TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 429 — MERCREDI 28 OCTOBRE 1981



**Mgr Jean Vilnet est élu à la tête de l'épiscopat français**

LIRE PAGE 44


# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23


## La démission de M. Kekkonen

### Le futur président de la République finlandaise sera choisi le 26 janvier

*M. Kekkonen, président de la République finlandaise, a donné sa démission, ce mardi matin 27 octobre, indique notre correspondant à Helsinki, Paul Parant. Il a annoncé sa décision dans une lettre adressée au gouvernement. Cette lettre est accompagnée de certificats médicaux attestant que le chef de l'Etat est dans l'incapacité d'exercer ses fonctions.*

M. Kekkonen était en congé de maladie depuis le 11 septembre. Une affection des voies respiratoires contractée au cours d'une partie de pêche en Islande avait aggravé les troubles cérébraux vasculaires accompagnés de troubles de mémoire de plus en plus prononcés. Le chef de l'Etat avait alors, comme le prévoit la Constitution, chargé le premier ministre, M. Mauno Koivisto (social-démocrate) d'assurer son intérim. On pensait certes que M. Kekkonen, âgé de quatre vingt un ans, était arrivé au terme de sa carrière. Son entourage espérait néanmoins qu'une amélioration de son état de santé lui permettrait de reprendre ses fonctions le temps nécessaire pour annoncer lui-même au pays sa démission. Il avait été élu pour la première fois en 1956 à une voix de majorité et constamment reconduit dans ses fonctions depuis lors.

Les citoyens finlandais se rendront aux urnes les 17 et 18 janvier 1982 pour choisir les grands électeurs qui se réuniront le 26 janvier afin de désigner le nouveau président. Celui-ci prendra ses fonctions dès le lendemain de l'élection.

(Lire page 6.)

### Une succession difficile

Une réunion extraordinaire du gouvernement finlandais a pris acte de la démission de M. Urho Kaleva Kekkonen de ses fonctions de président de la République. Ainsi, l'homme qui pendant un quart de siècle a su maintenir l'indépendance de la Finlande, inspirer le respect, gagner l'estime des dirigeants soviétiques et faire plier tous ceux qui, à l'intérieur, s'opposaient à lui a dû céder devant l'âge et la maladie.

La succession, comme à chaque fois qu'il n'y a pas de candidat incontesté, va poser de délicats problèmes. L'élection présidentielle a lieu au suffrage indirect. Les trois cent un électeurs présidentiels seront élus au suffrage universel les 17 et 18 janvier. Ils se réuniront à leur tour le 26 janvier pour départager les candidats. Les partis politiques qui désignent les candidats à la fonction d'électeur présidentiel jouent donc un rôle important. Mais le mandat que les grands électeurs détiennent n'est pas impératif : ceux-ci marchandent donc leurs voix au nom de leur parti jusqu'à ce qu'un candidat obtienne la majorité absolue.

Conformément à leurs statuts, les partis non socialistes se réuniront tout au long du mois de novembre pour désigner leurs candidats à la présidence. Le 22 novembre se tiendront les assises du Parti du centre (la formation agrarienne dont était issu M. Kekkonen), qui considère que l'héritage lui revient de droit. Mais les centristes n'ont pas encore trouvé dans leurs rangs un candidat incontesté. Ils devront choisir entre deux vieux rivaux. L'un, M. Johannes Virolainen, ancien chef du parti et actuellement président de l'Assemblée nationale, est rejeté par l'appareil du parti, mais est très populaire à la base. L'autre, M. Ahti Karjalainen, ancien premier ministre et ministre des affaires étrangères, est soutenu par les principales personnalités du parti. Il a pour atout une longue expérience des relations avec l'U.R.S.S. ; mais son handicap est une image de marque ternie par une tendance à la boisson dans un pays où l'on est volontiers très puritain en ce qui concerne le comportement des dirigeants.

Les sociaux-démocrates, eux, ont pour candidat actuellement M. Mauno Koivisto, le chef du gouvernement centre-gauche et président intérimaire de la République. Il est très populaire : selon un sondage, publié il y a une semaine, 70 % des personnes interrogées souhaitaient son élection.

Reste à savoir lequel des candidats obtiendra l'appui nécessaire des communistes. Ceux-ci ont du mal à trouver un candidat qui satisfasse la minorité orthodoxe, qui préfère M. Karjalainen et la majorité réformiste, qui, elle, comme les socialistes de gauche, est favorable à M. Koivisto. Que feront les conservateurs, deuxième formation du pays ? Enfin, quelle sera l'attitude de Moscou, à l'heure où les Soviétiques tentent de se rapprocher des sociaux-démocrates occidentaux pour mieux promouvoir leur politique de désarmement ? Tout candidat plaidera forcément pour la poursuite de la politique traditionnelle en Finlande de relations de bon voisinage avec l'U.R.S.S. Aussi la bataille du côté des « bourgeois » portera-t-elle sur la nécessité de combattre ce que l'on appelle à Helsinki « l'effet Mitterrand ».

## Le budget et les retombées internationales des nationalisations

### • Les revendications d'actionnaires étrangers mettent le gouvernement dans l'embarras
### • L'impôt sur la fortune va donner lieu à une nouvelle bataille parlementaire

**L'examen du budget qui commence ce mardi 27 octobre à l'Assemblée nationale sera sans doute l'objet d'une nouvelle bataille parlementaire autour de la création d'un impôt sur la fortune.**

**La discussion sera ouverte par le rapporteur général, M. Christian Pierret, le président de la commission des finances, M. Christian Goux, et le ministre du budget, M. Laurent Fabius. Au nom du R.P.R., M. Michel Debré posera une question préalable, avant que n'interviennent dans la discussion générale M. Jacques Chirac, M. Edmond Alphandéry pour l'U.D.F., M. André Lajoinie pour le P.C. et M. André Laignel pour le P.S.**

**Lundi soir, les députés avaient adopté en première lecture par 332 voix contre 134 le projet de loi sur les nationalisations. Le même jour, réunis à Londres, les représentants de seize banques ou organismes financiers étrangers, détenant des intérêts dans les banques nationalisables, ont annoncé qu'ils rejetaient le mode d'indemnisation qui leur était proposé.**

**Ce point de désaccord va faire l'objet de négociation avec le gouvernement français.**

Pour la première fois depuis que le projet de nationalisation du secteur privé des banques françaises a été déposé, les actionnaires étrangers de ces banques se sont manifestés officiellement pour exprimer leur mécontentement. En début de semaine à Londres, les représentants de seize banques et établissements financiers allemands, américains, belges, britanniques, néerlandais, suédois, italiens et sud-africains ont constitué un *« groupe de travail »* aux fins de négocier avec le gouvernement français des conditions d'indemnisation plus satisfaisantes.

Parmi ces banques figurent, pour l'Allemagne fédérale, la Commerzbank, la Bayerische Vereinsbank, la Westdeutsche Landesbank (banque des caisses d'épargne de Westphalie), la Hessische Landesbank (banque des caisses d'épargne du Land de Hesse) ; pour l'Italie, le Banco Ambrosiano de Milan ; pour les Etats-Unis, la Wells Fargo Bank, la Harris Trust and Savings Bank et la Philadelphia National Bank ; pour la Belgique, la Société générale de banque ; pour la Grande-Bretagne, la Royal Bank of Scotland ; pour les Pays-Bas, la Nederlandsche Middenstand Bank ; pour la Suède, la P.K. Banken et pour l'Afrique du Sud, l'Anglo-American Corporation of South Africa. La grande banque britannique National Westminster, qui détient une participation de 5 % dans le Crédit du Nord, a toutefois refusé de participé à ce *« comité de travail »*.

Dans leur communiqué, les seize membres du comité ont bien précisé, en préambule, qu'*« ils ne contestent nullement aux autorités françaises le droit de nationaliser toutes parties de l'économie qui leur semblent appropriées »*. En revanche, ils contestent les modalités de l'indemnisation proposée.

A leur avis, il faut prendre en considération non seulement la société mère, mais également l'ensemble de ses filiales et de ses comptes consolidés, la valeur concrète des actifs (c'est-à-dire après réévaluation) et les effets de l'inflation au cours des quatre dernières années. Selon eux, l'importance attachée par la proposition du gouvernement français à la valeur en Bourse des titres est très *« excessive »*, du fait des inquiétudes qui ont fortement déprécié la cote pendant la période de référence. Le communiqué affirme que, d'après des « études indépendantes », la valeur des actifs des banques et sociétés nationalisables représente au moins le double de ce qui est proposé. Il estime aussi « non raisonnable » de priver les actionnaires des dividendes de l'exercice 1981.

En ce qui concerne le mode de paiement des indemnités, le règlement devrait être effectué immédiatement en espèces. Dans le cas contraire, une protection correcte doit être accordée aux bénéficiaires de l'indemnisation, tenant compte de l'inflation, des fluctuations des taux de change, des possibilités de revente de ces titres et de la fiscalité française. *« Nous voulons faire clairement comprendre que nous avons l'intention d'utiliser tous les moyens légaux à notre disposition pour recevoir des indemnisations efficaces, rapides et adéquates »*, ajoute le communiqué.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 8.)

AU SÉNAT

### Le débat sur la décentralisation

Le Sénat commence à débattre, le mercredi 28 octobre, du projet de loi sur la décentralisation déjà examiné par l'Assemblée nationale.

(Lire page 13 le premier des deux articles qu'un haut fonctionnaire consacre à ce débat.)

POINT

### Les ministres et les grévistes

*La grève des cheminots C.F.D.T. et F.O. de Villeneuve-Saint-Georges (Essonne) et* « la série d'autres actes du même type (...) sont inacceptables (...). Ils sont contraires à l'esprit de concertation du gouvernement et nuisent aux négociations en cours ».

*A Tarbes, ce sont les piquets de grève C.G.T. qui bloquent les portes des usines Ceraver (filiale de la Compagnie générale d'électricité) depuis un mois qui sont exhortés à cesser l'occupation des locaux.*

*De telles admonestations étaient monnaie courante lors des conflits sociaux, avant le 10 mai, non sans soulever les quolibets des grévistes sermonnés.*

*Cette fois, il n'y a pas eu de réaction... ni encore d'effet. Il est vrai que ces rappels à l'ordre émanent de M. Fiterman, ministre communiste des transports, et de M. Abadie, secrétaire d'Etat socialiste au tourisme et maire de Lourdes...*

*La page de l'état de grâce semble bien tournée et M. Delors vient de le constater à son tour. Aucun syndicaliste, fût-il résolument engagé dans le « cortège » gouvernemental, n'est prêt à entrer dans la fanfare de la politique des revenus et à accepter une diminution du pouvoir d'achat, temporaire ou non.*

*Les appels à la discipline, d'où qu'ils viennent, n'ont pour l'heure guère d'écho comme en témoigne le rebondissement du conflit de Renault-Billancourt, en dépit de la C.G.T.*

*Les débrayages et autres initiatives qui commencent à se multiplier viennent, presque toujours, d'une « base », d'éléments parvenus au ras-le-bol devant les deux causes qui se refusent* « au changement » *à savoir le chômage et la hausse des prix.*

*La nouvelle tonalité du discours gouvernemental, soudain moralisateur, sinon paternaliste, annonce-t-elle un durcissement qui serait à l'opposé des* « droits nouveaux » *promis aux travailleurs ?*

(Lire page 41.)

### A la direction du budget

**M. JEAN CHOUSSAT REMPLACE M. GUY VIDAL**

(LIRE PAGE 37.)

*Point de vue*

## Où va l'Allemagne...

### Changement de majorité ou changement de politique ?

**Dans un discours prononcé lundi 26 octobre devant un groupe d'hommes d'affaires européens réunis à la Maison Blanche, le vice-président des Etats-Unis, M. Georges Bush, a déclaré, faisant allusion aux récentes manifestations pacifistes qui ont eu lieu en Europe, que certains ont été « trop occupés jusqu'à présent à écouter les alarmistes » pour se rendre compte de la volonté réelle de Washington de négocier avec l'U.R.S.S. une « réduction » des armements nucléaires.**

**« Je ne mets pas en question l'idéalisme de ceux qui ont manifesté contre le déploiement d'armes nucléaires à moyenne portée en Europe occidentale, a-t-il ajouté, mais je mets en doute leur sens de l'analyse. L'OTAN est une alliance défensive. L'OTAN existe parce qu'une menace existe. »**

**M. Bush a également demandé aux pays de l'OTAN de remplir leurs engagements en matière de défense, « sous peine d'envoyer un mauvais signal à Moscou ».**

par JEAN FRANÇOIS-PONCET (*)

Tout ou presque a *été dit* et très bien dit notamment par Alfred Grosser (1) dans ces colonnes, de la vague pacifiste qui déferle outre-Rhin ; de l'ampleur impressionnante des manifestations qui *s'y succèdent* depuis le printemps ; de l'engagement militant des Eglises ; du rôle joué par le parti communiste et par Berlin-Est ; des remous qui secouent de la base au sommet le parti social-démocrate (S.P.D.), du caractère ouvertement anti-américain du mouvement ; de la tendance neutraliste et nationaliste *qu'on discerne en filigrane*.

Tout a été dit. Mais que faut-il conclure ?

L'Allemagne finira-t-elle par refuser le déploiement sur son territoire des euromissiles ? Rebutée par les incertitudes et les revirements de sa politique américaine et désormais amarrée à l'Est par les liens nés de l'Ostpolitik, s'achemine-t-elle peu à peu vers la remise en cause du choix historique fait par Adenauer en faveur de l'Occident ? Trente ans après la fin de la guerre, le temps des incertitudes allemandes est-il revenu ?

(Lire la suite page 5.)

(1) *Le Monde* du 13 octobre.

(*) Ancien ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet est l'auteur d'un livre sur la politique économique allemande paru en 1970. Il vient d'effectuer en République fédérale un séjour au cours duquel il s'est entretenu avec de nombreuses personnalités politiques et économiques.



*AU JOUR LE JOUR*

### Vocabulaire

*La guerre civile menace, le fascisme s'installe. Il paraît qu'on va couper des têtes. Les opposants vivent la terreur de l'épuration et des cohortes d'exclus, déguisés en nababs, feraient la queue aux frontières.*

*Bref, il est temps qu'Amnesty International se penche avec attention sur un pays à feu et à sang : la France !*

HENRI MONTANT.

UNE « SEMAINE » CHINOISE EN FRANCE

## *Morale et tableau de mœurs*

Organisée dans le cadre des accords d'échanges culturels entre la République populaire de Chine et la France, une Semaine du cinéma chinois a été inaugurée le mercredi 21 octobre à Paris, en présence de M. Yao Guang, ambassadeur de Chine en France, et d'une délégation conduite par M. Chen Bo, directeur général du département de la cinématographie chinoise. Cette Semaine est la réplique de celle qui fut consacrée au cinéma français, l'année dernière, en Chine. Après Paris, Lille, Lyon et Poitiers doivent recevoir nos visiteurs.

Faisant suite aux deux Journées chinoises du Festival de Cannes, à l'hommage rendu par le Festival de La Rochelle au comédien-réalisateur Zhao Dan, et à l'exploitation parisienne de *San Mao, le petit vagabond* et de *Une morte de deux mille ans*, l'actuelle manifestation confirme la volonté des cinéastes chinois d'ouvrir leur production au monde extérieur.

Quatre films de fiction, des documentaires et un dessin animé composent le programme. Le plus récent des films de fiction date de 1980. Réalisés avant 1966, les trois autres furent interdits pendant la révolution culturelle, comme le fut d'ailleurs toute la production chinoise (plus de six cents films) postérieure à 1949.

Le principal intérêt du film de Xie Jin, *les Sœurs de la scène*, est de nous faire partager la vie des comédiens ambulants dans la Chine des années 30 et 40.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

# idées

## PHILOSOPHIE

**Et si le moment était venu de philosopher un peu ? Christian Delacampagne *nous parle de la publication*, pour la première fois en français, de l'œuvre intégrale de Kierkegaard, qui célèbre en l'ironie la vertu philosophique par excellence. Francis Kaplan *rend compte d'un ouvrage* de J.-L. Vieillard-Baron, qui cherche à articuler espérance et historicité. Quant à René Major, il se demande, à voir la manière dont elle a été commentée, si l'on n'a pas voulu faire de la *mort* de Lacan la deuxième mort de Freud.**

# Retour à Kierkegaard ?

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

ETRANGE histoire que celle de la pénétration de Kierkegaard en France. Celui qui a été le premier à opposer au rationalisme hégélien les droits de la subjectivité, celui en qui Heidegger a reconnu l'ancêtre de toute philosophie de l'angoisse et l'un des pères de notre modernité, n'a jamais réussi à s'imposer vraiment chez nous. Malgré l'hommage que lui ont rendu les *existentialistes, ce n'est pas Kier*kegaard, mais Hegel, son ennemi acharné, qui a conquis l'intelligentsia française aux lendemains de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui encore, Kierkegaard paraît bien éloigné des querelles théoriques qui divisent nos contemporains ; il est même possible de faire cinq années d'études dans certaines universités sans entendre parler de lui. Victime de sa sensibilité religieuse à fleur de peau, il passe aux yeux des *esprits forts pour* un théologien, un mystique, un poète : autant de bonnes raisons pour ne pas le lire. Et sans doute Kierkegaard est-il un peu tout cela, mais bien autre chose aussi : un grand penseur, un superbe écrivain, un témoin exacerbé des drames de la conscience moderne. Les temps ne viendront-ils donc jamais, d'un retour à Kierkegaard ?

La première traduction complète de ses œuvres, en cours aux éditions Orante (1), devrait hâter ce moment : voilà une entreprise qui dure depuis maintenant *quinze ans, un monument de tra*vail et de persévérance dont on ne saurait trop dire la qualité. Invraisemblable histoire, encore, que celle de cette édition. Tout commence vers 1930, lorsque Gateau traduit en français *le Traité du désespoir*. Quelques autres chercheurs se mettent alors au danois pour tenter d'exploiter l'œuvre immense du philosophe qui, entre 1841 (date de sa thèse de doctorat) et 1855 (date de sa mort prématurée à quarante-deux ans), n'écrivit pas moins de vingt ouvrages, quarante articles et près de quatre-vingt-dix « discours religieux », sans parler de son journal et d'innombrables essais demeurés à l'état d'ébauche. Parmi cette pléiade de traducteurs, une figure émerge immédiatement, celle de Paul-Henri Tisseau.

Contrairement à ce qu'on a parfois dit, Tisseau n'était pas pasteur, mais lecteur de français à l'université de Lund, en Suède. C'est là qu'il découvrit Kierkegaard, s'enthousiasma pour sa *philosophie et se mit à traduire* successivement *la Répétition, In vino veritas, le Concept d'angoisse* (publiés par Alcan entre 1933 et 1935), puis, chez Aubier, *Crainte et Tremblement* (1935).

Mais Tisseau, de caractère intransigeant et passionné par son sujet, ne tarde pas à rompre avec ses éditeurs : il décide alors de s'auto-éditer. La guerre survenant, il doit rentrer en France et se retrouve professeur de lycée à Nantes. Il a pu rapporter avec lui ses traductions en cours, ainsi que sa bibliothèque. Malheureusement, les bombardements alliés détruisent sa maison. Tisseau, avec un courage admirable, recommence son travail...

Finalement, les éditions Orante — une petite maison indépendante, décidée à ne publier que des œuvres de qualité — le découvrent et signent un contrat avec lui. Epuisé par son labeur, devenu aveugle, Tisseau meurt quelques mois plus tard, en 1964. Il a presque terminé, seul, la traduction des œuvres complètes de Kierkegaard. Sa fille, *Else-Marie Jacquet-Tisseau, à qui il a* appris le danois, achève le monument en utilisant les notes de son père. *Les éditions Orante* publient les deux premiers volumes en 1966 ; treize autres ont suivi jusqu'à maintenant ; les cinq *derniers sortiront* d'ici deux ans. L'ordre de publication n'a pas pu toujours suivre l'ordre chronologique de *rédaction* des *textes*, mais chaque volume a fait l'objet d'un gros travail : présentation raffinée, introductions dues à Jean Brun, nombreuses notes historiques facilitant la lecture ; l'ensemble du travail a été supervisé par un comité qui compte, parmi ses membres, Paul Ricœur, Henri Gouhier et le jeune philosophe danois Peter Kemp. Enfin, la *plupart* des *inédits* de Kierkegaard ont été inclus dans cette traduction, qui ne laisse de côté que *le journal — dont des extraits* ont été publiés séparément par Gallimard (2).

### « Le concept d'ironie »

Impossible de dire, sur les quinze volumes parus, lequel est le plus intéressant : chacun nous fait découvrir une facette nouvelle du « solitaire de Copenhague ». Je crois quand même que les amateurs apprécieront particulièrement *le Concept d'ironie constamment rapporté à Socrate*, qui est la thèse de doctorat de Kierkegaard et dont le tome 2 nous offre la première traduction française. Ce texte singulièrement précoce — l'auteur avait alors vingt-huit ans ! — contient en effet, en germe, toute la philosophie ultérieure de Kierkegaard et illustre merveilleusement l'ambiguïté de son rapport avec *Hegel*.

Nulle trace d'académisme *dans cet exercice universitaire*. L'ouvrage s'organise en deux parties : la première analyse l'ironie socratique ou, plus exactement, présente Socrate comme l'ironiste par excellence ; la seconde, s'appuyant sur les théories romantiques de l'ironie (Schlegel, Tieck), essaye d'extraire la « vérité de l'ironie » en tant que moment indispensable *dans le devenir de la conscience*, mais destiné à être dépassé par d'autres. Sautant avec vivacité de la Grèce à sa propre époque, rompant des lances avec Hegel, piquant au passage tel ou tel de ses contemporains, Kierkegaard s'y révèle polémiste spirituel et moraliste implacable. Mais, derrière cette pensée étincelante, on sent déjà poindre l'angoisse méta*physique qui éclatera bientôt* dans son œuvre, entretenue par toute une série de drames personnels (son amour jamais accompli pour Régine, l'échec de sa vocation pastorale, les difficultés de sa carrière universitaire).

Pourquoi, alors, Kierkegaard célèbre-t-il l'ironie, cette « négativité infinie et absolue » dont parle Hegel, cette attitude éminemment subjective qui consiste à tourner le monde en dérision pour en révéler l'inanité, tout en refusant de se prendre soi-même au sérieux ? Comme Socrate, Kierkegaard croit que l'ironie est *la seule façon d'obliger l'au*tre à se démasquer. Elle est la vertu philosophique par excellence, celle qui contraint la pensée à se mettre en marche et qui conduit inévitablement à dénoncer le jeu du monde. En ne prenant rien au sérieux, elle revient à prendre au sérieux le rien, c'est-à-dire qu'elle débouche sur le sentiment du néant, donc sur *l'angoisse. Mais elle ne fait* qu'y conduire : car, dépourvue de tout contenu moral, elle n'est pas par elle-même capable d'amener l'esprit à sortir de soi. C'est pour cette raison que Hegel condamnait sévèrement l'ironie. Mais si Kierkegaard a, dès 1841, clairement conscience que le « stade esthétique » doit être dépassé par le « stade éthique », ce dépasse*ment ne peut se faire*, selon lui, qu'en allant jusqu'au bout de la subjectivité, non en imposant à celle-ci une prétendue raison « objective ».

*En ce sens, la philosophie du Concept d'ironie* est déjà une philosophie morale : mais les cent années suivantes allaient voir triompher la postérité de Hegel et réduire au silence la voix de Kierkegaard (3).

(1) 6, rue du Général-Bertrand, 75007 Paris.

(2) *Gallimard, coll. « Les Essais »*. Traduction due à K. Ferlov et à J.-J. Gateau.

(3) A signaler aussi un livre récent et excellent — qui tente d'ouvrir des chemins neufs à partir de Kierkegaard : *Existence et séparation*, par Michel Cornu, l'Age d'homme, Lausanne, 1981.

# L'illusion historique

par FRANCIS KAPLAN (*)

L'OUVRAGE de Jean-Louis Vieillard-Baron (1) vient incontestablement à son heure. Nous assistons depuis plusieurs années, comme on sait, à une crise des idéologies historicistes. Pour celles-ci, les difficultés existentielles les plus *profondes des hommes dépendent* des sociétés dans lesquelles ils vivent ; une société fondamentalement *différente des sociétés qui nous ont* déterminés jusqu'à présent est possible dans laquelle ces difficultés trouveraient leur *solution* et *nous* marchons inéluctablement vers elle. Tel a été le ressort du succès, en particulier, de l'idéologie marxiste. Mais les révélations sur le stalinisme, sur la révolution culturelle en Chine, sur l'autogénocide cambodgien, *ont* fait prendre conscience que *rechercher* le Bien absolu dans la société et l'histoire risquait de déboucher presque nécessairement *sur le Mal absolu. Il eût été préfé*rable, sans doute — et cela a été fait, — que le philosophe le prévoie *avant* l'expérience, mais, comme Hegel l'a dit, c'est au crépuscule que l'oiseau de Minerve prend son vol, c'est après l'évènement que commence la véritable tâche du philosophe, celle de le mesurer et d'en tirer les conséquences. C'est cette tâche que Jean-Louis Vieillard-Baron, *bon hégélien en cela et bon hégé*lien en soi (2) entreprend.

C'est en analysant le beau que *l'illusion historique et l'espérance céleste* montre que l'homme dépasse son cadre historique et la société dont il fait partie : *« La compréhension historique et sociologique de l'art laisse échapper ce qui importe le plus : pourquoi parlons-nous d'art, de beauté à son sujet ? Les conditions historiques expliquent tout de l'art, sauf l'art lui-même. »* Si, d'ailleurs, l'admiration esthétique était *conditionnée par l'époque, comment* se fait-il qu'on puisse admirer des œuvres d'art d'époques et de styles *si différentes* entre eux et *si* différents du style de notre époque ? Marx s'était déjà demandé comment on peut continuer à admirer les statues grecques, alors que celles-ci relèvent de *l'enfance* de l'humanité et que nous avons depuis longtemps dépassé ce stade. Aussi, Jean-Louis Vieillard-Baron rappelle avec raison que, *pour* Malraux, on ne juge bien de l'art que par rapport à l'Absolu.

*Contrairement* à ce que dit Engels, qui justifie explicitement l'esclavage, le mal lui aussi est absolu : *« A quelle femme pleurant la mort brutale de son enfant du fait de la guerre oserons-nous dire que le mal est quelque chose de relatif, qu'il n'existe pour ainsi dire pas et seulement momentanément ? Quelle dialectique historique avalisera-t-elle tout mal, en disant que les camps nazis, que l'extermination du peuple cambodgien par les soldats révolutionnaires cambodgiens, ont leur justification historique ? »*

### La dimension de l'âme

A côté de la dimension historique qui est en quelque sorte horizontale, il faut faire place à une dimension verticale, transtemporelle. C'est celle *de l'âme — pour user d'un terme* discrédité, — celle de l'homme en tant que sujet transcendant dont naguère *Michel Foucault* nous annonçait la mort — après la mort de Dieu. C'est la dimension de l'Amour, c'est-à-dire de l'amour de l'Absolu.

Cette dimension, dit Jean-Louis Vieillard-Baron, s'inspirant explicitement d'Henry Corbin, ne relève pas de la connaissance conceptuelle : *seule peut la parcourir la connais*sance symbolique, en tant que le symbole n'est pas un signe artificiel mais éclôt spontanément dans l'âme. L'imagination ne serait pas seulement fantaisie subjective ; elle serait aussi et surtout moyen d'accès gnoséologique. Une telle connaissance *ne* va pas sans problèmes. En tout état de cause, qu'on la refuse ou non, son examen constitue un pas*sage obligé pour tous ceux qui* acceptent la réalité de cette dimension verticale et qui échouent à l'enserrer dans les mailles du concept.

Mais Jean-Louis Vieillard-Baron dit plus. Il dit qu'elle relève de l'espérance. Et ses analyses de l'espérance sont très neuves et très fécondes. Elles montrent que l'homme est *essentiellement* tourné *vers l'avenir*, et non vers le passé comme le veut la tradition philosophique. L'espérance, cependant, n'est pas seulement le futur ; elle est incertitude et risque. Ou plus exactement, le futur n'est futur que parce qu'il est incertitude et risque ; sinon il serait en quelque sorte déjà là, au moins dans la conscience de celui qui prévoit ; il n'y aurait rien de vraiment nouveau : *« L'ouverture de l'avenir exige l'abandon définitif du dogmatisme. »* Ne retrouvons-nous pas, d'une autre manière, l'impossibilité de la connaissance conceptuelle en la dimension verticale ? Ne faut-il pas dire que la valeur de vérité de la connaissance symbolique est — et n'est que — *espérée ?*

Il est clair que la difficulté fondamentale que suscite l'espérance céleste, c'est son articulation avec la dimension horizontale de l'historicité. Il *ne* s'agit pas, en effet, pour Jean-Louis Vieillard-Baron, de *« dénoncer le champ historique, politique et social comme un jeu d'ombre »*, selon l'enseignement de la philosophie indienne. Il ne s'agit *pas de se préoccuper uniquement* du salut personnel de son âme, de s'enfermer dans sa tour d'ivoire ou dans un couvent — ou dans un ashram — et de se désintéresser des injustices sociales, lesquelles ne seraient qu'illusion de la Maya. Pour lui, au contraire, *« les problèmes de la cité sont les nôtres, l'indifférence à leur égard* n'est qu'une *suprême morosité de la conscience. »* C'est *que, en effet, pour lui,* l'âme n'est pas sans amour et l'amour de Dieu sans l'amour d'autrui : *« Qui peut prétendre aimer Dieu ou le bien sans aimer autrui ? »*

La notion de « dimension verticale » ne nous introduit pas d'ailleurs dans un idéalisme qui refuserait toute *réalité* ontologique à *notre* expérience empirique et *historique*. Cette notion implique, pour peu qu'on la pense vraiment, à la *fois un* point de départ et une visée, et la *réalité ontologique de l'un et de* l'autre. Si la visée est le ciel — l'espérance est dite « céleste » — le point de départ est l'expérience. Pour poursuivre jusqu'au bout cette comparaison géométrique, il est clair, en outre, que la dimension verticale est « transtemporelle ». Il est impossible de *progresser* dans cette *seule dimension verticale*, puisqu'il n'y a pas de progrès ni d'espérance hors du temps ; la « *ligne d'espé*rance » est nécessairement une *ligne* se développant dans un espace à deux dimensions — la dimension verticale « céleste » — et la dimension historico-empirique, temporelle. *C'est dans l'histoire qu'on se dégage de* l'histoire. Pour le dire en passant, on trouverait ici, peut-être, l'explica*tion du paradoxe qui nous avait* arrêté au début.

Comme on le voit, le livre de Jean-Louis Vieillard-Baron a le mérite de poser avec vigueur et, ajoutons, érudition, le *problème fondamental* de notre époque.

(*) Professeur de philosophie à l'université de Tours.

(1) J.-L. Vieillard-Baron, *l'Illusion historique et l'espérance céleste*, Berg International, éditeur.

(2) *Platon et l'idéalisme allemand*, Paris Beauchesne, 1979.

# La mort de Freud et de Lacan

par RENÉ MAJOR (*)

EN septembre 1939, la presse française annonçait ainsi la mort de Freud : « *Sigmund Freud est mort l'autre nuit... L'initiateur de la psychanalyse a défini lui-même une psychologie de l'inconscient qu'il a menée jusqu'à la fondation d'une science sexuelle. Nous ne savons ce que l'avenir réserve au pansexualisme de Freud. Il fut l'objet, en France comme dans le monde entier, d'une mode qui n'a pas laissé un brillant souvenir. Si le freudisme a guéri des névroses, il apparaît aussi à beaucoup de psychiatres qu'il en a créé et qu'il a fait des victimes* » (1).

On remarquera que le nécro*logue de l'époque attribue à une « mode »* la diffusion de la pensée de Freud et laisse entendre que l'inventeur de la psychanalyse serait un « *charlatan* » qui ne manquait pas de victimes.

A quarante-deux ans de distance, on a vu resurgir dans la presse un discours analogue à l'occasion de la mort de Lacan, à qui on accorde d'avoir réinventé la psychanalyse. « Une figure messianique », titrait un article (2), dans lequel on a pu lire : « *Ce qui est regrettable, c'est que, s'il peut être beaucoup pardonné à Lacan pour ce qu'il a apporté..., il a néanmoins engagé toute une école... sur la voie d'une technique analytique qu'on est obligé de dire irresponsable.* » Il est aussi fait mention d'un penchant qu'aurait eu Lacan pour « *une spéculation effrénée, dont il connaissait le pouvoir de séduction sur son audience* ». Le messianisme de Freud était rattaché à son « *pansexualisme* » ; celui de Lacan sera lié à « *son don pour le langage, dont il fit une théorie* ».

Quelques jours plus tard (3), sous le titre d'un goût douteux, « Anatomie d'un succès conquis par la parole », un autre article sur Lacan ajoutait : « *De quoi et par quel ressort guérissaient ou périssaient ses clients ?* », parlant à son tour d'un phénomène de mode et du « *vertige euphorisant* (l'auteur l'avait-il éprouvé ?) *du discours de Lacan sur le discours* ».

Ce qui *me frappe* dans ces réactions à la mort de Lacan, comme à celle de Freud, c'est la *similitude* des mots employés : la mode, les méfaits, etc., à ceci près que, comme objet de dénigrement, la théorie sexuelle de Freud est remplacée par la conception lacanienne du sujet comme effet de langage.

Je n'ai pas été en analyse avec Lacan. Je n'ai pas été non plus un « élève », tout au moins au sens strict que l'on donne habituellement à ce terme. Lacan n'a pas été non plus un « élève » de Freud. Ce qui ne l'a pas empêché d'en effectuer une lecture attentive. Il faut dire ces choses pour *ne pas être tout bonnement sus*pect de « transfert ». On a voulu laisser entendre que Lacan — on l'a fait aussi pour Freud — n'acceptait que la servitude volontaire. Tout le monde *n'a pas* la même passion pour les maîtres. Je puis témoigner que la relation à Lacan pouvait être tout autre. C'est à ce titre que je suis tout simplement ahuri de lire, au sujet d'une « mode » qui dure depuis bientôt un siècle, les mêmes propos qui ressortissent, il faut bien le dire, au retour du refoulé de l'histoire. A la différence près qu'en *1939* ces propos affligeants étaient tenus par des journalistes alors qu'en 1981 ils viennent sous la plume de certains psychanalystes. La mort de Lacan serait-elle la deuxième mort de Freud ?

A en juger par la réaction d'un ancien président de l'Association psychanalytique internationale qui entonne le même refrain : « *Sa pratique de l'analyse me paraît fort inquiétante et discutable... il reste de lui une œuvre difficile à comprendre et à communiquer...* » (4), on pourrait croire — et la page nécrologique du *New-York Times* ne nous dément pas — que ce sont là les propos de ceux qui sont, ou se veulent, les officiels de la psychanalyse : haut lieu politique de résistance à l'inconscient.

*Je rappellerai les mots d'Edouard* Pichon — grammairien distingué et néanmoins élève de Charles *Maurras* — qui, en cette même année 1939, disait à propos de l'article que Jacques Lacan venait de publier dans l'*Encyclopédie française* (un travail qui révolutionnait notre conception de la famille) : « *Lire Lacan c'est, comme on dit familièrement, du sport !* » (5). C'est *aussi vrai* de la lecture de Freud. Elles font violence.

Il serait bon que la famille psychanalytique s'en souvienne et fasse encore un effort. Il est des noms qui, quoi qu'on veuille, sont impossibles à effacer de l'inconscient de la psychanalyse. Parmi ceux là, les noms de Freud et de Lacan.

(*) Directeur des cahiers *Confrontation*.

(1) *Le Figaro*, dernière semaine de septembre 1939.

(2) *Le Monde* du 11 septembre.

(3) *Le Monde* du 16 septembre.

(4) *Le Matin* du 11 septembre.

(5) Repris dans les cahiers *Confrontation*, no 3, 1980.



Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 273 F | 442 F | 611 F | 780 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 483 F | 862 F | 1 241 F | 1 620 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 313 F | 522 F | 731 F | 940 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 386 F | 667 F | 949 F | 1 230 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل



Le Monde

# étranger

## AFRIQUE

LE CONFLIT SAHARIEN

### Des témoignages contredisent plusieurs points de la version de Rabat sur la bataille de Guelta-Zemmour

**Le roi Hassan II du Maroc a convoqué, lundi 26 octobre, le chargé d'affaire soviétique à Rabat pour protester contre l'emploi par le Front Polisario de missiles soviétiques de type SAM-6, particulièrement sophistiqués.**

**Cependant, les témoignages recueillis par les journalistes en Mauritanie et dans la région de Guelta-Zemmour contredisent sur plusieurs points la version donnée par Rabat de la bataille dont cette localité a été l'enjeu.**

Les combats se poursuivaient pendant le week-end dans la région de Guelta Zemmour, à 90 km de Bir Moghrein, a déclaré le lieutenant Abderrahmane Ould Boubacar, commandant de la garnison, à Eric Makedonsky, envoyé spécial de l'A.F.P. Selon l'officier mauritanien, le bruit des tirs entendus indique que les forces du Polisario se trouvent maintenant dans les montagnes du Zemmour noir au Sahara occidental, et que les troupes marocaines essayent de les en déloger. De tels combats prolongés avaient déjà eu lieu pendant une quinzaine de jours après la précédente attaque contre Guelta Zemmour au début de l'année.

Le lieutenant Ould Boubacar, dont les forces motorisées, basées dans des camps mobiles, patrouillent dans la région en permanence (*Le Monde* des 18 et 19 mars) affirme que les forces du Polisario ne se sont pas réfugiées dans le nord de la Mauritanie, plaine déserte où elles auraient été la cible de l'aviation marocaine.

Rabat ayant affirmé que les Sahraouis ont trouvé refuge dans la « base d'Aydyat », en Mauritanie, l'officier a déclaré : « *Il s'agit d'une confusion. Le Polisario se trouve bien à Aydyat mais cette montagne, massif du Zemmour noir, est au Sahara occidental.* » Déployant une carte d'état-major, il indique du côté mauritanien trois lieux désertiques nommés Aydyat : un puits d'eau saumâtre et deux oueds saisonniers coulant depuis la montagne du même nom figurant, elle, de l'autre côté de la frontière. De même, le lieutenant dément que les avions marocains aient bombardé le territoire mauritanien contrairement aux assertions de Rabat.

La frontière mauritanienne est surveillée non seulement par des véhicules mais aussi par des bimoteur *Defender* d'observation de l'armée mauritanienne, souligne l'envoyé spécial de l'A.F.P. Il ajoute que les journalistes ont constaté que cette région est très calme et qu'aucun signe de mouvement d'hommes n'apparaît sur la vaste étendue plate, à peine striée d'amkada, petits pitons noirs dénudés, formant une des parties les plus désertiques de la Mauritanie. Enfin, les journalistes n'ont trouvé aucune trace de passages récents de blessés de guerre, signalés par les autorités marocaines, dans les hôpitaux de Zouerate et de Nouakchott, à l'infirmerie de Bir Moghrein et dans les aéroports.

Parallèlement, le « ministre sahraoui de la défense », M. Ibrahim Ghalli, a montré à une quinzaine de correspondants occidentaux emmenés dans le massif du Zemmour quelque cent soixante soldats marocains sur les deux cent trente qui ont été faits prisonniers, ainsi qu'une partie du matériel récupéré. Les journalistes ont également pu entendre, dimanche 25 octobre, le grondement assourdi des tirs d'artillerie.

Les témoignages unanimes des prisonniers interrogés et des responsables militaires sahraouis sont concordants et formels : le Polisario n'a utilisé ni blindés (la nature accidentée du terrain ne l'aurait pas permis), ni missiles Sam-6 ou 8. En outre, les combattants du front ont occupé Guelta-Zemmour pendant quatre jours, du 13 au 16 octobre, puis ils ont mis à profit les deux jours suivants pour rassembler les prisonniers et un matériel considérable avant de quitter les lieux.

Un jeune pilote de trente ans, Hassan Boughani, a eu son avion, un F-5 E — un des quatorze qui ont été livrés par les Etats-Unis sur les vingt commandés l'an dernier par Rabat — abattu le 24 octobre. Le 22, un hélicoptère Puma avait connu le même sort. Il faut y ajouter le C-130 et les deux Mirage détruits le 13 et le 14. Aucun des pilotes n'a pu indiquer avec précision par quelle arme son appareil a été touché. « *Tout ce que je peux vous dire*, a dit l'un d'eux approuvé par les autres, *c'est qu'avec des Sam-6 ou 8, nous ne serions pas là.* » Un autre pilote a déclaré avoir été abattu « *probablement par un Sam-7 ou à la rigueur par un Sam-9* ».

D'après les déclarations des prisonniers, dont le médecin-chef de la place, l'une des causes essentielles de la chute rapide de Guelta-Zemmour a été le moral très bas des défenseurs, à tous les niveaux. « *La garnison vivait dans l'angoisse d'une attaque et les hommes étaient à bout de nerfs* », a précisé le médecin. — *A.F.P.)*

Namibie

### Le plan de paix de l'ONU prévoit l'élection d'une Assemblée constituante avant l'indépendance

Alors que la délégation du « groupe de contact » sur la Namibie (Etats-Unis, France, Canada, Allemagne fédérale et Grande-Bretagne) arrivait à Luanda, lundi 26 octobre, l'agence sud-africaine de presse SAPA a publié une version du règlement proposé par les sinq pays occidentaux, dont l'authenticité semble généralement acceptée. D'autre part, à New-York, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a déclaré « *souhaiter de tout cœur* » que les « *nouvelles consultations* » engagées par le « groupe de contact » « *connaîtront une issue positive* » étant doné que le conflit namibien était entré dans une phase « *critique et dangereuse* ».

Le texte publié par la SAPA — intitulé « *principes concernant l'Assemblée constituante et la Constitution pour un Namibie indépendante* » — prévoit l'élection d'une Assemblée constituante « *élue de façon que les différents groupes politiques qui représentent le peuple namibien soient équitablement représentés* ». Elle « *élaborera la Constitution pour une Namibie indépendante en conformité avec les principes* » suivants : « *La Namibie sera un Etat indivisible, souverain et démocratique* » dont la Constitution ne pourra être amendée « *qu'à travers une procédure déterminée, que ce soit par les instances législatives ou par voie de référendum.* »

La Constitution devra prévoir l'élection du pouvoir exécutif, lequel sera responsable « *devant l'organe législatif élu au suffrage universel* ». Autre disposition importante : « *Le système électoral garantira une représentation législative équitable* » des différents groupes politique, « *que ce soit un système de représentation proportionnelle, un système de circonscription électorale ou encore une combinaison des deux* ». Enfin, un ensemble de garanties sont énumérées concernant les libertés.

#### Optimisme prudent à Prétoria et à Windhoek

Ce document, de caractère « confidentiel » et qui avait été communiqué lundi matin aux autorités de Prétoria et de Windhoek, prévoit également que la Constitution devra être adoptée par la majorité des deux tiers de l'Assemblée constituante.

Ces propositions, dont l'aspect prioritaire semble à la fois la protection des droits des minorités et le souci de prévenir des désordres dans la phase transitoire vers l'indépendance, ont été accueillies avec un optimisme prudent à Pretoria et à Windhoek. « *Je ne sousestime pas les difficultés très sérieuses qui nous attendent mais s'il pouvait y avoir des élections libres et équitables, un traitement égal pour toutes les parties concernées, et la garantie de certains droits fondamentaux, alors il y aurait des chances réelles de progrès sur la voie d'une conclusion satisfaisante* », a déclaré M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères. « *J'espère que cela va mener la paix* », a dit, de son côté, M. Mudge, président du « conseil des ministres » de Windhoek.

Les « *difficultés* » évoquées par M. Botha demeurent, en effet, nombreuses. Par exemple, selon le type de scrutin choisi, le poids de la SWAPO Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), qui dirige la guérilla actuelle, peut différer sensiblement, puisque l'Organisation de M. Nujoma semble s'appuyer, avant tout, sur l'ethnie septentrionale des Ovambos, censée regrouper près de la moitié d'une population un million d'habitants.

En tout état de cause, la délégation du « groupe de contact », qui s'entretient ce mardi à Luanda avec les autorités angolaises et M. Nujoma, et doit se rendre mercredi au Cap, a choisi de négocier, en priorité, des dispositions constitutionnelles. Les autres modalités d'application de la résolution 435 des Nations unies sur la Namibie — seule base de négociation admise par les Etats africains — notamment celui concernant l'intervention d'un corps de « casque bleus » — seront abordées dans un deuxième temps.

J.-C. POMONTI.

Algérie

### Paris et Alger cherchent à régler équitablement le problème de la restitution des archives de la période coloniale entreposées en France

**Le groupe de travail franco-algérien sur le problème des archives de la période coloniale en Algérie (5 juillet 1830 - 1er juillet 1962), actuellement entreprosées à Aix-en-Provence, se réunit à Alger mardi 27 et mercredi 28 octobre. Au Quai d'Orsay, on s'étonne du bruit qui a été fait autour de cette affaire, au cours des dernières semaines, et des accusations portées contre le gouvernement, soupçonné de vouloir les restituer sans discernement à l'Algérie, alors que, souligne-t-on, « aucune décision n'a été prise » et que le groupe ne s'était pas réuni depuis décembre 1980.**

Ce groupe avait été constitué avec cinq autres commissions mixtes (main-d'œuvre et émigration ; questions de personnes ; sécurité sociale ; questions financières et fiscales ; biens et activités des Français en Algérie) à la suite de la visite à Paris, en janvier 1980, de M. Benyahia, ministre algérien des affaires étrangères. Les négociateurs avaient alors tenu une séance de travail qui avait été assez tendue. Puis, le 12 juin, le président Giscard d'Estaing avait écrit au ministre de la culture et de la communication pour lui « *interdire tout transfert à l'étranger d'archives se trouvant en France* ». Réunis en septembre, Français et Algériens avaient constaté leur désaccord, mais décidé de poursuivre les négociations. Ils s'étaient donc retrouvés en décembre, mais n'avaient guère progressé. Ils avaient, entre autres, évoqué la possibilité de faire des microfilms, mais la question se posait de savoir qui financerait l'opération.

En fait, ce dossier est un des plus épineux que les deux pays aient à résoudre. Les documents — environ 400 tonnes, dont les deux tiers concernent l'Algérie, le reste intéressant la Tunisie, le Maroc et l'Afrique noire — avaient été rapatriés en 1962. Ils se trouvent maintenant dans un centre très moderne à Aix-en-Provence, où une vingtaine de personnes travaillent à leur classement.

Ces archives, de nature très diverse, comprennent aussi bien des actes d'état civil que des documents administratifs dans les domaines des équipements (plans des canalisations de la ville d'Alger, plans de construction du Palais du dey, dans la Casbah...), de la santé, des télégrammes envoyés par les ministères de la défense, des affaires étrangères, de l'industrie, de l'agriculture, etc. Certains, plus récents, ont « *un caractère confidentiel, puisqu'ils sont relatifs à des personnes ayant joué un rôle actif dans les événements qui ont précédé l'indépendance* », ainsi que l'a souligné M. Jacques Baumel (R.P.R.), qui a récemment interpellé le premier ministre, en compagnie de M. Gaudin (U.D.F., Bouches-du-Rhône).

Soulignant qu'il a succédé à l'ex-puissance coloniale, l'Etat algérien a toujours demandé la restitution de ce qu'il considère comme « *un patrimoine algérien* ». M. Mohamed Touili, directeur du Centre national algérien des archives, vient encore de défendre la « *légitimité de cette demande* ». Il a fait valoir que les organismes spécialisés de l'UNESCO et les conférences internationales des archivistes préconisent le « *respect de l'intégralité des fonds* » et insisté sur le fait que leur recouvrement est important non seulement du point de vue de la souveraineté mais aussi pour des raisons pratiques « *et sur le plan des recherches en histoire, en économie, en agriculture et même en hydraulique* ».

« *On ne peut admettre*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse dimanche 25 octobre, *qu'il y ait pillage des sources documentaires au détriment d'un pays dont le développement dépend d'un travail sérieux de recherche scientifique sur son passé pour mieux connaître son présent et son futur.* » Il a noté, par exemple, que les documents sur le premier tremblement de terre qui avait détruit en 1954 Orléansville, rebaptisée El Asnam, auraient été utiles après le deuxième séisme de 1980 pour la reconstruction de la ville appelée désormais Ech-Cheliff.

Pour Paris, ces archives sont un « *patrimoine commun* ». Mais, font remarquer les socialistes, alors que les Algériens n'ont cessé de soulever ce problème depuis 1963, les précédents gouvernements ont fait la sourde oreille ou n'ont pas manifesté beaucoup de bonne volonté pour le régler. Craignant que l'équipe Mauroy ne se montre trop « compréhensive », des parlementaires de l'opposition, des historiens comme M. André Castelot et diverses associations comme l'Académie des sciences d'outre-mer ont tiré la sonnette d'alarme. Cette institution a fait observer qu'il s'agit « *d'archives de souveraineté, prolongement des archives métropolitaines qui ne peuvent être remises à un gouvernement étranger* » et d'archives politiques dont la divulgation risquerait de mettre en danger des personnes encore en vie.

#### Des originaux ou des photocopies

Répondant aux questions des députés, M. Chandernagor, ministre délégué chargé des affaires européennes, a notamment déclaré à la Chambre au nom du premier ministre : « *L'affaire est délicate, mais nous voulons l'aborder dans un esprit nouveau fondé sur une confiance réciproque. Il nous faut, en effet, nous soucier de protéger les personnes et de permettre aux chercheurs d'accéder aux sources qui leur sont indispensables... Il faudra faire un tri... En attendant, évitons les procès d'intention afin d'aborder la discussion dans un esprit constructif, en considérant que l'Algérie doit pouvoir disposer de documents dont l'intérêt est pour elle essentiel, mais que son histoire est aussi la nôtre.* »

Plusieurs voies peuvent être explorées dans cet esprit, pour tenter de trouver une solution en tenant compte des préoccupations et des intérêts des deux pays. Pour des raisons pratiques, il ne semble guère possible de restituer l'ensemble d'un seul coup. Il conviendrait donc d'accélérer le tri de façon à photocopier ou à microfilmer les documents intéressant l'Algérie en priorité. Il faudrait aussi préciser si l'on restitue les originaux, comme le souhaitent les Algériens, ou des reproductions, ainsi qu'on l'envisage en France.

Par ailleurs, des chercheurs, tant Français qu'Algériens, ont exprimé la crainte que l'Algérie ne dispose actuellement ni du personnel compétent ni des locaux adéquats pour accueillir ces archives dans des conditions qui garantiraient leur bonne conservation et leur accès. Les négociateurs pourraient envisager la formation par la France d'équipes d'archivitstes et échelonner dans le temps, selon un calendrier établi en commun, le rapatriement des documents ou de leur reproduction, en fonction des capacités humaines et matérielles d'archivage du partenaire algérien. C'est dans cet esprit, indique-t-on au Quai d'Orsay, que les négociateurs français aborderaient les discussions.

PAUL BALTA.

DANS UN MESSAGE A M. MITTERRAND

### Le colonel Kadhafi nierait avoir voulu imposer une union tchado-libyenne

Le colonel Kadhafi a adressé, lundi 26 octobre, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France à Tripoli, un message à M. Mitterrand dont on ignorait encore la teneur mardi en fin de matinée. Mais, de source bien informée, on indique que le dirigeant libyen n'a pu que tenter de se défendre de faire pression sur N'Djamena en faveur d'une fusion entre le Tchad et la Libye. De manière plus générale, le colonel Kadhafi entendrait répondre au soupçon de double jeu qu'on lui prête à l'égard du Tchad, où sont stationnés, selon les Français, plus de dix mille soldats libyens.

D'autre part, le ministre d'Etat soudanais aux affaires étrangères, M. Mohamed Mirghani, est arrivé lundi au Caire pour s'y entretenir, avec les autorités, de la menace que fait peser, selon Khartoum, la présence de troupes libyennes du côté tchadien de la frontière avec le Soudan. Pour sa part, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, a fait savoir lundi que son pays était « *disposé à participer à la force interafricaine au Tchad* ».

L'avertissement tchadien à la Libye — assorti d'une mise en garde au Soudan (*le Monde* du 27 octobre) — confirme, aux yeux des Français, l'analyse selon laquelle le président du GUNT s'efforce de préserver un certain degré d'indépendance à l'égard de Tripoli. Paris constate, en outre, que de nombreux Etats membres de l'O.U.A. commencent à appuyer, selon la formule employée samedi par le président Stevens, de Sierra-Leone, « *l'engagement de la France à rétablir l'indépendance et la souveraineté du Tchad* ».

L'appel français en faveur de l'envoi « *urgent* » d'une force interafricaine semble, en tout cas, avoir nettement accéléré le cours des événements, puisque la radio camerounaise a annoncé lundi, à la suite d'une audience accordée par le président Ahidjo à un émissaire du président Goukouni Oueddeï, l'arrivée incessante à N'Djamena d'experts de l'O.U.A. et de l'ONU chargés d'organiser le déploiement de cette force de paix. — J.-C. P.

# PROCHE-ORIENT

## Les négociations égypto-israéliennes sur l'autonomie palestinienne reprendront le 4 novembre

Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, et le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali, *se sont mis* d'accord lundi 26 octobre pour fixer au 4 novembre la date de la prochaine réunion des négociations sur l'autonomie palestinienne. Celle-ci se tiendra au Caire au niveau ministériel. *Israël sera représenté par MM.* Itzhak Shamir (affaires étrangères), Ariel Sharon (défense) et Yossef Burg (intérieur). MM. Kamal Hassan Ali et Boutros-Ghali (ministre d'État égyptien aux affaires étrangère) *représenteront* l'Egypte, *ainsi* qu'un troisième ministre, qui n'a pas encore été désigné.

M. Begin a suggéré à M. Ali que, « dans cet essai conjoint de briser l'impasse », les négociations « portent essentiellement sur l'élection, l'établissement et l'inauguration du conseil autonome pour les résidents de Cisjordanie et de Gaza ». *Le premier ministre israélien, qui* s'adressait à la presse à l'issue de son entretien avec M. Ali, a souligné qu'Israël « voit dans le *règlement* de *cette question* la clé du problème ». Dès que cette autorité autonome aura été établie, a-t-il indiqué, Israël « procédera à trois démarches capitales : le retrait du gouvernement militaire, puis le retrait d'une partie *des forces israéliennes dans ces territoires* et, enfin, le regroupement du reste de ces forces sur des positions-clés pour la sécurité d'Israël, dont nous sommes d'ores et déjà prêts à remettre la carte ».

De source proche de la présidence du conseil israélien, on apprend que la suggestion de M. Begin a été favorablement reçue, comme base de discussion, par le ministre égyptien des affaires étrangères. Cependant, le gouvernement de Jérusalem se préoccupe des activités d'un mouvement hostile à la suppression des colonies de peuplement israéliennes dans le Sinaï.

## « L'inévitable bataille de Yamit »

De notre correspondant

Jérusalem. — Le compte à rebours a commencé. C'est dans six mois — *le* 25 avril — qu'Israël devra évacuer la dernière tranche du Sinaï où se trouve situées la ville de Yamit ainsi que douze localités agricoles. L'effervescence à laquelle on assiste depuis plusieurs jours dans cette région semble indiquer que l'on s'achemine vers une épreuve de force. Une organisation intitulée « le Mouvement contre l'évacuation du Sinaï », a comencé à déployer à Yamit uen activité débordante. Ce mouvement est largement do*miné par* le parti *d'extrême*-droite Renaissance (trois députés) et par le Goush Emounim (*le bloc de la foi*). Certains affirment qu'il sert en fait de « *couverture* » à ces deux organisations. Le mouvement contre l'évacuation du Sinaï applique d'ailleurs dans la région de Yamit des méthodes qui ont souvent été mises à l'épreuve par Goush Emouinm pour créer des colonies de peuplement en Cisjordanie. Il s'emploie, en effet, à « *implanter* » plusieurs dizaines de familles à Yamit et dans un village avoisinant, Talmei Yossef. Ces familles *s'installent dans des* appartements vacants, à l'encontre de la volonté gouvernementale.

Ces « squatters » entendent constituer le noyau dur de la résistance à lévacuation le 25 avril prochain. A leur tête se trouvent trois députés qui eux aussi viennent de se transplanter à Yamit. Il s'agit de Mme Geula Cohen et de M. Hanan Porat, du parti Renaissance, ainsi que du rabbin Haim Drukman, représentant l'aile activiste du parti national religieux (six sièges). Tous trois ne cessent de répéter que leur action consiste essentiellement à rehausser le moral de la population en l'incitant à ne pas se résigner à l'évacuation. D'autre part, des rumeurs circulent à Yamit sur l'existence d'une autre organisation, celle-là clandestine, vraisemblablement organisée par la *Ligue de défense* juive *du* rabbin Kahanna. Elle aurait déjà commencé à stocker des armes. *Un député travailliste, M. Dov* Zakin, s'est fait l'écho de ces rumeurs et a demandé au gouvernement des éclaircissements.

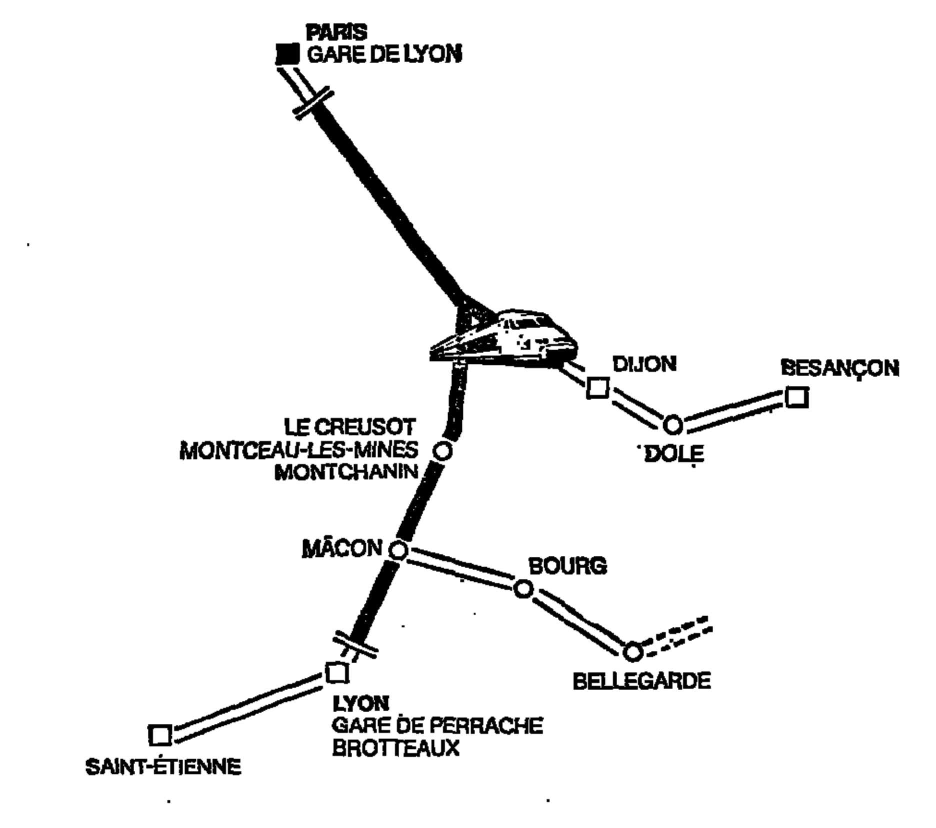
Pour les autorités la tension actuelle à Yamit relève bien plus d'une guerre des nerfs que d'un prélude à une véritable guerre *fraticide*. C'est *pourquoi contre* l'avis de l'opposition — et même de certains ministres — la majorité du cabinet Begin a choisi de temporiser. Aucune mesure d'expulsion n'a été prise *jusqu'à* présent contre les « *squatters* ».

*Le* chef du *comité représen*tatif de la population de Yamit, M. Yitzhak Reger a affirmé pour sa part que la majorité des habitants a depuis longtemps fait son deuil du maintien de la région à l'intérieur des frontières d'Israël. « *La ville de Yamit est morte*, a-t-il dit. *Elle a été assassinés à Camp David. Et il faut à présent l'entrrrer le plus rapidement possible.* » De fait, 90 % des mille deux cents familles qui résident encore aujourd'hui dans la région de Yamit ont accepté d'être indemnisées en échange de leur évacuation.

Il n'en reste pas moins que la disparition de Sadate a donné une nouvelle impulsion au mouvement contre l'évacuation du Sinaï. Si les dirigeants travaillistes — par la bouche de M. Shimon Pérès et surtout de M. Yitzhak Rabin — ne cautionnent pas l'action des spatters et du mouvement contre l'évacuation du Sinaï, ils n'en ont pas moins accusé le gouvernement Begin de faire preuve d'irresponsabilité en acceptant la poursuite de l'évacuation du Sinaï sans procéder auparavant à un réexamen de l'ensemble de ses relations avec l'Egypte.

*(Intérim.)*













### L'EUROPE ET LA SITUATION DU PROCHE-ORIENT

## Paris veut obtenir l'approbation des Dix pour sa participation à la force du Sinaï

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes. — Les dix pays de la Communauté pourraient adopter d'ici peu une déclaration qui, d'une part, exprimerait que l'évacuation du Sinaï soit menée à son terme dans les délais prévus par les accords du Camp David (en avril 1982) et, d'autre part, approuverait la participation de quatre pays membres de la C.E.E. — la France, le Royaume-Uni l'Italie et les Pays-Bas, — à une force multinationale chargée de garantir le respect des *accords de paix dans* la zone.

La proximité d'un accord des Dix sur cette ligne ressort claire*ment des propos* tenus lundi 26 octobre à Luxembourg par M. Cheysson devant les journalistes, en marge de la *réunion* des ministres des affaires étrangères de la Communauté.

*Certains des autres partici*pants ont, apparemment, été étonnés de la précision avec laquelle, à *ce stade encore* préparatoire, le ministre français avait évoqué la question, mais aucun ne l'a contredit ou *même* émis des doutes sur l'aboutissement positif des discussins en cours entre les Dix. Il semble peu probable que les Grecs, qui ne reconnaisent pas Israël, puissent, ou même veuillent, faire capoter l'entreprise.

« *Nous sommes à peu près d'accord* », a estimé M. Chesson, qui a longuement souligné que la *prochaines* démarche de la Communauté se situait tout à fait dans la logique de la déclaration de Venise. Au *Conseil* européen de Venise en 1980, et depuis lors, les pays de la C.E.E. ont maintes fois insisté *sur la* nécessité d'appliquer la résolution 242 des Nations unies sur l'évacuation des territoires occupés. « *Il serait incohérent que la Communauté affirme souhaiter l'évacuation du Sinaï et refuse de prêter la main quand on le lui demande* », a dit le ministre des relations extérieures. Cela ne signifie pas un ralliement des Dix à la politique du Camp David. « *Nous avons la conviction que cette politique* (de *loin, que d'autres voies sont nécessaires* », a ajouté M. Cheysson, « *mais dans un premier temps et alors que nous avons le sentiment que des difficultés peuvent surgir, l'évacuation du Sinaï doit s'achever* ».

Ce sont d'abord les Egyptiens qui ont demandé aux Français de participer à une force de paix. Après la mort du président Sadate, les Etats-Unis et Israël sont intervenus dans le même sens, a indiqué M. Cheysson. Les Britanniques, les Italiens et les Néerlandais ont été saisis d'une requête analogue et l'étudient. *Les Allemands n'ont pas été ap*prochés, leur constitution leur interdisant l'envoi de soldats sur *sol étranger*.

A Cancun, l'éventualité d'une participation des pays de la C.E.E. a été abordée avec les deux pays arabes présents, l'Arabie saoudite et l'Algérie. L'opération se plaçant dans le contexte d'un traité qu'ils ont dénoncé, ils ne pouvaient pas formellement lui donner leur accord, a observé M. Cheysson, mais il ressort de ses propos qu'il n'a pas trouvé là d'opposition. Une telle initiative de la Communauté sera-t-elle bien reçue par toutes les parties au conflit ? « *Il y a certes le risque que certains nous critiquent*, répond M. Cheysson, *mais ceux qui le feront ne seront pas de bonne foi, ou bien dans la réalité, ils ne souhaient pas l'évacuation des territoires.* »

Le ministre des relations extérieures *a souligné* que la Communauté doit être prête à « *s'engager à apporter l adémonstration que la déclaration de Venise correspond à une véritable initiative de sa part, qu'elle est davantage qu'un texte académique* ». M. Cheysson a souligné le désir des pays concernés « *d'agir dans le cadre de la Communauté* ». Le seul véritable obstacle — sauf surprise — pourrait venir d'Athènes. Le représentant du nouveau gauvernement grec avait fait savoir lundi à Luxembourg qu'il ne voudrait pas donner sa caution à la participation des quatre à la force multinationale alors que certains pays européens, ainsi que l'O.L.P., *y sont opposés*. Au cours de son entretien avec les journalistes, M. Cheysson a rappelé que, pour la *France*, la recherche d'un règlement global ne devait pas empêcher d'accomplir des progrès partiels chaque *fois* que *cela* se révèle possible.

PHILIPPE LEMAITRE.

### Jeter « un pont » entre l'évacuation du Sinaï et le plan Fahd

La France est fermement décidée à participer à la force de paix internationale qui doit être, d'après les accords de Camp David, *mise en place dans* le Sinaï en avril 1982, au terme de l'évacuation de ce territoire égyptien par Israël. Elle tient cependant à l'approbation expli*cite de ses partenaires de* la Communauté européenne, à la participation du plus grand nombre d'entre eux à cette force et à l'adoption d'une déclaration des Dix qui replacera ce geste européen dans la phase présente du conflit du Proche-Orient.

Pourquoi la France et, avec elle, l'Europe des Dix se « *compromettent-elles* » *aujourd'hui* aux yeux de tous les pays arabes (Egypte exceptée) dans la mise en œuvre des accords de Camp David ? (La Syrie et *la Libye ont déjà fait connaître* leur hostilité à l'entrée en lice des Européens.)

D'abord parce que les Dix approuvent sans réserve la première phase de Camp David, c'est-à-dire l'évacuation d'un *vaste territoire occupé par* Israël depuis 1967 ; ensuite parce qu'ils estiment qu'après la mort du président Sadate il importe de soutenir son successeur, M. Mou*barak*, en *l'aidant à obtenir* l'évacuation totale du Sinaï et à apparaître aux yeux de « tous » les Arabes comme le libérateur du territoire égyptien. Enfin parce *qu'ils veulent profiter de* l'occasion qui leur est offerte pour amorcer une nouvelle phase de la solution du problème du Proche-Orient. Ce sera l'objet de leur déclaration.

Les Dix considèrent — M. Cheysson l'a laissé entendre clairement — *qu'après l'évacuation* du Sinaï il n'y aura plus rien à attendre de Camp David, mots que le ministre des relations extérieures évite d'ailleurs *de prononcer. Il faudra amorcer* « autre chose » pour aboutir à une solution globale et résoudre notamment les problèmes libanais et palestinien. Cette autre *chose, à leurs yeux, ne pourra* être que le plan saoudien du prince Fahd.

C'est ce qu'ils diront dans leur prochaine déclaration, en liant leur participation à l'évacuation du Sinaï, au passé (leur *déclaration de l'an dernier* à Venise définissant les principes d'un règlement toujours valables) et à l'avenir, c'est-à-dire à un règlement global. Il s'agit en *somme de jeter « un pont »* (expression récemment employée par M. Cheysson) entre l'achèvement de la phase « utile » de Camp David et ce qui reste *à faire*.

La déclaration des Dix sera publiée après que leur président, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, en aura discuté avec *les* dirigeants saoudiens, les 3 et 4 novembre, et avant la réunion à Londres les 26 et 27 novembre du Conseil européen, ou, ce qui est le plus probable, au cours de cette réunion.

MAURICE DELARUE.

# A TRAVERS LE MONDE

### Colombie

● PLUSIEURS MILLIERS DE SOLDATS seraient engagés dans la province amazonienne de Caqueta, dans une opération de grande envergure contre des bandes de guérilleros, a-t-on annoncé, de source officielle, à Bogota, le lundi *26 octobre. Une vingtaine de* personnes ont d'autre part, été tuées depuis quarante-huit *heures à l'occasion d'incursions* de groupes armés dans les départements de Huila et d'An*tioquia*. — *(A.F.P.)*

### Congo

● AMNESTY INTERNATIONAL, dans un communiqué diffusé lundi 26 octobre, lance un appel urgent en faveur des trente-quatre Cabindans détenus sans jugement depuis janvier 1977 par les autorités de Brazzaville. Ces anciens partisans du FLEC (Front de libération de l'enclave de Cabinda) faisaient partie d'un groupe de près de cent Cabindans arrêtés au Congo à la suite d'un attentat contre une voie ferrée congolaise au cours duquel trois *Congolais* avaient été tués et trois ressortissants français avaient été enlevés (pour être relâchés par la suite).

★ Amnesty International, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris.

### Djibouti

● SIX DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION, sur les treize incarcérés depuis le 7 septembre (*le Monde* du 9 septembre), ont été relâchés dimanche 25 octobre (*voir notre* dernière édition datée du 27 octobre). Parmi eux figurent *MM. Abdallah Kamil, ancien* premier ministre ; Houssein Djibah, ancien ministre ; Ab*doulkader Hassan* et *Mohamed* Soulé, députés. Les autres détenus, dont MM. Moussa *Ahmed Idriss, ancien député* à l'Assemblée nationale française, et Ahmed Dini, ancien premier ministre, seront relâchés le moment venu dans le cadre de « *la politique d'apaisement* » du président Gouled, selon un porte-parole de la présidence de Djibouti.

### Hongrie

● LE CONSEIL MILITAIRE DU PACTE DE VARSOVIE doit *se* réunir prochainement à Budapest, annonce l'agence hongroise de presse M.T.I. Ce conseil se réunit deux fois par an et ses dernières assises ont eu lieu en avril à Sofia. — *(Reuter.)*

### Nicaragua

● *QUINZE MILITAIRES NICA*RAGUAYENS ONT ETE TUES, le lundi 26 octobre, dans un accident d'hélicoptère alors qu'ils participaient à une opération de contrôle le long de la frontière avec le Honduras. Un renforcement des troupes honduriennes à cette frontière a *été* d'autre *part* signalé de bonne source à Tegucigalpa. Selon les autorités du Honduras, il *s'agit de répondre « aux provocations sandinistes »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

### République Sud-Africaine

● DEUX POLICIERS ONT ETE TUES et un troisième grièvement blessé dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 octobre au cours d'une attaque « *par des terroristes* », du commissariat central de Sibasa, petite ville du homeland « indépendant » du Venda (nord de l'Afrique du Sud), a annoncé *mardi la radio sud-africaine.* Un porte-parole de la police de Sibasa a précisé que trois hommes armés avaient fait irruption dans le commissariat peu avant 23 heures (heure locale) et avaient ouvert le feu avec des fusils d'assaut de de type *soviétique* AK 47. Les assaillants auraient également utilisé *au cours de cette* attaque des grenades. — *(A.F.P.)*






هكذا من الأصل

# Où va l'Allemagne : changement de majorité ou changement de politique ?

*(Suite de la première page)*

Certains l'affirment. Ils le font d'autant plus volontiers que les remous qui agitent le paysage politique d'un côté du Rhin conduisent à porter sur les événements qui se produisent de l'autre côté un jugement plus mesuré.

Mais les craintes qui s'expriment ainsi sont-elles fondées ? Je ne le crois pas.

Certes, il se peut que le mouvement pour la paix n'ait pas fait son plein et que, au lieu de s'essouffler, comme les expériences du passé le laisseraient prévoir, il vogue vers de nouveaux sommets. Mais il n'est pas du tout évident qu'il en résulte un changement de la ligne suivie par la République fédérale, au contraire. Cela pour deux raisons.

## Les thèses pacifistes

I. – La première concerne l'équilibre des forces politiques outre-Rhin.

Un changement, s'il se produisait dans le sillage des remous créés par la nébuleuse pacifiste, aurait fort peu de chances, en effet, d'aller dans le sens souhaité par ses animateurs. Les thèses pacifistes trouvent un écho un peu partout en Allemagne. Mais elles n'ébranlent de l'intérieur qu'un seul parti politique, le S.P.D. La démocratie chrétienne (C.D.U.) n'en est pas affectée. Le parti libéral (F.D.P.) l'est davantage, mais sans gêner vraiment M. Genscher, plus décidé que jamais à s'en tenir à la « double décision » de l'OTAN. Or l'expérience a montré qu'en République fédérale les mouvements d'opinion qui se développent en marge des partis politiques (comme le mouvement contre le réarmement au début des années 50 ou contre le déploiement d'armes nucléaires tactiques en 1958) sont tôt ou tard récupérés par ceux-ci ou finissent par s'étioler. Un « mai 1968 » du pacifisme allemand est-il cette fois-ci imaginable ? On peut en douter.

Mais il est vrai que c'est le S.P.D. qui gouverne et il est certain que le pacifisme fait des ravages dans ses rangs, sans doute bien au-delà de son aile gauche. Il est devenu patent, d'autre part, que le torchon brûle entre le chancelier Schmidt et Willy Brandt, président du parti, proche du mouvement pacifiste pour des raisons de conviction et peut-être d'ambition. Ces remous entraîneront-ils une crise ? Peut-être. Mais c'est loin d'être certain.

La position du chancelier est plus forte que ne le laissent apparaître les critiques et les défis qui lui sont lancés. Son départ, pour toute raison autre que de santé, donnerait aux libéraux, qui ne prendront pas d'eux-mêmes l'initiative d'une rupture, une raison majeure et comprise de l'opinion de rompre la coalition et de s'allier à la C.D.U., qui n'attend rien d'autre. Le S.P.D., à qui incomberait alors la responsabilité de la crise, perdrait le pouvoir, peut-être pour longtemps. Cette perspective a toute chance de calmer les ardeurs et d'inciter le congrès du S.P.D., qui doit se réunir à Munich au mois d'avril, à rechercher un compromis. Celui-ci pourrait être facilement trouvé dans le soutien que chacun est prêt à apporter, fût-ce avec des arrière-pensées divergentes, à la négociation qui se sera d'ici là ouverte entre les États-Unis et l'U.R.S.S.

La coalition socialiste-libérale a donc, en dépit des apparences, quelques chances de tenir jusqu'aux élections de 1984, sur la base de la décision de l'OTAN, quitte à obtenir que le déploiement des nouvelles fusées soit reporté de quelques mois.

A plus long terme, les divisions que le mouvement pacifiste a fait apparaître au sein du S.P.D., l'épuisement de son programme de réformes, la nécessité de rétablir l'équilibre budgétaire par des mesures d'austérité peu goûtées par les électeurs socialistes, le retrait prévisible du chancelier en 1984, la logique de l'alternance, laissent prévoir le retour de la C.D.U. au pouvoir, seule ou alliée aux libéraux. D'ici à 1984 elle aura choisi parmi des hommes comme le président de Basse-Saxe, Ernst Albrecht ou celui du Schleswig-Holstein, Gerhard Stoltenberg, le leader nouveau qu'attendent ses troupes. Et si elle reprend la chancellerie, la C.D.U. confirmera l'orientation traditionnelle de la politique allemande et resserrera les liens avec les États-Unis. Quant au S.P.D., il « récupérera » dans l'opposition le mouvement pacifiste.

Bref, les remous considérables que le pacifisme crée sur la scène politique allemande pourraient provoquer ou hâter un changement de majorité, assurer et peut-être accélérer un retour au pouvoir de la C.D.U. Il n'est guère vraisemblable qu'ils entraînent un changement de politique.

## L'évolution depuis 1945

II. – Cette dernière éventualité apparaît d'autant moins probable que l'Allemagne a été profondément marquée par l'évolution qui s'est accomplie depuis 1945 et que le proche avenir ne lui ouvre pas vraiment d'option nouvelle.

La République fédérale s'est, depuis 1945, profondément ancrée, économiquement, culturellement et politiquement à l'Ouest. Si les rapports noués depuis vingt ans, dans le domaine économique, avec les pays socialistes pèsent de plus en plus sur son comportement, ils ne suffisent pas, tant s'en faut, à renverser les allégeances créées. Quant aux changements que reflète ou qu'annonce l'ébulition pacifiste, ils sont sociologiques autant que politiques. Ils traduisent l'aspiration d'une jeunesse qui n'a pas connu le drame de la défaite et que les conquêtes économiques laissent sur sa faim. Ils mettent en évidence un accroissement du rôle de la femme dans la société allemande. Ils expriment très probablement une poussée nationaliste et la volonté des nouvelles générations de ne plus abandonner le destin de l'Allemagne et celui de l'Europe aux décisions des superpuissances. Ils traduisent une évolution des sensibilités dont il faudra tenir compte. Mais ils n'annoncent pas un changement prochain d'orientation politique.

En quoi d'ailleurs ce changement consisterait-il ? Le désarmement unilatéral n'a aucune raison, et en République fédérale moins qu'ailleurs, d'être perçu, sauf par une minorité, comme une solution politique.

Seule l'évolution polonaise pourrait modifier cette appréciation. Le changement à Varsovie peut, tôt ou tard, faire naître outre-Rhin et ailleurs le rêve d'une Europe allant de Brest à Brest-Litovsk et qui, en échange d'un désarmement en principe réciproque, mais en fait biaisé en faveur de l'U.R.S.S., permettrait la libéralisation progressive des pays de l'Est, y compris de la République démocratique allemande.

La perspective d'une « finlandisation » s'étendant vers l'Est comme vers l'Ouest donnerait au mouvement pacifiste la dimension politique qui lui manque actuellement. L'ennui est que cette perspective relève pour le moment de l'utopie. Rien ne permet encore de dire que l'U.R.S.S. s'accommodera durablement du schisme polonais. Tout indique qu'elle n'en tolérerait pas la propagation. L'opinion publique allemande ne s'y trompe pas et c'est à l'évolution en République démocratique Allemande – où le changement est le moins facile à imaginer – qu'elle jugerait la réalité d'un projet politique de ce type.

Autant dire que le pacifisme ne trace très probablement pas une voie susceptible de détourner le peuple allemand de celle où il s'est engagé depuis la guerre.

## Deux conditions pour ses fusées

III. – Mais le mouvement pour la paix n'en exprime pas moins à sa façon des sensibilités et des préoccupations très largement répandues outre-Rhin et qu'il est essentiel de prendre en compte.

Aucun Allemand, à commencer par le chancelier Schmidt, qui ne s'en cache pas en privé, ne peut accepter que le territoire de la République fédérale et la population qui y vit soient considérés par les États-Unis – mais aussi, ne l'oublions pas, pour les besoins de la force de dissuasion française – comme un « glacis », comme un pion dont le rôle serait de fixer et de limiter un éventuel conflit. Aussi le déploiement de nouvelles fusées ne sera-t-il définitivement accepté qu'à deux conditions :

1) que les nouvelles armes s'inscrivent dans une stratégie qui, même « graduée », engage de façon directe et irréversible les États-Unis avec la totalité de leurs moyens ;

2) qu'une négociation, équilibrée mais conduite avec la volonté réelle d'aboutir, soit menée par les États-Unis avec l'U.R.S.S. Les déclarations malencontreuses accumulées par les dirigeants américains depuis un an ont inutilement et imprudemmment affaibli la crédibilité de la démarche américaine et artificiellement renforcé celle de l'U.R.S.S.

Si ces conditions sont remplies, les sirènes de la prédication pacifiste échoueront dans leur entreprise ; ce qui ne signifie pas que le déploiement des euromissiles ne se heurtera pas à des résistances ou à des violences sur le terrain ni que l'U.R.S.S. ne tentera pas, le moment venu, d'intimider la République fédérale en menaçant d'interrompre les échanges qui se sont développés entre les deux Allemagnes.

∴

Quand il s'agit de l'Allemagne, les Français sont facilement portés à des appréciations extrêmes et contradictoires. Ils passent sans transition de l'admiration béate du miracle en économie ou de la stabilité en politique, à des jugements dont le pessimisme reflète les souvenirs d'un passé que personne, à juste titre, n'est prêt à oublier. Gardons-nous de tels excès. Ils sont mauvais conseillers. L'Allemagne sera pour l'Europe et plus encore pour nous un partenaire d'autant plus sûr que nous la traiterons comme tel.

JEAN FRANÇOIS-PONCET.





# EUROPE

## Finlande

### La démission de M. Urho Kekkonen

*Rarement dans l'histoire des démocraties occidentales un homme aura présidé aussi longtemps aux destinées de son pays. Rarement aussi un homme, pourtant contesté à ses débuts, aura réussi à faire comme lui l'unanimité autour de sa personne et de sa politique. Porté à la magistrature suprême pour la première fois en 1956, à une voix de majorité contre le social-démocrate Fagerholm, Urho Kaleva Kekkonen a été réélu en 1962 et 1968, avant de voir son mandat reconduit pour quatre ans par une loi spéciale jusqu'en 1978, date à laquelle il est encore réélu.*

*Né le 3 septembre 1900 dans un petit village de la province de Savo, à l'est de la Finlande, où son père était contremaître forestier, Urho Kekkonen se fit remarquer par ses dons intellectuels et sportifs. En 1917, il interrompit ses études secondaires et s'engagea dans le régiment de partisans de Kajaani, aux côtés des « blancs » contre les « rouges ». Cet épisode le marquera profondément, puisqu'il confiera dans une interview qu'à cette époque il s'agissait bien pour lui d'une guerre de libération (liée à l'indépendance de la Finlande) et que, se souvenant des atrocités dont il fut le témoin, il la juge maintenant comme une guerre civile.*

*Hanté par la précarité de l'unité nationale, il refusera cependant de se lier à des mouvements nationalistes. A Helsinki où il était venu étudier le droit, il adhéra à l'Association karélienne A.K.S., mais il la quittera peu après lorsqu'il s'apercevra que cette association s'inspire d'un nationalisme primaire. Rédacteur en chef, en 1927-1928, du journal des étudiants, il révèle son talent de journaliste. Au retour d'un séjour d'études en Allemagne, il publie, en 1934, un opuscule intitulé* l'Autodéfense de la démocratie. *Il y exprime ses préoccupations sur certaines tendances fascisantes qu'il observe en Finlande. Il est élu député agrarien de la Carélie en 1936, et la même année il entre au gouvernement. Ministre de l'intérieur, en 1939, il interdit un mouvement fasciste.*

*On lui a souvent reproché ses revirements ; le plus spectaculaire eut lieu pendant les années de guerre avec l'Union soviétique, et ses ennemis l'ont taxé d'opportunisme. Ce à quoi il répond :* « Depuis quand est-il interdit à l'homme de devenir sage ? » *Sagesse, calcul ou, surtout, perspicacité politique ? Pendant la guerre, il a eu la sagesse de se placer en position de demi-retraite. Mais les articles qu'il publie pendant cette période sous le pseudonyme de Pekka Peitsi, sur la situation politique et sur les moyens pour la Finlande de conserver son indépendance, attirent l'attention de K.J. Paasikivi à la recherche de personnalités brillantes tranchant sur la grisaille du personnel gouvernemental.*

#### La « ligne Paasikivi »

*Associé étroitement aux négociations avec l'Union soviétique menées par Paasikivi, Urho Kekkonen participe à l'élaboration de ce qu'on devait appeler la* « ligne Paasikivi » *(auquel son nom fut ensuite accolé).*

*Paasikivi est peut-être le seul maître à penser que se soit reconnu M. Kekkonen, ce qui ne l'empêcha d'ailleurs pas de se présenter contre lui à l'élection présidentielle de 1950... et d'être battu. Cinq fois premier ministre entre 1950 et 1956 avant de devenir président de la République, il eut pourtant de la peine à rassembler l'unanimité dont il rêvait. Son premier mandat s'inaugure par une grève générale très dure. Certains disent :* « On voit que Paasikivi n'est plus là. » *La politique à l'égard de l'Union soviétique reste très vivement contestée. En cette époque de guerre froide, des Finlandais rêvent d'un rapprochement avec l'Ouest. Le président Kekkonen n'a pas de mots assez durs pour les juger.* « Il faut surtout une tête et pas seulement de bonnes épaules quand on affronte les réalités politiques. »

*Intransigeant sur la neutralité finlandaise qui est son grand dessein, il parvient par un jeu subtilement réaliste à tisser les liens qui amarrent la Finlande à l'Ouest : elle entre au Conseil nordique en 1955 en même temps qu'aux Nations unies, devient membre associé de l'A.E.L.E., entre à l'O.C.D.E. en 1969 et conclut un accord avec la C.E.E. en 1973.*

*Loin de se cantonner dans le domaine réservé de la politique étrangère, le président Kekkonen s'efforce de devancer les conflits intérieurs qui peuvent menacer la cohésion nationale. Il n'hésite pas à prendre la plume, qu'il a très aiguë, pour rappeler à l'ordre ses ministres. On lui sait des ennemis constants, on lui connaît peu d'amis permanents. Certains l'ont trahi, d'autres déçu. Aux premiers, il ne pardonne pas ; il ignore les seconds. Ne confiait-il pas un soir d'une randonnée en Laponie qu'il se sentait seul ? Seul, certainement, car il est plus respecté qu'aimé.*

*Parce qu'il exerce le pouvoir pendant une période exceptionnellement longue et que les Finlandais sont moroses de ne pas avoir de foi comme leurs voisins scandinaves, il pourrait n'avoir à jouer qu'un rôle de « père de la patrie ». Il ne s'en contente pas. Il pourrait aussi succomber aux griseries du culte de la personnalité. Ainsi, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, une médaille d'argent a été frappée à son effigie, et un billet de 500 marks porte son image* (« billet devenu nécessaire avec l'inflation », *expliquait benoîtement l'Institut d'émission). Ces bévues sont compensées par le langage du président, émaillé d'expressions du terroir natal, par l'humour, la franchise et la brusquerie du sportif qu'il n'a jamais cessé d'être jusqu'à ce qu'il soit obligé, en septembre dernier, d'interrompre toutes ses activités.*

## Turquie

### Le pouvoir militaire demeurera ferme à l'égard des anciens responsables politiques

De notre correspondant

Ankara. — La publication du quotidien *Tercuman* (*droite proche du* Parti de la justice) a été suspendue, lundi 26 octobre, *« jusqu'à nouvel ordre »* et sans explication, par le commandant de l'état de siège d'Istanbul. *Cette décision* est consécutive cependant à deux articles de *Tercuman*, datés 24 et 25 octobre, signés par son éditorialiste, Mme Ilicak, femme du propriétaire du *quotidien*.

Dans le premier article, Mme Ilicak critiquait le fait que certaines candidatures n'aient pas été retenues par les militaires pour la désignation de la *nouvelle* Assemblée consultative. Elle estimait également que la mise à l'écart des anciens hommes politiques et la dissolution des partis étaient une erreur.

Dans l'article de dimanche, elle écrivait que le *« climat va s'alourdissant »*, *ajoutant que le fait de critiquer* et de souligner les erreurs *« par la voie de la presse »* rendait un grand service, aussi bien au pouvoir qu'au pays.

Apparemment, l'autorité militaire n'a pas apprécié cette prise de position surprise et entend montrer que le Conseil *national de sécurité ne* reviendra pas sur sa décision d'éliminer les anciens responsables politiques aussi longtemps que le renouveau institutionnel demeurera en préparation.

Rappelons que, le 20 octobre, M. Ecevit, ancien chef du Parti républicain *du peuple, dans une déclaration* remise aux représentants de plusieurs agences internationales de presse, formulait de véhémentes critiques contre la dissolution des partis. *Il devait être aussitôt entendu* par le procureur militaire d'Ankara, lequel estimait que l'ancien premier ministre avait transgressé les termes du communiqué n° 52 du conseil, interdisant *formellement aux anciens* responsables de faire des déclarations politiques. M. Ecevit se présentera en prévenu libre, le 3 novembre, *devant* le tribunal militaire d'Ankara. Il risque une peine allant de trois mois à un an de prison.

*Enfin, alors qu'il purgeait sa peine* dans une prison *« semi-ouverte »*, le cinéaste de gauche Yilmaz Guney, condamné à dix-neuf ans de prison en 1976, pour avoir tué, deux années *auparavant, un juge au cours d'une* rixe, et qui était libérable dès 1984, en raison de sa bonne *conduite*, n'a pas regagné son établissement la semaine dernière, au terme d'une *permission*. Il se trouverait en ce moment quelque part en Europe et *se préparerait, rapportait Tercuman*, à demander le droit d'asile au gouvernement helvétique. Les autorités turques auraient l'intention de demander l'extradition de M. Guney, *« condamné de droit commun »*, tandis que les amis du cinéaste, évoquant les six autres procès de nature politique qui allaient l'attendre dès sa sortie de prison, *estiment qu'il a le droit de demander l'asile* politique à l'étranger.

ARTUN UNSAL.

**[Incarcéré à plusieurs reprises depuis 1972, Yilmaz Guney est le plus grand cinéaste turc, auteur notamment des films « Espoir » et « le Troupeau » (« le Monde » des 10 avril et 19 juillet 1980.]**

## Espagne

● LE COMITE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE DU PAYS BASQUE a *été* dissous le lundi 26 octobre par la *direction du parti communiste* espagnol. Un comité central provisoire du *P.C. d'Euskadi* devrait préparer un congrès extraordinaire chargé de rétablir l'unité du parti et de trouver une solution à la querelle entre le P.C. basque et le P.C.E. — *(A.P., Reuter.)*

## Suède

### POUR LES MENER A LA VICTOIRE AUX ÉLECTIONS DE 1982

### Les conservateurs ont élu un jeune président, M. Ulf Adelsson

De notre correspondant

Stockholm. — Les assises nationales des conservateurs suédois, qui se sont tenues du 23 au *26 octobre*, dans la ville de Falun, ont marqué une date dans l'histoire du parti — le rassemblement des modérés — puisque son leader, depuis 1970, M. Goesta Bohman, soixante et onze ans, a quitté volontairement son fauteuil de président et cédé la place, à un an des élections législatives, à M. Ulf Adelsson.

Depuis la chute des sociaux-démocrates, en *1976*, les conservateurs ont participé à deux gouvernements « bourgeois ». De 1976 à 1978 d'abord, dans la première coalition de M. Thorbjoern Faelldin (qui devait éclater sur le différend nucléaire), puis de septembre 1979 à mai 1981, dans le second cabinet Faelldin, qui tomba sur la question des impôts. Ces échecs cuisants n'ont guère affecté la côte de popularité des conservateurs. Au contraire, ils n'ont cessé de gagner du terrain dans l'opinion en développant, avec détermination, des idées telles que la défense des droits de *l'individu dans une société « outrancièrement organisée »*, la *lutte contre* la bureaucratie, contre une fiscalité pesante qui *« fait perdre le goût du travail »* et contre le laxisme dans l'enseignement.

Les modérés, qui se veulent *« le parti des années 80 »*, sont, ainsi, devenus, durant cette période tumultueuse, la deuxième force politique suédoise après la social-démocratie, avec environ 25 % des sympathies du corps électoral. Leur audience a doublé en dix ans.

Mais le bond en avant des conservateurs tient essentiellement à la personnalité de leur leader au cours des onze dernières années, M. Goesta Bohman, ancien ministre de l'économie. Cet homme, qui ne paraît pas du tout avoir dépassé l'âge de la retraite, se retire volontairement parce qu'il ne veut pas devenir une *« pièce de musée »*.

Le leader conservateur a son franc-parler, son tempérament le pousse parfois à des impairs. *« C'est humain »*, réplique-t-il, et il ose dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas sur la *« toute-puissance des syndicats »*, en rappelant régulièrement à la Confédération générale du travail que *« le pouvoir politique ne lui appartient pas »*.

Dans le discours-testament qu'il a *prononcé devant les assises du* parti le 24 octobre, il a mis l'accent sur des thèmes favoris : *« L'individu a été perdu de vue dans la Suède collective. L'appareil communautaire ne doit pas chercher à résoudre, et ne peut pas résoudre, tous les problèmes sociaux. Jusqu'à la fin des années 60, le modèle suédois était une politique de consensus dans l'intérêt général. Mais les sociaux-démocrates ont ensuite durci le ton en exigeant l'égalité à tous les niveaux et en relançant la lutte des classes en invoquant la raison du plus fort. Mais, par plus fort, on entend aujourd'hui en Suède l'organisation qui compte le plus grand nombre d'adhérents. La société suédoise est devenue un lieu d'affrontement entre groupes. Cette politique a conduit à des difficultés économiques et d'autres part à un déracinement social pour ceux qui refusent de s'identifier à une organisation ou à un groupe. »*

#### Battre les sociaux-démocrates

*« La Suède*, a-t-il ajouté, *a besoin d'une révolution libérale. »* Ce qui ne plaît guère, on s'en doute, aux dirigeants du petit parti libéral *« officiel »*, jadis le plus important des non-socialistes et qui risque aujourd'hui d'être évincé du Parlement après les élections législatives de 1982. M. Bohman déclare catégoriquement qu'il ne rêve pas d'une situation politique *« à la norvégienne »*, avec deux grands partis : les sociaux-démocratiques et les conservateurs, *et quelques petites* formations intermédiaires, tout *juste bonnes à assurer une majorité* parlementaire. Certains le *soupçonnent néanmoins de* vouloir tout simplement rayer les *libéraux de la carte* politique suédoise.

*Pour ce qui* est de l'issue des élections législatives de septembre *1982*, le leader conservateur affirme que les jeux sont loin d'être faits, bien que les sondages donnent actuellement une très nette avance à la gauche. En dépit de tous les tiraillements qui ont secoué les trois partis de la majorité bourgeoise au cours des cinq dernières années, malgré la *faillite de deux coalitions*, M. Bohman estime qu'il est possible de mettre de nouveau sur pied un gouvernement tripartite. Pour battre la social-démocratie, conservateurs, centristes et libéraux doivent présenter une solution de rechange *« claire »* aux propositions socialisantes de la gauche, notamment sur la question de l'intéressement des salariés aux bénéfices des entreprises.

ALAIN DEBOVE.

## Grande-Bretagne

### Un attentat de l'IRA a relancé la « psychose de la bombe » à Londres

De notre correspondant

*Londres. — L'attentat* qui a fait un mort et quelques blessés lundi *26 octobre à Oxford* Street, en plein centre de Londres, et qui a été revendiqué par l'IRA, paraît annoncer une nouvelle tactique de l'Armée républicaine irlandaise.

Contrairement à ce qui s'est passé lors de deux précédents attentats à Londres les 10 et 17 octobre derniers, l'IRA a cette fois prévenu une heure avant que la bombe n'explose. C'est un artificier appelé sur les lieux qui a été tué par l'engin placé dans le sous-sol d'un Wimpu Bar, une de ces usines à hamburgers, particulièrement bondée de jeunes en ce premier lundi des vacances scolaires. Une centaine de clients et les employés avaient été évacués bien avant l'explosion.

En revendiquant la responsabilité de cet attentat, l'IRA a lancé une mise en garde très claire : *« A l'avenir, prenez nos avertissements au sérieux »*, déclare l'organisation *républicaine irlandaise*, dans un communiqué publié à *Dublin*. Elle *fait* encore remarquer que les enfants nord-irlandais, eux, ne reçoivent aucune sorte de préavis avant d'être atteints par les balles en plastique de l'armée britannique en Irlande du Nord.

*Selon certains policiers*, on pourrait assister au début d'une *nouvelle campagne* de terreur. Mais cette fois l'IRA, tout en *entretenant* une *« névrose* de la bombe » dans la population, chercherait à éviter de faire des victimes civiles, contrairement à ce qui s'était passé dans les années 1974-1975 lors d'une série d'attentats particulièrement meurtriers en Angleterre. Lundi en tout cas, la tactique a réussi. Peu après le coup de téléphone *anonyme annonçant la présence* d'une bombe, Oxford Street a été *bouclée par un dispositif* policier impressionnant. La rue, comparable aux grands boulevards avant les fêtes, a été désertée. Les grands magasins se sont vidés de leurs clients. Environ une heure s'est écoulée avant que les artificiers n'arrivent sur les lieux. Certains d'entre eux ont réussi à désamorcer une deuxième bombe placée chez Debenham's, un des grands magasins d'Oxford Street. Un troisième engin était recherché toute la nuit chez Bournes, autre pararis de la grande *consommation* de cette rue.

*Il est clair que*, depuis l'abandon des grèves de la faim par *les prisonniers nord-irlandais* de la prison de Maze à Belfast, en *septembre dernier*, l'IRA *cherche* un autre moyen d'attirer l'attention *sur les revendications* des républicains nord-irlandais. *Dans* un premier temps ces militants se sont attaqués à des militaires britanniques : le 10 octobre, c'est un car de Irish Guards qui était visé en plein centre de Londres, à Chelsea, bien que les deux victimes aient été des civils ; le samedi suivant, le 17 octobre, un général a perdu une jambe dans l'explosion de sa voiture piégée dans le sud de la capitale britannique.

Lundi soir, l'IRA pourrait se targuer d'avoir remporté une « victoire » : aucun civil n'a été *touché, tout* le *monde* a eu peur, Londres a vécu, un court instant, à l'heure de Belfast et est en droit de s'interroger sur l'efficacité de la police face à ce type d'actions. Mais les journaux populaires, ce mardi, expriment surtout l'indignation, comme le *Daily Mail*, qui titre : « Les enfants cibles de l'Ira ». — (*Intérim*.)

# DIPLOMATIE

## Nouvelle tentative au sein de l'U.E.O. pour coordonner la politique de défense européenne

La commisison politique de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (1), réunie lundi 26 octobre et ce mardi 27 à Rome, devait se prononcer sur un rapoprt de son président, M. de Poi (démocrate chrétien italien) tendant à établir un lien (*« une articulation »*, dit M. de Poi) entre l'U.E.O., seule organisation européenne statutairement compétente *pour* la *défense*, *et* l'Europe des Dix, et à répartir notamment les *responsabilités* des parlements des deux organisations.

La question est d'actualité. Les récentes déclaration de M. Reagan sur la guerre nucléaire limitée à l'Europe devraient inciter les Européens à *« réfléchir »* à une *« défense autonome »*, comme le leur a demandé M. Mauroy (15 septembre) ; le plan d'union européenne préparée par le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, s'étend aux questions de sécurité et les ministres des Dix ont décidé le 13 octobre de discuter désormais, les aspects *« politiques »* de la sécurité, l'Irlande, seul membre de *la Communauté européenne non* membre de l'alliance atlantique, refusant *d'aller plus loin*.

Jusqu'à présent, les tentatives pour *revitaliser l'U.E.O.*, notamment celle de l'ancien ministre alemand, M. von Hassel (1980), ont échoué, mais l'arrivée au pouvoir de dirigeants français décidés à relancer l'Europe dans tous les domaines introduit un fait nouveau, comme en témoigne la déclaration de M. Mauroy. Au cours de conversations que M. de Poi a eues récemment, un membre du gouvernement français lui a dit que la France appliquerait *le traité de* l'U.E.O., *« rien que le traité, tout le traité »*, *ce qui va sensiblement* au-delà de ce qui se faisait jusqu'ici, les virtualités de *l'U.E.O.* n'ayant jamais été exploitées.

La position britannique reste *cependant très négative. Londres* a récemment essayé, en vain, d'amoindrir encore *l'organisation* et faisant lever les clauses qui interdisent le retrait des forces britanniques d'Allemagne fédérale sans l'accord des alliés continentaux. — M. D.

(1) Créée en 1955 et groupant l'Allemagne fédérale, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

## A l'ONU

### LE CONSEIL DE SÉCURITÉ OUVRE LE DÉBAT SUR LA SUCCESSION DE M. WALDHEIM

Le Conseil de sécurité entame, ce mardi 27 octobre, la procédure de nomination du secrétaire général des Nations unies pour un mandat de cinq ans, commençant le 1er janvier 1982. Le secrétaire général est nommé par l'Assemblée *sur proposition* d'un seul candidat par le Conseil de *sécurité*.

Le premier obstacle à franchir est donc d'obtenir la désignation par le Conseil d'un candidat auquel ne s'oppose le veto d'aucun de ses membres *permanents*. Deux candidats sont aujourd'hui *en présence* : le *secrétaire général* sortant, M. Waldheim, prêt à *accepter* un troisième mandat et qui obtiendrait un consensus des Occidentaux et de l'U.R.S.S., et le ministre tanzanien des affaires étrangères, ancien président de l'Assemblée générale, M. Salim Ahmed Salim. A trente-neuf ans, il a l'appui *du tiers-monde* et de la Chine, mais les Etats-Unis *semblent décidés à lui* opposer leur veto. En cas d'impasse, M. Carlos Ortiz de Rosas, ancien représentant de l'Argentine à l'ONU, pourrait se présenter.

## LA CONFÉRENCE DE MADRID (C.S.C.E.) REPREND SES TRAVAUX

La troisième conférence sur la sécurité et la coopération en Europe — après celles d'Helsinki (1975) et de Belgrade (1977-78) — reprend ce mardi 27 octobre à Madrid après une interruption de trois mois.

Cette nouvelle étape doit être décisive. La *conférence* de Madrid a élaboré au *cours de sa première phase* un volumineux document final qui, selon les *milieux officiels français, constitue* malgré des lacunes un progrès dans le domaine des *droits* de l'homme. Certains pays, comme la France, *seraient* disposés à l'adopter rapidement, mais l'U.R.S.S. et les pays de l'Est lient leur accord à la convocation d'une conférence sur le désarmement en Europe. Les Occidentaux en acceptent le principe (la France est à l'origine du projet) mais tiennent à définir précisément l'objet de cette C.D.E.

Si les trente-cinq participants (toute l'Europe moins l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada) sont d'accord pour que la C.D.E. *traite dans une première phase* de *« mesurer de confiance contraignantes, vérifiables et significatives »*, ils butent sur la définition de la zone *d'application*. L'U.R.S.S. accepte qu'elle s'étende jusqu'à l'Oural à condition que *la* moitié de l'Atlantique environ soit aussi couverte. Les Occidentaux, qui font preuve du plus de souplesse dans ce domaine, refusent *cette « approche géographique »* mais accepteraient une *« approche fonctionnelle »* : les *mesures* de confiance pourraient s'appliquer aux activités maritimes *et* aériennes liées à des manœuvres terrestres en Europe.



هكذا من الأصل

# OCÉANIE

# La Nouvelle-Zélande dans la bataille économique

## II. — Une agriculture de nouveau offensive

**La Nouvelle-Zélande semble sortir de la crise économique. Ses dirigeants misent notamment sur les atouts énergétiques du pays pour relancer le développement** *(le Monde* daté 25-26 octobre).

De notre envoyé spécial
PHILIPPE LEMAITRE

Wellington. — « *Les fermiers sont très irrités par les grands projets énergétiques et industriels du gouvernement, redoutant qu'ils n'étouffent le programme de développement agricole* », entend-on du côté de l'opposition. Le scrutin de novembre montrera jusqu'à quel point cette inquiétude, source de désaffection à l'égard des conservateurs, est réelle. Quoi qu'il en soit, l'agriculture, sérieusement chahutée durant cinq à six ans, donne l'impression, comme le reste du pays, d'avoir surmonté avec succès cette phase de crise et d'avoir retrouvé un dynamisme qui continue à en faire l'un des principaux espoirs du pays.

La Nouvelle-Zélande, pays de collines, est un immense pâturage : 55 % des exportations proviennent de la viande, de la laine et des produits laitiers. Les exportations, jusqu'au début des années 60, étaient destinées presque exclusivement au Royaume-Uni, dont l'adhésion à la Communauté marqua la fin d'une période de facilités. Depuis dix ans, les pouvoirs publics, les organisations professionnelles, les industriels néo-zélandais, se battent pied à pied pour, d'une part, trouver de nouveaux débouchés, de l'autre, préserver les anciens.

La diversification est devenue le mot-clé de la lutte pour la survie : diversification des produits comportant un effort d'adaptation aux besoins des clients — qui ne sont plus exclusivement les consommateurs britanniques, — diversification des pays acheteurs avec des percées particulièrement spectaculaires en Asie, notamment au Japon, et au Proche-Orient.

Les succès remportés par l'industrie de la viande — la seule véritable industrie lourde du pays — sont les plus spectaculaires. Les exportations d'agneaux ne cessent de croître : de 319 000 tonnes en 1978, elles ont atteint 350 000 tonnes en 1979, puis 400 000 tonnes en 1980. Sur ce total, à peine plus de 50 % sont vendus au Royaume-Uni (au lieu de 90 % durant les années 50). Le Proche-Orient est devenu un marché considérable ; l'Iran est passé au rang de deuxième client avec 70 000 tonnes, suivi par l'Irak. En 1981, plus de 120 000 tonnes d'agneaux néo-zélandais seront expédiés au Proche-Orient.

« *La guerre irako-iranienne n'a pas interrompu les achats* », note-t-on avec soulagement. Une telle réussite a nécessité des efforts très importants. Le Meat Board, qui est l'organisme semi-public chargé de promouvoir les exportations, a envoyé une mission à l'imam Khomeiny. A Whakatu, dans les gigantesques abattoirs ultra-modernes de la Hawkers Bay Farmers Meat Co, on rencontre du personnel iranien qui est là pour s'assurer que les bêtes sont tuées conformément aux rites musulmans... L'effort de diversification a porté sur d'autres régions du monde : le Japon, 12 000 tonnes d'agneaux en 1980 (un marché potentiel estimé à 40 000/50 000 tonnes), les États-Unis, le Canada, et... la vieille Europe.

### Trêve avec la C.E.E.

Les Néo-Zélandais, soulignant le caractère « volatil » de plusieurs de leurs nouveaux marchés, surtout ceux du Proche-Orient, ont eu, comme souci constant, de consolider leur position dans la C.E.E., en particulier au Royaume-Uni.

L'accord d'autolimitation, conclu l'an passé avec les Dix, les autorise à y exporter 235 000 tonnes d'agneaux par an. C'est très convenable, les Néo-Zélandais l'admettent, même si les plus inquiets se plaignent du caractère précaire d'un tel arrangement « *qui risque d'être amendé, sans que la Nouvelle-Zélande ait véritablement la possibilité de négocier* ». Cette précarité frappe également les exportations de viande de bœuf vers les États-Unis et le Canada, qui sont, dans le cas de ce produit, le principal débouché (le bœuf néo-zélandais sert à la fabrication de hamburgers...).

Les performances réalisées par le Dairy Board, l'organisation chargée de commercialiser les produits laitiers, sont peut-être moins impressionnantes, mais au moins aussi méritoires. L'industrie laitière néo-zélandaise, qui ne vit pratiquement que pour l'exportation, a, en effet, subi de plein fouet les effets de l'adhésion du Royaume-Uni à la C.E.E. Les exportations de beurre, qui atteignaient 165 000 tonnes en 1973, ont été progressivement réduites à 115 000 tonnes en 1980. Celles de fromage (près de 70 000 tonnes en 1969) et de poudre de lait écrémé (15 000 tonnes en 1969) ont été réduites à zéro (un petit contingent de fromage a été à nouveau accordé par la C.E.E. à compter de 1981, comme résultat du Tokyo Round).

### « Absurdité »

A la perte dramatique du marché britannique est venu s'ajouter, sur les marchés tiers, la concurrence des produits communautaires vendus — « *bradés* », disent les Néo-Zélandais — grâce aux subventions du Fonds européen agricole. « *La politique agricole commune est une absurdité* », nous déclarait sans autre détour M. Muldoon. Le Marché commun agricole n'est, en vérité, guère populaire dans le pays, même si, là encore, on assiste à une certaine amélioration.

Quantitativement d'abord : la C.E.E. a accepté d'importer 94 000 tonnes de beurre néo-zélandais en 1981, et 92 000 tonnes en 1982, au grand soulagement des autorités de Wellington, qui présentaient comme « *absolument vital* » le maintien d'un accès d'environ 100 000 tonnes au marché communautaire. « *Il s'agit là, au moins dans le court terme, de quantités tout à fait incompressibles, car il n'y a pas d'autres marchés, surtout pour les produits gras* », commentait un dirigeant du Dairy Board, admettant d'ailleurs ainsi implicitement que les États-Unis, le Japon et d'autres fermaient tout autant leurs frontières que la Communauté.

Plus important peut-être, la Communauté et la Nouvelle-Zélande — qui sont les deux principaux exportateurs de produits laitiers, — au lieu de se livrer à une concurrence destructrice, coopèrent de plus en plus efficacement pour maintenir à un niveau à peu près rémunérateur les prix mondiaux. « *La Commission de Bruxelles acquiert des réflexes plus commerciaux, nos relations deviennent plus professionnelles* », reconnaît un responsable du Dairy Board, soulignant que la Nouvelle-Zélande et la C.E.E. « *ont, en fait, des intérêts convergents.* »

Provisoirement rassurés sur le front européen, les producteurs de lait, appuyés par des centres de recherche bien équipés, poursuivent la mise au point de nouveaux produits avec l'objectif prioritaire de gagner de nouveaux marchés dans le tiers-monde, plus particulièrement dans les pays presque voisins de l'Asie du Sud-Est.

La — relative — consolidation de la situation de l'élevage n'est pas le seul motif de satisfaction pour l'agriculture. La diversification a ses côtés exotiques : la production horticole « explose » littéralement, surtout celle de kiwis, en passe de devenir le fruit national le plus populaire ; celle du vin fait de même. Les fermes spécialisées dans l'élevage du chevreuil se multiplient : la viande est expédiée vers la Communauté ; les « bois » transformés en poudre, sont vendus comme aphrodisiaques en Extrême-Orient...

### « Un sentiment de confiance »

La politique du gouvernement a contribué à sortir l'agriculture de sa léthargie. Outre le protectionnisme européen, américain ou japonais, l'autre grand danger qui la menaçait était l'inflation. En 1979, le gouvernement a mis en place un système de soutien des prix qui garantit les exploitants contre les méfaits d'une inflation trop rapide. La dévaluation de 5 % du dollar néo-zélandais, dont le taux de change est alors devenu flottant, a donné une impulsion non négligeable aux exportations.

Les agriculteurs — n'est-ce pas la preuve que les nuages les plus sombres se sont éloignés ? — aspirent à développer la production nationale plus rapidement que prévu et invitent le gouvernement, dans un rapport remis en septembre 1980, à dégager les ressources financières nécessaires à un tel bond en avant.

« *On a vu renaître chez les agriculteurs un sentiment de confiance dans l'avenir et l'idée qu'il est souhaitable d'accroître la production* », notent les auteurs du rapport. S'appuyant sur une étude prospective de la F.A.O., ils considèrent que les marchés existent, que, contrairement à ce qu'aurait pu laisser craindre un passé récent, il n'y aura pas, d'ici la fin de la décennie, de vrais problèmes de débouchés pour une production en vive expansion.

FIN














Le Monde

# politique

BEN QUOI ! L'OPPOSITION N'A PLUS LE DROIT DE S'EXPRIMER ?

DOUANE ZOLL

(Dessin de KONK.)

## La politique en affaires

par JEAN-NOEL JEANNENEY (*)

Le beau tumulte que M. Michel Berson, député de l'Essonne, vient de provoquer au Palais-Bourbon est moins inédit que certains commentateurs ne l'ont cru. La chronique parlementaire de la IIIe et de la IVe République abonde en précédents : similaires par le schématisme des accusations portées comme par l'outrance des réactions outragées.

L'un des épisodes les plus typiques, à cet égard, fut, en mars 1931, le débat provoqué par l'affaire de l'Aéropostale. Pierre-Etienne Flandin, ministre des Finances dans un gouvernement Pierre Laval et dirigeant de l'Alliance démocratique (parti de centre droit proche des milieux d'affaires), fut mis sur la sellette à propos des malheurs de cette glorieuse société d'aviation.

Avant d'entrer au gouvernement, Flandin en avait été l'avocat-conseil. La société connaissait des difficultés financières. Le parti socialiste lança de furieuses attaques contre le ministre des finances en lui reprochant d'avoir défendu à la Chambre un projet de loi qui était directement bénéfique à l'Aéropostale : occasion d'empoignades passionnées. De part et d'autres les arguments échangés s'élargirent vite bien au-delà du cas considéré — et qui prendra la peine de les rechercher dans les pages jaunies du Journal officiel leur trouvera une belle couleur d'actualité.

Voilà bien longtemps qu'on l'affirme, à gauche ; dans ce domaine (entre autres) la vérité est démocratique. Veut-on un autre rappel ? Le 5 juin 1926, la Chambre du Cartel des gauches adopta, par 396 voix contre 2 (une partie de la droite s'étant réfugiée dans l'abstention) un texte prévoyant qu'on publierait à l'Officiel, au début de la législature et chaque 1er janvier, la fortune des parlementaires et l'énumération des sociétés dont ceux-ci seraient administrateurs ou conseillers rétribués — texte bientôt enterré par la « sagesse » du Sénat...

Les grands ancêtres jugeaient que le public a bien le droit d'être informé des réseaux qui rattachent les représentants du peuple aux milieux d'affaires. Nul n'est jamais contraint, après tout, de devenir homme politique, et cette mission-là comporte des obligations particulières de transparence. A une condition seulement, impérieuse : on ne doit pas jouer à la légère avec les réputations, et chacun des acteurs concernés est fondé à exiger l'exactitude parfaite des informations qu'on livre au public. Il y faut la méticulosité d'un érudit scrupuleux, qui pèse et mesure à bon escient. On a peine à se persuader que M. Berson soit l'érudit qu'il nous faut, et l'on s'en remettrait plus volontiers à quelque institution impartiale...

Une fois soigneusement établies sur le papier, ces sortes de toiles d'araignée, nul doute qu'elles puissent apporter leur contribution à l'intelligence des situations politiques. Oui. Mais seulement si le citoyen prend la mesure du danger qu'il y aurait à déduire mécaniquement de ces relations interpersonnelles l'existence de solidarités avérées et de pressions louches. Il n'est pas besoin d'étudier beaucoup de prises de décision du passé, petites ou grandes, pour se persuader que les motifs qui poussent les hommes politiques à agir dans tel ou tel sens sont de nature très complexe. Il est bien vrai que l'intérêt personnel peut y avoir sa part, mais ce n'est jamais là qu'un ressort parmi bien d'autres (dont parfois les haines de famille...)

### Quand Léon Blum défendait Marcel Boussac

Dans les années 20, un procès retentissant opposa deux gros industriels du textile, Paul Lederlin et Marcel Boussac. Ils étaient défendus par deux avocats, qui étaient aussi dux députés socialistes éminents : Joseph Paul-Boncour et Léon Blum. Malgré ce que les polémistes de droite ont voulu faire croire à l'époque (Flandin, c'était de bonne guerre, cita publiquement le cas au moment de l'Aéropostale), l'action politique de ces deux hommes intègres ne s'en est pas trouvée — n'est-ce pas ? — inféodée d'un seul coup au capitalisme...

Prenons-y bien garde, d'autre part : si l'on dénonce comme honteuses toutes les relations d'affaires des députés et des sénateurs, on détournera des mandats électifs tous ceux qui sont engagés à un haut niveau dans l'appareil de production. Or il est dangereux de créer au Parlement un trop grand déséquilibre dans la représentation par rapport aux divers secteurs socio-professionnels du pays.

***

J'ai insisté sur des permanences méconnues ces jours-ci. Mais, comme toujours, l'histoire renseigne aussi vivement, par comparaison, sur les nouveautés. Au-delà de l'égrenage un peu fastidieux des cas individuels, une étude sérieuse, scientifique, statistique, dans la durée des trente-cinq dernières années, portant sur l'évolution des liens entre nos élus et le monde économique, pourrait bien avoir une valeur d'information plus générale sur notre société politique.

Avant la dernière guerre, le milieu des grandes affaires et celui de la politique étaient sociologiquement, assez bien différenciés. Les gouvernants étaient rarement issus de la grande bourgeoisie parisienne d'affaires, et bien plus souvent des classes moyennes de la province « profonde » : avocats, notaires, professeurs, pharmaciens... Depuis la libération, et surtout depuis 1958, l'apparition et le développement d'un vaste secteur parapublic intermédiaire ont brouillé l'opposition entre ces deux univers et grandement compliqué les réseaux de l'influence. Le poids de l'ENA, dont la démocratisation a finalement été limitée, surtout du côté des grands corps, y a eu sa part importante. Le septennat de Valéry Giscard d'Estaing a accentué la tendance. Il a installé aux commandes la « droite orléaniste », toujours plus proche des affaires que les autres secteurs de l'opinion. Et cela, par un mouvement naturel, a contribué à créer non pas, certes, des complicités automatiques, mais un climat de compréhension mutuelle plus aisée chez des gens d'un même monde, et probablement certaines similitudes de réactions, quasi instinctives, devant les choix fondamentaux. J'imagine que prochainement nous prendrons assez bien la mesure de ce qui, depuis le 10 mai, a commencé de changer.

(*) Universitaire, auteur de *François de Wendel, l'argent et le pouvoir* (1976).

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Le projet de

*Le projet de loi de nationalisations a été adopté par l'Assemblée nationale, lundi 26 octobre, par 332 voix contre 154. Une première étape, décisive, a ainsi été franchie par le gouvernement. Dans la forme, la procédure législative qui a été suivie est contestable à bien des égards : en sous-estimant les résistances et la ténacité dont a fait preuve l'opposition, l'exécutif a dû subir un débat qui s'est parfois enlisé, et a été contraint, pour ne pas se trouver acculé, à bousculer le calendrier budgétaire, de laisser planer la menace d'un engagement de responsabilité du gouvernement. Cette procédure, qui aurait eu pour effet de couper court au débat, n'a toutefois pas été utilisée.*

*Quant au fond, le premier ministre et M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, ont des motifs de satisfaction : pendant treize jours, au cours de trente-trois séances, les députés ont pu s'exprimer librement et déposer quelque mille quatre cent trente-huit amendements. La nationalisation de cinq groupes industriels, de trente-six banques et de deux compagnies financières s'est effectuée dans les conditions normales — en ce qui concerne l'information des élus — d'un débat démocratique. Tel était le souci majeur du gouvernement, telle sera, sans doute, la leçon que l'histoire retiendra, sous réserve que les autres phases de la procédure (examen du texte par le Sénat, recours devant le Conseil*

Les députés adoptent successivement, lundi 26 octobre, les articles 36 (désignation des représentants des salariés dans les conseils d'administration des compagnies financières), 37 (direction des compagnies financières) et 38 (continuation des sociétés nationalisées). Sur ces articles, dont les dispositions sont homothétiques à celles d'autres articles précédemment adoptés relatifs aux groupes industriels et aux banques. L'Assemblée repousse de nombreux amendements de l'opposition. A plusieurs reprises, M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, renvoie aux pages du *Journal officiel* où sont consignées les réponses qu'il estime avoir déjà apportées aux questions de l'opposition.

### ● PROTECTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

L'Assemblée commence ensuite l'examen du titre 4 du projet, qui regroupe diverses dispositions. A l'article 39, qui prévoit que dans les banques et les deux compagnies financières « *toute modification du contrat de travail d'un membre du conseil d'administration représentant les salariés doit être préalablement soumise au conseil d'administration* », l'Assemblée repousse, par 332 voix contre 154, un amendement de M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne), visant à instaurer une « *clause de conscience* », comparable à celle qui existe dans les entreprises de presse, au profit des salariés des entreprises nationalisables. Pour M. Le Garrec, cet amendement est « *scandaleux* ». Le secrétaire d'Etat demande à son auteur si les salariés de la sidérurgie et de Boussac-Saint-Frères, qui ont dû « *subir* » des licenciements, ont bénéficié d'un tel avantage.

M. Noir (R.P.R., Rhône), défend un amendement prévoyant qe les salariés des entreprises nationales continueront à cotiser à l'ASSEDIC, afin que l'équilibre financier de cet organisme ne soit pas atteint du fait de la perte des cotisations. M. Le Garrec présente un amendement semblable qui interdit aux employeurs concernés de sortir du régime UNEDIC auquel leur entreprise est affiliée et d'assurer eux-mêmes le service des prestations de chômage. M. Toubon (R.P.R., Paris) observe que la majorité des Français — favorable aux nationalisations — est persuadée que, dans les entreprises nationalisées, les travailleurs jouissent d'une sécurité de l'emploi identique à celle des fonctionnaires. Il réfute cette idée.

M. Noir retire ensuite son amendement, et celui du gouvernement est adopté par 485 voix contre 0.

L'Assemblée repousse un amendement de M. Noir tendant à supprimer l'article 39, au motif que celui-ci est dérogatoire à la loi sur les sociétés commerciales qui prévoit l'impossibilité de modifier un contrat de travail d'un administrateur pendant la durée de son mandat. L'article 39 est ensuite adopté.

### ● MONTANT DES OBLIGATIONS

L'article 40 détermine le montant nominal et les règles d'attribution des obligations émises par la Caisse nationale de l'industrie ou par la Caisse nationale des banques, et attribuées aux détenteurs d'actions transférées à l'Etat. Le montant de chaque obligation est fixé à 5 000 francs, avec des dixièmes d'obligations (500 francs). Avant de procéder aux opérations d'échange, il est prévu que les actions seront regroupées, cette opération consistant dans la réunion de titres d'une valeur donnée en un titre d'une valeur plus élevée. Après regroupement des actions, les rompus, c'est-à-dire les reliquats inférieurs à 500 francs correspondant à la part des droits sur les nouveaux titres ne pouvant faire l'objet de l'attribution d'une obligation ou d'un dixième d'obligation, seront remboursables du 1er juillet 1982 au 1er juillet 1984. L'article 40 est adopté.

L'Assemblée adopte ensuite l'article 41, qui prévoit que les obligations pourront être utilisées comme moyen de paiement pour le rachat éventuel d'actifs détenus par les sociétés nationalisées. L'article 42 institue la possibilité, pour les titulaires d'obligations convertibles, d'opter — dans un délai de trois mois après la promulgation de la loi — pour la transformation de ces titres en obligations de la Caisse nationale de l'industrie ou de la Caisse nationale des banques. Sur proposition du gouvernement, l'Assemblée supprime les

## L'impôt sur la fortune au cœur du débat budgétaire

Le projet de loi sur les nationalisations ayant été voté, les députés vont enchaîner aussitôt en commençant dès 16 heures ce mardi 27 octobre l'examen du projet de loi de finances établi pour 1982.

Au programme d'une discussion qui s'annonce animée un volet dépenses de 788,1 milliards de francs, en progression de 27,6 % sur l'année précédente, destiné à financer autant le soutien à l'emploi que le renforcement des capacités productives des entreprises. En contrepartie, un volet recettes arrêté à 704,4 milliards de francs, en augmentation de 18,9 % sur 1981, le déficit budgétaire s'élevant ainsi à 95,4 milliards de francs.

Parmi les principales dispositions soumises à l'Assemblée nationale, l'instauration d'un impôt sur les grandes fortunes sera de toute évidence le chapitre le plus discuté. D'ores et déjà, plus de deux cents amendements ont été déposés sur le bureau de l'Assemblée, dont une bonne partie devraient viser cet impôt « *socialement juste, économiquement raisonnable et techniquement simple* » ainsi que l'avait défini en son temps le ministre du budget, M. Laurent Fabius.

Cet impôt annuel, qui devrait entrer en vigueur dès le 1er janvier, concerne, à la fois, les personnes physiques ayant leur domicile fiscal en France et les personnes physiques n'entrant pas dans cette catégorie mais disposant de biens situés en France. Le patrimoine pris en considération comprend les biens des personnes visées ainsi que ceux de leurs conjoints et enfants à partir d'un seuil de 3 millions de francs, porté à 5 millions de francs en prenant en compte les biens professionnels, lesquels bénéficieront cependant de certaines déductions en fonction des investissements réalisés dans l'entreprise.

Totalement déclaratif, c'est-à-dire que l'intéressé devra établir lui-même l'estimation et la déclaration de son patrimoine, cet impôt sera calculé selon le barème suivant :

— 0,5 % pour une valeur de patrimoine comprise entre 3 et 5 millions de francs.

— 1 % pour une valeur comprise entre 5 et 10 millions de francs.

— 1,5 % pour toute valeur supérieure à 10 millions de francs.

## A propos de Goebbels

M. Claude Estier (P.S., Paris), a pris la parole lundi matin 26 octobre pour un « *fait personnel* ». Rappelant que M. Vivien (R.P.R., Val-de-Marne) avait déclaré samedi 24 octobre : « *En M. Estier, les Français voient un nouveau Goebbels, c'est ça qui leur donne froid dans le dos* » (*le Monde* du 27 octobre), M. Estier a dit : « *Il n'est pas possible pour l'honneur, la dignité de l'Assemblée nationale, qu'un député français assimile un autre député français à celui qui fut l'incarnation la plus ignoble du nazisme, ce nazisme que M. Vivien et moi-même avons combattu dans les rangs de la Résistance. Ou bien M. Vivien pense que je suis un nouveau Goebbels, et j'ai le regret de lui dire, à lui et à ses amis gaullistes, que je n'ai plus rien de commun avec lui ; ou bien il ne pense pas ce qu'il a dit, et je lui demande de retirer ses paroles et de me faire des excuses.* »

En réponse, M. Vivien a affirmé : « *Je vais modifier ce que j'ai dit et je vous dirai : attention, monsieur Estier, ne devenez pas un nouveau Goebbels !* »

En début d'après-midi, M. Bêche (P.S., Doubs), invoquant l'article 71, alinéa 5 du règlement (*rappel à l'ordre d'un député*) a demandé — et obtenu — une suspension de séance de quinze minutes.

M. Planchou (P.S., Paris) est revenu ensuite sur l'incident qui l'a opposé à MM. Millon et d'Aubert (U.D.F.) (*le Monde* du 27 octobre) pour dénoncer les informations « *scandaleusement fausses* » parues à ce propos. Interrompu par M. Noir (R.P.R., Rhône) qui lui a crié « *Planchou la fouille, ça suffit !* », le député socialiste a ajouté : « *Je commence à comprendre l'apostrophe violente que Léon Blum vous avait lancée, messieurs de la droite* : « Je vous hais » ; *pour notre part, nous n'avons que du mépris, un profond mépris pour des manœuvres qui vous abaissent !* »

## Vers une nouvelle bataille parlementaire

*(Suite de la première page.)*

Les hostilités sont donc ouvertes officiellement, avec la menace de longs procès et de procédures internationales qui pourraient embarrasser le gouvernement français en lui compliquant la tâche. Ce dernier savait très bien, dès le départ, qu'il risquait une contre-attaque des détenteurs étrangers de biens français nationalisables. A l'extérieur de nos frontières, que ce soit aux Etats-Unis ou en Europe, on n'admet pas qu'un rachat autoritaire de tels biens ne s'effectue pas suivant la règle d'évaluation en usage dans les transactions commerciales, notamment la prise en compte des actifs revalorisés et consolidés.

Il y a donc, au départ, un divorce fondamental entre les mentalités et la procédure utilisée. Va-t-on à l'affrontement brutal ? M. Jean Rey, ancien président de la Commission européenne, qui représente le syndicat des actionnaires étrangers de Paribas, a indiqué que des contacts devaient être pris avec le gouvernement français et qu'il pensait rencontrer, prochainement, des représentants du ministère de l'économie et des finances, sinon M. Jacques Delors lui-même. Il a estimé qu'« *il y avait de la bonne volonté des deux côtés* ». Par ailleurs, les membres du comité se félicitent de la décision prise par M. Delors de constituer « *une équipe* » pour négocier avec eux : ils saluent même ce geste comme « *un premier pas vers une meilleure compréhension* ».

Il n'en reste pas moins que les négociations seront dures : à Paris, on ne se fait pas d'illusion à ce sujet. En outre, toute concession en faveur des actionnaires étrangers devra être étendue aux actionnaires français. Mais, pour éviter des procès longs et de nature à affecter les relations de l'Etat français avec la communauté financière internationale, il sera indispensable de trouver des accommodements. Déjà, souligne-t-on à Paris, l'exigence de l'indemnisation préalable en espèces est abandonnée. D'autre part, l'ouverture de négociations d'Etat à Etat dans un cadre plus large n'est pas exclue. Il n'en reste pas moins que les procédures de nationalisation en 1981 n'ont plus grand-chose de commun avec celles de 1945, époque à laquelle la France était peu ouverte vers l'extérieur. Aujourd'hui, la négociation devra être complète et globale sous peine de s'exposer à de graves mécomptes dans un contexte international relativement hostile.

FRANÇOIS RENARD.



## Le gouvernement envisage des poursuites judiciaires contre l'ancien P.-D.G. de Paribas

L'ancien P.-D.G. de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas sera-t-il inculpé ? Telle est la question qui est désormais posée à la suite de l'affaire Paribas Suisse. Le ministre du budget, M. Laurent Fabius, a ainsi déclaré au congrès du P.S. à Valence : « *Ce genre de manœuvre financière ne relève pas de l'économie, il relève simplement des tribunaux.* » Le 26 octobre, on indiquait clairement au ministère du budget que le ministre avait l'intention de porter plainte contre M. Pierre Moussa, qui a démissionné de la présidence du conseil d'administration de Paribas le 21 octobre. Une telle action en justice pourrait intervenir « *dans les heures, les jours ou les semaines à venir* ».

Ce dépôt de plainte se ferait en raison des détournements de capitaux relevés, en novembre 1980, par la direction nationale des enquêtes douanières (DNED). Le 28 novembre de cette année, les douaniers ont notamment découvert à la banque de la rue d'Antin, au sein du département « gestion privée », quelque quatre cent cinquante comptes de clients irréguliers (*le Monde* daté 25-26 octobre). L'action en justice serait donc fondée sur des détournements de capitaux en infraction au contrôle des changes.

Cette action, envisagée par le ministre du budget, ne peut être comprise que dans le contexte de la partie de « bras de fer » qui a eu lieu entre M. Moussa et le gouvernement ces dernières semaines. De fait, la régularité de l'offre publique d'échange (O.P.E.) peut donner lieu à des controverses juridiques, mais le gouvernement ne dispose d'aucun moyen incontestable de riposte sur ce point. C'est pourquoi M. Fabius songe au « dossier des douanes », établi dès novembre 1980 et début 1981, pour attaquer en justice M. Pierre Moussa.

La direction générale des douanes n'a pas l'habitude de poursuivre en justice les contrevenants à la loi. Une longue tradition l'inclinait plutôt jusqu'alors à rechercher avec les fraudeurs des arrangements qui se soldent pour le Trésor public par des rentrées d'argent.

## LE M.R.G. A RENOUVELÉ SES INSTANCES NATIONALES

Après le congrès des 3 et 4 octobre qui a porté M. Roger-Gérard Schwartzenberg à la présidence du M.R.G., le *Comité Directeur du Mouvement*, réuni le 24 octobre, a procédé au renouvellement des instances nationales :

*Vice-présidents* : MM. Jean-Michel Baylet, député du Tarn-etGaronne ; Jean Béranger, sénateur des Yvelines ; François Luchaire, ancien membre du conseil constitutionnel (Paris) ; Jean Rigal, député de l'Aveyron.

*Secrétaires nationaux* : MM. Bernard Charles, (Lot) ; Jean Charpantier, (Val-de-Marnes) ; Yvon Collin, (Tarn-et-Garonne) ; Michel Comerlatti, (Meurthe-et-Moselle) ; François Doubin, (Paris) ; François Gayet, (Val-d'Oise) ; Henri de Lassus, (Haute-Garonne) ; Alain Monod, (Aude) ; Marie-Thérèse Prével, (Yvelines) ; Michel Scarbonchi, (Seine-et-Marne) ; Alain Tourret, (Calvados) ; Emile Zuccarelli, (Haute-Corse).

MM. Jean Girardon (Saône-et-Loire), Jean-Claude Bonduelle (Loire-Atlantique), Jean-Jacques Rateau (Français de l'étranger), Thierry Jeantet (Hauts-de-Seine), et Mme Catherine Barbaroux (Paris), quittent le secrétariat national. A l'exception de M. Bonduelle, ils restent membres du bureau national du M.R.G. Ils sont tous les cinq considérés comme proches de M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, ancien président du M.R.G., devenu président d'honneur.

# Le projet d[e loi sur les] nationalisations est adopté par 332 voix contre 154

*constitutionnel) se déroulent sans heurts, ce qui n'est pas acquis d'avance.*

*Le reste relève-t-il pour autant des péripéties ? Pas tout à fait. Le climat dans lequel s'est déroulé ce débat, au-delà des excès verbaux, est significatif. Deux logiques économiques, deux visions irréductiblement antagonistes de la société se sont affrontées. Les concessions, de part et d'autre, ont été inexistantes. L'opposition voit dans les nationalisations une volonté d'étatisation ; la majorité a discerné, dans les résistances et l'obstruction des groupes R.P.R. et U.D.F., celle de protéger des intérêts privés, au détriment de l'intérêt général.*

*Les positions des uns et des autres, s'affirmant de façon caricaturale dès le début de la discussion, les possibilités d'amorcer un dialogue fructueux étaient compromises. A cet égard, la discussion parlementaire n'a ménagé aucune surprise. Dans chaque camp, en revanche, l'unité n'a souffert d'aucune entorse. La majorité a laissé à l'opposition la totale initiative des amendements, en s'en remettant au texte élaboré par la commission spéciale. MM. Noir (R.P.R.) et Millon (U.D.F.) ont pu railler, à bon droit, les « amendements élastiques » du groupe communiste (sitôt déposés, sitôt retirés), et les députés socialistes se sont surtout manifestés par leur combativité exercée à l'encontre des propositions de l'opposition. Toutefois, un nouvel élu ocialiste, M. Planchou, s'est distingué par sa connaissance du texte et son habileté.*

*Les passions, qui se sont exacerbées au cours de ce débat, risquent fort de ne pas s'éteindre. La discussion du projet de loi de finances pour 1982, qui devait commencer mardi 27 octobre, va en apporter la preuve. Avec la création de l'impôt sur la fortune, la majorité va trouver une autre occasion de dénoncer les défenseurs du « mur de l'argent », et l'opposition de combattre une logique économique qui va à l'encontre des intérêts que, pour une part, elle défend.*

LAURENT ZECCHINI.

dispositions de cet article prévoyant que cette option devait être portée à la connaissance de différents organismes agréés par le ministère des finances. L'article 42 est ensuite adopté, ainsi que l'article 43, qui prévoit le dépôt, à la Caisse des dépôts et consignations, des obligations représentatives des actions des sociétés nationalisables qui n'auraient pas été présentées, pour échange, dans le délai d'un an à compter de la publication de la loi. Les députés adoptent également l'article 44, qui fixe les modalités d'échange des actions déposées à la Caisse des dépôts.

L'Assemblée repousse, d'autre part, un amendement de M. Noir prévoyant que l'Etat ne peut détenir des participations dans une entreprise ou un organe de presse.

### ● EXTENSION DES COMPETENCES DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT

L'article 50 prévoit que les compétences du conseil national du crédit et de la commission de contrôle des banques pourront également s'appliquer aux institutions financières qui ne sont pas actuellement soumises à leur contrôle : sociétés de crédit différé, caisses de crédit municipal, établissements de crédit à caractère mutualiste ou coopératif, etc.

M. Planchou (P.S., Paris) indique que les dispositions de cet article doivent prendre place dans le cadre du projet sur l'organisation du crédit. De son côté, M. Cousté (app. R.P.R., Rhône), pense que cet article trahit une volonté d'étatisation, et M. Toubon s'étonne que différents organismes, comme les caisses d'épargne et le Crédit agricole, ne soient pas concernés. M. Couve de Murville (R.P.R., Paris) souligne que l'article concerné, en réalité, le champ de nationalisation des banques. Il observe que le projet ne prévoit la nationalisation que d'un peu moins de la moitié des entreprises bancaires et ajoute que, en supprimant l'article 50, le gouvernement « *supprime toute espèce de justification à la non-nationalisation du Crédit agricole et des banques populaires* ». M. Le Garrec répond que, vu l'importance de ces dispositions, il est préférable de les rattacher à la loi sur l'organisation bancaire, qui, avec les projets de loi concernant la démocratisation économique et l'organisation des rapports entre les entreprises publiques et l'Etat, sera déposée au Parlement.

M. Charzat (P.S., Paris), rapporteur de la commission spéciale, défend un amendement de suppression. Il précise qu'il s'agit d'une première étape, la seconde devant être atteinte d'ici à 1982, lors de l'examen du texte sur l'organisation du crédit. Cet amendement est adopté.

Les députés repoussent ensuite un amendement défendu par M. Lauriol (R.P.R., Yvelines), tendant à prévoir que les entreprises nationalisées ne pourront continuer à garder les noms patronymiques de leurs fondateurs. M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, précise qu'une telle question ne pourra être tranchée que cas par cas, dans les conditions du droit commun.

L'Assemblée adopte un amendement de la commission et de l'ensemble des groupes socialiste et communiste qui dispose : « *Une loi relative à l'organisation et à la démocratisation du secteur public, élaborée après consultation des organisations syndicales les plus représentatives, déterminera l'exercice des nouvelles responsabilités des travailleurs dans l'ensemble des entreprises du secteur public, notamment au niveau de l'atelier, des fonctions syndicales, des comités d'entreprise, des comités centraux d'entreprise, des comités et groupes d'entreprise et des conseils d'administration* ».

L'Assemblée examine ensuite un amendement présenté par le groupe socialiste tendant à la création d'un haut conseil du secteur public, chargé de suivre l'évolution du secteur public, sa gestion et ses activités, et de faire toutes propositions utiles dans un rapport publié tous les deux ans. La composition de cet organisme serait la suivante : « *Six députés et quatre sénateurs désignés par leurs Assemblées respectives ; quatre membres désignés par le gouvernement; cinq représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives au plan national; cinq personnalités, cooptées par les vingt autres membres, choisies en raison de leurs compétences particulières dans les secteurs d'activité concernés.* »

L'Assemblée repousse successivement quinze sous-amendements déposés par l'opposition, destinés à préciser que le haut conseil aura notamment pour fonction de constituer un recours pour différentes catégories socio-professionnelles (pharmaciens, entreprises de presse, avocats, médecins, écoles privées, commerçants, artisans, etc.) auxquelles auront été opposés trois refus successifs de crédit par trois banques nationalisées. M. Le Garrec qualifie ces différentes propositions « *d'amendements de suspicion illégitime, parfaitement inutiles* ». L'amendement de la commission est ensuite adopté.

Le dernier des mille quatre cent trente-huit amendements déposés sur le projet ayant été voté, M. Le Garrec souligne que « *deux conceptions économiques irréductiblement opposées* » se sont affrontées au cours du débat. « *En vérité*, ajoute-t-il, *tout ce qui touche au pouvoir de l'argent suscite en vous des réactions d'une violence incompréhensible.* »

M. Billardon (P.S., Saône-et-Loire), président de la commission spéciale, déclare, notamment, à propos de l'« affaire Moussa » (ex-P.D.G. de Paribas : « *S'il y a eu déni, alors il faut que la justice soit sasie.* »

Dans les explications de vote, M. Millon (U.D.F.) estime qu'au-delà du projet de nationalisations, « *le système économique est remis en cause, le type de démocratie est en train de changer* ».

M. Chomat (P.C., Loire) se félicite du contenu du projet, tout en précisant que le groupe communiste aurait souhaité un champ de nationalisation plus large.

M. Godfrain (R.P.R., Aveyron) dresse la liste des « *dissimulations hypocrites* » du gouvernement et de la majorité, et parle notamment d'un « *manque de parole* » du premier ministre à propos d'un amendement sur le problème du groupe Matra.

M. Joxe (P.S., Saône-et-Loire) insiste sur la « *signification morale* » du texte. « *Il s'agit de restaurer l'intérêt général* », dit-il.

L'ensemble du projet de nationalisations est adopté par 332 voix contre 154 sur 486 votants et 486 suffrages exprimés.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

## Un dur chemin

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur les nationalisations. Personne n'en doutait. Le débat qui a précédé l'approbation nourrit des commentaires de la presse hebdomadaire.

Sous le titre « Un formidable débat pour un dialogue de sourds », Jack Aschehoug, dans *LA VIE FRANÇAISE*, juge qu'au regard des amendements déposés par les élus U.D.F. et R.P.R., « *l'action de l'opposition (...) paraît bien dérisoire* ». Il ajoute : « *Pourtant, il y a bien derrière tout cela une volonté affirmée de faire entendre un manège politique.* » Il explique : « *L'opposition sait bien que les moyens lui sont comptés pour faire entendre son message à une opinion étrangement apathique, voire franchement favorable à des nationalisations, faussement synonymes à ses yeux de sécurité de l'emploi. Il ne reste plus à l'opposition qu'à laisser pour l'avenir, sur ce sujet, la trace de l'ardeur de son combat.* »

Pour *L'ECONOMIE*, les « *incidents violents* » qui ont marqué l'examen du texte gouvernemental par les députés « *montrent que les socialistes sont conscients des progrès de l'opposition populaire dans le pays, et qu'une partie d'entre eux est décidée à y répondre par l'ostracisme, par l'outrance, par le sectarisme* ».

Pierre Rème constate dans *ROUGE*, hebdomadaire de la ligne communiste révolutionnaire (trotskiste) que « *la droite se bat* » et il se demande pourquoi P.C. et P.S. n'utilisent pas « *l'ensemble des déclarations du R.P.R. et de l'U.D.F. pour politiser cette affaire dans tout le pays* ». Il poursuit : « *Ce serait une excellente occasion de montrer qui propose quoi. Faut-il en conclure que, pour des raisons de « modération », de recherche d'un « consensus » dans le pays, le P.S. et le P.C. préfèrent s'enfermer dans les dédales d'un règlement de l'Assemblée nationale où les travailleurs ne retrouvent pas le sens politique de ce qui est en train de se discuter ? C'est bien là le principal danger dans la situation actuelle : se contenter d'occuper les places dans les institutions de la Vᵉ République sans développer la mobilisation populaire, c'est se vouer à l'échec.* »

*Dans ASPECTS DE LA FRANCE* (royaliste), Pierre Pujo note : « *Les socialistes s'indignent des manœuvres d'obstruction (...) et y voient l'œuvre de porte-parole d'intérêts privés. Que ceux-ci se défendent par tous les moyens en leur pouvoir, assurément. Seulement, le gouvernement ne démontre pas que les nationalisations prévues correspondent à l'intérêt national. Aucune nécessité, autre qu'idéologique, ne l'oblige à les réaliser. Il invoque à leur appui des conceptions économiques simplistes fort éloignées des conditions réelles de la production et de la circulation des richesses. En soutenant qu'elles contribueront à la relance de l'économie les socialistes se payent des mots.* »

Odon Vallet, dans l'hebdomadaire protestant *REFORME* souligne : « *Ce temps n'aura pas été perdu s'il permet à chacun de réaliser à la fois l'ampleur du changement proposé et les risques de vieillissement des idéologies.* »

Après avoir rappelé quelques-une des « moments » où le climat dans l'hémicycle était particulièrement lourd et tendu, André Chambraud conclut, dans *LE POINT* : « *Nous entrons dans un temps où l'injure à la bouche devient une élégance. C'est en un sens inévitable, puisque la tentative de passage du capitalisme à un certain socialisme met en jeu des intérêts politiques, économiques et culturels considérables. Mais gardons-nous des fausses symétries : la nouvelle majorité — même provoquée — est davantage responsable que la minorité de la qualité des rapports sociaux et politiques qui exigent dans un pays : c'est elle, puisqu'elle a le pouvoir, qui impose son ton et sa tenue.* »

# POLITIQUE

La campagne de mobilisation du premier ministre

## « L'état de grâce prend des formes diverses mais il continue »

### déclare M. Pierre Mauroy à Rennes

**C'est sur le terrain que se jouent les batailles. Invité par M. Mitterrand à appliquer ce principe militaire, M. Mauroy, qui se pose en « chef de guerre contre le chômage », a commencé, lundi 26 octobre, en Bretagne, une campagne d'explication et de mobilisation qui doit le conduire dans sept autres régions avant le début décembre. A Brest, puis à Rennes, le premier ministre a émaillé chacun de ses six discours de métaphores guerrières, demandant à ses auditoires de livrer à ses côtés la « bataille pour l'emploi » sur la « ligne de crête des deux millions de chômeurs » afin de « terrasser le chômage », ce « cancer qui ronge le tissu social ».**

**L'issue de cette « bataille » dépendant surtout du comportement des partenaires sociaux, M. Mauroy a centré son message sur le patronat et les milieux d'affaires, sans négliger pour autant les agriculteurs ni ses principaux alliés que sont les syndicats ouvriers.**

**Le chef du gouvernement était accompagné de Mme Cresson, ministre de l'agriculture ; M. Auroux, ministre du travail ; ainsi que des deux ministres locaux, MM. Hervé, ministre de l'énergie, et Le Pensec, ministre de la mer. Soucieux de se montrer exemplaire dans le domaine de la concertation, les membres de la délégation gouvernementale ont accepté toutes les demandes d'audience. Vingt et une délégations professionnelles et syndicales ont ainsi exposé leurs doléances au premier ministre ou à ses collaborateurs au cours de cette journée-marathon. Prochaine étape de ce tour de France : le Limousin, le 2 novembre.**

De notre envoyé spécial

Rennes. — Chez M. Mauroy, la lutte contre le chômage est devenue une obsession aussi forte que la défense du franc l'était chez son prédécesseur. Et cette idée fixe paraît exacerber son penchant politique pour la synthèse. On l'a constaté, lundi, en Bretagne, première des régions qu'il a décidé de visiter pour convaincre les élus locaux, le patronat et tous les autres partenaires sociaux de soutenir le plan gouvernemental pour l'emploi. C'est avec une ardeur et une conviction de sergent recruteur à la recherche de volontaires que le premier ministre s'est adressé, à Brest, aux représentants patronaux et ouvriers des secteurs du bâtiment et des travaux publics et aux élus du Finistère, puis, à Rennes, aux responsables professionnels et syndicaux, aux parlementaires, aux représentants des milieux financiers, aux membres du conseil régional et du comité économique et social de Bretagne. Il l'a fait en soulignant avec insistance que le « combat » contre la « gangrène » du chômage constitue l'affaire de tous, « quelle que soit la couleur des opinions des uns et des autres ». Gommant de ses propos tous les sujets de controverse politique, M. Mauroy a rappelé les données de la situation qu'il exposera à l'occasion de chacun de ses déplacements : *« La France compte près de deux millions de chômeurs. Chaque année, sept cent cinquante mille jeunes arrivent sur le marché du travail, alors que les départs en retraite ne libèrent que cinq cent mille emplois. La croissance économique prévue par le gouvernement ne suffira pas à dégager les trois à quatre cent mille emplois indispensables dans les douze à quinze mois qui viennent. »* Il a présenté les quatre versions de l'arme nouvelle mise au point par le gouvernement pour vaincre le « mal » : le contrat de solidarité-emploi.

● *« Tout employeur décidant dans son entreprise une réduction de la durée du travail revêtant une ampleur exceptionnelle pourra bénéficier d'une exonération de charges sociales, pouvant aller jusqu'à 75 % et même 100 % la première année, et 25 % la seconde, pour toutes les créations nettes d'emplois résultant de cette réduction. »*

● Dans les régions les plus affectées par la crise économique, *« les travailleurs qui le souhaitent pourront partir avant soixante ans en préretraite avec 70 % du salaire, à condition que leurs employeurs s'engagent à remplacer nombre pour nombre ces départs par des embauches ».*

● Sera mise en œuvre *« une formule de préretraite à mi-temps au bénéfice de travailleurs âgés volontaires pour être associés à un jeune sur le même poste de travail ou pour permettre l'embauche de jeunes chômeurs ».*

● *« Des dispositions sont prises pour qu'un employeur qui, tout en augmentant ses effectifs, embauche durablement des chômeurs, puisse bénéficier temporairement du maintien du versement des allocations-chômage auxquelles peuvent prétendre les intéressés. »*

M. Mauroy a aussi fixé son objectif à long terme : *« Je souhaite que le septennat de François Mitterrand soit celui de la fin du chômage. »*

#### Des manifestants fraternels

Les dirigeants du patronat breton ont donné l'impression de rester, pour l'instant, l'arme au pied. A Brest, le président de la chambre de commerce et d'industrie, M. Hartereau, a exprimé les *« sentiments d'inquiétude et de morosité des chefs d'entreprise ».* Les dirigeants des syndicats patronaux du bâtiment et des travaux publics ont indiqué que, dans ce secteur, les carnets de commandes n'assurent actuellement que *« au pire, quinze jours, au mieux deux mois d'activités ».* Ils ont rappelé les promesses électorales de M. Mitterrand relatives à l'allégement des charges sociales des entreprises.

M. Mauroy leur a demandé de *« ne pas être frileux. Vous devez mettre votre dynamisme au diapason de celui du gouvernement »*, a-t-il déclaré.

A Rennes, les représentants des milieux financiers n'ont réservé qu'un accueil poli au premier ministre qui les avait incités à faire preuve *« d'audace ». Ils n'ont pas été convaincus*, semble-t-il, que le gouvernement soit, comme l'a affirmé M. Mauroy, *« décidé »* à les *« aider »*, ni que la nationalisation du secteur bancaire n'ait pas pour objectif de *« transformer les banques en services publics ».* M. Mauroy a mis cette attitude *« crispée »* sur le compte du congrès de Valence et des débats de l'Assemblée nationale.

Au nom des élus de l'opposition, M. Raymond Marcellin (U.D.F.), président du conseil régional, a souligné que la *« bataille de l'emploi »* constitue aussi la *« préoccupation majeure »* de ses amis politiques, *mais l'ancien ministre* de l'intérieur n'est pas allé jusqu'à applaudir les appels à la mobilisation lancés par le premier ministre.

Les élus socialistes locaux, pour leur part, avaient tenu, bien entendu, à donner l'exemple. Le maire de Brest, M. Francis Le Blé, a présenté à M. Mauroy les membres du comité local pour *l'emploi* dont il a suscité la constitution dans sa ville. Cette *instance comprend notamment* une assemblée tripartite de trente-trois membres, composée à parité d'employeurs, de salariés et d'élus locaux. M. Hervé, maire de Rennes, a annoncé, lui aussi, la création d'un comité analogue dans sa commune.

Les seuls « fantassins » qui se soient déclarés prêts à suivre M. Mauroy, la fleur au fusil, au cours de cette journée, ce furent les délégués des syndicats ouvriers. D'abord le secrétaire général de l'union C.G.T. du Finistère, M. Le Caz, qui remercia le premier ministre d'avoir associé tous les syndicats aux séances de travail : *« Vous rompez radicalement avec le comportement de vos prédécesseurs, qui tenaient les organisations syndicales délibérément à l'écart »*, dit-il. Ensuite, le représentant du comité régional de la C.G.T., M. Frémin, qui souhaita que *« toutes les décisions gouvernementales soient réellement appliquées »* et que *« rien ne puisse permettre qu'elles soient amoindries, défigurées, refusées, donc finalement, annulées ».*

L'attitude des syndicats ouvriers a d'ailleurs donné lieu à des scènes inhabituelles. A Brest et à Rennes, M. Mauroy a été *confronté, en effet*, pour la première fois depuis qu'il dirige le *gouvernement*, à des *manifestations sur la voie publique*. Ici, ce sont plusieurs centaines d'employés communaux, d'agents hospitaliers, de grévistes du secteur privé, de militants trotskistes et autonomistes qui l'ont accueilli en *scandant* des slogans divers devant la Maison de la culture. Là, ce sont des paysans rassemblés devant l'hôtel de ville par les organisations agricoles du Finistère. M. Mauroy a dialogué avec les uns et les autres, il a échangé avec eux de nombreuses poignées de main et constaté que leurs *revendications étaient marquées* d'hostilité à l'égard du patronat mais *exempts d'agressivité* à l'égard du gouvernement. On vit même, à Rennes, des dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. replier leurs banderoles et poser leurs magnétophones pour aller siéger auprès des personnalités *officielles* invitées, à l'intérieur de la Maison de la culture où le premier *ministre devait prononcer* son dernier discours de la soirée.

Au contact de ces porteurs de pancartes souriants, tranquilles, fraternels malgré leurs impatiences, M. Mauroy a trouvé un nouveau *motif d'encouragement* : *« L'état de grâce prend les formes les plus diverses, mais, c'est visible, il continue ! »*

ALAIN ROLLAT.

## Le R.P.R. s'inquiète du comportement de la majorité

*M. Chirac, qui n'avait pas pris la parole en public depuis sa conférence de presse du 5 octobre, devait s'exprimer à la tribune de l'Assemblée nationale dès l'ouverture du débat sur le projet de budget 1982, le mardi 27 octobre, en tant que porte-parole du groupe R.P.R.*

Le député de la Corrèze, qui condamne les choix budgétaires de l'Etat en leur reprochant leur manque de sincérité, leur archaïsme et leur incohérence, entend rappeler qu'il se situe dans une opposition *« sans concessions »*. Il devait profiter de cette occasion pour exposer les grandes lignes d'une politique économique et sociale de rechange, manifestant ainsi, une nouvelle fois, son espoir d'être considéré comme l'un des protagonistes d'une éventuelle alternance.

Quatre mois après la victoire parlementaire de la gauche, le 21 juin dernier, l'opposition commence à connaître son nouveau rôle, mais il serait abusif de parler d'une opposition unique, chaque composante demeurant jalouse de sa propre personnalité.

La division des divers partis « giscardiens » en tendances de plus en plus autonomes, les rivalités entre ceux qui prétendent aux rôles d'animateurs, l'absence *de leader incontesté, les préventions* nourries à l'égard de M. Giscard d'Estaing par certains de ses propres amis, l'imprécision de ses intentions, tout cela entrave l'U.D.F. dans ses prétentions d'agir sur le plan national. Seul son groupe parlementaire donne l'image d'une organisation soudée *et, en son sein, quelques jeunes* députés remplissent leur mandat avec allant.

Le R.P.R. se trouve dans une situation relativement plus favorable que son allié. Ne souffrant pas des mêmes handicaps, il peut adopter un comportement qui le fait apparaître comme l'élément le plus dynamique de l'opposition. Ses instances se réunissent régulièrement, l'état-major *de la rue* de Lille a été renouvelé et rajeuni avec la nomination de quelques personnalités qui y travaillent désormais à temps plein, aucune tendance divergente ne se manifeste, les « barons » sont rentrés dans le rang ou se sont réfugiés dans le silence.

### La tactique Koutouzov

Tandis que le mouvement prépare le nouveau souffle qui devrait se manifester lors des assises *nationales des 23 et 24 janvier* à Toulouse, c'est le groupe parlementaire qui joue le rôle le plus actif. Un quarteron de députés et de sénateurs particulièrement ardents se comportent en infatigables debaters, en experts de la *procédure et en orfèvres de l'interpellation*, au risque, il est vrai, de quelques dérapages plus ou moins habilement contrôlés.

Toujours prêts à saisir la première occasion de riposte que peut leur offrir la majorité, ils *semblent* avoir adopté la tactique de harcèlement systématique et des coups de main du type Koutouzov pendant la campagne de Russie contre la Grande Armée. Ainsi, mercredi 21 octobre, exploitant l'« incident Berson » (*le Monde* du 22 octobre), M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire, *a-t-il fait devant la* presse une déclaration indignée pour *dénoncer* le *« sectarisme »* de la majorité.

Le lendemain, ripostant aux propos tenus par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. lors de l'émission « Face au public », M. Michel Noir, député *du Rhône, a dénoncé comme « inacceptable »* l'affirmation selon laquelle il y aurait *« parlementaires et parlementaires ».* M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement, l'a relayé pour s'adresser au chef de l'Etat afin qu'il *« dissipe les menaces »* que, selon lui, ferait peser M. Jospin sur les institutions en minimisant par avance la portée d'une *éventuelle opposition* du Conseil constitutionnel à la loi de *nationalisations. Les déclarations* des leaders socialistes au congrès de Valence *enfin* ont été entendues comme autant d'occasions de ripostes pour roder de nouveaux slogans et marquer encore mieux les solutions de remplacement que les « chiraquiens » incarneraient.

Au-delà de ces indignations toujours véhémentes et souvent *calculées*, les élus du R.P.R. souhaitent faire partager à l'opinion leur conviction que la nouvelle majorité veut réaliser non pas un simple changement mais une véritable révolution, qu'à la différence de de Gaulle qui, selon eux, *recherchait toujours* le « *consensus* national », les socialistes, prônant la lutte des classes, provoqueront la coupure du pays.

### M. Chirac et la présidence du mouvement gaulliste

Ils dénoncent donc *tour à tour* le bouleversement de l'économie, le remplacement des hommes, la transformation des rapports sociaux et même des relations humaines et enfin l'esquisse d'une remise en cause des règles de droit habituelles et des institutions fondées par de Gaulle il y a *presque un quart de siècle*. Mais ils reconnaissent que la prise de conscience d'un tel « bouleversement » n'est pas encore profonde dans l'opinion et que le pouvoir a de bons arguments à faire valoir auprès de certaines catégories numériquement — donc électoralement — importantes. *Ils sont néanmoins* décidés à poursuivre et même à amplifier leur action dans la perspective des élections municipales de 1983 et surtout des législatives de 1986.

Pour sa part, M. Jacques Chirac, en se *consacrant* tout à la fois à la gestion de la ville de Paris et à la préparation de ses interventions ponctuelles au *niveau national, poursuit* une réflexion qui pourrait bien le *conduire à reprendre officiellement* lors des assises de Toulouse le mandat de président du R.P.R. qu'il avait abandonné formellement le 3 février dernier pour se présenter à l'Elysée.

Certains de ses amis — de plus en plus rares cependant — lui conseillent de se tenir en dehors du R.P.R. afin de faciliter d'éventuels regroupements *sur son nom*.

Mais d'autres — de plus en plus nombreux — font valoir que la direction du parti socialiste n'a pas nui à M. Mitterrand et n'a pas retenu ceux qui voulaient le changement, sans être *pour autant socialistes, de se rallier à lui*. Pourquoi n'en irait-il pas de même pour M. Chirac à l'avenir ? De plus, aucune personnalité gaulliste n'apparaît aujourd'hui comme un dauphin absolument incontesté à la tête du R.P.R.

L'audience que recueille toujours M. Chirac dans *l'opinion* — selon les sondages — tient d'abord à sa personnalité et à son *action* avant d'être due à sa qualité de président du R.P.R. Cette *fonction* ne devrait donc pas le desservir. Enfin, l'exercice *effectif de la direction suprême* du mouvement qu'il a fondé le 5 décembre 1976 lui garantit de figurer toujours dans l'establishment politique : c'est en tant que président du R.P.R. qu'il est reçu par le chef de l'Etat.

A tous ces arguments, M. Chirac *ne semble pas pour* le moment indifférent. En attendant de prendre officiellement sa décision, le maire de Paris continue d'exercer sur son mouvement et sur ses groupes parlementaires une tutelle qui, pour être *distante*, n'en est *pas* moins vigilante.

ANDRÉ PASSERON.

## Quatre anciens conseillers de Paris se solidarisent avec Rencontres communistes

Quatre anciens conseillers communistes de Paris, MM. Albert Boisseau, Robert Francotte, André Moroni et Louis Turpin, ont adressé à M. Maurice Berlemont, ancien président du groupe communiste au conseil de Paris, membre du collectif fondateur de Rencontres communistes, une lettre dans laquelle ils déclarent *« réprouver »* le fait que les trente membres de ce collectif aient été déclarés *« hors du parti »* par la direction de celui-ci. Les quatre signataires de la lettre précisent qu'ils *« ne partagent pas l'essentiel des analyses »* de M. Henri Fiszbin, président de Rencontres *communistes*.

Ils estiment, cependant, que l'initiative de la création de ce centre *« ne fait que répondre aux manquements à la démocratie dus à la direction du parti »*. Ils ajoutent : *« Nous espérons nous retrouver un jour ensemble dans le parti, un parti qui mènera une politique faite de clairvoyance et de fermeté, associée à la pratique d'une démocratie réelle, permettant à tous ses adhérents non seulement de travailler à l'application des directives, mais de participer pleinement à leur élaboration. »*

D'autre part, la cellule communiste du palais de justice de Paris, à laquelle appartiennent MM. Eddy Kenig et Roland Rappaport, avocats, membres du collectif fondateur de Rencontres communistes, a adressé au comité central du P.C.F. une lettre indiquant qu'elle considère ces deux militants comme faisant toujours partie de ses membres.

A Sèvres (Hauts-de-Seine), dont le maire, M. Roger Fajnzylberg, est l'un des trente animateurs de Rencontres communistes considérés comme *« hors du parti »*, le groupe des élus municipaux communistes et apparentés a voté une motion de confiance envers ce dernier (quatre conseillers *sur douze n'ont* pas pris part au vote). La section du P.C.F. a, quant à elle, diffusé un tract informant la population de la sanction prise contre M. Fajnzylberg. M. Georges Lenormand, conseiller général, qui s'était démis de ses fonctions de maire en faveur de M. Fajnzylberg, en 1978, a annoncé son *intention* de solliciter le renouvellement de son mandat *cantonal en 1982*. M. Fajnzylberg ne sera donc pas, contrairement à ce qui avait été prévu, le candidat du P.C.F. à cette élection, ce qui semble indiquer qu'il ne le sera pas non plus pour les élections municipales de 1983.

Enfin, Rencontres communistes organise, le mercredi 28 octobre, une « soirée-débat » (1) sur « le P.C.F. et *son histoire récente* », sous la présidence de M. Eddy Kenig, ancien membre du bureau de la fédération communiste de Paris. Y participent trois historiens communistes — Mme Françoise Durand et MM. François Hincker et Denis Pechansky — ainsi que M. Georges Lavau, professeur à *l'Institut d'études politiques*.

(1) Salle des Agriculteurs, 8, rue d'Athènes, Paris (9e).

## Le P.C.F. met en cause l'information télévisée

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., a adressé à M. Pierre Desgraupes, P.-D.G. d'Antenne 2, lundi 26 octobre, une lettre dans laquelle il s'élève contre la façon dont cette *chaîne avait rendu compte*, dans son journal de dimanche soir, de la manifestation organisée à Paris par le Mouvement de la paix. M. Juquin accuse la présentatrice du journal, Mme Christine Ockrent, d'avoir énoncé plusieurs *« contrevérités »* sur le nombre des manifestants indiqué par les organisateurs, sur le rôle du P.C.F. dans cette manifestation et sur le fait que les mots d'ordre du défilé n'auraient pas mis en cause les missiles soviétiques S.S.-20. M. Juquin souligne, à ce propos, que la banderole de tête portait l'inscription : *« Ni Pershing ni SS-20 ».* Il accuse, enfin, la *rédaction d'Antenne 2 d'avoir « censuré »* une interview de M. Georges Marchais, qu'elle avait sollicitée et obtenue.

Lundi, *l'Humanité*, rendant compte de la manifestation, indiquait en première page : *« Les journaux télévisés, où décidément rien n'a changé, ont grossièrement déformé le sens de ce rassemblement. »* En page intérieure, un article rappelait que Mme Ockrent *« a fait ses classes de journaliste aux Etats-Unis »* et l'accusait d'être *« la voix de l'Amérique ».*

Au cours du journal de la mi-journée, sur Antenne 2, M. Michel Langignon, *secrétaire national du* Mouvement de la paix, a fait des mises au point qu'il jugeait nécessaires sur le nombre des manifestants réunis, dimanche, à l'initiative de son organisation et sur les objectifs de ce rassem*blement*.

### L'affaire de Créteil

*L'Humanité* du mardi 27 octobre s'interroge, d'autre part, sur la signification des déclarations du parquet de Créteil au sujet de la découverte d'un réseau de prostitution de jeunes garçons (*le Monde* du 27 octobre). Sous le titre *« Opération éteignoir ? »*, le quotidien du P.C.F. rappelle une affaire semblable, découverte en 1979 à Saint-Ouen et mettant en cause un professeur d'éducation physique, M. Jacques Dugué, qui doit être jugé la semaine prochaine. *L'Humanité* souligne qu'aucune suite n'avait été donnée aux aspects internationaux de cette précédente affaire, et ajoute : *« De la même façon, on ne mit guère d'empressement à rechercher les riches « amateurs » auxquels Dugué (...) fournissait de très jeunes partenaires. On veut espérer que la mise au point du parquet de Créteil ne signifie pas que l'affaire du « réseau Amanièra » va subir le même sort que celle du « réseau Dugué ».*

L'avenir politique de la Nouvelle-Calédonie

## M. Mitterrand ne dénie pas le droit du peuple canaque à l'indépendance

*M. François Mitterrand s'est entretenu pendant une heure, lundi 26 octobre, en fin d'après-midi, à l'Elysée, avec les dirigeants de l'Union calédonienne, principal parti indépendatiste de Nouvelle-Calédonie, MM. Roch Pidjot, président de cette formation, député apparenté socialiste ; Jean-Marie Tjibaou, vice-président, conseiller territorial ; Gaby Païta, conseiller territorial, et Maurice Lenormand, ancien député, fondateur du parti. Tous quatre avaient sollicité une audience depuis un mois et souhaitaient demander au président de la République de reconnaître le droit à l'indépendance du peuple canaque.*

M. Mitterrand avait à ses côtés *M. Guy Penne, conseiller technique*. M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat *aux DOM-TOM* s'est joint aux échanges de vues vers la fin des *entretiens. Ceux-ci* ont été uniquement consacrés aux moyens de mettre fin au conflit institutionnel qui divise les différentes communautés du territoire, et à la tension qui règne dans l'île depuis l'assassinat, le 19 septembre, du secrétaire général de l'U.C., Pierre Declercq, que M. Mitterrand avait reçu à l'Elysée, le 23 juillet.

M. Mitterrand a évoqué, selon ses interlocuteurs *« des scénarios intéressants »*, et les quatre délégués ont surtout retenu que le *chef* de l'Etat ne déniait pas le droit à l'indépendance du *peuple canaque* et ne revenait pas, sur ce point, sur ses engagements *antérieurs* (*le Monde* du 22 octobre).

Les quatre dirigeants de l'U.C. ont jugé ces échanges de vues *« fructueux et positifs ». « Par rapport à notre entretien du 23 juillet, il y a dans la compréhension que le président de la République a de nos revendications une progression qui nous est favorable »*, a souligné M. Pidjot. *« M. Mitterrand a cherché à mieux comprendre*, a déclaré M. Tjibaou. *Le dossier est pour lui difficile, mais il reste ouvert, et le plus important, pour nous, c'est cette ouverture. »*

M. Lenormand a estimé, pour sa part, que le prochain congrès de l'Union calédonienne, qui doit avoir lieu les 12, 13 et 14 novembre, dans l'île de Lifou, *« va permettre de poser des jalons qui vont aider le président à se déterminer »*. M. Mitterrand n'a pris, toutefois, aucun *engagement précis* à l'égard de ses interlocuteurs.

● *Le congrès constitutif du nouveau parti socialiste de Nouvelle-Calédonie*, qui s'est réuni le 25 octobre à Nouméa *« s'est soldé par un échec*, nous indique notre correspondant en Nouvelle-Calédonie, Jean-Noël Férand. *Deux motions se sont opposées : l'une se prononçant clairemnet pour l'indépendance* du territoire, *l'autre, plus modérée, donnant la priorité aux réformes de structures souhaitées par le gouvernement. C'est celle-ci qui a recueilli la majorité des suffrages exprimés mais les minoritaires, refusant de se soumettre, ont décidé de créer leur propre parti. »*

Après le congrès du P.S.

## M. QUILÈS : mes propos ont été déformés.

M. Paul Quilès, secrétaire national du P.S., député de Paris, a déclaré, lundi 26 octobre à France-Inter : *« Les propos que j'ai tenus au congrès de Valence ont été déformés jusqu'à la caricature par l'opposition. J'ai cité Robespierre pour rappeler qu'il était monté à la tribune de la Convention, le 8 thermidor, pour dénoncer des gens sans les nommer. Je ne disais pas : « Il » faut que des têtes tombent ». Je disais que quand on dénonce des adversaires, il faut dire qui ils sont parce que le lendemain de ce 8 thermidor, c'est la tête de Robespierre qui est tombée »* (1).

Vendredi 23 octobre, au congrès du P.S. à Valence, M. Quilès avait déclaré : *« Il ne faut plus dire « des têtes vont tomber » comme Robespierre à la Convention, mais il faut dire lesquelles et le dire rapidement. C'est ce que nous attendons du gouvernement, car il en va de la réussite de notre politique. »*

(1) M. Quilès commet une erreur de date. Robespierre a été exécuté *le 10 thermidor an II (28 juillet 1794).*

● *M. Jacques Toubon*, député R.P.R. de Paris, a déclaré lundi 26 octobre devant *l'Association* de la presse anglo-américaine : *« Le congrès de Valence nous a fourni un moment de choix : ce que veulent les socialistes, c'est une société socialiste à l'intérieur de laquelle l'alternance politique ne pourra se produire qu'entre les mêmes forces politiques, c'est-à-dire les forces de gauche. Les électeurs qui ont fait basculer la majorité ont été trompés. Ils voulaient un changement d'équipe et un changement de politique, mais pas un changement de société.*

*» Je crois que face à ce qui est pour l'instant des réticences et qui deviendra des résistances, le pouvoir choisira indiscutablement la voie de la radicalisation, en partant du principe que, si ça ne va pas, c'est parce que nous n'en faisons pas assez. »*

● *M. Jean Mons*, grand-maître de la Grande Loge nationale française, a été reçu lundi 26 octobre *en fin d'après-midi* par le président de la République. Interrogé à sa sortie de l'Elysée après un entretien de trente minutes avec M. François Mitterrand, M. Mons a indiqué que cette *« visite de courtoisie traditionnelle »* avait donné lieu *« à un échange élargi ».* Il a rappelé que son obédience qui regroupe environ sept mille personnes en France s'interdisait *« toute discussion de caractère politique ou religieux ».*

# POLITIQUE

## Une élection cantonale...

**MOSELLE : canton de Thionville (2e tour).**

Inscr., 25 304 ; vot., 12 449 ; suffr. expr., 12 134. MM. André Lacroix, R.P.R., 7 087 voix, ELU ; Paul Souffrin, P.C., maire de Thionville, 5 047.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. René Froeliger (U.D.F.), récemment décédé, qui avait été élu au second tour des cantonales de mars 1976 par 7 458 voix contre 7 409 à M. Paul Souffrin, P.C.

Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel ont été les suivants : insc., 25 310 ; vot., 9 903 ; suffr. expr., 9 687. MM. Lacroix, R.P.R., 4 971 voix ; Souffrin, P.C., 2 517 ; Henri de Beaumont, P.S., 1 660 ; Guy-Henri Kleiner, M.R.G., 381 ; Guy Perrier, gauche nouvelle, 158.

Candidat unique de l'opposition, M. Lacroix n'avait pu être proclamé élu, le nombre de ses voix étant inférieur au quart du nombre des inscrits. Entre le premier et le second tour, il gagne 2 116 voix et plus de sept points en pourcentage (58,40 % au lieu de 51,31 %). De son côté, M. Souffrin a gagné 331 voix par rapport au total obtenu par la gauche au premier tour, mais, en pourcentage, le score de la gauche passe de 48,68 % à 41,59 %.

Cet insuccès de la gauche, et notamment du premier magistrat de la ville, dans un secteur pourtant très éprouvé par la situation économique et sociale, notamment en raison de la crise de la sidérurgie, relance la bataille pour les prochaines municipales. Il est en effet à remarquer que depuis bien longtemps à Thionville la droite n'avait réalisé une telle performance : 56 % aux présidentielles de 1974, 47,67 % aux municipales de 1977, qui avaient vu l'élection de la liste de gauche menée par M. Souffrin, 51,4 % à la présidentielle de 1981 et 44,76 % aux législatives de 1981, qui avaient vu l'élection de M. Malgras (P.S.).]

## ... et quatre municipales

**HERAULT : Marseillan (1er tour).**

Inscr., 2 883 ; vot., 1 950 ; suffr. expr., 1 865. Liste du P.S. : entre 1 082 et 1 060 voix, *8 sièges* ; liste du P.C. : entre 702 et 669.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal, où huit sièges étaient vacants à la suite du décès d'un socialiste et de la démission de cinq élus socialistes et de deux communistes. Après de multiples tergiversations, le maire, M. Gilbert Ribes (P.C.), n'était pas d'accord pour que soit organisé le scrutin complémentaire pendant la période des vendanges, comme l'avait décidé l'autorité de tutelle.

Le conseil municipal élu en 1977 était composé de 11 P.C. et apparentés et de 10 P.S. et apparentés. Il comprend désormais 12 P.S. et apparentés et 9 P.C. et apparentés.]

**SARTHE : Yvré-l'Evêque (2e tour).**

Inscr., 2 197 ; vot., 1 616 ; suffr. expr., 1 560. Liste d'union de la gauche, 656 voix en moyenne, *17 élus* ; liste modérée, 474 voix en moyenne, *3 élus* ; liste « apolitique », 373 voix en moyenne, *1 élu*.

[La gauche est portée à la direction de cette commune suburbaine du Mans, dont la vie municipale était bloquée par des querelles au sein de l'ancien conseil, démissionnaire, à majorité modérée. Les partisans de l'ancien maire, M. Charles Trichard, qui n'était pas candidat aux élections des 18 et 25 octobre, n'obtiennent que trois sièges, et ses adversaires un seul. Les résultats du premier tour avaient été les suivants :

Inscr., 2 197 ; vot., 1 501 ; suffr. expr., 1 423 ; liste d'union de la gauche, 534 voix en moyenne ; liste modérée, 433 voix en moyenne ; liste « apolitique », 425 voix en moyenne.]

**YVELINES : Le Pecq (2e tour).**

Inscr., 11 221 ; vot., 4 226 ; suffr. expr., 4 174. Mmes Rosie Bellier, mod., 2 773 voix, ELUE ; Jacqueline Penez, P.S., 1 401.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis le décès du maire, Max Gauffreteau (R.P.R.). Ce dernier avait été élu maire en janvier dernier, à la suite de la démission de son prédécesseur, M. Jean Delécolle (R.P.R.), en désaccord avec la majorité de son conseil. L'élection partielle provoquée par cette démission s'était soldée par le succès, au second tour, de M. Georges Roux (R.P.R.), par 2 614 voix contre 2 110 à Mme Penez (P.S.).

Les résultats du premier tour de la présente élection ont été les suivants : inscr., 11 226 ; vot., 3 399 ; suffr. expr., 3 952. Mmes Bellier, mod., 2 543 voix ; Penez, P.S., 1 170 ; M. Grandjean, P.C., 239.]

[Mme Bellier, qui avait obtenu 64,34 % des suffrages exprimés, n'avait pu être proclamée élue, n'ayant pas obtenu un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits. Au second tour, elle enregistre une progression en points de pourcentage (66,43 %) et en voix (+ 230). Mme Perez ne retrouve pas tout à fait le total des voix de gauche du premier tour : 1 401 au lieu de 1 409.]

**YVELINES : Guyancourt (2e tour).**

Inscr., 4 578 ; vot., 2 237 ; suffr. expr., 2 197. Liste d'union de la gauche : M. Marc Lambert, P.C., 1 096 voix, *élu*, et Mme Dominique Olivier, P.S., 1 061 ; liste de rassemblement communal : MM. Jean-François Pavillon, mod., 1 083 voix, *élu*, et M. Roger Gilisson, R.P.R., 1 072.

[Après la démission de ses fonctions de maire, M. Robert Rondeau (P.C.), qui reste membre du conseil municipal, il s'agissait de pourvoir au remplacement de deux élus démissionnaires : le 26 juin 1978, M. Jacques de Dapper (P.S.), et le 14 novembre M. Maurice Leleu (P.C.).

Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel ont été les suivants : inscr., 4 578 ; vot. 1 844 ; suffr. expr., 1 795. Liste de rassemblement communal : MM. Gilissen (R.P.R.), 896 voix, et Pavillon (mod.), 904 ; liste d'union de la gauche : MM. Lambert (P.C.), 867, et Olivier (P.S.), 869.

Le conseil municipal est désormais composé de 13 P.C., 5 P.S., 4 div. g. et 1 mod.]

## M. Debarge propose de limiter à trois le cumul des mandats électifs

M. M. Debarge (P.S.), sénateur de Seine-Saint-Denis, en mission parlementaire auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, présentera le 7 novembre un rapport relatif au cumul des mandats électifs et au statut des élus locaux. A l'occasion d'une réunion de l'Association pour l'information et la formation des élus locaux, il a notamment indiqué qu'il proposera de limiter le cumul à trois mandats électifs, en retenant, toutefois, certains seuils de population pour que certains maires détenant déjà deux mandats, par exemple ceux de parlementaire et de membre de l'Assemblée européenne, puissent conserver leur charge de premier magistrat municipal.

M. Debarge estime nécessaire d'inscrire dans la loi l'incompatibilité, d'une part, d'une présidence de conseil régional et d'une présidence de conseil général, d'autre part, celle d'une présidence de conseil régional ou général et de l'appartenance au gouvernement.

Il préconise, en outre, l'attribution aux élus locaux d'une indemnité qui soit indexée sur l'un des indices de la fonction publique, ou, pour les maires des grandes villes, les présidents des conseils régionaux et généraux, alignée sur l'indemnité des parlementaires.

### En Corse

## LE M.R.G. RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT AU DROIT COMMUN

De notre correspondant

Bastia. — Le droit commun pour la Corse, tout le droit commun mais rien que le droit commun, telle est une nouvelle fois réaffirmée la position de la fédération de Haute-Corse du Mouvement des radicaux de gauche qui a tenu le samedi 24 octobre son assemblée générale ordinaire à Bastia.

Les élus du M.R.G., s'inspirant de la motion adoptée lors de leur congrès extraordinaire (*le Monde* du 2 septembre), ont redit « *leur volonté de voir la Corse se doter d'une assemblée générale élue conformément à la loi qui sera appliquée aux autres régions de France et du même pouvoir exécutif* ». Ils situent la spécificité du statut corse dans l'adoption de mesures visant à pallier « *le handicap de l'insularité et à promouvoir tous les secteurs de l'économie insulaire* » notamment grâce à des mesures fiscales particulières.

Ils réaffirment en outre leur « *opposition absolue* » à un retour au département unique, celui-ci favorisant selon les radicaux « *les centralismes abusifs dont le nord de l'île a suffisamment souffert* ». Enfin les membres du M.R.G. demandent que « *si des offices et organismes spécifiques doivent être créés ils ne puissent être mis en place qu'après l'élection de la nouvelle assemblée régionale préalablement appelée à donner son avis détaillé. S'il en était autrement, l'assemblée régionale se trouverait mise devant le fait accompli, ce qui serait contraire à l'esprit même de la décentralisation et à toute tradition républicaine* ». — D. A.

*(Publicité)*

# A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

Au moment où les différentes instances professionnelles remettent leurs rapports à Monsieur Georges Fillioud, il nous est venu le désir de vous parler, à notre tour, de la publicité. La publicité, nous ne la faisons pas, mais nous la vivons. Chaque jour, depuis 10 ans. En journalistes professionnels. Et nous voudrions vous en parler autrement.

Aussi, nous ne rentrerons pas dans l'éternel débat sur l'utilité de la publicité au plan économique. Elle n'est plus à prouver. Même les Chinois...

D'ailleurs, vous-même, Monsieur le Président, avez largement démontré que vous croyez à l'efficacité de la publicité, puisque vous en avez utilisé et les techniques et les moyens avant votre élection.

Nous aimerions plutôt oublier la seule notion d'efficacité et vous faire partager notre amour de la publicité.

La publicité est spectacle, elle est jeu et sourire. Elle est distance et recul. Elle peut être futile, elle n'est jamais dangereuse ni méchante. Rien de caché ; elle est claire et dit ce qu'elle est. La publicité se montre en pleine lumière quand la propagande, elle, tente toujours de se dissimuler.

Si vous aimez l'imagination et l'esprit de créativité, vous aimez comme nous la publicité.

Nous aimerions aussi vous faire partager notre affection et notre admiration pour les dizaines de milliers de Français qui font la publicité.

Pas de démagogie. Nous ne parlerons pas seulement des ouvriers imprimeurs, des typographes, des opérateurs, des caméramen, des coursiers... Mais surtout de tous ceux qui consacrent leur énergie et leur créativité au service des entreprises et des produits qu'elles commercialisent, au service de la communication des administrations, au service des différentes communautés. N'étouffez pas cette fantastique énergie créative en instituant des réglementations contraignantes sur tel ou tel type de produit ou de marché, ou, en créant des taxes para-fiscales qui auraient pour conséquences un ralentissement des investissements publicitaires et surtout, une démotivation générale de tous les professionnels.

Sachez que ces professionnels ne font pas que vivre de la publicité. Ils vivent pour elle.

Voilà simplement ce que nous voulions vous dire avant que vous preniez toute décision concernant cette profession. Aujourd'hui, il y a un véritable génie publicitaire propre à la France. Il vous appartient, Monsieur le Président, de ne pas le mettre au chômage.

**stratégies**

LE JOURNAL DE LA COMMUNICATION PUBLICITAIRE

# DÉCENTRALISATION ET CLARIFICATION

## I. — La fin des préfets de légende

par GÉRARD OLIVIER (*)

Ayant observé de près un certain nombre d'années le métier de préfet et m'étant longuement interrogé sur son évolution dans le cadre de celle du pays, je salue avec satisfaction le projet de loi sur la décentralisation : il apporte une clarification indispensable dans la distribution des fonctions entre les acteurs territoriaux.

La combinaison du compromis départemental hérité de la IIIe République, des aménagements partiels des dix dernières années et des courants de participation et de revendication avait conduit à une ambiance de confusion des genres. Il en résultait un réel malaise que les élus locaux n'étaient pas seuls à éprouver, mais que ressentaient aussi un certain nombre de représentants de l'Etat.

Les préfets sont dotés d'un pouvoir dont la légende dépasse la réalité : en effet, à côté de leurs compétences connues, ils ont très peu d'autorité de décision à l'égard de nombreux partenaires institutionnels et privés de la vie économique et sociale dont néanmoins tous les drames et remous viennent à eux ; ils n'ont guère bénéficié d'une déconcentration très modeste et battue en brèche; ils ont — et c'est normal — dû concerter leurs actions de manière de plus en plus attentive avec les sensibilités et les stratégies des assemblées départementales et régionales ; harcelés, ils sont souvent trop chargés pour bien contrôler les services extérieurs de l'Etat déjà centrifuges. Au fond, ils ne sont pas sans être contestés et jalousés par la classe politique dont les anciens majoritaires ont parfois eu tendance à se croire tout permis et les anciens opposants à se dire tout refusé ; ils sont enfin marqués par la dépendance de leur condition et la précarité de leur durée (des coureurs dont on jugerait tout d'un coup la performance sans leur avoir dit s'ils couraient un cent ou un mille).

S'ils ont néanmoins une certaine capacité d'influence, c'est qu'elle se fonde sur leur réputation, leur information, la polyvalence, ce qui ne les met pas dans une position de commandement — sauf pour l'ordre public, — mais dans celle du négociateur territorial le mieux placé. Loin de tirer — comme tout agent public normal — leurs responsabilités de leurs compétences juridiques, ils sont souvent amenés à tirer leurs compétences du fait qu'ils sont regardés par tous — les pouvoirs publics, les élus, l'opinion — comme responsables, et qu'il faut bien faire face alors même qu'ils sont loin d'avoir toujours les moyens des résultats qu'on attend d'eux.

L'image légendaire du préfet incorpore aussi son rôle politique dont la part légitime est qu'il est de son devoir de mettre en œuvre, d'expliquer et de défendre la politique du gouvernement, mais dont la part aussi abusive que fallacieuse a trait à ce que serait son impact sur les résultats électoraux. En fait, il n'est pas ressenti par le public et par la plupart des élus comme un agent politisé, mais plutôt comme un réducteur de conflits, comme un médiateur qui fait valoir dans sa circonscription les points de vue des pouvoirs publics et qui fait valoir à ceux-ci ceux de la circonscription. « Janus », qui doit aussi, pour réussir sa mission, être bien avec le pouvoir et pas mal avec l'opposition. Le profil idéal est celui d'un homme qui, loin d'être le coulissier d'affaires politiciennes, est un « manager » conduisant un cabinet d'affaires publiques au service de tous.

C'est dire la satisfaction avec laquelle il faut accueillir des principes selon lesquels les préfets doivent — dans l'exercice de leur mission — être d'une complète neutralité politique et d'une parfaite impartialité. Voilà des années que les membres de ce corps, passionné de l'Etat, se demandent s'ils vont être sacrifiés sur l'autel libéral ou sur l'autel socialiste. Or, tout au contraire, l'esprit de neutralisation politique des préfets comme le contenu de la réforme en cours, assignant à chacun des acteurs et des organes de la vie locale des devoirs clairs et des responsabilités logiques, libèrent le corps préfectoral d'une évolution pernicieuse et des ambiguïtés qui minaient la fonction. Ces changements préparent aussi un concert de pouvoirs cohérents si, au-delà du texte aujourd'hui en discussion, la distribution, en un second temps, des compétences entre les différentes collectivités réussit à concilier l'exercice des initiatives et des libertés locales avec la possibilité de bien mettre en œuvre les politiques nationales dont les pouvoirs de la République unitaire auront décidé.

La clarification qui débute est, en vérité, d'une portée différente selon qu'il s'agit des relations de l'Etat avec les communes, les départements ou les régions, et les interrogations ne sont pas de même nature.

### Un régime « subventionniste »

A l'égard des communes, il faut reconnaître que la réforme n'est pas une révolution : elle tire les dernières conséquences d'une évolution qui avait fait son chemin en même temps qu'elle légalise des expériences nombreuses. La tutelle proprement dite avait déjà, notamment sur les budgets, quasi disparu, et plus encore dans les faits que dans les textes. Mais il est bon que l'illusion parfois commode qu'elle subsistait soit enfin balayée. Que le pouvoir de police du maire s'exerce désormais sans surveillance de l'autorité supérieure posera bien quelques problèmes pratiques, mais ils existaient tout autant lorsqu'il fallait concilier les points de vue d'un maire et ceux d'une administration technique. Que les communes se voient clairement reconnaître — heureusement dans le cas des règles d'aménagement du territoire — la faculté de prendre des mesures nécessaires à la protection des intérêts économiques et sociaux des populations permettra enfin de résoudre, de manière plus efficace — mais il ne faudrait pas que ce soit de manière imprudente, — de nombreux problèmes locaux d'emploi dont les recherches de solutions donnaient lieu à tant d'arguties et de délais avec les administrations financières. Que des juridictions soient investies du pouvoir budgétaire de crise et de contrôle va enfin dans le sens d'un renforcement des indispensables rigueurs.

A côté de toutes ces mesures bienvenues, mais hors du champ de l'objet du texte, auquel on ne saurait donc en faire grief, il subsiste entre l'Etat et les communes des causes profondes de malentendus qui devront être extirpées ultérieurement. Les unes concernent les ressources, les autres concernent les compétences.

Le régime « subventionniste » qui gouverne les relations Etat-communes peut prendre deux aspects : celui des subventions sectorielles au coup par coup, celui des subventions globales.

La première formule, à côté de l'avantage d'inciter au type d'investissement correspondant à la subvention (avantage qui a décliné dès lors que les communes se sont portées d'elles-mêmes à désirer des services locaux très variés), comporte trois grands inconvénients : souvent regardée comme un droit, la subvention est attendue aussi bien par la commune riche que par la commune pauvre ; distribuée par l'autorité administrative, elle fait soupçonner celle-ci de partialité ; entourée de conditions (de coût, de normes, etc.), elle favorise l'accumulation des contrôles techniques et financiers. La correction du système ne peut intervenir que par la mise à disposition des communes de ressources non affectées, provenant elles-mêmes soit du budget de l'Etat, soit de moyens fiscaux nouveaux ouverts aux communes.

Du budget de l'Etat procèdent les subventions globales : les progrès appréciables résultant de la mise en place ces dernières années de la dotation globale de fonctionnement et les débuts intéressants mais tardifs de la subvention globale d'équipement (outre le remboursement progressif de la T.V.A.) montrent que ces procédés d'attribution automatique sur des paramètres équitables libèrent les communes des servitudes des aides au cas par cas, effacent les suspicions dont autrement l'administration est l'objet et permettent surtout des mécanismes de péréquation entre riches et pauvres. Toutes ces vertus existent... dans la mesure où les subventions globales se substituent aux subventions au coup par coup, alors que bien des élus demandent qu'elles se cumulent !

Cela illustre que tout système subventionniste — sous réserve qu'il reste essentiel pour corriger les inégalités de potentiel des collectivités — a sa limite : il confère aux subventionnés le bénéfice des résultats sans la responsabilité des moyens. Aussi, n'est-ce qu'en mettant dans une proportion raisonnable des moyens fiscaux convenables — c'est-à-dire productifs, localisés et modulables — à la disposition des communes que celles-ci, devant elles-mêmes lever l'impôt, pourront être à la fois libres, prudentes et responsables.

A ce titre, et aussi limitée qu'elle soit dans ses effets globaux, la récente refonte de la vieille fiscalité directe locale n'est pas sans intérêt : autrefois les communes recevaient un vieux moteur à quatre temps qu'elles n'avaient pas même le droit de régler. Aujourd'hui, sous certaines limites, elles peuvent moduler ce qu'elles demandent à chacun des pistons : fonciers bâti et non bâti, taxes professionnelle et d'habitation. Cette faculté de réglage ouvre la voie, par comparaison de commune à commune de structure analogue dans une même zone géographique, à un certain rapprochement des pressions fiscales. Or l'on sait que le problème essentiel de la fiscalité communale est, plus que celui de la pression globale, celui des distorsions

Des communes responsables et dotées de moyens nouveaux doivent, néanmoins, savoir qu'elles n'appartiennent pas exclusivement à leurs habitants. Les élus communaux ne peuvent être « charbonniers, maîtres de tout chez eux », parce que les communes sont partie intégrante de la nation, qu'elles sont le bien de leurs morts et de leurs enfants, de tous ceux qui les voisinent, y séjournent ou y passent, et pas seulement celui de leurs électeurs majoritaires au dernier scrutin. Or ne voit-on pas, au nom de l'autonomie communale, des élus contester avec véhémence ce qui se fait chez eux contre leur avis : qu'un permis de construire puisse y être délivré ou refusé par arbitrage rendu par le préfet en cas de désaccord entre le maire et l'administration de l'équipement ; que le prix d'un terrain ou le coût d'une construction pour un service public soient plafonnées en vertu des compétences exercées par les commissions des opérations immobilières et de l'architecture ; qu'un site soit inscrit ou protégé ; qu'un établissement pour personnes indésirables aux yeux locaux soit autorisé ; qu'une centrale électrique ou une industrie discutée soit implantée ; qu'une route d'intérêt « supracommunal » au tracé contesté soit prévue ; qu'un permis de recherche d'uranium soit accordé ; qu'un lotissement soit soumis à des conditions esthétiques, etc. Les exemples pourraient être multipliés.

Plus que la tutelle — ô combien bienveillante, vraiment « tutélaire » — ce sont ces pouvoirs de décision d'Etat, même accompagnés de toutes les explications et de toutes les procédures consultatives, et à quelque niveau qu'ils soient exercés, dès lors qu'ils interviennent dans le périmètre géographique de communes non consentantes, qui sont ressentis comme le « centralisme ». C'est dire l'importance des textes qui auront à définir les compétences respectives des collectivités. Sans doute devront-ils être audacieux.

(*) Haut fonctionnaire.

Prochain article :

UNE ARCHITECTURE A QUATRE ÉTAGES

Le Monde

# société

## JUSTICE

### LE NOUVEAU PROCÈS DE ROGER KNOBELSPIESS

# « Je viens en accusateur »

**Rouen. — Roger Knobelspiess, âgé de trente-quatre ans, comparait depuis lundi 26 octobre devant la cour d'assises de Seine-Maritime, présidée par M. Guy Léger, pour y répondre, avec quatre co-inculpés — Serge Laguerrière, trente-deux ans, Fabien Lemasson, vingt-neuf ans, Pierre Levigneron, trente-cinq ans, et Jacqueline Prost, quarante-deux ans — de neuf hold-up ou tentatives de hold-up commis entre octobre 1976 et mars 1977 contre des établissements bancaires. *Condamné en 1972 à quinze* ans de réclusion criminelle pour une attaque à main armée, qu'il avait toujours niée depuis son arrestation en 1969, Roger Knobelspiess avait obtenu, le 21 octobre 1976, une permission de sortir de trois jours, au terme de laquelle il n'était pas rentré en prison.**

**Pendant sa « cavale », il avait, avec ses amis et sa compagne d'alors, Jacqueline, organisé ces hold-up. Réincarcéré en mars 1977, il n'a cessé de demander la révision du procès de 1972. Sa dernière requête a été récemment transmise par le garde des sceaux, M. Robert Badinter, à la Cour de cassation, qui n'a pas encore fait connaître sa décision. Le 17 juillet, Roger Knobelspiess a bénéficié d'une suspen*sion de peine, mais il est resté détenu à cause* du second dossier, qui lui vaut son procès d'aujourd'hui. En prison, il a écrit deux livres, « *Q.H.S.* » et « l'Acharnement ou la volonté d'erreur judiciaire » (1), préfacés, l'un par Michel Foucault, l'autre par Claude Mauriac.**

De notre envoyée spéciale

Le visage tendu, précocement vieilli, Roger Knobelspiess a écouté, impassible, la liste de méfaits qu'il a reconnus mais dans lesquels il ne semble pas se reconnaître. De son passé, il ne retient plus que la prison. A-t-il même, dans son histoire, autre chose que la prison où il a vécut dix-sept années, la moitié de sa vie ? Avant, il n'y eut que son enfance, de celle qu'on voudrait croire d'un autre âge : la cité de transit d'Elbœuf (Seine-Maritime), un père alcoolique et une mère qui ne sait comment nourrir ses huit enfants. A l'école, on appelait « Klop », puis « Mégot », ce garçon trop pauvre au nom bizarre, aux chaussures à semelle de bois et qui allait à la soupe populaire. Aujourd'hui, Roger Knobelspiess ne veut plus parler de ces années-là, malgré l'insistance du président, soucieux de « *comprendre ce qui a pu te conduire là* ».

« *Moi*, dit-il, *je ne suis pas ici pour demander des circonstances atténuantes. Après douze ans d'erreur judiciaire, je viens en accusateur.* » Une seule chose lui importe : dire ce qu'un enfermement, qu'il estime injustifié, a fait de lui. Homme qui « *ne sait plus ce que c'est faire l'amour, ce que c'est le soleil, la mer* ».

### Dialogue

Face à ce magistrat attentif et courtois, avec lequel il a engagé un dialogue inhabituel, Roger Knobelspiess a pu, longuement, s'expliquer devant des jurés et un public plus qu'étonnés d'entendre un président de cour d'assises évoquer sa « *situation confortable* » opposée à celle « *tragique* » de l'accusé et de voir ce dernier se lever pour répondre : « *Ce que vous faites, cela me touche; c'est bien; c'est enfin une démarche favorable.* »

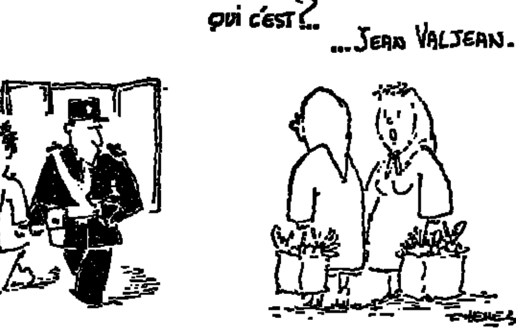
Pour les hold-up, qui ne sont pas des affaires sans gravité, Roger Knobelspiess ne nie pas sa responsabilité, mais ce n'est, à ses yeux, qu'une péripétie de l'engrenage de son désespoir. Lorsque, après sept années passées à crier son innocence, il a bénéficié d'une permission de sortie, il ne pouvait concevoir de revenir en détention, préférant « *vivre une seule heure dehors et être abattu, plutôt que de retourner en prison, car la prison, c'est insupportable quand on est coupable, mais c'est inimaginable quand on est innocent* ». La prison est inimaginable aussi quand on est dehors. Alors, en demandant qu'on lui pardonne ses incohérences, ses silences et sa véhémence, Roger Knobelspiess veut essayer de raconter la prison : la solitude, l'humiliation, les somnifères pour quelques heures de mauvais sommeil, le quartier de sécurité renforcée ou les isolés. « *On n'arrive plus à s'orienter, on perd son sens auditif, on devient un handicapé.* »

« *La prison*, reprend-il, *ce devrait être mettre des gens à la raison. En fait, c'est une atteinte à la dignité humaine. Pour vivre, il faut des relations avec d'autres gens. Essayer de communiquer en prison, c'est marcher dans le désert. Il ne s'agit pas d'enfermer quelqu'un, il s'agit de le broyer. Alors, quand on sort, on a la haine. On parle toujours de la violence et des causes de la violence, de la récidive : c'est le mauvais traitement dans les prisons.* »

Les paroles de Roger Knobelspiess n'ont pas seulement porté témoignage de sa personnalité ; elles ont fait apparaître l'impossible question posée à la cour d'assises : comment le juger, comment le sanctionner pour les hold-up, dont il se dit coupable, mais « *coupable d'avoir été innocent* » dans une autre affaire ? « *Une affaire pour laquelle, en tout état de cause, une peine de quinze ans de réclusion criminelle était exagérée* », estime le président lui-même. Les magistrats et les jurés de Rouen se sont donné cinq jours pour tout démêler et prendre leur décision.

**JOSYANE SAVIGNEAU.**

(1) Editions Stock 2 (*le Monde* du 26 avril 1980).




*(Dessin de CHENEZ.)*

### LE PROCÈS DE JOËL MATENCIO AUX ASSISES DE L'ISÈRE

# Un homme sur le qui-vive

Grenoble. — Toute procédure judiciaire est un combat, brutal quelquefois, *feutré le plus souvent.* Joël Matencio le sait. Cinq ans d'instruction se sont chargés de *le lui apprendre. Depuis le vendredi* 23 octobre devant la cour d'assises de l'Isère, le voilà au *terme* de l'affrontement, avec ce handicap redoutable du grand jour, de la publicité, de tout le vieil apparat. Jusque-là, les affaires Matencio, un procès pour proxénétisme, un autre pour port d'armes prohibées, un troisième pour vol et destruction, n'avaient pas déplacé les foules. Même en 1974, le dossier Marin-Laflèche, du nom de l'hôtelier *lyonnais* dont il était devenu l'employé et l'ami et qui fut retrouvé assassiné, *s'il fit beaucoup de bruit*, ne déboucha sur rien. Depuis l'assassinat le 3 juillet 1975 du magistrat *qui en* avait la charge, François Renaud, on semble même l'avoir oublié.

S'il n'était resté que cela, Joël Matencio serait libre aujourd'hui, la chambre d'accusation de Lyon ayant jugé que sa détention pour complicité de séquestration et d'assassinat dans l'affaire lyonnaise n'était plus nécessaire à la manifestation de la vérité.

A Grenoble, c'est une autre histoire. Joël Matencio, pour la rue, c'est l'homme de l'été 1976, celui qui monta toute cette affaire des « *Brigades rouges groupe 666* », leur attribuant coup sur coup les enlèvements le 19 juin de Muriel Trabelsi et de Christian Leroy, dont on devait découvrir les cadavres, et celui, le 23 juillet, d'Olga Moïssenko, demeurée, elle, introuvable mais que la raison, hélas, commande de tenir pour morte. Il est celui qui *rédigea cent quarante-deux messages* réclamant des rançons astronomiques pour la libération *des séquestrés, multiplia les appels* téléphoniques aux mairies de la région comme aux banques, aux journaux et à différentes personnalités, fixa d'innombrables rendez-vous, fit galoper la police du massif de la Chartreuse à celui de Belledone et parut s'amuser énormément de tous ces jeux fort dangereux.

Il n'y eut d'ailleurs pas que la rue à penser ainsi. Mlle Blanche *Ciabrini, juge d'instruction* au tribunal de grande instance de Grenoble, chargée en 1976 du dossier Matencio, était dans les mêmes sentiments lorsque, au cours d'un interrogatoire, elle

De notre envoyé spécial

lança à son inculpé : « *J'ai l'intime conviction que vous êtes coupable* », ajoutant, comme pour le conduire à un aveu : « *J'aimerais que vous soyez un homme au moins une fois dans votre vie.* »

Ce que la rue peut proclamer, un magistrat ne le peut pas. On retira donc à Mlle Ciabrini ce dossier qui la portait à ne *pas* être hypocrite. Si le juge s'en alla, la phrase resta dans les *mémoires*.

M. Robert Fabre, conseiller à la cour d'appel de Grenoble et chargé de la présidence des assises de l'Isère, ne tombera assurément pas dans les écarts de Mlle Ciabrini. M. Fabre est la courtoisie même. Il donne à son accusé du « Monsieur Matencio » long comme le bras. Jusqu'à présent, cette politesse n'a pas suffi à rompre la glace. M. Matencio se méfie. C'est un homme sur le qui-vive, qui se tient là, au coin du box, soit assis, soit debout devant son micro, sombre autant d'âme que de peau. *Il mord* sa lèvre inférieure.

### Messages

Depuis samedi 24 octobre en fin de journée, on sait le parti qu'il a choisi pour se défendre. Il le fait comprendre de sa voix *lourde et étouffée dans laquelle* ce descendant d'Espagnol draine des intonations dauphinoises. Il *va dire que, pour l'essentiel*, c'est bien lui l'auteur des messages signés « *Brigades rouges groupe 666* » et que c'est lui aussi l'auteur des appels téléphoniques par lesquels ces mêmes brigades fixaient leurs rendez-vous, soit pour la remise des rançons exigées, soit pour indiquer l'emplacement où l'on retrouverait les disparus. Mais il ajoutera tout aussitôt que s'il fit tout cela, c'est parce qu'il y était contraint. Déjà, il a parlé de « *deux Parisiens que lui avait présentés un Grenoblois* ».

Cette attitude présente pour lui deux avantages. Elle le dispense d'une controverse avec les experts *graphologues qui lui attribuent* formellement la rédaction des messages. Elle coupe court de la *même façon* aux *exégèses qui* auraient pu se faire à propos de la reconnaissance de sa voix par des membres de sa famille, dès le soir du 19 octobre 1976, après la diffusion par les radios et la télévision des enregistrements qu'avait effectués la police des *différentes conversations* téléphoniques avec l'anonyme porte-parole des Brigades rouges.

Pourra-t-il s'en tenir là jusqu'au bout ? Des assauts se préparent. Lui-même, en laissant entendre qu'il ferait des révélations à l'audience, les a d'ailleurs provoqués. Consentira-t-il à indiquer où est Olga Moïssenko, la troisième victime, dont le père et la mère, Ukrainiens naturalisés français, se cramponnent encore aux replis de l'espérance ? Ivan Moïssenko, bon géant éploré, a raconté samedi qu'au lendemain *de l'arrestation de Matencio*, durant la garde à vue, il fut autorisé à un *tête-à-tête* avec le prisonnier à l'hôtel de police de Grenoble. Il obtint ainsi un billet par lequel il invitait deux personnes, mais désignées seulement par des initiales, à indiquer l'endroit où se trouvait la jeune fille. Lui, pour sa part, avait vaguement parlé d'un plateau.

Est-il vrai qu'à cette occasion il aurait troqué ces vagues et inutiles indications contre la promesse de M. Moïssenko de lui envoyer chaque mois deux cents francs en prison ? Le père d'Olga l'a affirmé. Matencio a répondu que la proposition aurait été faite par le commissaire de police. Détails qu'un jury n'oublie pas et qui rendent obsédante la question : qui est-il ?

Ici, les amateurs d'émotions en seront pour leurs frais. Joël Matencio a choisi de faire l'impasse sur sa vie, sur ses années enfantines. Là encore, tout est commandé par cette *méfiance qui* l'habite de la tête aux pieds. Durant les sept heures qu'a occupé le *rappel de son existence, il* n'a pas ouvert la bouche plus d'un quart d'heure. Et pour dire quoi ? Des phrases brèves : « *Je ne me souviens pas* », « *Je préfère ne pas parler de ça* ».

« *Ça* » c'est par exemple la mésentente qui l'opposait à son père et qui fut proche de la haine, mais tout autant la vénération portée à une mère et une tante quasiment béatifiées. « *Ça* », c'est encore cette histoire de fugue quand il avait quinze ans. Pourquoi retient-elle l'attention ? Parce que ce collégien, qu'on allait rechercher toute la nuit 10 kilomètres à la ronde, s'était tout simplement dissimulé à 20 mètres de l'établissement et devait finalement, au dire de ceux qui s'en souviennent « *se montrer tout heureux d'avoir fait galoper maîtres et surveillants* ».

Rien, pourtant, n'est jamais simple, Mme Simone Buffard, l'un des maîtres de l'école lyonnaise de psychologie, qui a beaucoup écouté Matencio, l'a beaucoup questionné, le sait mieux que personne. « *Devant lui*, a-t-elle dit, *on reste toujours dans une demi-obscurité, dans un demi-malaise qui persiste aussi bien dans ses moments d'espérance que lorsqu'il se replie sur lui-même. Il vit dans le sentiment d'être un persécuté, de celui à qui on reproche toujours quelque chose. Ce n'est pas seulement un système de défense, c'est une façon, pour lui, de s'assurer qu'il n'est pas l'éternel méchant, l'éternel mauvais. Ce n'est pas un révolté, il ne veut pas renverser la loi. C'est plutôt, avec elle, le jeu de cache-cache.* »

**JEAN-MARC THÉOLLEYRE.**

## FAITS ET JUGEMENTS

### La plainte de M. Peyrefitte : MM. Jacques Fauvet et Philippe Boucher sont relaxés

MM. Jacques Fauvet, directeur du journal « le Monde », et Philippe Boucher, éditorialiste, assistés de Me Yves Baudelot, ont été relaxés ce lundi 26 octobre par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, en application de la loi d'amnistie votée après l'élection présidentielle (« le Monde » du 12 juin).

Les poursuites avaient été engagées en avril sur plainte de M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux, pour infraction à l'article 226 du code pénal réprimant les atteintes à l'autorité et à l'indépendance de la justice en raison d'articles parus dans « le Monde » des 22 décembre 1977, 11 juillet 1978, 24 mai 1979 (signés tous les trois de Philippe Boucher), 18 septembre et 7 octobre 1981 (non signés).

● *Mort d'un journaliste français dans l'Himalya.* — Jean-Jacques Ricouard, rédacteur en chef de la revue *Alpinisme et randonnées*, s'est tué, le 15 octobre, dans l'Himalya en faisant une chute de 300 mètres du sommet du mont Kanchanjunga (8 598 mètres) dont il venait de réussir l'ascension, a annoncé, lundi 26 octobre, le ministère népalais du tourisme. — *(A.F.P.)*

● *L'un des réacteurs de la centrale nucléaire indienne du Rajasthan a dû être fermé* à la suite d'une importante fuite de son circuit de refroidissement, a-t-on appris lundi 26 octobre à New-Delhi. Selon l'agence de presse indienne, six à douze mois seront nécessaires pour colmater cette fuite.

## SPORTS

### TENNIS

#### OUVERTURE CONFIDENTIELLE AU TOURNOI DE COUBERTIN

Le tournoi de Coubertin a commencé, lundi 26 octobre, sur le central du stade de la porte de Saint-Cloud à Paris. Pour ceux dont la mémoire conserve la nostalgie du tennis sur parquet, pour ceux qui gardent dans l'oreille le merveilleux écho des balles tapées avec l'impact des pelotes sous les verrières, la résonance feutrée des surfaces concrètes que l'on roule à présent comme un tapis sur le vieux bois d'autrefois est d'une platitude sans relief sonore.

Afin de se mettre au diapason de cette musique étouffée, les premières rencontres ont été strictement confidentielles. Pascal Portes a battu l'inconnu Anglais J. Smith (6-3, 6-4) : Jérôme Pottier s'est débarrassé du Belge plus inconnu encore, J. Van Langendonck (6-2, 6-2). *Quant aux autres Français*, ils ont tous été éliminés : Haillet par l'Allemand Zipf (6-1, 4-6, 6-4), Freyss par l'Américain Meister (7-6, 6-4) et Paul-Antoine Torre, la révélation de Roland-Garros (*vainqueur de Mc Namee*) par l'écumeur des courts britannique, John Feaver (6-3, 6-2).

Avec l'entrée en lice, ce mardi 27 octobre, de Brian Gottfried, de Harold Solomon, de Stan Smith, d'Ilie Nastase, tous anciens vainqueurs du tournoi, de Panatta, Bertolucci et de Yannick Noah, tête de série numéro un, le tournoi de Coubertin va prendre du ton.

**OLIVIER MERLIN.**

Le Monde

# SCIENCES ET TECHNIQUES

*Adoptée le 8 octobre à l'unanimité*

## La norme mondiale de télévision numérique ouvre une ère nouvelle aux industries et aux créateurs

**La télévision de demain — ou d'après-demain — sera numérique. L'information finalement traduite par une image sur un écran — très certainement plat — sera probablement élaborée, manipulée, et sans doute transmise, non plus sous la forme d'un signal radio-électrique modulé de manière continue « analogique », mais sous la forme d'une suite de 0 et de 1 spécifiant toutes les caractéristiques utiles de l'image point par point : luminance et couleurs.**

**Va-t-on revoir, à cette occasion, des affrontements rappelant la querelle, historique en Europe, des normes de télévision en couleur, opposant PAL à SECAM ? Probablement pas : le Comité consultatif international des radiocommunications (C.C.I.R.) a, en effet, adopté à l'unanimité, le 8 octobre dernier, une norme mondiale de télévision numérique. L'établissement de cette norme unifiée, qui transcende les différences de standard des matériels (525 lignes, 60 hertz en Amérique du Nord et au Japon, 625 lignes, 50 hertz en Europe, qui se partage, pour la couleur, entre le PAL et le SECAM), devrait avoir un impact important en premier lieu essentiellement sur les studios de production. Ce sont en effet, et pour encore de nombreuses années, avant tout les professionnels qui sont concernés par la « numérisation » de la télévision.**

LES discussions sur cette norme, entre les différents partenaires — producteurs, industriels, « radiodiffuseurs » — ont duré près de dix ans. Elles ont débuté sur le Vieux Continent — au sein de l'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.), — où les travaux sur la télévision numérique étaient, au départ, plus avancés qu'aux Etats-Unis.

Intervenant sur le tard, les Nord-Américains, qui représentent à eux seuls la moitié du marché mondial des équipements de télévision, ont, dans un premier temps, essayé d'imposer leur technique, consistant en une numérisation des signaux caractéristiques de leur standard de télévision, le N.T.S.C.

La norme finalement retenue agit, en fait, au niveau des images de base, en amont de tout standard de diffusion. Il a été convenu que les signaux à coder correspondraient à l'analyse de trois paramètres de base, dont la somme donne l'image normale : le paramètre « luminance (l'intensité lumineuse en chaque point), le paramètre « rouge moins la luminance » et le paramètre « bleu moins la luminance » ; il a, d'autre part, été décidé que, sur chaque ligne du balayage de l'image, on mesurerait le premier paramètre en 720 points, les deux autres en 360 points ; la mesure correspondante sera exprimée par un nombre à huit bits en langage binaire (de la forme *abcdefgh*, chacun de ces huit caractères pouvant valoir 0 ou 1, ce qui correspond à 256 valeurs différentes possibles (en fait, on en utilise un peu moins).

L'établissement de cette norme, commentent deux experts français qui ont largement participé aux discussions, MM. Yves Guinet, directeur des études et recherches à Télédiffusion de France (T.D.F.), et Dominique Massé, chef du laboratoire de production de télévision numérique au Centre commun d'études de télédiffusion et de télécommunications de Rennes (commun à T.D.F. et au Centre national d'études des télécommunications), devrait avoir des effets importants pour les industriels et pour les créateurs audiovisuels.

### Les techniques numériques

Le passage aux techniques numériques est indispensable pour faire bénéficier les créateurs d'images de tous les progrès de l'électronique moderne. La numérisation est un point de passage quasi obligé, par exemple, pour tous les traitements un tant soit peu élaborés de l'image, et notamment les trucages autres qu'élémentaires (voir le dossier sur « Les techniques de la vidéo », dans *le Monde Dimanche* du 17 mai 1981).

Certes, les téléspectateurs bénéficient déjà de certains de ces trucages : insertions, déformations et retournements d'images, effets de « zoom » et de « galerie des glaces », etc. Et ces effets sont déjà (tout comme les « transcodages » d'images d'un standard dans l'autre) réalisés par des méthodes numériques. Mais ces traitements n'interviennent, élaborés dans des équipements surajoutés — des « boîtes noires », — que comme un échelon supplémentaire d'une chaîne d'élaboration et de transmission qui reste, dans sa presque totalité, sous forme analogique.

Chaque passage dans une de ces « boîtes noires » (dont certaines n'ont d'ailleurs pas la capacité de travailler « en direct ») se traduit par une double transposition, analogique-numérique à l'entrée de l'appareil, et numérique-analogique, à sa sortie. De plus, compte tenu des dégradations que produisent le mélange de différentes images et les passages au magnétoscope, le nombre de traitements qu'une image peut actuellement subir est sévèrement limité à trois ou quatre ; au-delà, sa qualité est sérieusement dégradée.

Le passage à des chaînes de traitement d'images totalement numériques fera sauter cet obstacle : l'informatique a largement prouvé qu'on peut conserver, reproduire et manipuler à volonté des données numériques avec des taux de pertes pratiquement négligeables. Et les possibilités de cette même informatique sont telles que les professionnels de télévision devraient bientôt avoir à leur disposition, et à des coûts abordables, des moyens de création pratiquement inimaginables aujourd'hui.

La définition de cette norme va, en effet, permettre aux industriels qui fabriquent des matériels professionnels (Thomson en France) de travailler directement à l'échelle du marché mondial (puisque la norme est « neutre » vis-à-vis des standards) dans la mise au point de nouveaux matériels, et des programmes informatiques (logiciels) correspondants. Surtout que leurs efforts pourront avoir des retombées commerciales plus larges que celles que fournirait le seul marché de la télévision.

La décision du C.C.I.R. prévoit, en effet, non pas seulement la norme décrite plus haut, et qui correspond à une bonne définition d'image (« qualité studio »), mais l'établissement de toute une *famille* de normes, plus ou moins exigeantes en qualité d'image, et qui seraient compatibles entre elles. Des normes supplémentaires devraient ainsi, dans l'avenir, être définies :

● Vers le « bas », pour correspondre, par exemple, à ce que l'on peut attendre, en qualité, des caméras vidéo portables type « reportage », ou même des caméras d'amateurs dont l'image serait (comme c'est le cas aujourd'hui avec les techniques analogiques) « *assimilable* » par les équipements professionnels les plus perfectionnés ;

● Vers le « haut », pour correspondre aux besoins en matière d'images, plus difficiles à satisfaire, qu'expriment les militaires (par exemple pour faire de l'analyse automatique d'images ou de la simulation), ou d'autres professionnels comme les médecins.

Cette étape importante de normalisation ouvre donc des marchés importants, sur lesquels, à n'en pas douter, la bataille technico-industrielle fera rage dans les années à venir.

XAVIER WEEGER.

CENT CINQUANTE ENTREPRISES INVITÉES A ROUEN

## Les moutons à cinq pattes de la machine-outil

**Du 3 au 6 novembre prochain cent cinquante entreprises françaises seront rassemblées à Rouen pour les premières « Assises de la machine spéciale » organisées par la chambre de commerce et d'industrie de Rouen et la société Entreprise et Promotion. Les constructeurs qualifient ces machines de « moutons à cinq pattes » ou de « chaussures orthopédiques de la machine industrielle ». Fabriquées à l'unité ou en très petites séries, elles sont destinées à résoudre le problème particulier d'un industriel qui ne trouve pas ce qu'il cherche dans les catalogues des constructeurs traditionnels de machines-outils : la machine qu'ils proposent est trop lente, exige trop de manipulations, la largeur de coupe d'un outil est insuffisante ou, tout simplement, elle ne sait pas faire ce qu'on lui demande.**

**La cadence de travail est un point important : une machine spéciale est capable de fabriquer deux cents boîtes de conserve en fer blanc à la minute, une autre de mettre des aliments pour bébé en pot au rythme de quatre cents pots à la minute. Vu le prix de ces machines (entre 40 000 et 2 millions de francs), elles s'adressent surtout aux grandes entreprises, mais les organisateurs des assises ont décidé de se tourner particulièrement vers les P.M.I. qui veulent s'automatiser.**

LES machines spéciales sont utilisées pour des tâches très variées. Depuis son installation à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), en 1969, l'entreprise ERI Automation, concepteur et constructeur de machines spéciales, a, par exemple, réalisé des ponts roulants pour manutentionner des tuyaux en caoutchouc avant cuisson, des scies pour mettre à longueur des profilés en aluminium, des machines pour percer et tarauder des roulements, ébarber des cardans, percer des trous sur des poutrelles dans plusieurs directions simultanément, assembler des grilles de moulins à légumes, des bandoulières de cartouchières, ou pour emballer des fromages. Voilà pour la diversité.

L'entreprise fait la conception, certaines petites fabrications et le montage final, *« ce que les autres ne savent pas faire »*, et sous-traite en général les éléments standards. Quelquefois, il suffit d'adapter un élément de machine traditionnelle pour en faire une machine spéciale, par exemple étudier un modèle de pinces pour un manipulateur automatique.

### Le financement des études

L'entreprise qui a besoin d'une machine spéciale s'adresse généralement à plusieurs fabricants pour faire étudier son problème et établir des devis. Cette attitude est logique, mais elle a aussi ses limites : comment faire financer des études qui peuvent représenter 10 % du prix total de la machine ? Seul le constructeur qui obtient le marché peut répercuter ces charges sur le produit final. Certains fabricants estiment ainsi que les clients leur font parfois faire gratuitement le travail de leur propre bureau des méthodes...

Le responsable d'une grande entreprise de machines spéciales évoquait récemment la possibilité de faire participer le client au financement de ces études et de limiter le nombre des consultants autorisés. Ces propositions paraissent difficiles à mettre en pratique, mais elles mettent en évidence la nécessité d'établir un code des pratiques. Les participants à ces journées espèrent établir une *« charte de la profession »*, mettre en chantier un annuaire des concepteurs et constructeurs et créer une association pour la promotion des machines spéciales.

La chose ne sera pas facile, compte tenu des différences qui existent entre les entreprises. Certaines ne font que de la conception, d'autres fabriquent et fournissent également l'assistance technique. Certaines inventent des techniques de pointe, d'autres utilisent simplement des techniques classiques qu'elles maîtrisent très bien.

Pour M. Maurice Fesland, directeur d'ERI Automation, cela pose le problème de la propriété industrielle de manière différente suivant le type d'entreprise ; *« Nous n'utilisons pas de technique de pointe, et il nous semble normal que le commanditaire qui a établi très précisément un cahier des charges et avec qui nous avons pensé la machine, ait un droit de propriété. Si une entreprise nous demande de faire pour elle la même machine parce qu'elle l'a vue fonctionner, nous ne le faisons jamais sans l'accord du premier client. »*

En revanche, pour les sociétés qui font d'importants travaux de recherches pour aboutir à la conception d'une machine spéciale ou qui opèrent des transferts de leurs technologies de pointe, il existe un réel problème. Ainsi la société Bertin a développé des imprimantes rapides de bâtonnets d'indexation de documents à jet d'encre (deux mille quatre cents bâtonnets par seconde) grâce à une technologie qu'elle a mise au point pour les injecteurs de kérosène sur les turbogénérateurs.

Le concepteur de machines spéciales joue aussi un rôle de conseil. Il aide certains de ses clients, qui n'ont pas suffisamment défini leurs besoins, à élaborer un cahier des charges précis. Souvent même à modifier le produit pour rendre sa fabrication automatisable. *« Il vaut mieux ça que recevoir un coup de téléphone pour modifier les caractéristiques de la machine alors que les composants sont déjà fabriqués par nos sous-traitants »*, confie M. Maurice Fesland, qui rappelle une des devises de la profession : *« Nous sommes condamnés à réussir du premier coup. »*

RICHARD CLAVAUD.

## LES PREMIERS PAS DE LA « MISSION DES BIOTECHNOLOGIES »

**L'une des premières décisions du ministre de la recherche et de la technologie, M. Jean-Pierre Chevènement, a *été* la création de six missions couvrant des secteurs de la recherche où il lui paraissait urgent d'intervenir. La première à entrer en action est la mission des biotechnologies, dont la présidence a été confiée à M. Pierre Douzou. Membre de l'Institut, spécialiste de la biologie aux basses températures, M. Douzou était aussi directeur des sciences de la vie à la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) et avait donc déjà eu à se préoccuper du secteur couvert par la mission.**

COMMENT est organisée cette émission ? Quelles sont les structures ? Quelle sera son action ? Dans un premier temps, M. Douzou a mis en place une structure légère ; trois responsables sectoriels, MM. Philippe Kourilsky, Gilbert Durand et Gérard Siclet, sont respectivement chargés de la recherche de base, de la recherche de transfert et de la recherche bio-industrielle. Ils s'appuient sur les avis d'un comité de onze experts représentatifs à la fois de tous les centres de recherche et de toutes les disciplines concernés, qui s'est déjà réuni deux fois et qui a pour rôle de coordonner et d'évaluer les recherches. En outre, des correspondants assurent la liaison avec divers ministères, pour que la politique de recherche soit adaptée aux stratégies des départements ministériels. Au début de l'année prochaine devrait être créé un comité national des biotechnologies, présidé par le ministre de la recherche et de la technologie ; il définira la stratégie à suivre en matière de biotechnologies, la mission devenant alors son bras séculier.

La mission s'est, jusqu'à présent, préoccupée de mieux connaître l'état des recherches et surtout leur cohérence. Les chercheurs français ont des points forts, comme le génie génétique, avec de bons laboratoires, universitaires ou autres, et des pôles de développement comme le groupement G 3 ou la société Transgène. La situation n'est pas non plus mauvaise en génie biochimique (Compiègne, Toulouse) et pour les cultures de cellules végétales où l'Institut national de la recherche agronomique a fait un sérieux effort. Mais le gros « trou » est la microbiologie. Le potentiel qui existait il y a quelques années a disparu, les laboratoires n'atteignant pas la masse critique, et il y a un manque criant de souches. M. Douzou s'étonne que la France, qui était pourtant le pays de Pasteur et celui de la systématique, ait tellement négligé la systématique des micro-organismes : les espèces répertoriées se comptent en milliers, alors qu'on connaît près d'un million d'espèces d'insectes.

Or la microbiologie est la source de tout le reste : il faut absolument mieux connaître les micro-organismes, particulièrement ces bactéries rustiques qui pullulent dans la nature, et dont on pourrait largement exploiter les potentialités. Dans ce qui est un véritable *« éloge de la pourriture »*, M. Douzou remarque que *« la couche de feuilles mortes qui recouvre le sol des forêts en novembre a disparu en février. Des micro-organismes l'ont digérée, éliminée. Personne ne sait exactement ce qui s'est passé, quels produits ont été synthétisés, alors que certains d'entre eux pourraient être très utiles. De même, quand une poutre tombe en ruine, ce sont des micro-organismes qui ont transformé le bois. Qu'en ont-ils fait ? La société industrielle concentre et transforme des matériaux de toutes sortes dont les sous-produits menacent la biosphère : il existe certainement des micro-organismes capables de les éliminer, ou même de les valoriser »*. C'est une première priorité que d'étudier ces processus de décomposition où sont synthétisés des milliers de molécules, d'autant que le milieu de culture étant un déchet il suffit que soit synthétisé un seul produit de valeur pour que cette biosynthèse soit économiquement intéressante.

Assurer la cohérence des recherche et « boucher les trous » est un des premiers objectifs de la mission. Un autre est le transfert de technologie, de la recherche fondamentale vers l'industrie. Il conditionne la division en trois secteurs indiquée plus haut. Trois centres de transfert existent ou sont en période de démarrage à Compiègne, Toulouse et à l'Institut Pasteur. Ils seront les points de rencontre entre chercheurs, ingénieurs et industriels. M. Douzou voudrait qu'ils jouent un rôle mobilisateur, tout en admettant que ce ne sera pas facile. Le transfert a toujours été le point faible de la recherche française, qui a *« un grand gisement de savoir, pas toujours de savoir-faire »*. Dans le domaine des biotechnologies, la difficulté est paradoxalement accrue par l'existence de procédés bien établis : on fait des vins, des fromages suivant une technologie millénaire, qui sert d'alibi pour ne pas faire de recherche. Or, remarque M. Douzou, *« la spécificité des vins français tient aux micro-organismes qui prolifèrent dans les fûts ; n'importe qui peut acheter des fûts, étudier les micro-organismes, et peut-être, en quelques années, reconstituer des vins équivalents »*. Il faut bien voir que tout le secteur agro-alimentaire peut être bouleversé sans préavis par les futurs progrès des biotechnologies. D'où l'importance d'une sensibilisation des producteurs.

Deux autres secteurs industriels, ceux de la chimie fine et de la pharmacie, qui utilisent pour l'essentiel des procédés de synthèse non biologiques, pourraient voir bouleverser leurs méthodes en peu d'années.

Il faut aussi étendre les recherches fondamentales porteuses d'imprévisible. *« Il y a dix ans, personne ne voyait poindre le génie génétique, issu de recherches qui paraissaient marginales »*, remarque M. Douzou. En même temps qu'on transfère les connaissances acquises, il faut explorer ailleurs. Trouver des enzymes qui supportent des températures élevées — la plupart sont détruites à 40 °C — peut avoir des conséquences de très grande importance industrielle.

Dernier problème : la formation et l'information. Le plan de développement national qui résultera des travaux du comité national devra prévoir des moyens budgétaires : moyens des organismes de recherche, fonds de la recherche pour le lancement d'actions nouvelles, aides de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) aux industriels. Mais le gros problème est de former les chercheurs, les ingénieurs, les techniciens qui développeront et mettront en œuvre les biotechnologies. Des liaisons sont établies à cette fin avec le ministère de l'éducation nationale.

MAURICE ARVONNY.

★ La revue « Pour la science » vient de publier un numéro spécial sur la microbiologie industrielle. — Prix : 25 francs.

### En toute logique

#### SÉCHONS SOUS LA PLUIE

PROBLEME N° 209

Je possède deux machines à prédire la pluie, répondant chacune par un affichage à deux positions : « pluie » ou « sec ». Chaque machine se trompe en moyenne une fois sur trois. Ce matin au réveil, les deux sont d'accord pour prédire de la pluie.

A combien puis-je estimer les chances de temps sec ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 208

Voici les vingt-quatre solutions de Jean Gouzy, à écrire sur les intersections dans l'ordre des lettres du schéma :

1-4-7-12-8-5-11-9-3-10
1-8-9-5-3-10-7-11-4-12
1-3-11-10-4-12-9-7-8-5
1-4-10-9-8-11-5-12-3-7
1-8-12-11-3-7-10-5-4-9
1-3-5-7-4-9-12-10-8-11
3-5-7-12-11-4-8-10-1-9
4-10-9-5-7-8-3-12-1-11
8-12-11-10-9-3-4-5-1-7
3-5-9-10-11-8-4-12-1-7
4-10-11-12-7-3-8-5-1-9
8-12-7-5-9-4-3-10-1-11
1-5-12-9-6-10-3-8-2-4
1-2-3-9-6-4-12-8-5-10
1-5-12-10-2-9-8-3-6-4
1-5-4-8-6-3-10-9-2-12
1-2-10-8-6-12-4-9-5-3
1-5-4-3-2-8-9-10-6-12
2-10-12-9-3-5-6-4-1-8
5-4-3-9-12-2-6-10-1-8
6-9-12-10-8-5-2-4-1-3
2-10-8-4-3-6-5-9-1-12
5-4-8-10-12-6-2-9-1-3
6-9-3-4-8-2-5-10-1-12

PIERRE BERLOQUIN.

### UNE EXPOSITION AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

# Splendides volcans

JUSQU'AU 25 janvier 1982, la bibliothèque publique d'information (B.P.I.) du Centre Georges-Pompidou et le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) présentent à Beaubourg une exposition consacrée aux volcans. En cinquante panneaux portant des photos splendides, des reproductions d'œuvres d'art, des schémas, des cartes, des textes, la B.P.I. et le C.N.R.S. veulent *faire comprendre au public* nombreux, très varié et non spécialisé, qui hante la bibliothèque, *ce que sont les volcans et* la volcanologie scientifique.

Les éruptions volcaniques sont probablement les phénomènes naturels les plus spectaculaires. Les photos de l'activité de l'Ardoukoba (Djibouti), de l'Etna, de l'Helgafel (Islande), du mont Saint-Helens (Etats-Unis), des sources hydrothermales (liées au volcanisme) repérées au fond de *l'océan Pacifique, entre autres*, le montrent. Mais les organisateurs de l'exposition, aussi bien *ceux de la B.P.I. que les trente* équipes du C.N.R.S. qui ont participé, ont voulu aller plus loin. *Ils* expliquent avec simplicité et exactitude que les manifestations volcaniques s'inscrivent dans la géodynamique globale de la Terre et des autres planètes.

L'étude scientifique des volcans a commencé très tard. *Pour Platon, un volcan était* l'émanation d'un *« fleuve de feu »* interne. Pour Aristote, une *éruption était due à l'air*, comprimé sur les rivages marins par les vagues, qui s'infiltrait dans le sol où il enflammait le soufre et le bitume dont les fumées s'échappaient par les cheminées volcaniques. Au dix-huitième siècle encore, un savant considérait que le volcanisme *n'était* qu'une réaction chimique superficielle !

*Actuellement*, la volcanologie est obligatoirement pluridisciplinaire. Il faut étudier les *magmas et les gaz* émis, les mécanismes éruptifs, interpréter les mesures et les observations. *Ainsi peut-on espérer arriver à* comprendre un jour les processus éruptifs et à intégrer ceux-ci *dans un schéma global de la* Terre. Tous ces travaux relèvent donc de la recherche fondamentale. Mais *ils* ont des applications variées : la surveillance des volcans en vue de prévoir les éruptions et de protéger les populations, la détection et l'utilisation des ressources géothermiques à haute énergie (la vapeur), la prospection des gîtes minéraux dont la formation est liée aux phénomènes volcaniques.

L'activité volcanique a aussi inspiré nombre d'artistes. Le plus étonnant de ceux-ci est *sans doute le Mexicain* Atl qui a acheté (75 dollars) le champ où venait de naître, le 20 *février 1943, le Paricutin (actif* jusqu'en 1952), et qui a peint pratiquement heure par heure *l'évolution de ce nouveau* volcan. Le plus inattendu est Turner (1775-1851), dont les superbes couchers de *soleil* ont — peut-être — été inspirés par l'éruption du Tambora. Ce volcan indonésien a été le théâtre, en 1815, d'une des plus gigantesques éruptions connues de mémoire d'homme, éruption à laquelle on attribue les couchers de soleil rouges flamboyant particulièrement nombreux partout dans le monde *au cours des deux* ou trois années qui ont suivi la catastrophe.

Jusqu'au 31 *décembre, l'atelier* des enfants du Centre Beaubourg présente une exposition (les volcans et les *métaphores* du feu) où voisineront des œuvres... d'enfants et d'artistes adultes inspirées par les phénomènes volcaniques et ignés. Enfin, cinq débats-projections sont prévus les 6 et 13 novembre, le 4 décembre, les 8 et 15 janvier, tous à 19 heures dans la « petite salle » du Centre. A partir du mois de février, les cinquante panneaux de l'exposition « Volcans » partiront en voyage à travers la France.

YVONNE REBEYROL.

★ *Le Centre Georges-Pompidou est ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 12 heures à 22 heures, les samedis et dimanches de 10 heures à 22 heures. Entrée gratuite.*



POINT DE VUE

# Le système solaire nous attend

par André BRAHIC (*)

APRÈS le survol spectaculaire de Saturne par les sondes Voyager, *les lancements réussis* d'Ariane et de la *navette spatiale* et les décisions d'envoyer quatre sondes vers la comète de Halley en 1986, les années 1980 et 1981 *seront* probablement considérées comme un grand moment dans l'histoire de la conquête de l'espace.

L'exploration du système solaire, commencée depuis deux décennies, *a fourni une moisson de découvertes* fondamentales et a eu un impact immédiat sur la pensée scientifique. *Les résultats ont été* rapidement portés à la connaissance d'un très grand public, et la prise de conscience que *la Terre était* une planète parmi d'autres devrait avoir de nombreuses conséquences culturelles et sociales. Un événement aussi important pour l'histoire de l'humanité peut être comparé à l'exploration de la Terre, qui s'est étendue sur plus de quatre mille ans, depuis les premiers voyages en Méditerranée et ailleurs jusqu'à l'exploration intensive des régions polaires et du fond des océans ces dernières années ; ou encore à la prise de conscience par l'homme de sa place dans l'univers, depuis Copernic *jusqu'à la découverte de* l'expansion de l'univers.

Cette exploration, menée de pair avec une recherche vigoureuse et avec l'utilisation de nouvelles techniques d'observation depuis la Terre, a suscité la naissance d'une *nouvelle science : la planétologie. Elle* est essentiellement pluridisciplinaire et fait appel aux compétences des *astronomes, géologues, géophysiciens*, climatologues, météorologistes, physiciens, chimistes, biologistes, etc. La planétologie se trouve placée au carrefour de questions fondamentales que se pose l'humanité depuis des siècles : l'origine du système solaire, l'évolution de la Terre, l'origine de la vie, en d'autres termes : *« Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? »*

Cette explosion de connaissances, à laquelle nous venons d'assister aussi dans de nombreuses autres disciplines, en particulier en biologie, *en astronomie, en physique*, en géologie terrestre, peut nous faire penser que nous venons de *vivre l'âge d'or de la science. Cela* va-t-il continuer ? L'exploration planétaire a été un plein succès, aussi bien du point de vue de *l'envoi* d'hommes vers la Lune, des découvertes scientifiques fondamentales, ou des réalisations technologiques. On pourrait penser que, au vu de ces succès et de l'importance de cette exploration dans l'histoire de l'humanité, cet effort va non seulement continuer, *mais s'intensifier*. Au contraire, de nombreuses menaces s'accumulent.

L'administration américaine coupe les uns après les autres les crédits *de la recherche spatiale fondamentale* et en vient même à saborder des missions en cours : si se *concrétise l'abandon projeté de la* sonde *Voyager-2, celle-ci ne sera* plus qu'un objet inerte quand elle passera, en 1986 et en 1989, au voisinage d'Uranus et de Neptune, et toute connaissance détaillée de ces planètes sera renvoyée au prochain siècle.

*L'Union soviétique n'a* toujours pas les moyens techniques de dépasser la planète Mars. Le Japon *commence à développer une politique* spatiale ambitieuse, mais encore limitée.

La France et l'Europe possèdent, avec le Centre *national* d'études *spatiales et l'Agence spatiale européenne*, deux organismes de premier plan, où les compétences humaines sont multiples. Ils ont accumulé les succès sur le plan économique ainsi que sur celui de la recherche appliquée. Malheureusement, les efforts et le budget de la recherche spatiale *fondamentale ne sont pas à la* hauteur de la puissance économique et des capacités humaines et intel*lectuelles des pays européens*.

## Quelques arpents de neige

Pourtant nous savons bien qu'un ralentissement de l'effort de recherche fondamentale nous condamnerait à la décadence au moment même où la France et l'Europe ont une occasion, peut-être unique, de prendre une place de premier plan. L'histoire de *demain* est en train d'être écrite dans cette exploration.

*Si nous voulons que* notre culture et notre civilisation jouent un rôle important demain, ne commettons pas l'erreur de ceux qui, avec Voltaire, méprisaient, il y a deux siècles, ces *« quelques arpents de neige vers le Canada »*. Savoir construire une sonde capable aussi bien d'observer les confins du *système solaire que de s'approcher* au plus près du Soleil, capable aussi de fonctionner pendant des *années sans aucune possibilité de* réparation, pose un immense défi technologique au monde industriel : le savoir-faire accumulé garantit à ceux qui le possèdent un grand avenir.

Alors que le prestige national a été souvent mis en avant, le progrès des connaissances, les retombées pratiques et une certaine vision du monde et du futur de l'humanité devraient nous encourager à poursuivre l'effort. Certains sourient à l'idée d'exploiter les matières premières de la Lune ou des astéroïdes qui frôlent la Terre, comme d'autres *traitaient d'utopistes ceux qui, il y* a moins d'un siècle, imaginaient qu'on pourrait un jour échapper à *l'attraction terrestre*.

Explorer les corps du système *solaire doit se faire en plusieurs* étapes : tout d'abord le survol, comme cela a été fait pour Mercure *ou* Saturne, *ensuite la mise* en orbite autour de l'objet, puis l'atterrissage, réalisé pour Vénus et Mars ; enfin le retour d'échantillons et l'étude intensive, stade ultime atteint par l'exploration lunaire.

Seule la première étape pourrait être en voie d'accomplissement à la fin de cette décennie ; encore restera-t-il à découvrir Pluton, des milliers d'astéroïdes et de nombreux satellites naturels. Compte tenu des *études de faisabilité technique*, de coût, de disponibilité des instruments, d'intérêt scientifique, il faut parfois dix ans pour faire adopter et réaliser un projet spatial. Afin d'éviter de répéter un processus vorace en énergie humaine et souvent inefficace, il est nécessaire de mettre en œuvre aussitôt que possible un plan à long terme pour continuer l'exploration planétaire.

La question du coût d'une sonde spatiale paraît à *certains* un obstacle *majeur* au développement d'un programme ambitieux. En fait, ce coût est négligeable par rapport à celui de tous les engins de destruction qui sont sans cesse développés à la surface de notre planète. En *tout état de cause, il ne représente* que 2 à 10 francs par citoyen. Deux sondages d'opinion récents, effec*tués dans deux villes moyennes* des Etats-Unis (Columbus et Pittsburgh), ont montré que respectivement 88 % et 89 % des citoyens informés des coûts d'une expérience spatiale financée sur fonds publics souhaitaient que cette exploration continue. Beaucoup d'hommes politiques aimeraient recueillir un tel pourcentage sur leurs idées.

Quand on voit l'empreinte du pied de l'homme sur la Lune, les vallées de Mars, les volcans d'Io, les anneaux de Saturne, on ne peut qu'appeler à la continuation de cette exploration. La mise en chantier et le *développement* d'un programme scientifique ambitieux pourrait être le grand projet de l'Europe... ou du *septennat. Un tel programme demanderait* évidemment un effort budgétaire important (nullement hors de portée de la France ou des pays européens), mais aussi une réelle volonté de mettre en place des structures dynamiques.

Il faut sans cesse lutter contre les tendances conservatrices, y compris au sein de la communauté scientifique. Il ne faut pas attendre que de bonnes occasions se présentent, il faut les provoquer. Les choses arrivent parce que des gens déterminés les souhaitent. C'est à une réelle volonté d'écrire une page de *ce que sera demain l'histoire de la* conquête spatiale que nous devons faire appel. Le système solaire nous attend.

(*) Professeur à l'université Paris-VII.

هكذا من الأصل



# L'ACTUALITÉ MÉDICALE

## Le projet de budget de la santé met l'accent sur la prévention et la décentralisation

Le projet de budget de la santé doit être présenté par M. Ralite le jeudi 29 octobre aux commissions parlementaires concernées (*le Monde* du 24 octobre). Il traduit la volonté inlassablement répétée de « *mettre en œuvre une politique de santé entièrement nouvelle, guidée par la recherche d'une véritable justice sociale et le souci de connaître les conditions de vie et de travail dans le but de réduire les inégalités existantes et de combattre les risques de l'environnement* », selon le texte officiel de présentation émanant du ministère du budget. Le seul poste de ce budget où il est possible de discerner un accroissement réellement important des crédits prévus est celui de la prévention dont le financement passe de 115 à 249 millions de francs, en augmentation de 118 %.

Les crédits de recherche inclus les années précédentes dans ceux de la santé sont transférés au ministère chargé de la recherche. Dès lors, l'ensemble des crédits propres au ministère de la santé (5,16 milliards de francs) semblent n'augmenter par rapport à 1981 que de 4,4 %, alors que, si l'on tient compte de ce transfert, l'accroissement réel du « *budget santé* » serait de 29 %.

### La prévention

Trois axes principaux caractérisent cet effort, qui, selon les auteurs du texte de présentation, « *marque un tournant décisif dans la politique de santé* ».

1. Le développement du *service de santé scolaire,* marqué par la création de trois cents postes de médecins, infirmières et assistantes sociales. Des crédits de matériel et d'intervention (douze millions) consacrent la volonté de développer cette médecine scolaire longtemps négligée.

2. Un crédit spécial (cinquante-cinq millions) permettra le financement d'actions de prévention définies au niveau régional en fonction des besoins, de développer la formation continue en ce domaine et de créer des observatoires régionaux de santé chargés de collecter, grouper et exploiter les informations sur l'état sanitaire régional, lesquelles formeront la base de l'élaboration des futurs programmes de santé régionaux s'inscrivant dans le cadre de la volonté de décentralisation.

3. Un nouveau chapitre budgétaire doté de 35 millions de francs soit permettre, toujours en matière de prévention, d'entreprendre des actions spécifiques, « *en priorité, la lutte contre l'alcoolisme* ». Le développement des secours d'urgence, l'aide aux associations de malades, la connaissance des risques liés à l'environnement, s'ajoutent à ce chapitre des actions spécifiques.

Un crédit supplémentaire 655 millions de francs) est demandé, en outre, au chapitre de la protection de la santé publique, de la protection maternelle infantile, de la sectorisation psychiatrique et de la lutte contre les fléaux sociaux. Il permettra « *le remboursement aux collectivités locales des dépenses de santé qu'elles engageraient dans ces domaines, et en vertu des textes en vigueur* », précise la notice officielle.

Les crédit spécifiques destinés à la formation et au recyclage des professions médicales ou paramédicales sont simplement actualisés, mais les 5 millions de francs destinés aux efforts régionalisés de formation continue en matière de prévention s'y ajoutent.

En outre, un crédit en augmentation de 30,9 % permettra d'assurer la gratuité des études dans l'ensemble des écoles paramédicales, d'augmenter le nombre des bourses et de financer l'allongement du temps de formation des infirmières, conformément aux directives européennes.

La volonté de décentralisation est très perceptible au chapitre des crédits d'équipement sanitaire. Un effort particulier est consenti pour la rénovation des hospices, dont les « *lamentables conditions d'accueil* » dont dénoncées. Les crédits (300 millions de francs) sont, à ce titre, augmentés de 93 %. Pour les établissements hospitaliers, l'effort consenti, très minime, portera essentiellement sur les hôpitaux départementaux ou locaux.

Un effort est consenti aussi en faveur de certains établissements d'intérêt national (école de santé de Rennes, thermes d'Aix-les-Bains, établissements de convalescents de Saint-Maurice et du Vésinet, construction à Montpellier d'une annexe du laboratoire national de santé).

« *Ces efforts d'investissements* », dont l'intérêt sanitaire n'est, à vrai dire, pas totalement évident, « *contribueront*, selon la notice officielle, *au soutien de l'activité du bâtiment et des travaux publics et présentent l'avantage d'être peu consommateurs de produits importés* » (c'est-à-dire de technologie lourde).

Le ministère, réaffirmant qu'il entend jouer un rôle moteur dans l'action de reconquête du marché intérieur et de développement des exportations, ouvre à ce propos un chapitre nouveau permettant des interventions dans le domaine de l'instrumentation médicale, instrumentation qui est, à l'heure actuelle, importée à 89 %.

Enfin, un effort particulier est consacré au renforcement des moyens administratifs dont disposent les trois ministères de la solidarité nationale, du travail et de la santé, et cela par la création d'emplois nouveaux et un accroissement des crédits de 47,8 %. Mille deux cents emplois nouveaux (y compris les trois cents destinés à la santé scolaire) sont ainsi créés, consolidés ou régularisés, afin de « *permettre un fonctionnement plus satisfaisant des administrations à caractère social* », dont le dénuement n'avait d'ailleurs cessé d'être dénoncé par tous les ministres qui se sont succédé à la santé.

Le véritable « *budget santé* » de la France ne réside d'ailleurs nullement dans les quelque 5 milliards dont disposera le ministère et dont il ne peut qu'influencer faiblement les répartitions. C'est à plus de 220 milliards que se monte, en effet, l'effort réellement accompli par les Français pour leur système de santé, par le truchement non du ministère, non de l'impôt, mais des organismes de Sécurité sociale.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

## Un médicament fait l'objet d'une polémique entre la France et les États-Unis

**« Vous portez plus d'attention à la santé des groupes pharmaceutiques qu'à celle de vos citoyens. » L'accusation était rude. Elle avait été portée, en mai dernier, à l'encontre du ministère français de la santé et de la Sécurité sociale, par les responsables de l'association américaine de consommateurs Public Citizen. Au centre de la controverse : le Diflurex, un médicament antihypertenseur commercialisé depuis 1976. C'est la seconde fois que cette spécialité française faisait parler d'elle. L'an dernier, les responsables des services de la Food and Drug Administration (F.D.A.), aux Etats-Unis, avaient décidé de suspendre sa commercialisation à la suite d'une série de phénomènes pathologiques. En France, où le ministère de la santé vient de faire connaître l'avis, sur ce point, de la commission nationale de pharmaco-vigilance, la commercialisation du Diflurex reste autorisée.**

C'est en janvier 1980 que l'on commence officiellement à évoquer une possible toxicité du Diflurex. Commercialisé initialement en mars 1976, ce médicament d'origine française avait, jusqu'alors, fait la preuve de son efficacité.

Contrairement aux autres diurétiques, le Diflurex n'a pas pour unique effet d'accroître le débit urinaire. Il a aussi la propriété d'augmenter l'excrétion d'une substance normalement présente dans le sang : l'acide urique (1). L'hyperuricémie (augmentation de la concentration sanguine en acide urique) est considérée comme un *« facteur de risque »*, et fréquemment retrouvée dans certaines affections. Le Diflurex apparut donc comme un antihypertenseur novateur, unique représentant de sa famille. Par la suite cependant, l'enthousiasme retomba quand on s'aperçut que son utilisation était dangereuse chez les malades présentant une hyperuricémie.

L'introduction du médicament en mai 1979 sur le marché américain précipita les événements. Commercialisé sous le nom de Selacryn par la firme Smith Kline and French (S.K.F.), l'acide tiénilique fut retiré du marché le 15 janvier 1980 (*le Monde* du 23 janvier 1980). Dans les mois précédents, en effet, une cinquantaine de phénomènes d'intoxication hépatique — dont cinq décès — avaient été signalés à la firme S.K.F. qui, en liaison avec la F.D.A., décida d'interrompre ses ventes.

Aujourd'hui, les chiffres fournis par l'équipe américaine de recherche médicale du groupe de défense des consommateurs « Public Citizen » font état de 265 000 utilisateurs, de 600 manifestations pathologiques et d'une soixantaine de décès.

En janvier 1980, en France, des modifications importantes furent apportées. On plaça le Diflurex sous surveillance, avec la collaboration du fabricant, et l'on mit en garde les prescripteurs contre son utilisation chez des patients hypertendus présentant ou ayant présenté des troubles du fonctionnement hépatique. Aujourd'hui, chez le fabricant français (laboratoires Anphar-Rolland), on précise qu'après *« un début de panique »*, les ventes ont chuté de moitié et qu'elles se stabilisent actuellement autour de 200 000 boîtes par mois.

*« Depuis 1976,* souligne le docteur Daniel Rolland, P.-D.G. des laboratoires Anphar-Rolland, *le Diflurex a servi à traiter près de 1,2 million de cas d'hypertension. A aucun moment, les phénomènes signalés aux Etats-Unis n'ont pu être mis en évidence. Selon les données dont nous disposons, les effets hépatiques se manifestent avec une fréquence extrêmement minime. »*

Une nouvelle réunion de la commission de pharmacovigilance a permis d'établir que la fréquence des atteintes hépatiques avait notoirement diminué depuis janvier 1980, que ces atteintes étaient *« le plus souvent bénignes »* et que *« la possibilité d'une évolution chronique de la maladie »* n'était pas *« démontrée »*. Le maintien de la commercialisation du produit a donc été décidé.

*Il reste donc que le mystère demeure.* Comment expliquer que la même substance puisse avoir de part et d'autre de l'océan Atlantique des effets si différents ? L'une des hypothèses avancées par le fabricant français fait appel à une différence dans la structure du principe actif fabriqué par S. K. F. Une étude conduite par les laboratoires Anphar-Rolland est actuellement en cours sans qu'aucune conclusion ne puisse être encore pressentie.

On ne peut s'empêcher de ressentir un certain malaise devant une telle affaire. Les pouvoirs publics français déclarent avoir répondu aux questions de Public Citizen en adressant à cette association les principaux éléments dont ils disposaient. Comment expliquer cette accusation en retour ? Dans les milieux français concernés, on ne comprend pas. Compte tenu du nombre élevé de malades qui ont été ou sont sous Diflurex, on dispose d'un échantillon remarquable pour une étude documentée de pharmaco-vigilance. *« D'ores et déjà,* précise le professeur Pierre Simon (hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris), *on est en droit de penser que le Diflurex n'apparaît pas comme une substance dont le rapport efficacité-inocuité soit tel qu'il faille en stopper la commercialisation. »*

Sans doute serait-il utile, pour une meilleure compréhension, de faire la part des impératifs commerciaux et des bénéfices médicaux : il est intéressant de noter, par exemple, qu'aux Etats-Unis de nombreux brevets continuent d'être déposés pour le même type de médicaments, et une grande firme américaine devrait incessamment commencer la commercialisation d'une substance proche du Diflurex...

JEAN-YVES NAU.

(1) L'acide urique est un acide organique azoté présent dans le sang. Il provient de la dégradation naturelle de certains composants de l'organisme. Son excès entraîne chez l'homme les manifestations cliniques de la goutte.

# ÉDUCATION

## LA NOUVELLE UNIVERSITÉ DE CORTE A ACCUEILLI SES PREMIERS ÉTUDIANTS

*(De notre correspondant.)*

Bastia. — C'est dans la grisaille, le froid d'un hiver précoce, au milieu des gravats d'un chantier inachevé, que s'est ouverte, le lundi 26 octobre, l'université de Corte. Malgré les conditions matérielles difficiles, tout le monde a souligné l'importance du moment et sa dimension « historique ». Deux cent douze ans après la fermeture de l'université de Pascal Paoli, huit ans après la déclaration d'intention gouvernementale, la nouvelle université de Corte connaît un nouveau départ. « *Il s'agit réellement d'une victoire pour la Corse* », écrit l'Union des étudiants de Corte (UNEF), tandis que les militants nationalistes s'adressent, dans un tract, aux étudiants corses pour leur dire que cette université « *est celle du peuple corse* ».

Mais le plus heureux d'être là, au milieu de quelque trois cents étudiants sur les trois cent quatre-vingts inscrits, est incontestablement le président de l'université, M. Pascal Arrighi. Il a fait savoir qu'il irait jusqu'au terme de son mandat, fixé au 1er décembre prochain. Dans l'amphithéâtre bondé, il savoure l'instant symbolique, sa première et dernière rentrée universitaire, où le voici seul maître à bord, sans recteur ni notables. Il parle. Tour à tour jovial, paternaliste, sûr de lui et volontiers caustique. Il veut oublier les moments difficiles, mais garde en mémoire « *certaines choses* ». La polémique n'est plus de mise. Le recteur Ferrari a été relevé de ses fonctions par le ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 23 octobre). Mais lui est resté. Il jubile.

A midi, un télégramme de M. Alain Savary est lu aux étudiants. « *L'université de Corse,* déclare le ministre de l'éducation nationale, *doit être à la fois un instrument privilégié d'approfondissement et d'affirmation de la culture corse et marquer l'insertion de la Corse dans un courant de pensée internationale.* »

Mais les jeunes ont pour l'heure des considérations plus terre à terre. Plusieurs disent leur déception devant l'état des locaux.

cours commenceront au début du mois de novembre. Dans deux semaines, l'accueil sera meilleur. « *Il fallait que l'université ouvre pour être crédible*, dit un enseignant. *Les trois mille cinq cents étudiants corses qui font leurs études ailleurs ne connaissent pas ce problème. Mais ils en ont d'autres. Nous, nous sommes des pionniers et nous prenons des risques. C'est l'avenir de la Corse qui se joue, ici aussi.* »

DOMINIQUE ANTONI.

## La polémique sur l'installation d'un centre de calcul dans le Sud-Ouest

### • TOULOUSE : au nom de la logique scientifique

De notre correspondante

Toulouse. — « *A Toulouse, nous sommes confiants. Nous savons que notre dossier technique est solide et que le centre interrégional de calcul nous revient puisque le nombre de chercheurs utilisant l'informatique est six fois plus élevé qu'à Bordeaux* », a déclaré au cours d'une conférence de presse, M. Daniel Bancel, administrateur provisoire de l'université Paul-Sabatier.

La querelle autour d'un ordinateur ravive la vieille rivalité qui existe entre les deux capitales du Sud-Ouest (*le Monde* daté 18-19 octobre). En 1978, le ministre des universités élaborait un schéma prévoyant un centre interrégional dans la ville rose. Contre toute attente, le conseil des ministres annonçait, le 17 novembre 1980, son installation à Bordeaux, soulevant dans les milieux universitaires toulousains un concert de protestations contre « *une décision de caractère politique et irrationnel* » (*le Monde* daté 1er-2 février 1981).

C'est à présent M. Alain Savary qui doit décider du choix de l'implantation prochaine de ce centre. Il devra, selon M. Bancel, prendre en compte les cinq cents chercheurs utilisateurs et les neuf mille étudiants en informatique qui constituent l'une des plus importantes concentrations de France, la première pour le montant global des contrats de recherche avec l'industrie.

« *Toulouse sera sclérosée si on ne lui donne pas les moyens de se développer. Il ne s'agit pas d'une dispute de clocher, l'enjeu est national puisque ici nous travaillons en compétitivité avec les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et le Japon, et que cette université décerne un diplôme en robotique unique au monde* », a conclu M. Bancel, ajoutant : « *Ce n'est pas faire injure à nos amis bordelais que de dire qu'en toute logique scientifique le centre interrégional doit être installé à Toulouse et que nos deux métropoles profiteront de cet investissement.* »

CATHERINE LAURENS.

### • BORDEAUX : des étudiants inquiets

De notre correspondant

Bordeaux. — Les étudiants en licence d'informatique de Bordeaux-I se sont associés à leurs professeurs, à la chambre de commerce et à l'ensemble des élus d'Aquitaine pour obtenir l'implantation à Bordeaux sinon du centre interrégional de calcul au moins des moyens indispensables au maintien et au développement d'un acquis essentiel à la recherche comme à l'industrie. Mais ils ne voudraient pas que la polémique entre Bordeaux et Toulouse, qui réclame aussi le centre de calcul occulte l'essentiel de leur problème : à savoir l'insuffisance d'enseignants et de moyens pédagogiques mis à leur disposition.

Prévue pour le 12 octobre, leur rentrée a été repoussée à une date indéterminée. Le nombre d'assistants a été réduit alors que les effectifs ont doublé. Il y a actuellement cinq assistants pour cent soixante-dix étudiants en licence (contre quatre-vingt-quinze l'an dernier). Ils estiment qu'il faudrait six assistants supplémentaires si les normes gouvernementales étaient appliquées.

Alors qu'ils ne disposent que de trois consoles (ils en demandent au moins seize) et de cinq perforatrices (matériel obsolète), ils ne recevraient qu'un ordinateur « mini 6-C.I.I. Honeywell Bull » au cas où le centre interrégional de calcul ne viendrait pas à Bordeaux.

Pour signifier leur refus de ces moyens insuffisants, exprimer leur inquiétude devant une année scolaire compromise, ils ont écrit au ministère « *en passant par-dessus le recteur* ». Tant il est vrai que le fait que celui-ci soit l'ancien président de l'université Paul-Sabatier de Toulouse complique le débat.

Une délégation composée d'étudiants et de professeurs a même été reçue au ministère le 21 octobre ; les assurances données alors n'ont pas été jugées satisfaisantes : « *Les techniciens du ministère qui, sous Giscard, ont inventé les centres interrégionaux de calcul sont toujours en place.* » « *Ils ne vont pas se déjuger* », disent-ils avant d'ajouter que ne les ont pas davantage rassurés les propos du recteur venu leur dire que leur problème d'effectifs était secondaire et que les maîtres assistants pouvaient parfaitement faire des heures supplémentaires.

Une seule consolation pour les étudiants en licence de Bordeaux-I : la décision du ministre de l'éducation nationale a été ajournée ; ils espèrent y avoir contribué.

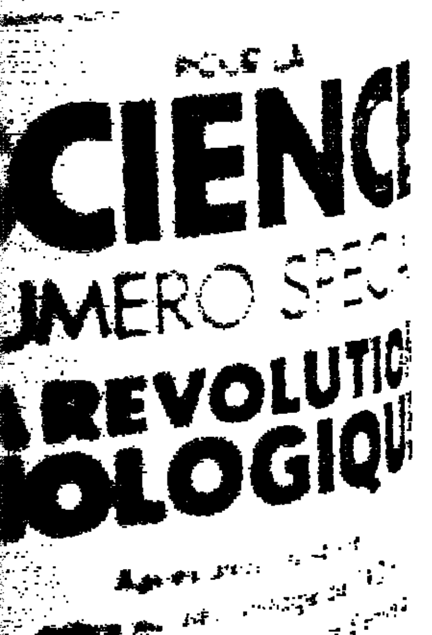
PIERRE CHERRUAU.

## LA PRESSE DANS L'ENSEIGNEMENT : « Il faut libérer l'école de la peur de l'événement »

« *L'information dans le système éducatif constitue une forme rénovée de l'instruction civique. Cette formation du citoyen, tant délaissée depuis tant d'années, peut enfin, grâce à l'information, retrouver sa place* », a déclaré, à Brive, M. Alain Eck, chef adjoint du cabinet du ministre de l'éducation nationale, lors d'un récent séminaire de l'Association régionale presse enseignement jeunesse (ARPEJ). Dans le but de préparer les élèves à la vie, il faut « *libérer les nouveaux citoyens de la peur de la politique* », ce qui implique que « *le système éducatif soit libéré de la peur de l'événement* ». Après avoir sévèrement critiqué « *la volonté d'effacer toute instruction civique et toute formation du citoyen* » pratiquée par le ministère « *ces trois dernières années* », M. Eck a rappelé que les parents d'élèves ont leur mot à dire dans ce domaine.

Une concertation sera entreprise à l'échelon national avec l'ensemble des partenaires concernés ; au plan local, l'entrée de l'information à l'école devrait, selon M. Eck, constituer un thème de discussions entre les enseignants et les parents. « *Les enseignants devront être formés à cette pédagogie et des moyens financiers importants seront nécessaires*, a conclu le collaborateur de M. Savary, qui a dénoncé, en termes très vifs, *le retard pris par la France en matière audiovisuelle à l'école, dans le souci de verrouiller toute nouvelle culture.* »





# ÉDUCATION

LA CONFÉRENCE NATIONALE EXTRAORDINAIRE DES ENSEIGNANTS C.G.T. DU TECHNIQUE

## Bâtir le changement

**Ambazac. — Le Syndicat national des *enseignements techniques et professionnels* (S.N.E.T.P.-C.G.T.), qui groupe des professeurs de lycées d'enseignement professionnel *(LEP, ex-CET)*, a *réuni*, du mercredi 21 au vendredi 23 octobre, à Ambazac, près de Limoges (Haute-Vienne), une conférence nationale extraordinaire pour procéder à un « examen collectif de la situation nouvelle issue des votes de mai et de juin 1981 ». Ni congrès national ni simple instance de décision, cette réunion, qui a rassemblé quelque trois cent cinquante délégués venus de *toutes les académies*, a *permis*, selon M. Gérard Montant, secrétaire général, une « réflexion critique sur le passé et sur l'avenir proche ».**

**Premier syndicat enseignant à donner ainsi la parole à ses adhérents quelques semaines après la rentrée, le S.N.E.T.P. a offert la possibilité à des professeurs d'approuver ou de critiquer les premiers pas du nouveau ministre de l'éducation nationale. Un débat très libre qui, s'il n'a pas évité les redites, a permis aux enseignants du technique de réexaminer leur *rôle face à la priorité accordée par le* gouvernement à la formation professionnelle.**

De notre envoyé spécial

« *Comment faire des syndiqués du S.N.E.T.P., les bâtisseurs du changement que nous voulons* » : la banderole qui orne la salle des fêtes d'Ambazac, transformée durant trois jours en « *salle de travail* », annonce la couleur. Le syndicat C.G.T. des enseignants du technique a voulu le changement politique, comme l'a rappelé M. Montant, en soulignant que le vote d'une majorité des Français était le résultat « *de nos luttes de toutes ces dernières années, le fruit de nos explications politiques sur la crise, ses causes, ses conséquences... le fruit de notre action syndicale* ». Mais la *tâche du syndicat n'est pas pour* autant terminée. Ainsi que l'a expliqué le secrétaire général, « *la lutte des classes n'est pas morte le 10 mai ni le 21 juin* ».

Si le S.N.E.T.P. a apprécié comme positives les premières déclarations de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, *les syndiqués « ne se nourrissent pas seulement de déclarations publiques »*. Il regrette, par exemple, que la volonté du ministre de développer les LEP et de leur permettre d'accueillir tous les élèves qui en font la demande ne trouve pas sa traduction concrète dans le projet de budget pour 1982. « *Dix LEP nouveaux, c'est le rythme antérieur et rien de plus* », a reproché M. Montant.

Comment le changement tant attendu, tant vanté dans les derniers jours de juin a-t-il été réellement ressenti par les enseignants du technique ? Les orateurs qui se sont succédé à la tribune — secrétaires de sections départementales ou responsables du syndicat dans près de trois cents établissements — ne se sont guère montrés enthousiastes. « *Nos collègues attendaient des mesures concrètes* », a déclaré un délégué de la Moselle, en insistant sur la *déception des militants face à* la reconduction de certaines des mesures « Beullac ». Le représentant du Nord s'est plaint des conditions dans lesquelles a été organisé le réemploi des maîtres auxiliaires et celui de Grenoble a critiqué la mise en place des *classes de 4e préparatoire (1)* qui s'est faite, selon lui, dans de mauvaises conditions : horaires chargés pour les élèves, diminution de l'enseignement technologique.

### Pas tout tout de suite, mais...

« *Nous ne voulions pas tout tout de suite, c'est d'accord... mais quand même* », a lancé le délégué de Strasbourg en proposant que le syndicat précise sous forme de cahier revendicatif ses doléances. Tout ne va pas pour le mieux dans les LEP et les revendications des personnels, dont certaines sont très anciennes, restent d'actualité. Un délégué de Paris a ainsi énuméré les demandes : arrêt des quatrièmes préparatoires, diminution des maxima de service des enseignants, moyens supplémentaires pour les LEP, liberté syndicale plus grande dans les établissements. Pour faire aboutir ces revendications, le secrétaire général a affirmé que le syndicat dispose « *d'une vaste panoplie* » de moyens d'action, qui vont de la délégation à l'arrêt de travail, arme ultime, « *que nous n'hésiterons pas à mettre en œuvre si l'on nous y contraint* », a précisé M. Montant.

A côté de ces actions de défense des intérêts des personnels, des délégués — certes moins nombreux — se sont interrogés sur le rôle du syndicat pour « *bâtir le changement* ». Un professeur d'un lycée de Rouen a souhaité que son organisation réfléchisse à la formation à mettre en place dans un nouveau contexte politique où l'on semble favoriser la formation *professionnelle. Il a suggéré* que les enseignants eux-mêmes repensent leur rôle de professeur de *LEP, qu'ils revoient peut-être* le contenu de leurs cours ou leur manière de les dispenser en fonction des élèves. Surtout, comme l'expliquait un autre délégué, « *nous devons être capables de former de nouveaux jeunes travailleurs capables eux-mêmes de transformer l'entreprise où ils seront salariés, bref d'accompagner le changement* ».

Ambitieux programme, mais qui a le mérite de chercher à *définir l'action du syndicat dans* une nouvelle situation politique. Un syndicat qui a besoin de faire des propositions et d'agir pour enrayer la baisse de ses effectifs — 20 % depuis 1976 — et même, selon le vœu du secrétaire général, les accroître. La tâche pourrait être rude pour les quelque dix-sept mille adhérents *du S.N.E.T.P. à un moment* où il prépare le quarante et unième congrès de la C.G.T. Les militants sont *pourtant* assez optimistes voire même triomphalistes lorsqu'ils annoncent avoir enregistré l'adhésion d'anciens syndiqués de la FEN ou de la C.F.D.T.

SERGE BOLLOCH.

(1) Décidées par le précédent ministre de l'éducation, les classes de *quatrième préparatoire* devaient permettre l'application de la réforme Haby dans les LEP, l'enseignement général dans ces nouvelles classes augmentant au détriment de l'enseignement professionnel. Ces mesures réclamaient donc la mise en place de moyens nouveaux en personnel.

La réforme étant très inégalement appliquée selon les académies, le ministère avait décidé, au moment de la rentrée, de laisser aux recteurs la liberté de prendre en compte ou non les horaires et les programmes nouveaux.



*Après la mort accidentelle de leur enfant*

## Les parents d'un élève d'école maternelle portent plainte

De notre correspondant

Dijon. — Un enfant âgé de trois ans, Cédric Stephant, est mort après un accident survenu à l'école maternelle Valentin à Longvic, près de Dijon (Côte-d'Or). *Rendu public avec plusieurs* jours de retard, le drame a eu lieu lundi 19 octobre dans l'après-midi. *Lors* de la récréation, le petit Cédric s'amusait à escalader la « maison à grimper », une construction faite de barres de fer en forme de pyramide, appelée encore « *cage à écureuil* ». Il réussit à atteindre le sommet de la cage, et passa sa tête entre deux barreaux horizontaux. Lorsque ses bras ne purent plus le *supporter, il resta pendu par la* tête et s'étrangla. Sa maîtresse et une assistante maternelle parvinrent à le décrocher, et lui pratiquèrent la respiration artificielle, en atetndant l'arrivée d'une équipe de rénanimation. Victime d'un arrêt cardiaque. Cédric fut cependant réanimé, puis conduit à l'hôpital pour enfants de Dijon où, malgré les soins, il décéda quatre jours plus tard, victime de convulsions.

Les parents de Cédric ont porté plainte contre X afin de déterminer les responsabilités. Le père de l'enfant affirme, en effet, qu'un conseil de parents d'élèves avait demandé, il y a trois ans déjà, que l'on enlève ce jeu de la *cour de l'école estimant qu'il était* dangereux.

Cette « maison à grimper » n'a pas bonne réputation. Dans plusieurs écoles du département, celles de la commune de Quétigny, aux *portes de Dijon*, les responsables d'établissements l'ont fait modifier, en resserrant notamment l'espace qui sépare les barres horizontales afin d'éviter que les enfants ne puissent passer leur tête au travers.

ROBERT CERLES.

# DÉFENSE

## M. Hernu va demander à la société américaine Grumman ses conditions de vente de quatre avions-radars Hawkeye

**Le ministre français de la défense adressera sous peu à la société américaine Grumman une demande officielle de précisions sur les compensations industrielles et sur les évaluations de prix que le constructeur de l'avion-radar Hawkeye s'engagerait à *respecter si la France* lui commande après 1982 quatre appareils de *ce* modèle, destinés à améliorer la détection aérienne à très basse altitude.**

**Ce sera la première démarche de l'administration française vis-à-vis du constructeur de l'avion Hawkeye depuis que l'état-major de l'armée de l'air a remis au ministre de la défense un rapport technique, dit de performances, l'assurant que cet appareil peut répondre à ses besoins. Toutefois, une décision d'achat, *par le gouvernement français, n'est pas attendue avant l'année* prochaine et aucun crédit n'est réservé, à ce jour, dans le projet de budget pour 1982.**

Pour combler les défaillances constatées dans le réseau national de détection aérienne à très basse altitude et, aussi, pour disposer d'un avion-radar capable de missions autonomes de surveillance d'un éventuel champ de bataille hors de l'Europe continentale, la France a étudié, de longue date, une série de solutions :

1. L'achat d'avions spécialisés Hawkeye, conçus par la société américaine Grumman, déjà achetés par la marine américaine (95 exemplaires), le Japon (8) et Israël (4) et livrables trois ans après la conclusion d'un contrat.

2. L'acquisition d'avions Boeing AWACS (airborne warning and control system) qui pourraient être couplés avec des appareils du même modèle utilisés par les Américains en couverture de la frontière orientale de l'Allemagne fédérale pour le compte de l'OTAN.

3. Le montage sur des appareils de transport Transall, déjà exploités par l'armée de l'air française, de radars britanniques Marconi, du même type que ceux qui sont actuellement installés sur l'avion *spécialisé* Nimrod de la *Royal* Air Force.

### Deux expérimentations

Constructeur du Transall, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) a longtemps plaidé pour une formule « à la française », à partir de son avion transformé en radar de surveillance aéroporté. Cette solution suppose d'importantes et coûteuses modifications de l'appareil. En septembre dernier, encore, *le général Jacques Mitterrand*, président-directeur général de la SNIAS, a rappelé aux députés, *membres de la commission* de la défense, combien sa société attachait d'importance à son *offre*.

De son côté, la société américaine Boeing n'a pas perdu l'espoir — elle le prouve *encore aujourd'hui* en promettant des conditions de prix qui étonnent beaucoup, par leur modicité, ses interlocuteurs français — de placer ses quadriréacteurs AWACS. Mais, outre le coût d'une telle solution, l'AWACS a contre lui, *si l'on s'en* tient à l'orthodoxie de l'attitude française envers les commandements *intégrés* militaires de l'OTAN en Europe, le fait d'avoir été conçu, dès l'origine, davantage comme un P.C. *volant de contrôle* et de transmissions (pour remplacer des états-majors neutralisés *au sol par un adversaire) que* comme un simple avion-radar.

Après deux expérimentations à *Mont-de-Marsan (Landes) à l'issue* desquelles le constructeur a été amené à perfectionner son *avion voué, en priorité, à la surveillance aérienne au-dessus de* l'eau et à en faire un radar volant *exploitable au-dessus des continents urbanisés*, le Hawkeye est apparu aux experts de l'armée de l'air *française comme un appareil* pouvant répondre aux besoins, moyennant des modifications de certains *équipements de bord*.

Le Hawkeye se présente sous l'aspect d'un biturbopropulseur sept fois moins lourd que l'AWACS et qui consomme cinq à six fois moins de carburant. Il peut, grâce à ses moyens électroniques et informatiques, détecter, identifier et suivre un appareil hostile à une distance de plus de 300 kilomètres. Il peut aussi dresser l'ordre de bataille électronique en relevant les fréquences émises par les *matériels de guerre déployés* par un adversaire. Il peut encore servir de relais volant de transmissions-*radio ou de P.C. d'écoute* des communications d'autrui. Il peut enfin être relié au Système de traitement et de représentation des informations de défense aérienne (STRIDA) de l'armée de l'air française, qui achemine instantanément et automatiquement l'observation aérienne recueillie.

Son *équipage est de cinq hommes*. Le Hawkeye a une autonomie de vol de six heures et trente minutes, mais il est ravitaillable en vol. Il est embarquable sur porte-avions, comme le démontre la marine américaine, si le pont est rendu suffisamment résistant.

De passage, cette semaine, à Paris, le vice-président de Grumman, M. Frederick Raymes, a affirmé que l'achat par la France de quatre Hawkeye reviendrait à 1 milliard 900 millions de francs (valeur 1981), y compris le contrat d'assistance technique. Si l'on calcule le coût d'utilisation d'une telle flotte sur vingt ans et en tenant compte d'une inflation annuelle de 10 %, le programme Hawkeye reviendrait à 8 milliards 500 millions de francs (valeur 1981), *dépenses d'achat incluses*.

### Accords transatlantiques

M. Raymes a estimé que les évaluations relatives à l'AWACS de Boeing étaient, dans les mêmes conditions et si l'on s'en réfère au contrat saoudien, respectivement de 5 500 millions de francs et de 42 500 millions de francs.

Si l'on en croit le *vice-président* de Grumman, la société américaine a décidé, en contrepartie d'une commande éventuelle, de développer des accords industriels *bilatéraux avec Paris dans l'espoir* de favoriser l'exportation de produits français aux Etats-Unis.

C'est ainsi que Grumman est, depuis 1980, responsable, avec Arianespace, de la vente du lanceur *européen à des clients* américains, en compétition avec la fusée Thor-Delta, de McDonnell-Douglas. De 12 à 20 satellites pourraient être lancés par Ariane au cours de la décennie prochaine, aux Etats-Unis, ce qui représente un marché potentiel de 500 à 600 millions de dollars. D'autre part, les sociétés Thomson-C.S.F et Crouzet *sont* associées à un projet de Grumman de vendre quatre-vingt-dix avions de combat A-6, à la Malaisie. Enfin, la société américaine devrait servir de bureau de prospection aux Etats-Unis à deux cent cinquante entreprises françaises pétrochimiques, minières, alimentaires et pharmaceutiques, réunies dans Rhodofin.

JACQUES ISNARD.

هكذا من الأصل






# LA MAISON DE L'IMMOBILIER

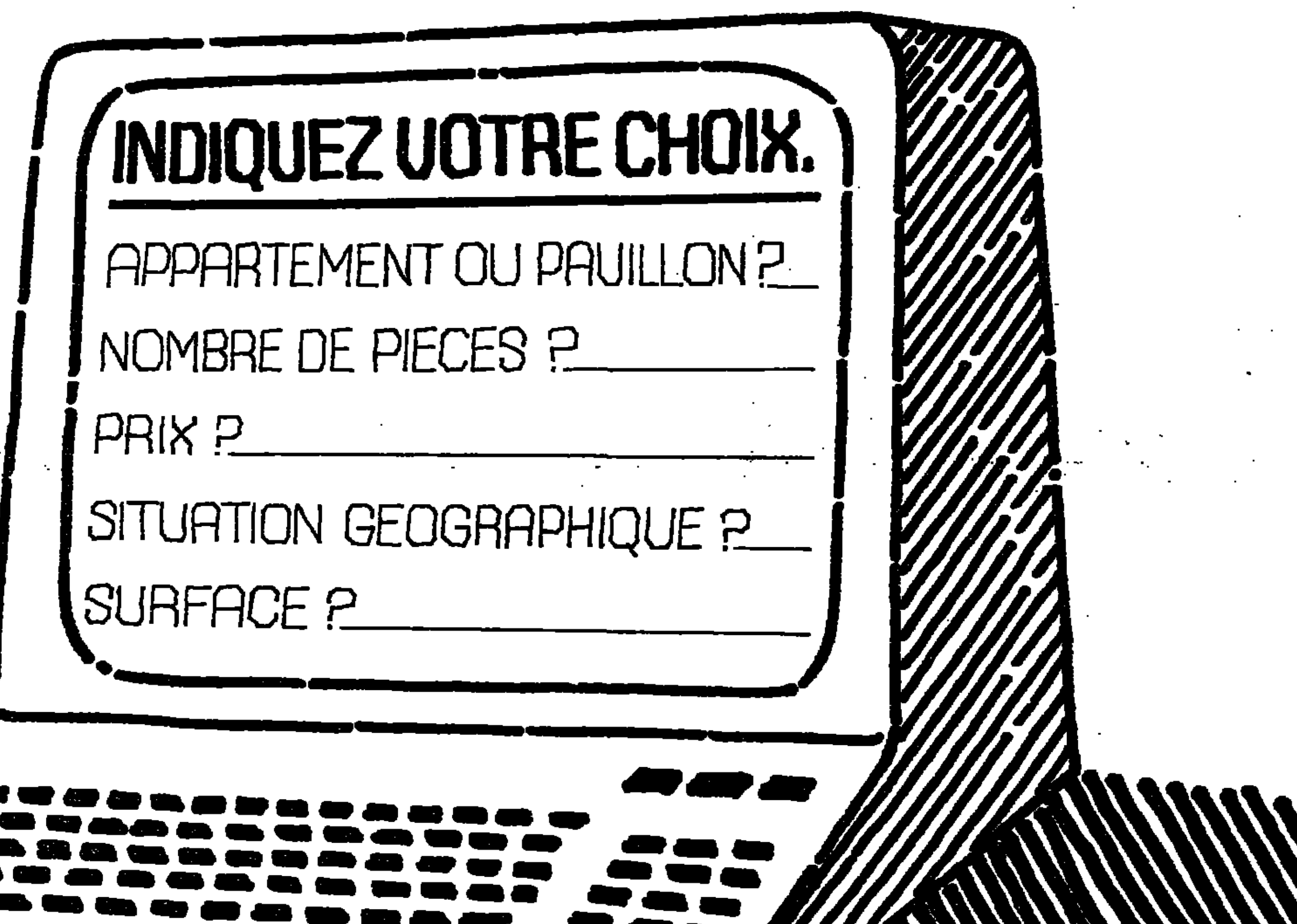
**CHAMBRE SYNDICALE INTERDÉPARTEMENTALE DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES DE PARIS ET DE L'ÎLE-DE-FRANCE**

27 bis, avenue de Villiers - 75017 Paris - Tél. : 227.44.44

# 227.44.44

# Votre futur logement est dans l'ordinateur*

***(ne concerne que les transactions achat)**




**Votre prochain bien immobilier est certainement dans l'ordinateur. Téléphonez au 227.44.44.**

Un consultant vous répond. Vous lui indiquez ce que vous recherchez : appartement ou pavillon, l'endroit souhaité, le nombre de pièces, la superficie, le confort, la fourchette de prix dans laquelle vous situez votre achat, etc...

**Une sélection.**

Sur les 18000 biens retenus par les agents de la FNAIM, l'ordinateur opère une sélection en fonction de vos critères.

La preuve ?

48 heures plus tard, 15 propositions vous parviennent gratuitement à votre domicile.

Le descriptif est à ce point précis que les éléments favorables aussi bien que les inconvénients y sont mentionnés.

**Un contact direct.**

Vous souhaitez un interlocuteur ?

Le Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier vous propose de contacter le responsable de l'agence chargé de la vente de l'appartement, du pavillon, du terrain ou du fonds de commerce qui a retenu votre attention.

A la Maison de l'Immobilier, 1450 agents, adhérents de la FNAIM (Fédération Nationale des Agents Immobiliers), la plus importante organisation syndicale de France tiennent à votre disposition 18000 biens à vendre dans les départements suivants : Oise, Paris, Seine et Marne, Yvelines, Essonne, Hauts de Seine, Seine Saint-Denis, Val de Marne, Val d'Oise.

J.P. RABETTE

**Téléphonez... Choisissez... Achetez grâce à l'ordinateur.**



Le Monde

# culture

## MUSIQUE

### LE PIANO D'ESTRELLA

*Un an après sa réapparition en public, au Nicaragua, Miguel-Angel Estrella, rescapé des prisons uruguayennes, affrontait pour la première fois le public parisien, qui lui a fait un accueil extrêmement chaleureux, le 24 octobre salle Pleyel. Et ce premier concert était donné au bénéfice du Fonds d'entraide musical du Conseil international de la musique, présidé par Yehudi Menuhin, qui avait pris la tête de la croisade internationale pour sa libération.*

*Veste de toile blanche et pantalon noir des musiciens de son pays, Estrella souriait à l'immense foule avec la tendresse qu'on a pour ses amis les plus chers, puis s'enfonçait dans ses grandes chevauchées musicales. S'il bouscule parfois nos idées sur le tempo, le phrasé, le style, c'est au profit d'une intensité visionnaire qui survole le discours, celle dont il charge même la* Suite en sol majeur *de Haendel, remplie à ras bord de fierté, d'éclat solaire, de douceur et de recueillement, comme une proclamation universelle.*

*Dans la* Sonate opus 31, n° 2, la Tempête, *de Beethoven, qui l'accompagna dans sa prison, l'ardeur brûlante, l'angoisse qui vous poursuivent et vous collent à la peau sont sublimées par les récitatifs et l'adagio, fontaine de paix intérieure, celle qui rayonne très profondément, au cœur du* Children's Corner *de Debussy, dans l'intimité du foyer.*

*C'est aussi ce contraste, cette vision dramatique et transcendée de la destinée humaine qui jaillissent de la* Sonate funèbre *de Chopin : galop rapide et serré des cavaliers d'enfer, énergie farouche, visions suffocantes, et cette marche funèbre d'une expression si humble, à la racine de la détresse, comme la douleur sans voix des plus humbles, cependant que le final palpite comme une dernière confidence frémissante et affectueuse sous ses doigts chaleureux. Le piano d'Estrella, c'est toujours une épopée de l'homme aux mains nues.*

JACQUES LONCHAMPT.

**■ Le chanteur** *soviétique* **exilé à Londres, Alexei Khvostenko, donne un récital ce mardi 27 octobre, à 19 h. 45, à l'Opéra-Night, 30, rue de Gramont, Paris (2e).**

**■ Le groupe photographique indépendant Imag'in expose jusqu'au 7 novembre à la librairie Folies-d'Encre, 7 bis, rue Gallieni, 93100 Montreuil.**

**■ RECTIFICATIF. — Dans l'article de Nicole Zand, sur la 33e Foire du livre de Francfort (« le Monde » daté 25-26 octobre), une ligne oubliée a rendu incompréhensible un paragraphe. Au lieu de : « On parlait aussi d'un roman de baies », il fallait lire : « On parlait aussi d'un roman d'Evguéni Evtouchenko, situé en Sibérie, intitulé « la Forêt des baies ».**

## CINÉMA

### Une Semaine chinoise en France

*(Suite de la première page.)*

Liées par une indéfectible amitié, les deux vedettes féminines d'une petite troupe théâtrale affrontent courageusement la salacité des hommes et les malheurs du temps. Jusqu'au jour où l'une d'elles cède à la tentation d'un riche mariage, tandis que l'autre met son art au service de la révolution.

Qu'une histoire aussi naïvement édifiante ait pu paraître subversive nous stupéfie. Pourtant le film fut arrêté avant la fin du tournage et l'une de ses interprètes, Shangguan Yunzhu (qui joue ici le rôle d'une actrice vieillissante) mourut en prison. Autorisé en 1978, ce mélodrame, que ponctuent à la manière du chœur antique des chants mélancoliques ou joyeux, a connu un vif succès dans son pays d'origine.

Réalisé par Xie Tieli d'après une nouvelle de Rou Shi, *le Printemps précoce* a pour héros un jeune instituteur qui, tout en étant très épris d'une de ses collègues, aide financièrement et entoure d'affection la veuve d'un de ses anciens camarades, mort au champ d'honneur. Les ragots et les calomnies que provoque cette sollicitude finissent par pousser la veuve au suicide. L'instituteur prend alors conscience de l'hypocrisie de la société où il vit. Et, bientôt suivi par son amoureuse, il décide de combattre pour un monde meilleur.

Malgré son schématisme et ses bavardages excessifs, ce film n'est pas dépourvu de charme. La photo est brillante, le décor d'une Chine disparue (l'action se passe en 1920) soigneusement reconstitué. Et le talent de Sun Daolin (qui se trouve en ce moment parmi nous) rend acceptable le sentimentalisme de son personnage.

#### Une chronique pimpante

Contrastant avec l'inspiration surannée du film de Xie Tieli, celui de la réalisatrice Wang Haowei, *Regardez cette famille*, nous propose une image pimpante de la Chine d'aujourd'hui (1980). Il s'agit d'une chronique familiale traitée sur le ton de la comédie. A des parents « vieux jeu » s'oppose une jeunesse turbulente qui n'hésite pas à décider de ses amours et de son avenir... Le « modernisme » de la mise en scène, le naturel des interprètes, la drôlerie de quelques gags nous surprennent agréablement. Ce gentil tableau de mœurs a valeur de document. C'est, en effet, le droit au bonheur personnel que défendent les héros et les héroïnes de Mme Wang Haowei.

Avec ses allures de superproduction, *la Guerre de l'opium*, de Zheng Junli constituait le « clou » de la sélection. Né à Shanghai en 1911, Zheng Junli fut un comédien réputé avant de devenir, en qualité de réalisateur, l'un des maîtres du cinéma chinois. Arrêté par les gardes rouges, il mourut pendant son incarcération mourut pendant son incarcération (1969). Sa réhabilitation date de 1978.

*La Guerre de l'opium* raconte un épisode du conflit qui opposa la Chine et l'Angleterre au milieu du siècle dernier. A Canton, un haut-commissaire patriote et énergique (c'est le célèbre Zhao Dan qui l'incarne) oblige les commerçants anglais à mettre fin au trafic de l'opium. Plus tard, il organise la résistance de la ville quand celle-ci est attaquée par la flotte britannique. Mais, désavoué par l'empereur, il perd son commandement...

Zheng Junli conduit ce récit historique avec une habileté de vieux routier. S'il n'a pas la force d'un Kurosawa, son contemporain japonais, il sait tirer parti des moyens quasi hollywoodiens mis à sa disposition dans les scènes de bataille. Et lorsque le peuple se dresse pour lutter contre l'envahisseur, le lyrisme de ses images rappelle par moments celui des épopées soviétiques.

Vieux de plus de vingt ans, ce film ne peut évidemment témoigner de l'état actuel de la production chinoise. Entre hier et aujourd'hui, il y a eu la longue nuit de la révolution culturelle (*« Cent fleurs se fanent, et cent chevaux sanglotent »*). Mais l'heure de la renaissance a sonné : 65 films réalisés en 1979, 85 en 1980. Ce sont ces films qui excitent notre curiosité. Et l'on regrette un peu que la Semaine du cinéma chinois ne nous ait permis d'en découvrir qu'un seul

JEAN DE BARONCELLI.

### La Cinémathèque française demande une augmentation de la subvention de l'État

M. Michel Guy, président du conseil d'administration de la Cinémathèque française, a tenu le 26 octobre une réunion de presse en présence de trois vice-présidents, Mme Yvonne Dornès, MM. Anatole Dauman et Jean Rouch. Elu au mois de juin 1980, il avait, à l'époque, fixé comme objectif majeur la conservation des films réunis par Henri Langlois ou mis en dépôt. « *Cet engagement*, a dit M. Michel Guy, *avait été pris avant l'incendie du Pontel et ses conséquences dramatiques. Je ne voulais pas faire de déclarations avant d'avoir l'assurance de la sauvegarde du stock. Je peux, aujourd'hui, donner cette assurance, tout en rendant hommage à Me Hubert Astier, qui avait été chargé de régler le problème. Les films de la Cinémathèque française (trente mille titres) sont à l'abri, à 90 % dans les locaux des archives du film de Bois-d'Arcy, à 10 % dans notre dépôt d'Ecquevilly, où les conditions sont convenables. Le précédent ministère de la culture avait dégagé l'an dernier un crédit exceptionnel de 4 millions de francs pour la construction d'un blockhaus supplémentaire à Bois-d'Arcy. Cette construction a pris plus de temps que je ne pensais. Elle n'est pas terminée mais tout sera achevé en mai 1982. Reste à entreprendre un travail immense de vérification des bobines, une à une, et de mise en fiches.* »

Une convention pour la conservation des films a été passée entre la Cinémathèque française et les Archives du film, garantissant l'indépendance de la Cinémathèque, qui peut rapidement obtenir les retraits de copies et de négatifs. La vérification de l'état chimique et la restauration peuvent se faire à Bois-d'Arcy, mais les laboratoires sont déjà surchargés.

« *L'inventaire des trente mille titres existe réellement* », a précisé, de son côté, M. Hubert d'Astier. « *Il n'est qu'alphabétique actuellement, mais nous pouvons répondre aux demandes de renseignements des déposants et des historiens. Le fichier sera informatisé. Le service technique de vérification des copies du programme installé à Chaillot permet de repérer l'état des copies. Mais il faut trouver un moyen d'accélérer la conservation. La Cinémathèque française a disposé pour cela cette année d'un budget de 700 000 francs, ce qui a permis quarante opérations. A ce rythme trop lent, le patrimoine se dégrade. Bois-d'Arcy ne peut se charger de tout.* »

#### Priorité à la conservation

Le conseil d'administration souhaite donc une augmentation importante de la subvention de l'État (qui a été accrue chaque année depuis que, grâce à l'action énergique de Mme Dornès, chargée des questions financières, le budget de la Cinémathèque française s'est trouvé équilibré, les dettes étant, maintenant, totalement apurées).

Le problème de la conservation reste prioritaire. La Cinémathèque devrait avoir ses propres installations pour la restauration. Il y a urgence pour les films en couleur, qui s'altèrent très vite. Une machine de transfert vidéo électronique pour remettre ceux-ci en état est à l'étude. Il faut aussi un élargissement des locaux pour le musée et la réunion de la bibliothèque de l'IDHEC, de celle de la Cinémathèque et du fonds Georges-Sadoul. Il serait sans doute possible de récupérer des locaux au palais de Chaillot. On voit que, pour tout cela, une aide accrue des pouvoirs publics est fondamentalement nécessaire.

« *L'objectif de la Cinémathèque française est et demeure culturel* », a souligné M. Michel Guy. Celui-ci a présenté officiellement aux journalistes M. André-Marc Delocque-Fourcaud, nommé directeur général le 16 septembre (*le Monde* du 18 septembre).

M. Delocque-Fourcaud, toujours occupé par ses travaux de rapporteur de la mission Bredin (réflexion et réforme du cinéma), n'assure pas encore sa nouvelle fonction à plein temps. « *Je ne connais donc pas tout à fait l'outil exceptionnel qu'est la Cinémathèque française*, a-t-il déclaré, *mais lorsque cette mission de directeur général m'a été proposée, je l'ai acceptée, immédiatement, avec enthousiasme. A la suite de ce qu'ont fait Mme Dornès, MM. Guy et Astier, j'essaierai de redonner à la Cinémathèque un esprit et une âme dignes d'Henri Langlois. C'est une grande joie pour moi de me consacrer à un travail si proche de mes goûts personnels de cinéphile et j'ai conscience qu'il y a là une écrasante responsabilité.* »

JACQUES SICLIER.

## THÉATRE

### Le ministère de la culture diversifie les modes de financement

M. Robert Abirached, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture, devait exposer ce mardi 27 octobre au cours d'une conférence de presse sa politique, qui vise à accomplir les structures et à les diversifier, à favoriser le *« professionnalisme de la profession »* et son renouvellement.

Le budget affecté au théâtre devant être augmenté de 75 %, priorité est donnée au réajustement des subventions destinées aux théâtres nationaux et centres dramatiques. Ceux-ci avaient été particulièrement lésés par le précédent gouvernement, puisque l'évolution de leurs moyens ne suivait pas le rythme de l'inflation et la part qu'ils pouvaient réserver à la production se réduisait chaque année. Les centres dramatiques voient leur budget augmenté de 40 à 50 % en moyenne. En contrepartie, ils doivent assurer la présence d'une équipe de création au service de la population. Les centres dramatiques pour la jeunesse, eux, recevront une subvention qui tournera autour de 2 millions de francs. Le budget des théâtres nationaux est stabilisé.

De plus, le ministère porte toute son attention aux compagnies indépendantes, qui se sont multipliées et dispersées dans toute la France. Deux postes supplémentaires d'inspecteurs généraux ont été créés, confiés à M. Jean-Jacques Lerrant, critique dramatique au *Progrès de Lyon*, et à M. René Gachet, qui dirigeait jusqu'à présent la mission du développement culturel. Une quinzaine de chargés de mission auprès des directions régionales seront en outre nommés. La commission d'aide aux compagnies va être décentralisée : des commissions seront mises en place afin de statuer sur les troupes régionales, dans les limites d'une enveloppe budgétaire commune. Des fonds destinés au interventions financières qui pourraient se révéler nécessaires en cours d'année seront mis en réserve. Les commissions demeurent consultatives. Une enveloppe de 25 millions de francs sera attribuée aux régions pour des aides d'équipement et de matériel.

Soixante-quatre compagnies seront classées « hors commission » (c'est-à-dire qu'elles devront négocier directement avec le ministère), avec un minimum de 25 millions. Les compagnies déjà « hors commission » verront leurs subventions réajustées. Bernard Sobel (Théâtre de Gennevilliers), Jacques Kraemer (Théâtre populaire de Lorraine), René Gonzalès (Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis) auront la charge — et les moyens — de continuer, chacun dans son domaine, un travail équivalent à celui d'un centre dramatique. Armand Gatti dirigera un atelier itinérant de création populaire, ainsi ou Augusto Boal, selon des modalités à définir.

D'autre part, M. Robert Abirached tient à offrir aux compagnies subventionnées des conditions de travail confortables, moyennant quoi elles devront prouver leurs qualités professionnelles. D'où la reprise de bail de l'Athénée (*le Monde* du 14 octobre) pour un franc symbolique, son actuel directeur Pierre Bergé s'engageant à payer les dettes contractées auprès du Fonds de soutien pour la rénovation de la salle. La programmation en est confiée à Josiane Horville, qui devrait également gérer les Bouffes du Nord pendant que Peter Brook travaille en Inde. Elle opérerait en coordination avec Jacques Derlon, qui dirige le Théâtre de la Tempête, et avec Philippe Tiry, directeur de l'ONDA (Office national de diffusion artistique) chargé de négocier avec les responsables de salles privées désireux d'accueillir les spectacles de compagnies indépendantes.

Trois types de salles et des possibilités ponctuelles sont ainsi offertes aux compagnies indépendantes. Les prochains objectifs du ministère concernent le théâtre amateur et l'universitaire, qui doivent trouver un statut permettant de les réhabiliter, et les auteurs. Déjà, pour 1982, la commission d'aide à la création voit son budget augmenté de 2 millions de francs. — C. G.

## VARIÉTÉS

### UN ANNIVERSAIRE ARDENT POUR AMNESTY INTERNATIONAL

Plus de mille personnes n'ont pu pénétrer le lundi 26 octobre sous l'immense chapiteau de l'Hippodrome de Paris, porte de Pantin. C'était déjà plein les jours précédents pour Anna Prucnal ou Colette Magny, c'était la folie pour Higelin. Les dix jours de manifestations en faveur d'Amnesty International ont rassemblé à Paris, à Lyon, à Strasbourg, à Lille, à Marseille, des dizaines de milliers de spectateurs pour écouter les quelque quatre-vingts comédiens, musiciens et chanteurs qui ont accepté de se produire bénévolement. Une réussite pour la section française d'Amnesty qui avait choisi de célébrer ainsi le vingtième anniversaire de l'organisation de défense des prisonniers d'opinion dans le monde.

La dernière soirée a commencé *sur le flux sonore* d'Urban Sax puis la lecture de lettres de prisonniers : *« Au début de l'année 1978, un jour que nous étions dans nos cellules... »*; *« De ces onze années, j'en ai passé huit seul... »*. Récits, lettres, poèmes, messages de tous les pays du monde, lus par Nadine Alary, Delphine Seyrig, Jean Topart, Aziz Arbia... Une sorte de bouleversement a gagné. On a pénétré peu à peu dans la boue et le manque d'eau, dans les sons de l'angoisse, et de l'espoir. Julien Clerc s'est emporté *sur son piano*, Michel Hermon, en noir, a chanté le poème de Genet, *le Condamné à mort*. Lavilliers, Bedos, Beaucarne, le Cuarteto Cedron, Mercedes Sosa — ils étaient une centaine d'artistes communiant avec les cinq mille spectateurs, et combien de prisonniers encore ?

CATHERINE HUMBLOT.

### « LE SANG DU FLAMBOYANT », DE FRANÇOIS MIGEAT

## Le chant de la liberté

Homme de théâtre et de cinéma, bourlingueur au long cours, François Migeat collabore en 1976 à Fort-de-France à l'animation d'un cours de prise de vues de trois mois d'où va sortir l'embryon d'un cinéma martiniquais. Passant à son tour derrière la caméra, ce Parisien signe, après Christian Lara à la Guadeloupe et l'Africain Med Hondo (*West Indies*), une ode à la liberté d'un petit coin des Caraïbes riche en souvenirs et en connotations de toute sorte. Nous, Français, sommes aux premières loges.

Un planteur du temps du régime de Vichy exerce une autorité de droit divin, droit de cuissage inclus. Il se fait rosser par Albon, l'intendant du domaine, qui doit prendre la fuite. Sept ans durant, de 1942 à 1949 Albon erre dans l'île, traqué par la police coloniale. Cerné par ses poursuivants, il se donne librement la mort plutôt que de se rendre.

François Migeat, à partir d'un fait réel survenu dans l'île à la même époque, l'affaire Beauregard, a écrit son propre scénario non sans puiser, probablement, à des sources familières pour un metteur en scène de théâtre qui adapte Aimé Césaire et René Depestre. Il établit vis-à-vis de son récit une distance littéraire qu'amplifient ses options plastiques d'ancien opérateur de prises de vues.

Cette épopée d'un Jesse James martiniquais, bandit d'honneur et libérateur de tout un imaginaire refoulé sous la colonisation, nous parvient avec d'autant plus de force que le message se veut enrobé de belles paroles et de beaux paysages. Pour nous, les colonisateurs, elle rappelle à nouveau comment le pays de la Révolution française a souvent, une fois traversés les océans, mis au clou ses rêves révolutionnaires.

*La langue joue ici un rôle capital.* Narré à la manière d'un conte de veillée, *le Sang du flamboyant* se faufile entre le créole, parler de la révolte, et le français, instrument du colonisateur. *West Indies, Vivre libre ou mourir*, le dernier film de Christian Lara, et *le Sang du flamboyant* disent dans des styles différents une même histoire. Que Med Hondo nous touche plus directement dans sa démesure même, dans son « mauvais goût », n'enlève rien au sens de ce que nous transmet notre compatriote François Migeat : un microcontinent s'éveille à la liberté.

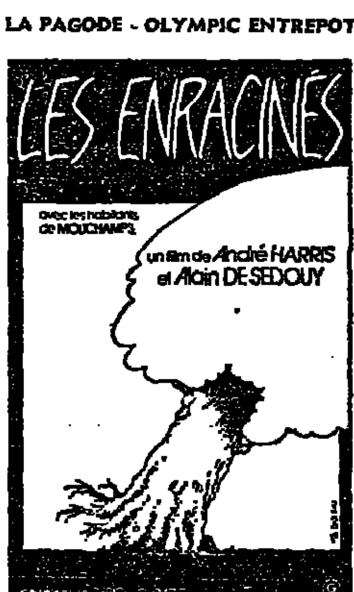
LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.










théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

CONCERTS

Radio France

MUSIQUES TRADITIONNELLES

JOURNÉE PIERRE BOULEZ

Boulez, Wagner, Liszt

Dir. P. BOULEZ

NATIONAL DE FRANCE

Dir. Lorin MAAZEL

PROKOFIEV

# SPECTACLES

## théâtres

**NOUVEAUX SPECTACLES**

Les Armes secrètes, Huchette (326-38-99), 22 h. 30.
Du vent dans les branches de sassafras, Madeleine (265-07-09), 20 h. 45.
Vinci avait raison, Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15.
Nos merveilleux amis, Théâtre du Rond-Point ((256-70-80), 20 h. 30.

### Les salles subventionnées et municipales

Palais des Sports (Opéra) (828-40-90), 20 h. 15 : Carmen.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. 30 : Prends bien garde aux zeppelins.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Andromaque
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Médée.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Point sublime.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : La Mandragore.
Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Bienvenue au conseil d'administration.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h. 30 : Anna Prucnal : 20 h. 30 : Peer Gynt.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne.

### Les autres salles

Antoine (207-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : Princesse Baraka.
Asteile-Théâtre (202-34-31) : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h. : le Nombril.
Athénée (742-82-23), 20 h. 30 : la Bête dans la jungle.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : le Journal d'une femme de chambre.
Cinq-Diamants (588-11-00), 21 h. : Ka.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie. — Resserre, 20 h. 30 : Rousseau juge de Jean-Jacques.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysée (720-08-34)), 20 h. 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h. 30 : la Servante amoureuse ; 22 h. 30 : Un p'tit rêve dans l'nez.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Sandwich on the blues ; 21 h. 30 : les Aventures de Georges Larrere.
Daunou (261-69-14), 21 h. : la Vie est trop courte.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Espace-Marais (271-10-19), 20 h. 30 : la Mouette ; 22 h. 15 : l'Amante anglaise.
Essaïon (278-46-42), salle I, 20 h. 15 : Incendie au sous-sol ; 21 h. 30 : Attention copy-right. — Salle II, 18 h. 30 : Blaise Cendrars ; 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-04), 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Figaro Solo.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : le Divan.
Le Lierre-Théâtre (586-55-83), 21 h. : les Bouffons.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul ; 22 h. 15 : Louise la pétroleuse. — Théâtre rouge, 20 h. : Douce. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : *Mais le meilleur guerrier* ; 22 h. : Calamity Jane.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Mademoiselle.
Moderne (874-94-28), 20 h. 30 : Zirelia.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibouk pour deux personnes.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-45-52), 21 h : Pa.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Tcewz et les vipères.
Poche (548-92-37), 21 h. : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 21 h. : la Mort du roi Arthur ; 22 h. : Flora Tristan ; Petite-Roquette, 20 h. 30 : le Métro.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI-Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : la Famille Fenouillard ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : la Métamorphose.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire. — II, 23 h. 15 : le Chant du bouc.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h. 30 : Les livrets de l'enfer.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Bent.
Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h. 30 : Thérèse Raquin.
Théâtre Présent (203-02-55). — Amphithéâtre, 21 h. : Tadping system.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), Petite salle, 20 h. 30 : Le langage du corps.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

### Les cafés-théâtres

Au Bec fin (269-29-35), 21 h. 15 : *le Grand Ecart* ; 22 h. 30 : *Hé ! dis, Jeannette.*
Blancs-Manteaux (887-15-84) I. 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : les Démones Loulou ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. II. 20 h. 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h. : Electrochoc. — II. 20 h. 30 : D. Herzog ; 21 h. 45 : Zephir et Aquilon.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
Connétable (277-41-01), 21 h. 30 : Dominique Noël ; 22 h. 30 : Djalma.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II. 20 h. 30 : Trois Filles d'Eve ; 22 h. : Archi-truc.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h. 30 : Enfin seul.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : F. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.
Tremplin de Paris (258-85-26), 20 h. : D. Roux ; 21 h. 30 : Trente centimètres à l'ombre.

### Les music-halls

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Maxime Le Forestier.
Eldorado (208-18-76), 20 h. 30 : Brel en cent chansons.
Escurial (707-28-04), 20 h. : Pierre Barouh.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Le Grand Orchestre du Splendid.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Yves Montand.
Opéra-Night (296-62-56), 19 h. 45 : A. Khvostenko.
Palais des Glaces (607-49-93), petite salle, 20 h. 45 : D. Bally ; 22 h. 15 : Alexandre Reverend.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Hugues Aufray.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer.



## Mardi 27 octobre

### La danse

Espace Marais (271-10-10), 18 h. 30 : Puissance zéro.
Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : la Création, les dieux de l'Inde.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. : La cause des mouches.

### Les concerts

Lucernaire, 19 h. 45 : C. Joly (Mozart, Schubert, Liszt, Chopin...).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Haendel, Corelli, Monteverdi).
Salle Cortot, 21 h. : les Solistes de Paris, dir. H.C. Pantapie (Aubert, Charpentier, Leclair, Fauré, Roussel).
Radio France, auditorium 105 : C. Bonell (Granados, Bach, Tedesco).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Duo Picavet (Chopin, Mozart, Schumann...).
Cité internationale des Arts, 21 h : J.-M. Luisada, A. Ladrette (Chopin, Schubert, Schumann).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : le Débuché de Paris et M. Havard de la Montagne (Chalmel, Tyndare, Lavigne...).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Ensemble vocal J.-P. Lore (Bach).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Quatuor Via Nova (Beethoven).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h. : Ensemble vocal R. de Lassus, Orchestre symphonique de la Garde républicaine (Brahms, Duruflé).

### Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h : Dany Doriz.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h 30 : M. Rai, J.-L. Chautemps, E. Dervieu, R. Del Fra, R. Urtreger ; 23 h : Salsa Unit Orchestra.
Dreher (233-48-43), 22 h. 30 : Al Singer.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Chicago blues.
Elysées-Montmartre (606-38-79), 20 h. : Indoor Life.
Jazz Unité (770-44-26), 21 h. 30 : Archie Shepp.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : G. Lefebvre et son ensemble.
La Manu musicale (238-05-71), 21 h. : S. Kessler.
New Morning (523-51-41), 21 h. : Art Blakey.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : D. Barbier, R. Froissard, M. Ducret, B. Teissier.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : G. Badini, Swing machine.

### Festivals

**FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)**

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Premier Amour.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Café Amérique.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Alarmes 2.
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Mohini-Attam.
*Ivry, Studio, 20 h. 30 : Compagnie.*
Athénée, 20 h. 30 : Salto Mortale.
American Center, 21 h. : Fin de partie.

**FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE (723-47-47)**

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle (Pli selon pli, le Marteau sans maître).

**EN REGION PARISIENNE**

Antony, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h. : le Bal.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h. 30 : M. de Pourceaugnac.
Bobigny, M.C. (831-11-45), 20 h. 30 : New-York blues.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Thérèse Raquin.
Charenton-le-Pont, Théâtre (368-55-81), 21 h. : Ballets Russillo.
Chatou, Maison pour tous (071-13-73), 20 h. 30 : Gwendal.
Créteil, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h. 30 : G. Adams, Don Pullen.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30 : les Trente Millions de Gladiator. — Salle Serreau, 21 h. : Homeostasis.
Sarcelles, O.C.M. (990-30-94), 20 h. 30 : Djamel Allam.
Le Vésinet, C.A.L. (976-32-75), 21 h. : Ensemble tzigane de Budapest.
Vincennes, Théâtre D. Sorano (374-73-74), 21 h. : *Concert jazz club, Fire's tone.*
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), 21 h. : Purgatoire à Ingolstadt.



## CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

| | |
|---|---|
| THEATRE DES VARIETES — Mercredi 28 octobre à 15 heures. Locaz : 588-42-41. (p.e. Kiesgen, Valmalète) | LES RÉCITALS DES VARIÉTÉS — conférences-récitals animés par JEAN COTTE — JEAN-PHILIPPE COLLARD — Fauré - Debussy - Ravel |
| SALLE GAVEAU — Mercredi 28 octobre à 21 heures. (Mondial Musique) | Premier récital de Paris du pianiste JANIS VAKARELIS — BEETHOVEN - BRAHMS — XENAKIS (création) |
| SALLE PLEYEL-CHOPIN — Jeudi 29 octobre à 12 h. 30, 15 heures ou 18 h. 30. (Valmalète) | LES APRÈS-MIDI DE PLEYEL — QUATUOR BERNÈDE — Philippe Cuper clarinette — MOZART |
| 27, 28, 29, 30 octobre à 20 h. 30. (p.e. Dandelot) Rens. Tél. : 583-45-54. | Concerts Point d'Orgue (252, Fg St-Honoré, 75008) Disques prestigieux — BACH : piano, orgue — Cantate, Musique de ch. |
| SALLE PLEYEL — Lundi 2 novembre à 20 h. 30. (Dandelot) | Concert à la mémoire d'Hephzibah Menuhin par YEHUDI et JEREMY MENUHIN — Son. de Mozart - Beethoven à l'occasion du centenaire de G. Enesco : Octuor avec un ensemble de solistes |
| SALLE PLEYEL — Samedi 7 novembre à 20 h. 30. Loc. ouv. le 19 octobre (p.e. Valmalète, Mondial Musique) | Association Nationale des CROIX DE GUERRE et de la VALEUR MILITAIRE présente UNIQUE RECITAL — Aldo CICCOLINI — SCHUBERT - CHOPIN |
| SALLE PLEYEL — Dimanche 8 novembre à 17 h. 45. (Valmalète) | CENTEN. de l'ORCH. CONC. LAMOUREUX — 3 CONCERTOS par Henryk SZERYNG — BACH, MOZART, BEETHOVEN — DIRECTION : J.-Cl. BERNÈDE |

# SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans
(**) au moins de dix-huit ans

## cinémas

### La cinémathèque

*Chaillot* (704-24-24), 15 h. : la Famille Pont-Biquet, de Christian-Jaque ; 19 h. : Cynara, de K. Vidor ; 21 h. : le Navire Night, de M. Duras.

**Beaubourg** (278-35-57). Relâche.

### Les exclusivités

**AGATHA** (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
***ALLEMAGNE MERE BLAFARDE*** (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
**L'AMANT DE LADY CHATTERLEY** (Fr.-Ang.) (*), V. angl. : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V. fr. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37)
**L'AMOUR NU** (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75 ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
**L'ANNEE DES TREIZE LUNES** (All., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) H. Sp.
**A NOUS LA VICTOIRE** (A., v.o.) : *Normandie, 8e (359-41-18).*
**L'ARME A L'ŒIL** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
**L'AU-DELA** (It.) (**), V.o. : U.G.C.-*Danton, 6e (329-42-62) ; V.f. : Rex,* 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral,* 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
**AU-DELA DU REEL** (A.) (*), v.o. : *Gaumont-Halles, 1er (297-49-70),* Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-*04-67) ; v.f. :* Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-(24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
**BEAU-PERE** (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
**BELLES, BLONDES ET BRONZEES** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
**LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE** (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
**LA BOUM** (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
**LES CASSEURS** (A., v.f.) (*) : Max Linder, 9e (770-40-04) : Secrétan, 19e (206-71-33).
**CHARULATA** (Ind., v.o.) : Studio *Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).*
**LE CHOIX DES ARMES** (Fr.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; *Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ;* Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
***LE DERNIER METRO*** (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
**DIVA** (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
***ELEPHANT MAN*** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
**EXCALIBUR** (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : *U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).*
**LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS** (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Calypso, 17e (380-30-11), h. sp. — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
**FAME** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
**LA FEMME D'A COTE** (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; *Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette,* 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *14-Juillet-Beaugrenelle, 15e* (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
***GARDE A VUE*** (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
**L'HOMME DE FER** (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
**LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
**IL FAUT TUER BIRGITT HAAS** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00).
**IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI** (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
**INSEMINOID** (A., v.f.) (**) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).
**IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER** (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), h. sp.
**LE JARDINIER** (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (508-94-14) ; Quintette, 5e (633-79-38).
**JAZZ SINGER** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
**LABYRINTHE** (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
**MADAME CLAUDE 2** (Fr.) (**) : Bio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52)
**LA MALEDICTION FINALE** (*) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
**MALEVIL** (Fr.) : Studio-Raspail, 14e (320-38-98)
**MOI CHRISTIANE F.** (*) (All., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; *Paramount - Montparnasse, 14e* (329-90-10).
**NEW-YORK 1997** (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
**OUTLAND** (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
**PASSION D'AMOUR** (It., v.o.) : U.G.C. - Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; U.G.C. - Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
**POLYESTER** (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
**POUR LA DEFENSE DU PEUPLE** (Iran, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
**POUR LA PEAU D'UN FLIC** (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e *(359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ;* U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; *Clichy - Pathé, 18e (522 - 46 - 01) ;* Mistral, 14e (539-52-43)
**PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR** (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
**REGARDS ET SOURIRES** (Ang., v. o.) : 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71).
**REPORTERS** (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
**RIEN QUE POUR VOS YEUX** (A., v. o.) : Gaumont - Halles, 1er (297 - 49 - 70) ; Cluny - Palace, 5e *(354-07-76) ;* Paramount-Odéon, 6e (325 - 59 - 83) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236 - 83 - 93) ; U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296 - 80 - 40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
**RUST NEVER SLEEPS** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind., v.o.) : 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00)
**TAIS-TOI QUAND TU PARLES** (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
**TARZAN, L'HOMME - SINGE** (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gare *de Lyon, 12e (343-01-59) ;* UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e *(828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ;* Secrétan, 19e (206-71-33).
**THE FOUR SEASONS** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
**THE ROSE** (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
**TROIS FRERES** (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
**LES UNS ET LES AUTRES** (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
**LA VIE CONTINUE** (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62).
**Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp. — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

### LES FILMS NOUVEAUX

**L'ECOLE DES DRAGUEUSES**, film américain de Samuel Weil. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-*Galaxie, 13e (580-18-03) ;* Paramount-Montparnasse, 14e (329-90 - 10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
**LES MATOUS SONT ROMANTIQUES**, film français de Sotha. — U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52 - 37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
**LE PROFESSIONNEL**, film français de Georges Lautner. — Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233 - 56 - 70) ; Cluny - Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359 - 19 - 08) ; Normandie, 8e (359 - 41 - 18) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount-Bastille, 12e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, *15e (828-42-27) ;* Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-*24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ;* Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
**LE SANG DU FLAMBOYANT**, *film franco-antillais de François Migeat.* — Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
**MOURIR A BELFAST**, film américain de Tony Luraschi (à partir du 23). — V.o. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359 - 19 - 08) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
**NOCES DE SANG**, film espagnol de Carlos Saura (à partir du 23). — V.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) : Ambassade, 8e (359 - 19 - 08) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) : 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

### Festivals

**BUSTER KEATON**, Marais, 4e (278-47-86) : Steamboat Bill Junior.
**MARLENE DIETRICH** (v.o.). Action-La Fayette (878-80-50) : Désirs.
**PIERRE BAROUH**, Escurial, 13e (707-28-04) : Ça va, ça vient.
**WESTERNS** (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42) : le Sergent noir ; Valdez arrive.
**F. WISEMAN** (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42) : Model ; Meat manœuvre.
**GERARD DEPARDIEU**, Calypso, 17e (380-30-11), 16 h. : Inspecteur la bavure ; 18 h. : Dites-lui que je l'aime ; 20 h. : la Dernière Femme ; 22 h. 15 : Buffet froid.
**RETROSPECTIVE J.-P. MOCKY**, Rivoli - Cinéma, 4e (272-63-32) : la Grande Lessive ; le Piège à cons.

### Les séances spéciales

**A BOUT DE SOUFFLE** (Fr.) : Boîte *à Films, 17e (622-44-21), 18 h. 15.*
**AFFREUX, SALES ET MECHANTS** (It., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99). 20 h. 15.
**BABY DOLL** (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.
**LE BAL DES VAMPIRES** (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
**BONNIE AND CLYDE** (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 24 h.
**CALIGULA** (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 10.
**CASANOVA** (Fellini) (It., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-33), 18 h. 20.
**LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI** (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (300-19-93) ; 20 h. 30.
**LA CITE DES FEMMES** (It., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.
***DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA SUR LE COMPORTEMENT DES MARGUERITES*** (A., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99) ; 14 h 15, 22 h 15.
**DELIVRANCE** (A., v.o.) (*) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-63).
**LE DERNIER TANGO A PARIS** (**) (Fr.-It.) : Châtelet - Victoria, 1er *(508-94-14) ; 16 h ;* S. 0 h 20 ; Opéra Night, 2e (296-62-56) ;
**DERSOU OUZALA** (Sov., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
***DUELLE*** (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 18 h.
**L'EMPIRE DES SENS** (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : 24 h.
**LES ENCHAINES** (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; 20 h. 30.

## MERCREDI



# CARNET

## Naissances

— Michel-Edouard DOUCET et Patricia DOUCET, née Mean, Edouard, ainsi que Bertrand et Sandrine, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Julien,**

Paris, le 24 octobre 1981.

— Paul et Régina FISCHER sont heureux d'annoncer aux amis en France la naissance de leur premier enfant,

**Stéfanie,**

à Augsbourg (R.F.A.), le 21 octobre 1981.

— M. et Mme Maurice SOUSSAN ont la joie de faire part de la naissance de leur septième petit-fils

**Florent,**

chez :
Michel et Madeleine GHERTMAN,
le 23 octobre 1981.

## Décès

— Mme Jacques Alamercery,
son épouse,
Bertrand et Guillaume Alamercery,
ses fils,
Mme Alexis Alamercery,
sa mère,
Les docteurs Léon et Denise Pachoud et leurs enfants,
Le docteur Yves et Mme Claude Charton et leurs enfants,
ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
M. et Mme Marcel Lecuyer,
ses beaux-parents,
Les familles parentes et alliées,
Et ses amis,
ont le profond chagrin de faire part du rappel à Dieu de

**M. Jacques ALAMERCERY,**
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,

survenu brutalement le 18 octobre 1981, à Mexico.

Les obsèques religieuses auront lieu dans la stricte intimité, en l'église de Saint-Paul-de-Varax (Ain).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe à l'intention de M. Jacques Alamercery et de sa famille sera célébrée à Paris, la date en sera communiquée ultérieurement.

2, square d'Urfé,
75016 Paris.

— Pierre Courthion,
Sabine et Tristan d'Oelsnitz,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Karcher, Pougnier, Marchand, Renevier et Lecoultre,
Alice Spirkel,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Pierre COURTHION,**
née Pierrette Karcher,

survenu le 24 octobre 1981, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, Paris-16e), le mercredi 28 octobre, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur Claude Ferrabouc,
son fils,
Mme et M. Victor Lejeune,
ses sœur et beau-frère,
M. et Mme George Deniker,
ses oncle et tante,
Les familles Deniker, Feignoux, Falet, Virot, Lecendre, Lejeune, Juchault, Lamoureux, Lorin, Peyrie, Chauvel, Desportes, Descours, Baldensperger de Labzac,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Louis FERRABOUC,**
née Hélène Deniker,

survenu le 20 septembre 1981, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce et l'inhumation ont eu lieu le 24 septembre dans la plus stricte intimité.

131, rue du Cherche-Midi,
75015 Paris.
Gibret,
40380 Montfort-en-Chalosse.

— Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme veuve Léon GLAS,**
née Delphine Jacob,

survenu le 22 octobre 1981, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

17, avenue de Madrid,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Jacques Gotlib et leur fils
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Simon GOTLIB,**
croix du combattant volontaire
1939-1945,

survenu le 23 octobre 1981, à l'âge de soixante-dix ans, à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques ont été célébrées le lundi 26 octobre 1981, à Neuilly-sur-Seine.

2, place de Barcelone,
75016 Paris.

— Mme et M. Victor Assuied,
Philippe et Jeanne Assuied,
Mme et M. D. Cohen-Boulakia et leur famille,
M. et Mme Raymond Haik,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Marcelle HAIK,**

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,
survenu le 26 octobre 1981, à l'âge de soixante-neuf ans.

La levée du corps se fera le mercredi 28 octobre 1981, à 15 h. 30, au funérarium du centre hospitalier de Gonesse (Val-d'Oise).

L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 heures, au cimetière de Gonesse.

— Le directeur et le corps enseignant de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort
ont le vif regret de faire part du décès du

**professeur Fernand LAGNEAU,**
chevalier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie vétérinaire de France,
membre de l'Académie d'agriculture de France,

survenu le 25 octobre 1981.



Ses obsèques auront lieu le jeudi 29 octobre 1981, à 8 heures, en l'église Saint-André (22, avenue de Verdun, 94410 Saint-Maurice).

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Orobida NAKAM,**

survenu à Paris.

L'inhumation aura lieu le mercredi 28 octobre 1981, à 10 h. 30 *au cimetière parisien de Pantin.*

— Avallon.
Mme Louis Schiever,
*M. et Mme Philippe Schiever* et leurs enfants Chrystel et Cyril,
M. et Mme Daniel Schiever et leur fils Frédéric-Bernard,
Mme Bernard Billiaudet,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur**
**Louis SCHIEVER,**
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien conseiller général
de l'Yonne (1947-1973),

survenu le 21 octobre 1981, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu le 23 octobre, dans la plus stricte intimité, selon la volonté du défunt, en l'église d'Annay-la-Côte, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

*Cet avis tient lieu de faire-part.*
24, rue de Paris,
89200 Avallon.
B.P. 63, Maroussi,
*Athènes (Grèce).*
« Relais Fleuri »,
Sauvigny-le-Bois,
89200 Avallon.
*Rue Frédéric-Bertrand,*
89001 Auxerre.

## Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de son accident, des prières seront dites à la mémoire de

**Elie (Lolo) HABIB**

le mercredi 28 octobre, à 18 heures, au Centre communautaire (19, boulevard Poissonnière - 2e étage - 75002 Paris).

## Communications diverses

*FONDATION*
JEAN - BERNARD - VERLOT

— A l'initiative de Mme Odette Fabius, et avec le concours de M. Anquez, président de l'Association française du froid, et de M. Gramstadt, président de l'Association européenne des exploitations frigorifiques, une Fondation Jean-Bernard-Verlot a été créée.

Cette Fondation a pour but de rappeler aux jeunes générations le rôle éminent que Jean-Bernard Verlot a joué dans les milieux du froid en France et en Europe, et d'honorer ainsi sa mémoire.

La Fondation est gérée par la Fondation de France — organisme spécialisé en la matière. La convention établie entre la Fondation de France et les initiateurs de la Fondation a été signée le 9 octobre 1981.

Un prix d'un montant de 5 000 F sera décerné une année à un Français, une année à un Européen d'une autre nationalité, pour récompenser soit un élève particulièrement méritant à la sortie d'une école spécialisée en matière de froid, soit un jeune chercheur ayant apporté une contribution remarquable dans le domaine du froid, à l'occasion d'une thèse par exemple, soit un jeune auteur ayant écrit un livre ou présenté un rapport de qualité exceptionnelle, notamment à l'occasion d'une réunion nationale ou internationale consacrée au froid.

Le conseil d'administration de l'Association française du froid a décidé à l'unanimité de s'inscrire comme l'un des principaux donateurs pour cette Fondation.

Bien entendu, toute personne physique ou morale peut participer à cette Fondation en envoyant directement une donation à la Fondation de France (40, avenue Hoche, 75008 Paris) en précisant que la somme est à affecter à la Fondation Jean-Bernard-Verlot, compte n° 73.

# PRESSE

## LES CONDITIONS DE LA PRISE DE PARTICIPATION DE M. J.-CH. LIGNEL AU « JOURNAL DU DIMANCHE »

M. Jean-Charles Lignel, propriétaire du *Progrès*, de Lyon, a acquis *comme nous le laissions prévoir (le Monde* du 24 octobre), 40 % du capital de la Sogide, société éditrice du *Journal du dimanche*, pour la somme de 4 millions de francs.

Confirmant la nouvelle, M. Lignel a précisé que la transaction s'accompagnait des accords suivants :

— Création d'un couplage publicitaire entre *le Progrès-Dimanche* et le *Journal du dimanche « à mettre en place le plus tôt possible, selon la convenance de chacun »* ;

— Possibilité pour le groupe lyonnais d'imprimer la moitié du tirage du *Journal du dimanche* (environ deux cent mille exemplaires) à Dijon, au siège du quotidien *les Dépêches* (qui fait partie du groupe *le Progrès*) ;

— Droit de préemption de M. Lignel sur toutes les autres actions de la Sogide, avec possibilité pour M. Lignel de revendre au même prix jusqu'à la fin de 1983 les actions achetées aujourd'hui.

M. Lignel a encore précisé que cette transaction avait été passée *« après la reconstitution de l'actif de la Sogide au 31 décembre 1980 ».* Ainsi la société Delaroche, éditrice des titres du groupe Progrès ne partagera les pertes (ou les profits) de la Sogide qu'à partir de l'exercice 1981.

S'il est acquis que M. Lignel a bien racheté 40 % du capital du *Journal du dimanche*, la version des accords qu'il a *confiée* au bureau de l'A.F.P. à Lyon ne correspond pas à celle que la Librairie Hachette en donne à Paris, notamment sur le couplage publicitaire et le tirage éventuel de la moitié des exemplaires à Dijon.



# RADIO-TÉLÉVISION

— *VU* —

## 8 francs sur le lapin

*Quand on a vu ça dans les journaux, Antenne 2, 20 h. 30, « Affaire vous concernant : l'argent des Français », on s'est jeté dessus, vous pensez bien. Tant pis pour M. Klein, le film de Losey, on le retrouverait une autre fois, au tournant d'une autre grille, on n'allait pas laisser passer l'occasion unique, inespérée, de savoir enfin qui gagnait quoi. En gros, certes, on n'espérait pas voir les feuilles d'impôt, la France, ce n'est pas l'Amérique. Mais enfin, de l'argent, il y en a, il y en a même beaucoup. Après l'annonce du nouvel impôt sur les hauts revenus, c'est incroyable le nombre de gens qui se vantaient, pas furieux pour deux sous, tout farauds, au contraire, d'appartenir à cette nouvelle aristocratie fiscale.*

*C'est dire qu'on se bousculait devant l'écran — laisse le fauteuil à l'oncle Jean, — et on n'a pas été déçu, on en a appris de belles ! On nous a révélé qu'à Annonay, dans l'Ardèche, c'est là qu'avait eu lieu l'enquête, cet ouvrier touchait 4 030 F par mois, qu'il vivait dans une H.L.M. avec ses six gosses et qu'il n'avait pas mis un rond de côté. Qui aurait pu se douter d'une chose pareille ? Qui aurait pu soupçonner que le salaire de ce cadre administratif, plus celui de sa femme, professeur de danse, plus les allocations familiales, autorisaient le ménage à abriter une nichée de cinq enfants dans une maison neuve des environs. Incroyable, non ? C'est pourtant vrai, on nous l'a dit.*

*On nous a dit aussi que les châtelains du coin étaient obligés de louer leurs salons à des noces pour arriver à joindre les deux bouts. Et à part ça ? Rien, que voulez-vous de plus ? Ah ! si : il y a quelqu'un à Annonay qui aurait six cents kilos d'or. C'est un bruit qui court, on n'a évidemment pas chercher à le rattraper. Il ne faut pas non plus se fatiguer à essayer de nous montrer comment, pourquoi les commerçants ont refusé de se laisser interviewer. Dans n'importe quel autre pays on aurait entendu le coup de téléphone — bonjour monsieur, ici la télévision française, — ou alors le journaliste serait venu nous rapporter les termes exacts de la conversation.*

*Et puis à Annonay, il n'y a pas que des ouvriers, des cadres et des petits patrons à demi-ruinés de tanneries en perte de vitesse, il y a des notables, il y a des médecins, et les médecins vivent comme des princes, ce sont les grands sorciers des temps modernes. Il y en avait un justement à dîner, chez M. Picot, le cadre administratif de la Saviem, le jour où il nous a fait faire le tour du propriétaire, un médecin et un pharmacien. Les pharmaciens ne sont pas à plaindre non plus. Croyez-vous qu'on en ait profité pour leur demander comment allaient leurs affaires ? Pensez-vous. Ç'aurait été très mal élevé !*

*L'argent des Français, c'est celui que l'on dépense au marché pour un kilo de tomates et une livre de raisin, en une heure, on y est allé deux fois. On a même eu de quoi se payer deux petits chèvres et on a économisé huit francs sur un lapin. On ne sait toujours pas qui est riche, mais on sait comment le devenir. Vous voyez, on n'a pas perdu notre soirée.*

CLAUDE SARRAUTE.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. ESTIER

## Lassitude et étonnement dans les chaînes

**Le congrès socialiste des 23, 24 et 25 octobre a été l'occasion d'évoquer à maintes reprises le traitement de l'information à travers la radio-télévision et la presse écrite.**

**Alors que le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, qualifiait vendredi la radio-télévision de « corps malade », M. Claude Estier, député de Paris, et directeur de l'hebdomadaire socialiste l'« Unité », est revenu samedi sur le sujet, qualifiant d'« erreur » le fait de n'avoir pas considéré la réforme de l'audiovisuel « comme la priorité des priorités... » (« le Monde » du 27 octobre). « Ce que nous mettons en cause, a-t-il notamment déclaré, c'est un système d'informations qui reste le produit de l'ancien pouvoir et qui n'est donc pas en mesure d'expliquer honnêtement la politique du gouvernement. »**

S'ils rejettent le principe même de telles interventions et de tels jugements sur la façon dont ils accomplissent leur travail, les responsables des chaînes de radio et de télévision affirment surtout ne pas se sentir concernés par l'accusation. Toutefois, M. François Henri de Virieu, directeur de l'actualité sur Antenne 2, se révèle surpris par le ton et les propos « *Expliquer honnêtement la politique du gouvernement ?* » S'il s'agit d'une définition du rôle des journalistes, M. de Virieu la trouve singulièrement incomplète : « *Je conçois mon métier, non pas seulement comme l'art d'expliquer la politique du gouvernement, mais, avant tout, comme celui d'expliquer avec toute sa complexité le monde dans lequel nous vivons.* » Le directeur de l'actualité trouve aussi « *très grave* » les propos accusant le système d'information de rester « *le produit de l'ancien pouvoir* ». « *A vrai dire*, remarque-t-il, *je ne comprends pas bien le sens de cette phrase. Est-ce à dire que la rédaction d'Antenne2 fabrique le même journal qu'avant le 10 mai ? Dans ce cas, je réponds : c'est faux. Journaux et magazines ont déjà changé. Si, au contraire, l'expression de M. Estier signifie que ce sont les personnes en place avant les élections qui continuent à faire le journal, je réponds que c'est en effet mon honneur que de n'avoir licencié personne. Il n'y a aucune raison de pénaliser ces professionnels pour avoir travaillé sous le gouvernement précédent.* »

Le ton de M. Jean-Marie Cavada, directeur de l'information sur T.F.1 est plus tranchant, et son attitude semble un peu désabusée. Réagir ? Il l'a déjà fait dans ses colonnes, après les premières déclarations de M. Estier dans *l'Unité* (*le Monde* du 11-12 octobre). Cette fois, il ne souhaite plus parler : « *J'ai déjà exprimé mon setiment sur ce genre de mise en cause, je ne veux pas aujourd'hui nourrir une querelle d'un autre temps.* »

« *Nous ne sommes sûrement pas les premiers visés* », semblent répondre en chœur les responsabls des postes périphériques. C'est sans doute vrai. Mais il n'empêche que les radios jouent un rôle d'informateur, que le gouvernement est bien loin de négliger. M. Philippe Gildas, directeur de l'information à Europe 1 affirme, en tout cas, ne se sentir « *nullement concerné par les critiques* », et en aucune façon « *menacé de guillotine* ». « *J'ai d'ailleurs l'impression que le gouvernement condamne davantage le système lui-même que les hommes qui y travaillent. Les journalistes essaient, dans leur ensemble, de faire ce métier le plus honnêtement possible, et je crois, moi, que nous y parvenons. En fait, le pouvoir politique joue un rôle en essayant d'obtenir le maximum d'objectivité. L'ennui, c'est que, pour un homme politique, l'objectivité consiste à ne pas être critiqué. Convaincu que la façon dont il agit est la bonne, sinon la meilleure, il estime malhonnête les reproches qui lui sont adressés.*

De son côté, le directeur de R.M.-C., M. Jean-Claude Héberlé ne se sent pas apte à porter un jugement sur la façon dont fonctionne actuellemnet le système audiovisuel, mais il revendique, en revanche, pour sa station l'amorce d'un véritable changement. « *Il y avait un nombre impressionnant de chroniques et d'éditoriaux qui laissaient peu de place à l'information brute. Je les ai supprimés. Les journalistes sont des gens qui doivent se déplacer sur le terrain des événements, observer, interroger, rapporter, questoinner en direct des invités. Je ne connais pas d'autre façon de faire ce travail. Nous nous efforçons d'expliquer non pas la politique du pouvoir socialiste, comme le dit M. Estier, mais celle du pouvoir tout court. La nuance est de taille.* »

Quant aux journalistes des différentes rédactions, ils soupirent plus qu'il ne protestent. « *Encore !* regrette l'un d'eux. *Comment, après cette succession de déclarations, croire à une réelle volonté de couper les liens entre la presse et le pouvoir politique ? Ce n'est tout de même pas le rôle des élus de porter des appréciations sur notre travail. A quand les recommandations encore plus précises ?* »

Pourtant, dans les chaînes, l'indignation et les manifestations de lassitude font aussi place à une réflexion sur le changement effectivement accompli voire à une autocritique. « *C'est vrai*, admet un journaliste, *que nous continuons à fonctionner selo de vieilles habitudes. C'est à peine si les journalistes comprennent qu'ils sont désormais beaucoup plus libres. On aborde aujourd'hui davantage de sujets concernant les faits de société, mais tout ce qui touche directement la politique reste très institutionnel.* » « *Certaines critiques, certaines pressions des socialistes rappellent aujourd'hui ce que faisait M. Malaud, du temps où il était ministre de l'information,* remarque un autre journaliste. *J'ai pourtant l'impression que les ministres se succèdent davantage encore qu'auparavant sur les écrans.* »

ANNICK COJEAN.

### DÉBAT ?

Grâce à M. Claude Estier, la France va bientôt avoir la télévision et la radio qu'elle mérite — sans parler davantage des nouveaux critères applicables à la presse écrite (*le Monde* du 27 octobre). Il ne fait aucun doute que nos présentateurs-hommes troncs, nos journalistes de l'écran ou de la T.S.F., vont prendre ses conseils à la lettre et s'inspirer, dans leur pratique quotidienne, des vertus politiques, du langage, de l'enthousiasme du tribun valentinois. Désormais la télévision va vivre intensément. Finis les tons patelins, mesurés, dans la présentation de l'information. Finies les prudences verbales et les airs constipés. On va s'invectiver, se menacer, se donner, comme au Guignol, du gourdin à qui mieux mieux. Devant l'écran, le spectateur, adulte assurément, comptera les coups pour se faire une idée juste de la marche du monde.

Au fond, M. Estier s'inspire sur un point des travaux de la commission Moinot sur l'audiovisuel : il s'érige en haute autorité pour statuer sur les qualités, c'est-à-dire les défauts, de l'information télévisée.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

● *Les émissions de « Libre Expression »*, diffusées sur TF 1 le jeudi à 19 h. 45, seront désormais ouvertes aux organisations syndicales les plus représentatives qui auront ainsi la possibilité de s'exprimer au même titre que les formations politiques, indique, dans un communiqué, M. Jacques Boutet, président-directeur général de TF 1. Parmi les premières confédérations invitées, la C.G.T. (29 octobre) et la C.F.D.T. (26 novembre).



## « Le Chagrin et la Pitié », enfin

Ça y est enfin, dix ans après sa sortie dans les salles, *le Chagrin et la Pitié* est projeté, mercredi et jeudi, sur FR 3. Destinée, dès l'origine, à la télévision, cette « chronique d'une ville française sous l'occupation », a été vue sur tous les petits écrans du monde occidental. Pas sur les nôtres. L'O.R.T.F. ne s'est jamais manifesté. Il n'était, d'ailleurs, pas obligé de le faire. Il avait, en effet, refusé de commanditer ce film, financé à plus de 80 %, par la troisième chaîne allemande. Une fois terminé, la direction de l'O.R.T.F. n'a même pas jugé utile de le visionner. Forme particulièrement astucieuse de censure, la censure par l'inertie, comme le soulignait, à l'époque, Marcel Ophuls, le réalisateur.

Qu'est-ce qui a fait peur aux responsables de nos digestions paisibles. La fin d'un mythe nécessaire à notre tranquillité d'esprit. Les Français, tous résistants, dressés comme un seul homme à l'appel du général de Gaulle, en juin 1940 ?

Eh bien, non ! Force est de reconnaître que c'était plus compliqué que ça.

*Le Chagrin et la Pitié* montre bien ce dont chacun se doute à présent. Jusqu'à la fin 1942, ou l'inertie ou la fidélité au régime de Vichy l'emportaient sur la volonté de résistance. A partir du début 1943, la seconde partie du film le souligne fortement, c'est la volonté de résistance qui a pris le dessus.

Ne donnez donc pas raison aux responsables de la télévision d'hier, ne vous braquez pas trop vite mercredi soir, attendez le lendemain pour voir rendre un juste hommage à tous ceux et à toutes celles qui ont choisi le difficile chemin de l'honneur et de la liberté à une époque particulièrement troublée de notre histoire. — C. S.

## Mardi 27 octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 30 Dramatique : La Double Vie de Théophraste Longuet.**
Réalisation Y. Andréi. Avec J. Carmet, G. Cattand, G. Fontanel.
*L'histoire tragique et comique d'un retraité envahi par la personnalité du brigand Cartouche.*
**22 h Magazine : L'enjeu.**
de F. de Closets, E. de la Taille, A. Weiller.
*La Nouvelle-Zélande : l'égalité en crise ; Le budget d'un député ; L'industrie du meuble : Kit ou double ?*
**23 h 15 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).**



**20 h 40 Les Dossiers de l'écran : Parole d'honneur.**
Téléfilm de M. Damski.
*Un journaliste confronté aux pressions de la police et de la justice.*
**22 h Débat : Quel pouvoir pour le journaliste ?**
Avec Mᵉ G. Kiejman, avocat, MM M. Siegel, directeur de « V.S.D. » ; C. Angeli, journaliste au « Canard Enchaîné » ; J. Derogy, journaliste à « l'Express » ; P. Tesson, directeur du « Quotidien de Paris » ; B. Woodward et C. Bernstein, reporters du « Washington Post ».

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 30 Cinéma : Jody et le Faon.**
Film amériacin de C Brown (1946), avec G. Peck, J. Wyman, C. Jarman jr, C. Wills, C. Bevans, M. Wycherly (rediffusion).
*Le jeune fils de pauvres fermiers de Floride recueille et élève un faon orphelin qui devient son ami. L'animal, en grandissant, dévaste les cultures. Inspiré d'un livre pour enfants, très prisé dans les pays anglo-saxons Clarence Brown a évité la mièvrerie et le mélodrame dans cette émouvante initiation aux lois, parfois dures, de la nature et de la vie.*
**22 h 30 Journal.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h, Dialogues franco-espagnols : Le poète est-il un prophète ? avec C. Delacampagne et J. Sarsanédas.**
**21 h 15, Musiques de notre temps.**
**22 h 30, Nuits magnétiques : L'argent.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30, Concert (Centre Beaubourg, 30 mars 1981) : « Pendularium », de F. Rosse ; « Embellie, pour alto solo », de Xenakis ; « Altération », de Zinsstag; « Hoketus », de Andriessen, par l'Ensemble de l'Itinéraire et l'Ensemble Hoketus d'Amsterdam, dir. B. de Vinogradov, avec G. Renon Mc Laughlin, alto.**
**22 h 30, Ouvert la nuit : Les Mémoires de la musique (J.-S. Bach, Szymanowski, Stamitz, Takemitsu).**

## Mercredi 28 octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**12 h 5 Jeu : Réponse à tout.**
**12 h 25 Une minute pour les femmes.**
*Encore les sectes.*
**12 h 30 Midi première.**
**13 h Journal.**
**13 h 35 Portes ouvertes.**
**13 h 55 Les visiteurs du mercredi.**
**18 h 25 1, rue Sésame.**
**18 h 50 Avis de recherche.**
*Jacques Fabbri.*
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Les paris de TF 1.**
**19 h 53 Loterie nationale.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 Tirage du loto.**
**20 h 35 Les mercredis de l'information.**
De J.-M. Cavada et R. Pic : Raconter la guerre.
*Un débat indispensable en un temps où tout le monde s'interroge sur l'information. Quels rôles jouent les sources d'information en temps de guerre ? Qui, des journalistes ou des cinéastes montrent le mieux la réalité de la guerre. Pour ce débat-réflexion TF 1 a invité sur son plateau (en direct du Festival de presse et de cinéma de Strasbourg) des cinéastes comme Samuel Fuller* (J'ai vécu l'enfer de Corée, la Maison de bambou), *Volker Schlondorf (pour* le Faussaire), *Pierre Schoendoerffer* (la 317ᵉ Section) *et des journalistes comme Michel Honorin (qui montrera un reportage qu'il vient d'effectuer au Liban), John Randall* (Washington Post), *Raymond Depardon (agence Magnum), Hervé Chabalier* (Matin Magazine) *et des Israéliens, des Libanais, des Syriens et des Palestiniens.*
**22 h 10 Caméra une première.**
**23 h 30 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
**12 h 5 Passez donc me voir.**
**12 h 30 Série : Les amours des années grises.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.**
**15 h 15 Série : La nouvelle équipe.**
**16 h 10 Récré A 2.**
**18 h Les carnets de l'aventure.**
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Les gens d'ici.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Variétés : Palmarès 81.**
Spécial Sylvie Vartan.
**22 h Téléfilm : Coureurs d'océan.**
De D. Pipat.
*La première étape de la course autour du monde, filmée par un des participants.*
**23 h Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
**18 h 55 Tribune libre.**
*Association pour la Communauté atlantique.*
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé.**
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 Cinéma : le Chagrin et la Pitié.**
Première partie : l'Effondrement.
Film suisse de M. Ophüls (1969), avec des habitants de Clermont-Ferrand, E. d'Astier de la Vigerie, G. Bidault, R. de Chambrun, C. de La Mazière, A. Eden, etc. (N.).
*Les suites de la défaite de 1940, l'influence du régime de Vichy sur le comportement des Français, évoquées à Clermont-Ferrand par des témoins dont Pierre Mendès France, qui raconte son procès et son évasion. A travers une ville de province caractéristique, la révélation des ambiguïtés et des contradictions d'une époque. Montage remarquable d'entretiens et d'actualités. Un grand film historique démythifiant, dérangeant, que la télévision française a « ignoré » jusqu'ici.*
**22 h 35 Journal.**

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2, Matinales : en Yougoslavie.**
**8 h, Les chemins de la connaissance : A très bientôt, monsieur Orwell (la « cochonnerie » totalitaire) ; à 8 h 32, L'école de la respiration.**
**8 h 50, Echec au hasard.**
**9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.**
**10 h 45, Le livre ouvert sur la vie : Un nouveau département « jeunesse » aux éditions Albin Michel.**
**11 h 2, Visconti, la passion de la musique (et à 17 h 32).**
**12 h 5, Nous tous chacun.**
**12 h 45, Panorama : le Festival d'automne.**
**13 h 30, Magazine des jeunesses musicales de France.**
**14 h, Sons : Histoires de chiens.**
**14 h 5, Un livre, des voix : Son personnage, de J. Desbordes.**
**14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Maman travaille... et alors ?**
**15 h 2, Le monde au singulier.**
**15 h 45, Archimedia : Les grandes inventions.**
**16 h 50, Contact.**
**17 h, Rone libre : en Chine.**
**18 h 30, Feuilleton : Pour Dieu et le roi, de M. Schilovitz.**
**19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
**19 h 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.**
**20 h, La musique et les hommes : Michel-Ange.**
**22 h 30, Nuits magnétiques : L'argent.**

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2, Quotidien-Musique : réveils romantiques (Schumann, Mendelssohn) ; 7 h 2, Informations culturelles.**
**9 h 2, Le Matin des musiciens : Serge Rachmaninov musicien du dix-neuvième siècle, « Dépression, art et succès » ; 10 h 30, Musique en vie : l'écriture de piano de Rachmaninov ; 11 h 15, La musique d'inspiration chorale et profane.**
**12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : Les échappés du be-bop, avec le planiste Billy Taylor ; 14 h, Musique légère : œuvres de C.-M Ziehrer.**
**14 h 30, Microcosmos : Les études à l'étude ; 15 h, Kaléidoscope : les enfants et la musique ; 15 h 45, Rebus sonore ; 16 h, Reportage : le groupe d'animation musicale de Pau ; 16 h 25, Galerie de portraits (V. d'Indy, Satie, Nystroëm, A. Roussel) ; 17 h, Haute infidélité : D... comme digital, ou le disque digital.**
**18 h 2, Le club du jazz : les irréfutables ténors, « Lester Young ».**
**18 h 30, Quotidien-Concert : « Fantaisie en ut mineur K 475 » et « Sonate en ut mineur K 457 », de Mozart, « Trio en mi bémol D 929 », de Schubert, avec G. Pludermacher, piano, G. Schneider, violon, et C. Henkel, violoncelle ; 20 h 5, Les chants de la terre : musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien.**
**20 h 30, Concert (concert exceptionnel Grand Auditorium, 24-7-1981) : « Concerto pour violon et orchestre en ut majeur », « Concerto pour clavier et orchestre en ré majeur », « Concerto pour violoncelle et orchestre en ré majeur », « Symphonie nᵒ 94 en sol majeur », de J. Haydn, et « Lied », de Malec, par le Northern Sinfonia Orchestra, dir. V. Spivakov, avec V. Spivakov, violon, Y. Malinin, piano, N. Chahovskaia, violoncelle.**
**22 h 30, Ouvert la nuit : correspondance, « Thomas Mann » : La leçon de musique des Buddenbrook (1901), Le phonographe de la Montagne magique (1924), Correspondance autour du Doktor Faustus (1947) (Bach, Palestrina, Beethoven, Wagner, Offenbach, Rossini, Rubinstein, Tchaïkovski, Baird) ; 0 h 5, A la dérive dans le troisième courant : « Les quatre soleils », de Chavez, par le New-York Philharmonic, dir. L. Bernstein.**

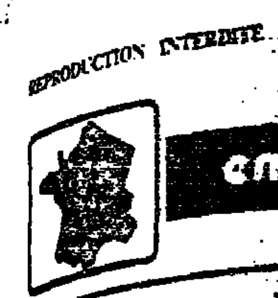
### TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 28 OCTOBRE

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., participe au journal de R.M.C., à 12 h. 45.

— Notre collaborateur, *André Fontaine*, est l'invité du journal de R.T.L., à 18 heures.

— *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., répond aux questions des auditeurs de « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col. * | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Important Fabricant appareils ménagers (gamme complète bénéficiant marché porteur) recherche

### UN DIRECTEUR TECHNIQUE

Il dépend de la Direction Générale et sa responsabilité concerne:
- la surveillance technique des différents secteurs de production; la programmation et le suivi des fabrications.
- la supervision du bureau d'études ainsi que l'orientation de la recherche de nouveaux produits.
- le contrôle de la qualité.
- la surveillance des coûts de production et l'élaboration des projets d'investissements productifs.

**Profil du poste:** 35 ans.

Formation technique supérieure:
Ingénieur AM, ICAM, ESF ou équivalent, confirmée par plusieurs années de pratique dans un poste similaire avec un éventail comparable de responsabilités.
Polyvalence technique avec processus d'automatisation.

**Qualités requises.**
Des perspectives importantes à moyen terme requièrent pour ce cadre de niveau supérieur, un ascendant naturel allié à la diplomatie des contacts; un sens aigu de l'organisation, le besoin d'aller au fond des choses avant de prendre des décisions engageant l'avenir de l'entreprise, etc...

Pour satisfaire ce poste, il est indispensable d'habiter ou de venir habiter le département des ARDENNES.

Le niveau de rémunération élevé correspond à des candidats ayant une forte valeur potentielle.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à:

**promonor** 52, rue de Douai, 59000 LILLE.

qui s'engage à répondre à toutes les demandes et à traiter les dossiers avec la plus grande discrétion.

---

**Société Filiale d'un Groupe International**
**leader dans sa spécialité en France**
**Activité : Fabrications Mécaniques.**
**Secteur : Biens d'Equipement Industriel**
recherche
**pour son usine de fabrications unitaires et moyennes séries**

### son Chef du Département Méthodes

Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé AM ou équivalent disposant d'environ 10 ans d'expérience de la fonction Méthodes dans un secteur similaire.

La Société envisageant d'accentuer son évolution vers la CAO. FAO, il est essentiel d'avoir l'expérience de l'usinage et des machines à commande numérique. du soudage TIG et MIG et si possible de la robotique.

L'usine est située en **Basse Normandie.**

Bonne connaissance de la langue anglaise souhaitée.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite. CV. et rémunération actuelle) sous réf. **118 à C.K. 22, rue de l'Assomption 75016 Paris**



*Chantal Kenvyn*

Lévi Tournier Pub

---

Dans le cadre de l'extension de son Centre Informatique
**IMPORTANTE SOCIETE NANTAISE**
recherche

### ANALYSTE

Il sera chargé de réaliser et d'assurer la maintenance d'applications informatiques dans le domaine financier.

*Il possèdera une formation d'ingénieur avec spécialisation informatique* ou une M.I.A.G.E.

Il devra justifier d'un à deux ans d'expérience en informatique de gestion.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo *sous référence* AN/N/13302 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

### Filiale MATRA Alsace

recherche pour le Service Informatique de son unité *implantée* dans le HAUT-RHIN :

### CHEF DE GROUPE INFORMATIQUE

Niveau ingénieur informaticien connaissant :
- le matériel IBM 34,
- parfaitement l'anglais,
- la gestion de production.

Le candidat devra être libre rapidement

Adr. C.V. et prét. ss le nº 12.902, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex, qui transmettra.

---

ENTREPRISE BATIMENT ET T.P.
RÉGION PICARDIE
recherche

### JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Ayt 2 à 3 années d'expér. pour son service Matériel Bâtiment

Ecrire sous référence 4.052 à TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

---

### Promodès

17400 personnes en France
1er grossiste multidistributeur en Europe
souhaite intégrer, pour développer son
**Centre de Recrutement-Formation-Conseil**

### 2 PSYCHOLOGUES D'ENTREPRISE

Lieu de résidence: Caen.

- L'un(e) devra co-animer, puis rapidement animer, seul(e), des séminaires Relations Humaines et Communication (Cadres et Maîtrise).
- L'autre partagera son temps entre la conduite d'actions complètes de recrutement de Cadres de la distribution et la co-animation progressive de séminaires Relations Humaines.

— Une formation supérieure en psychologie sociale ou industrielle est nécessaire.

— Une expérience d'au moins 2 ou 3 ans en Formation ou en Recrutement, acquise en entreprise ou en cabinet, est indispensable

- Ces postes offrent l'avantage d'un travail autonome dans le cadre d'une petite équipe au service d'un groupe puissant et en rapide expansion (8000 personnes en 1976).
- Une évolution est possible dans la fonction personnel, au sein du groupe.

Si vous êtes intéressé(e), adresser CV, photo et prétentions, sous réf. M08 à M. P. PERIVIER

**Interactions**
Recrutement-Formation-Conseil
**Groupe Promodès**
Place de la Mare - 14000 CAEN.

Réponse garantie. Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

---

## emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

Importante Division d'un Groupe Industriel International
recherche

### LE DIRECTEUR DE SON DÉPARTEMENT JURIDIQUE

Basé en région parisienne, ce juriste sera rattaché directement à notre Président et fera partie du Comité de Direction.

Il sera chargé de toutes les questions juridiques intéressant les activités industrielles de l'ensemble des sociétés françaises et étrangères rattachées à notre Division. Notre souci de décentralisation l'amènera à voyager pour apporter son assistance aux équipes locales de management.

Il aura le soutien de nos services spécialisés pour certains problèmes particuliers (propriété industrielle, assurances, taxes) et travaillera en liaison avec nos Conseils extérieurs pour la résolution de litiges.

Pour remplir cette fonction, le candidat idéal, âgé d'environ 35 ans, doit être titulaire d'un doctorat ou d'un D.E.S. en Droit des Affaires et d'un M.B.A. ou équivalent.

Il doit être parfaitement bilingue Anglais-Français; des connaissances en Espagnol sont un atout supplémentaire.

Au cours d'une expérience de plus de 5 ans dans un groupe industriel international, il a approfondi la pratique du Droit des Affaires et a développé sa connaissance de l'environnement industriel. Il a déjà participé à des négociations d'acquisition tant en France qu'à l'étranger.

*Envoyez votre curriculum vitae détaillé, en mentionnant la rémunération souhaitée sous référence 72681 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.*

HAVAS CONTACT

---

Etablissement public recherche pour D.O.M. ou T.O.M.

### TECHNICIENS CHIMISTES

possédant brevet technicien ou équivalent. Expérience chimie minérale souhaitée. Ecrire à ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

---

SOCIÉTÉ
### CAMPENON BERNARD

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS, recherche, LIBRE DE SUITE
POUR SES CHANTIERS
**EN IRAK**

### 1 TECHNICIEN Sécurité Incendie

(Agent de sécurité sur zone de stockage des fuels et gaz.)

Prière téléphoner pr rendez-vous à M. BOCHUT, 739-33-93 (poste 1689).

---

### SIFA

recherche
UN JEUNE
**COMPTABLE (B.T.S.)**

Actif, pour lui confier la supervision des services comptables d'une unité importante au CAMEROUN. Travail varié, *évolutif, nécessitant, outre une* première expérience professionnelle réussie, de réelles connaissances en informatique. Contrat ferme avec garanties et avantages expatriés. Affiliation au régime des Assedic. Logement confortable *à DOUALA* pour salarié et sa famille.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence SI/C à

**CETAGEP**
30, av. de l'Amiral-Lemonier, 78160 MARLY-LE-ROI.

---

### ETBS

recherche
**pour son Laboratoire Poudre et Explosifs**

### un Technicien Chimiste

**niveau BTS ou DUT** (travail en laboratoire d'analyse physico-chimique, mise en route et utilisation de nouvelles techniques d'analyse). Permis VL exigé.

*Adresser lettre manuscrite, curriculum* vitae détaillé, photo et prétentions sous référence **81/24** à
**Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges**
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
B.P. 712 - 18015 BOURGES CEDEX

LTP

---

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

**La Direction R & D du SECTEUR PHARMACEUTIQUE du Groupe UCB recherche pour son Département de Neuropharmacologie situé en Belgique (région bruxelloise) un**

### NEUROPHARMACOLOGUE

ucb

*Le candidat, âgé de 30 à 40 ans, sera titulaire d'un doctorat en sciences ou* d'un diplôme équivalent. Il aura une compétence confirmée dans les techniques pharmacologiques utilisées pour mettre en évidence l'activité des substances dans le système nerveux central.

**Profil du candidat:** expérience et compétence en pharmacologie générale et neuropharmacologie en particulier, connaissances et intérêts en neurochimie souhaités.

**Type de travail:** Responsable d'une unité de recherche en neuropharmacologie. Le candidat sera chargé d'assister le Chef du Département dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de recherches. Le poste est susceptible de développements futurs rapides.

Les C.V. et les informations précisant la carrière des candidats sont à envoyer à la S.A. UCB, Direction du Personnel - Développement, 326, avenue Louise, Bte 7 - B-1050 Bruxelles.

La discrétion la plus totale est assurée

---

### FAMILLE ROYALE

**recherche**

Jeune femme, de nationalité française, bilingue anglais, célibataire, désirant vivre une expérience à l'étranger (Moyen-Orient).
Rattachée à la Reine, elle s'occupera personnellement de sa garde-robe.
Son éducation et son niveau de culture lui permettront de se faire apprécier aussi bien par les membres de la famille royale que par le per*sonnel du Palais, sa personnalité, sa présenta*tion, sa discrétion seront des critères d'appréciation.
Elle doit être souple, disponible et d'une grande moralité.
Contrat d'expatriée de 2 ans, rémunération nette d'impôts. Voiture et logement de fonction *(centre ville). Poste à pourvoir rapidement.*

*Merci de contacter Marie-Claire SAN-QUIRCE au 246.12.28, ou d'écrire sous réf. MO à*

**NORAY CONSULTANTS**
28, rue de l'Echiquier
75010 Paris - T. 246.12.28
réponse et discrétion garanties

---

**GROUPE MULTINATIONAL**
**recherche pour sa filiale française**
**située à 110 kms au Sud-Est de Paris**

### CHEF DE SERVICE COMPTABILITE GENERALE

**Diplôme DECS, D.U.T. comptable ou équivalent.**

**Expérience 3 ans minimum dans Société Industrielle ou cabinet audit.**

***Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne* souhaitée.**

**Anglais courant.**

**Adresser lettre de candidature avec CV, photo, prétentions à No 13156 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.**

---

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



## Organiser la fonction « personnel » en Normandie

Nous sommes spécialisés dans la construction et la maintenance d'unités industrielles (pétrochimie, nucléaire, réparations navales...). Nous employons un millier de personnes d'une main d'œuvre hautement qualifiée dont plus de la moitié est détachée sur des chantiers extérieurs. Depuis le début du siècle, nous maintenons notre réputation auprès d'une clientèle exigeante par la rigueur de nos prestations.

Le poste que nous créons et qui regroupe l'ensemble de la fonction «Personnel» (embauche, formation, gestion, relations avec les partenaires sociaux...), tenu jusqu'à présent par le Secrétariat Général consiste d'abord à organiser les éléments existants (équipe, procédures, documents, etc...) puis immédiatement à participer en relation étroite, avec la Direction Générale à l'élaboration d'une vraie politique de personnel et à sa mise en application sur le terrain.

Nous recherchons donc la compétence d'un professionnel et nous aimerions qu'il ait vécu une partie de son expérience dans des entreprises à effectifs dispersés sur chantiers.

Notre siège est en Normandie, dans une ville universitaire.

Merci d'adresser à SEFOP, notre Conseil, votre dossier complet, y compris prétentions, sous référence PR 1024M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

sources

## Le terrain, rien de tel pour décoller.

Vous êtes ambitieux. Vous voulez gagner **80.000 F** par an dès votre entrée dans la vie active ou **100.000 F** + avec quelques années d'expérience.

Le terrain ne vous fait pas peur, bien au contraire; vous désirez vous donner à fond dans un métier d'avenir vous permettant de mettre en valeur vos **qualités de décisionnaire autonome.**

Vous êtes le **RESPONSABLE COMMERCIAL** que nous recherchons: 23 ans minimum.

Formation commerciale supérieure: HEC, ESC, EDHEC, etc... universitaire: Sciences Economiques, Ingénieur AM, ISA, etc...

**Qualités essentielles pour réussir:**
- enthousiasme et combativité.
- sens commercial très développé.
- goût des responsabilités.
- aptitudes à diriger et animer du personnel.
- vous êtes travailleur et disponible.

Notre client, une importante chaîne d'hypermarchés française, a des postes à pourvoir à **ORLÉANS** et à **BORDEAUX** magasins où vous bénéficierez au départ de votre carrière d'une solide formation.

Situation évolutive en rapport avec vos résultats.

*Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. détaillé, en indiquant la région qui vous intéresse à: TÉLÉFORMATION B.P. 101 - 59016 LILLE CEDEX. Discrétion et réponse assurées.*

## TECHNIP

**SOCIÉTÉ D'ENGINEERING**

**recherche pour son établissement de l'OUEST**
**situé près de LA BAULE**

### INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Affectés à la section PRÉPARATION du Département Études, ils assureront la liaison entre Procédés et Études.

A la tête d'une petite équipe de dessinateurs, ils seront responsables de l'élaboration de dossiers concernant des projets importants (schémas, implantations, spécifications, règles de sécurité) concernant des installations PÉTROLIÈRES ou NUCLÉAIRES.

Ces postes conviennent à des INGÉNIEURS DIPLOMÉS possédant de préférence une expérience de trois à quatre années, dont une partie en bureau d'études dans une société d'engineering.

Connaissance de l'anglais indispensable.

### INGÉNIEUR ESTIMATION ET CONTROLE DES COUTS
**DIPLOMÉ**

Chargé de participer à l'estimation et aux suivis budgétaires et équipements, de leur installation et des travaux nécessaires à la construction d'usines.

Le candidat devra avoir une première expérience dans l'établissement de devis pour la France et l'étranger.

Connaissance de l'anglais indispensable.

### INGÉNIEUR DÉBUTANT
**DIPLOMÉ (Arts et Métiers ou équiv.)**
pour service PLANNING

Formation dans l'entreprise.

### INGÉNIEURS PROCÉDÉS

Ils seront chargés des études de base pour la conception et la réalisation d'ensembles industriels importants dans les domaines PÉTROLIERS ou NUCLÉAIRES. Dans le cadre d'une équipe d'ingénieurs, ils auront pour tâches principales les études de schémas de procédés, la spécification de l'ensemble de l'équipement et la définition des contraintes liées aux procédés et nécessaires aux études de réalisation.

Ces postes conviennent à des INGÉNIEURS DÉBUTANTS (une formation interne est assurée) ou possédant déjà une expérience de l'engineering. Leur formation d'ingénieur sera de préférence axée sur le Génie Chimique et, si possible, complétée par une spécialisation dans les domaines PÉTROLIERS (E.N.S.P.M.) ou NUCLÉAIRES.

### INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL
**DIPLOMÉ**

ayant plusieurs années d'expérience dans la conception et le calcul des structures en béton armé par la méthode des éléments finis.

- Une connaissance des calculs sismiques dynamiques est souhaitable.
- Sous la dépendance directe du chef de service, il assumera la responsabilité technique de contrats importants et assurera les relations avec :
  - la direction du projet ;
  - les services spécialisés du client ;
  - les bureaux d'études de sous-traitance ;
  - le bureau de contrôle.

Connaissance de l'anglais souhaitable.

Adresser C.V. et prétentions à : TECHNIP
Le Petit Gavy - Route de Saint-Marc - 44600 SAINT-NAZAIRE

## GRAND CONSTRUCTEUR AUTOMOBILES

recherche

## Le responsable de sa publicité média pour la France

- Il sera chargé d'élaborer les stratégies publicitaires avec la Direction du Commerce France ;
- de préparer, avec les agences de publicité, la production des campagnes ;
- de les contrôler dans le cadre des budgets alloués ;
- de faire réaliser l'achat d'espaces.

Nous demandons à ce cadre une expérience en publicité automobile de 2 à 3 ans et de bonnes qualités d'animateur.

Ecrivez-nous vite pour de plus amples renseignements et adressez-nous votre C.V. sous référence 3254 - rscg carrières 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS. Nous répondrons à chaque dossier de candidature.

rscg carrières

## GENERAL MOTORS STRASBOURG S.A.

recrute

### 1 INGENIEUR MECANICIEN

**pour son SERVICE METHODES**
ayant quelques années d'expérience dans le domaine de l'assemblage tests de composants automobiles en grande série (carburateur - transmission - moteur)

Des connaissances en automatisme seraient un atout supplémentaire.

Anglais exigé (complément de formation assuré) et allemand souhaité.

Rémunération en fonction de l'expérience

### 1 INGENIEUR ELECTRONICIEN

**pour son SERVICE ENGINEERING**
ayant quelques années d'expérience en :
- Conception
- Vérification
- Essais des circuits microprocesseurs
- Capteurs - interface - puissance - moteurs pas à pas. -

La connaissance des contraintes de l'environnement automobile serait appréciée.

Anglais nécessaire (complément de formation assuré) et allemand souhaité.

Rémunération en fonction de l'expérience.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions au Département du Personnel de GENERAL MOTORS STRASBOURG S.A. - B.P. no 33 - 67026 Strasbourg Cedex ou téléphoner au 84.90.84 (poste 299 ou 273) pour tous renseignements complémentaires.

## elf aquitaine

recherche pour ses
**SERVICES D'ETUDES PRODUCTION**

## INGENIEUR CORROSION

**PROFIL :**
- ingénieur grande école ou universitaire avec thèse de spécialité
- quelques années d'expérience acquise sur champ de production ou en raffinerie
- pratique de la langue anglaise
- aptitude à l'expatriation.

**MISSION :**
- chargé de l'inhibition des installations de production contre la corrosion interne par les fluides pétroliers (huile, gaz, eau). L'activité sera partagée entre des études et recherches appliquées, et des missions d'assistance technique aux filiales opérationnelles du Groupe.

**Lieu Sud-Ouest de la France avec nombreuses interventions à l'étranger.**

Envoyer C.V. sous référence 12762 à S.N.E.A.P. - D C Recrutement
26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU Cedex.

## TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

engage dans le cadre de la refonte de son Système de Gestion Locative

## 2 jeunes cadres

**diplômés de l'Enseignement Supérieur**
**(hors formations littéraires et internationales)**

Affectés chacun à une Unité de Gestion, soit à Dijon, soit à Bordeaux, et après une période d'initiation aux problèmes de gestion locative, généraux comme spécifiques, ils auront pour missions successives :
- d'apprendre (à l'aide de divers stages) à bien connaître le nouveau système de gestion.
- d'assurer à leur tour, avec le concours de spécialistes, la formation du personnel de leur Unité de Gestion sur le nouveau système.
- de suivre sa mise en place dans l'Unité de Gestion et de veiller à son bon fonctionnement pendant la période de démarrage.

Ces postes conviennent à des candidats ayant une réelle aptitude aux contacts humains, très disponibles, mobiles géographiquement, et ayant une première expérience professionnelle. Possibilités d'avenir dans le Groupe.

Rémunération minimum départ : 92 000 F + nombreux avantages de groupe.
Date d'intégration prévue : 1er décembre.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions d'écrire en joignant CV et photo et en précisant votre préférence géographique sous référence A. 163

**PAJ Conseil**
**2, rue des Dardanelles 75017 PARIS**

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

## FILIALE EUROPEENNE D'UNE SOCIETE MULTINATIONALE DE FABRICATION MATERIEL T.P.

recherche un

## CHEF D'ATELIER

**Sous l'autorité du Chef de Fabrication, il assurera la gestion d'un atelier de 120 personnes.**

Il sera chargé pour l'essentiel :
- de mettre en place les moyens en personnel pour assurer la production dans les délais impartis,
- d'assurer le respect des gammes de fabrication, des coûts demandés et de la qualité des produits livrés,
- de promouvoir des actions necessaires à l'amélioration de l'esprit de qualité tant au niveau des relations humaines qu'au niveau de l'objet fabriqué,
- d'assurer la formation des agents de maitrise et du personnel opératoire.

Le candidat idéal :
- de formation supérieure (Ingénieur Arts et Métiers ou assimilé), il sera avant tout un homme de contacts et de terrain. Il devra manifester un réel esprit d'équipe et une importante capacité d'entreprendre,
- il aura une pratique réussie d'une dizaine d'années dans un atelier et/ou un bureau de methodes.

**Lieu de travail : l'EST DE LA FRANCE.**

Envoyer C.V. et prétentions sous No 13.042 à Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opera 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

Laboratoire pharmaceutique ORLÉANS, recherche

**PHARMACIEN**

CHEF DE FABRICATION ayant expérience de plusieurs années de fabrication industrielle toutes formes galéniques. Ecrire aux Etabl. CEPROPHAR, Le Pressoir-Vert SEMOY, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS. Tél. : (38) 86-06-92.

---

Ecole de musique, ville de SAINT-HERBLAIN 44800 45.000 habitants banlieue Ouest NANTES recherche un directeur pour son Ecole municipale (indices bruts 451 - 705), 20 professeurs, 550 élèves.

- Rôle pédagogique et d'animation important sur la commune. Adresser candidature au Maire avec curriculum vitae et photocopies de diplômes.

---

Collectivité région dunkerquoise, recherche un animateur chargé d'études et d'animation au sein d'une association d'éducation permanente.

Ecr. s/nº 7.292 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



**emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux**

HEC - ESSEC - ESCP ou Province - Sciences Po ou équivalent

# NOTRE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

recherche

# CADRES COMMERCIAUX

**Jeunes qui êtes à la fois :**

- des hommes disponibles, aptes à recevoir une formation très complète vous amenant à vous déplacer de façon continuelle dans l'ensemble de la France.
- des gagneurs, sachant allier la volonté d'aboutir à un sens très fin de l'observation des faits et des hommes.
- des optimistes et des entraîneurs d'hommes, aussi ambitieux pour eux-mêmes que pour leurs futures équipes de ventes.

**Votre place est parmi nous.**

Ecrivez-nous vite pour de plus amples renseignements et adressez-nous votre C.V. sous réf. 3257 - rscg carrières 48 rue St Ferdinand 75017 PARIS. Nous répondrons à chaque dossier de candidature.

rscg carrières

---

COMPAGNIE FRANÇAISE DU MEUBLE

recherche

pour sa division meuble rustique et style

implantée à LUSSAC-LES-CHATEAUX (Vienne)

# CONCEPTEUR DE PRODUITS

**de très haut niveau**

**Rémunération particulièrement motivante.**

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à :

DIRECTION DU PERSONNEL - MEUBLES DE LUSSAC
86320 LUSSAC-LES-CHATEAUX.

---

Importante Firme Région RHONE - ALPES

recherche

## INGÉNIEURS position 2 ou 3

pour

**POSTE 1 - Référence 214**

- étudier et mettre en place les moyens nouveaux de fabrication automatisée destinés à la production d'équipements en petite et moyenne série.

**POSTE 2 - Référence 215**

- prendre en charge la prospective dans le domaine des technologies et des moyens de *réalisation*,
- mener les études de rentabilité concourant au choix des investissements.

N.B. : ces deux postes conviennent à des Ingénieurs ayant une expérience dans la production d'équipements électroniques.

**POSTE 3 - Référence 216**

- développer et promouvoir l'analyse de la valeur et la conception pour un coût objectif appliquées aux équipements électroniques dans les domaines Aéronautique, Spatial, Armement.

**POSTE 4 - Référence 217**

## INGÉNIEUR ou CADRE position 2

pour établissement de devis techniques.

Ce poste nécessite compétences confirmées dans les fabrications d'équipements électroniques de petite et moyenne série.

Les candidats aux quatre postes devront posséder le sens des contacts, de l'organisation et une grande rigueur dans leurs méthodes de travail.

*Anglais souhaité.*

Adresser C.V., photo, référ. et prétent. à HAVAS SUPPORTS, 81, rue de la République, 69002 LYON, sous le N° 5353 en précisant la référence du poste choisi.

---




*Recherche pour son département*
NOUVELLES ACTIVITÉS

## NÉGOCIATEUR

Basé au siège social près de LYON et rendant compte au Directeur des Ventes France, il participera au développement de ce département, en forte croissance, qui commer*cialise des produits de haute technologie dans* le domaine de l'ÉLECTRO MÉNAGER et de l'ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC. Pour ce faire, il négociera auprès des centrales d'achat de la grande distribution, des groupements et *grossistes en électro ménager. En outre, il assu*rera une mission de prospection auprès de nouveaux canaux de distribution et ménera des opérations ponctuelles de promotion.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de *28* ans environ, de formation supérieure (ESC, Sciences ECO ou équivalent) justifiant d'une première expérience de la distribution à un poste similaire ou dans des fonctions d'acheteur, de préférence en produits non *alimentaires. La connaissance de l'anglais est* souhaitable. La rémunération sera liée à l'expérience acquise.

Ecrire s/réf. N° 715 avec C.V. et prétentions à
BLACK & DECKER
à l'attention de C. NICOLAZZI
B.P. 417 - 69218 LYON CEDEX 1.

---

## elf aquitaine

recherche pour ses SERVICES D'ETUDES PRODUCTION à PAU

## INGENIEURS CALCUL SCIENTIFIQUE

**PROFIL :**
- ingénieur grande école avec spécialité informatique,
- quelques années d'expérience professionnelle appréciées.

**MISSION :**
- chargé du développement d'applications mathématiques (mise au point de modèles de simulation des écoulements dans les gisements, chaînes de traitement de données de production...).

**INTERET :**
Situation d'avenir dans un Groupe à dimension internationale.

Envoyer C.V. sous No 12735, SNEAP - D.C. Recrutement 26, Avenue des Lilas - Tour 12.04
64018 PAU CEDEX

---

**OFFRES D'EMPLOIS**

## GROUPE LIMAGRAIN

**Leader dans son domaine, les SEMENCES, avec un effectif de 2.500 personnes, il a réalisé un CA de l'ordre de 1.200 millions de F dont près de 40 % à l'étranger.**

La création de nouveaux produits, le développement des marchés et les moyens importants mis à la disposition des services de Recherche, dans les Sociétés **LIMAGRAIN, VILMORIN, TEZIER, MENNESSON...** *ouvrent des perspectives à des*

# INGENIEURS AGRONOMES

INAPG, ENSH...

qui débuteront leur carrière ou orienteront leur première expérience dans les domaines suivants :

**Recherche Appliquée**
**Production**
**Assistance Technique France et Export**

**Ces postes sont à pourvoir en France ou à l'étranger (Continent Américain - Europe).**

Adresser CV et photo sous la **référence 202 M** à **LIMAGRAIN** - BP 51 - 63360 GERZAT.

---



## Responsable du Recrutement
### Pour une Entreprise de Pointe

*Diplômé* de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience de quelques années en service recrutement d'une entreprise ou/et cabinet.
Vous voulez, à moyen terme, élargir vos responsabilités.
*Dans ce cas, vous pouvez participer au développement d'un constructeur informatique connaissant une* croissance de 30 % par an depuis de nombreuses années et devant recruter, en 1982, environ 200 personnes, dont une forte proportion de cadres.
*Dans un premier temps, vous prendrez en charge avec une grande autonomie d'action* la définition des besoins, la recherche et la sélection des candidats, la présentation aux responsables des départements, le suivi des formalités d'engagement.
La réussite dans cette mission doit conduire à 1 - 2 ans à des possibilités d'évolution réelles au sein de la fonction personnel.
Lieu de travail : grande banlieue sud de Paris.
Merci d'adresser rapidement CV complet, photo et salaire actuel sous référence 81617 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

---

# Cambistes expérimentés

## Classe IV, V ou VI

*Une* ***importante banque*** **(Paris 8e)** *recherche pour étoffer sa table de changes, plusieurs* ***CAMBISTES*** **CLASSE IV, V ou VI.**

Ils auront acquis au moins quatre années d'expérience dans des fonctions similaires, et posséderont de bonnes notions d'anglais.

Une préférence sera donnée aux candidats mobiles d'ici quelques années pour le réseau étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 1514 LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

---

## chef des ventes france

*C'est l'entière responsabilité de l'animation de notre* équipe d'Agents commerciaux Industrie, que nous souhaitons vous confier.

*En effet,* nous sommes *le* Département d'un groupe spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de biens d'équipements à destination de l'hôtellerie, la restauration, les *collectivités, l'industrie et le* commerce agro-alimentaire.

Votre rôle sera donc de participer à la définition des objectifs et de faire en sorte que notre pénétration du marché s'accroisse en développant notre Chiffre d'affaires, tant auprès des distributeurs que de certains utilisateurs.

Vous disposez d'une solide formation commerciale et vous faites preuve d'une expérience réussie, dans *l'animation d'une équipe de vente de biens d'équipe*ments.

Excellent vendeur, vous êtes un homme de terrain et l'on vous reconnaît volontiers comme étant « un élément moteur ».

Vous serez basé dans une région pleine d'attraits : la Bourgogne.

Merci d'envoyer votre C.V. sous la référence 5197 à Bruno DEMOINET.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

---

C.C.I. de NARBONNE

recherche

## UN CONSEILLER EN GESTION INDUSTRIELLE

Il aura pour mission d'assurer la promotion des P.M.I. de la région et notamment :

- de détecter et d'analyser *leurs besoins* et d'y apporter après diagnostic des solutions
- d'animer des actions collectives
- d'aider les créateurs d'entreprises.

Ce poste pourrait convenir à un candidat 28 ans *minimum de formation supérieure soit commerciale* soit technique mais accompagnée de notions de gestion et de marketing, ayant quelques années d'expérience acquise de préférence dans une P.M.I. et disposant de qualité d'organisation, d'esprit d'initiative et d'un excellent contact humain avec des facilités d'animation de groupes.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 694 au

CEFAGI
87 - 89 Avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16

---

## GRANADA

**Filiale française**
**d'un groupe multinational**
**installée à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
**spécialisée dans la location de TV et magnétoscopes,**
**recherche pour consolider son expansion :**

## DEUX CADRES FINANCIERS

**Formation supérieure (HEC, ESC, etc.)...**
***Anglais courant.***

L'UN possède une première expérience
*de 2 ans dans un cabinet d'audit.*
L'AUTRE est débutant.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, Service du Personnel, 27, avenue des Trois-Peuples, 78190 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.

---

## LABO INFORMATIQUE
(RÉGION PARISIENNE)

recrute : (Réf. INF./PSB)

## UN INFORMATICIEN

*(BTS, DUT ou EQUIVALENT)*

Ayant QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE en programmation système de base (*moniteur, systèmes de* fichiers, ...) pour assistance en LOGICIEL de BASE à une équipe de RECHERCHE EN INFORMATIQUE.
La pratique du VAX - *VMS serait appréciée.*

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé en précisant bien la référ. INF/PSB à n° 12.949, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

## etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

### Directeur de P.M.E.

référence WP 213 AM

**La Société T.F.M.,** après restructuration et dans le cadre d'un nouveau développement, recherche **son Directeur Général.**

Le titulaire du poste sera un très bon gestionnaire, un animateur d'hommes et tout en supervisant la production (fabrication d'emballages en matières plastiques réalisés par injection sur matériel très moderne), il développera l'activité commerciale. *Il assumera ses responsabilités de façon autonome à partir d'objectifs fixés* en concertation.

Ce poste sera confié à un candidat de préférence de formation ingénieur possédant une bonne expérience de la direction et de l'animation d'une entreprise. Anglais indispensable.

**Lieu de travail : Fréjus.**

### Jeune manager pour administration commerciale

référence VO 212 AM

**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE PRODUITS GRAND PUBLIC, marque mondialement connue, rattachée à un important groupe,** recherche un **Jeune Responsable pour diriger, animer et faire évoluer un service étoffé d'administration et de gestion commerciale.**

Ce service composé de 20 personnes, traite un CA de 500 millions et concerne :
- **l'administration des ventes** y compris la conception des procédures administratives nécessaires pour satisfaire l'ensemble des objectifs,
- ***la gestion du réseau de vente*** : *suivi budgétaire des dépenses et préparation du calcul des rémunérations,*
- **la participation à la politique commerciale** : définition des objectifs, rentabilité prévisionnelle...

Réelle opportunité de développement professionnel pour jeune cadre école supérieure de commerce et disposant environ 5 ans d'expérience en gestion commerciale et encadrement de personnel.

**Poste à Paris.** Rémunération : **160 000 F +**

### Chargé d'études et de communication juridique et économique HF

référence VR 214 AM

**UN ORGANISME PROFESSIONNEL (plan national) du secteur agro-industriel,** recherche un **Chargé d'Etudes** de formation supérieure en droit (formation complémentaire ou connaissances en gestion des entreprises appréciées), ayant une première expérience professionnelle (ou éventuellement débutant si stages intéressants). Il sera chargé d'effectuer des études à caractère juridique et économique visant à donner aux adhérents une information claire, complète, répondant à leurs besoins.

Des qualités de réflexion, de rigueur, de curiosité intellectuelle sont indispensables, mais également des qualités d'organisation et de communication : rédaction, préparation et animation de réunions, contacts avec les adhérents...
Situation active et ouverte pour candidat motivé par le secteur agro-industriel.
**Poste à Paris.**

### Responsable logistique transports et douanes

référence DW 218 CM

**Lee Cooper** LEADER EUROPÉEN DU "JEAN" recherche le **Responsable de son Service Logistique Transports et Douanes.**

Ce cadre devra assurer, en liaison directe avec la Direction :
- l'organisation des transports de matière première ou marchandises entre les différents établissements et fournisseurs du groupe situés en France ou à l'étranger,
- la détermination et le respect de toutes les procédures de réception et d'expédition des marchandises,
- la valorisation des opérations de transports assurées par des moyens internes (50 véhicules) ou externes (transporteurs),
- le suivi des formalités douanières qui s'effectuent par l'intermédiaire de transitaires,
- la gestion des contrats d'assurances véhicules et marchandises.

Ce poste peut convenir à diplômé ESC, licencié en droit ou équivalent, ayant *acquis quelques années d'expérience pratique dans ce domaine et disposant de* qualités marquées d'animateur et de gestionnaire.
**Lieu de travail : Amiens.**

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

### Directeur des affaires internationales

référence NG 205 AM

**DANS LE CADRE DE SON EXPANSION, UN GROUPE AGRO-INDUSTRIEL, un des leaders mondiaux dans son domaine,** recherche son **Directeur des Affaires Internationales.**

Cette création de poste vise à transformer la division export (35 % du CA) en lui donnant la dimension d'une division des affaires internationales comprenant la responsabilité du contrôle des filiales étrangères.
Cette situation conviendrait à un candidat de haut niveau, diplômé d'une grande école, ayant une solide expérience de l'exportation et de préférence une bonne connaissance du secteur agricole, capable :
- d'élaborer la politique commerciale et les stratégies de développement à l'étranger : études des marchés, définition des produits, sélection du réseau des distributeurs,
- d'animer une équipe de responsables de zone et d'assistance technique,
- de créer ou de développer et de suivre la gestion de filiales à l'étranger (*Europe – USA et éventuellement Brésil*).

La réussite de ces fonctions, au sein d'un groupe dont l'expansion est importante et constante, ouvre de larges et rapides perspectives d'évolution de carrière en France et à l'étranger.

### Un défi pour un vendeur international de fort potentiel

référence EX 220 AM

**SAFT LE GROUPE SAFT développe dans une de ses divisions des produits de pointe,** destinés à des constructeurs de matériels sophistiqués dans des secteurs industriels diversifiés : *pétrole, médical, informatique, militaire.*

Nous recherchons, pour l'intégrer à une équipe marketing et ventes jeune et très performante, le **Responsable des ventes à l'exportation,** chargé de créer et de développer des marchés dans le monde entier. Les objectifs sont ambitieux et nécessitent :
- une formation supérieure : grande école de commerce ou d'ingénieur,
- une première expérience réussie dans la vente à l'exportation de produits techniques ou de composants électroniques,
- une mentalité de "pionnier", la capacité d'agir avec autonomie, le goût des voyages,
- une parfaite maîtrise de l'anglais (et si possible d'une autre langue étrangère, de préférence espagnol ou russe).

**Poste basé à Paris.**

### Adjoint directeur des ventes constructeurs

référence CV 218 AM

**UNE FIRME FRANÇAISE (250 millions de CA) filiale d'un important groupe européen,** leader dans la fabrication d'équipements pour l'industrie automobile, électrique et électronique, propose une situation **d'Adjoint au Directeur des Ventes Constructeurs.**

Il s'agit d'une fonction polyvalente impliquant :
- la participation à la négociation de marchés importants,
- la gestion de la clientèle concernée,
- la coordination avec les services de l'entreprise (études, production, *administration*).

Outre des aptitudes à la négociation, ce poste nécessite des capacités d'autonomie et conviendrait à un cadre commercial, de formation supérieure (ESC ou équivalent) déjà familiarisé avec la gestion des marchés industriels.
Anglais et/ou allemand si possible.
**Lieu de travail : banlieue immédiate Ouest Paris.**
Situation évolutive. Rémunération : **130 000 F +**

### Jeunes ECP

référence BU 217 AM

**UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RENOMMÉ,** ayant **plusieurs usines en France et à l'étranger,** offre de très intéressantes possibilités de formation et de carrière à de **Jeunes Centraliens.**

Les usines sont des unités à taille humaine et sont dotées d'équipements modernes et automatisés.
Ces jeunes ingénieurs seront rattachés aux directeurs d'usine et intégrés dans de petites équipes d'ingénieurs. Ils seront solidement formés en occupant, dès le départ, des postes sur le terrain et ils auront la possibilité d'occuper des fonctions variées.
Ils pourront évoluer rapidement au sein du groupe.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

---

Filiale d'un très important groupe industriel français aux activités diversifiées, nous exerçons notre action dans le domaine de la bureautique et de la télématique au plan national et international. Nous sommes sur un marché à fort potentiel et nos produits bénéficient d'une solide réputation. Compte tenu de l'importance des études que nous menons pour certaines administrations nous recherchons un

## INGENIEUR D'AFFAIRES
### P et T - Industrie

Vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école et vous avez acquis au moins 7 à 8 ans d'expérience des relations et négociations avec les services publics où vous avez pu coordonner des études importantes de technologie avancée. Sous l'autorité du directeur du marketing, vous aurez pour mission d'assurer les négociations avec les administrations concernées (Postes, Télécommunications, Industrie), les relations avec nos bureaux d'études (France et étranger) et nos services administratifs. Vous serez ainsi responsable du bon déroulement des études qui nous sont confiées, de la rédaction de la proposition à la recette chez le client. *Une bonne pratique de la langue anglaise est un avantage important pour le poste et, vous permettrait à* terme d'évoluer dans nos structures.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez sous réf. 6534 M à Jean-Loup Parichon : il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

Plain Champs

*MEMBRE DE SYNTEC*

---

## area sales manager export

Avec un chiffre d'affaires de 200 millions de francs dans le secteur second-oeuvre bâtiment, nous avons joué à fond l'exportation qui dépasse 50 % de nos fabrications.

Si vous avez une pratique courante de l'anglais, de l'allemand et du français,
si vous connaissez les marchés européens,
si vous avez de l'imagination, de l'initiative, de la volonté,
sauriez-vous nous permettre de mieux faire en Europe ?

- dynamiser nos distributeurs,
- trouver de nouveaux canaux,
- rendre notre implantation plus profonde et plus efficace ?

Si oui, vous avez une place d'avenir dans notre équipe.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5188 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

IBD

média-system

CSNCR

---

## Un vendeur...

*Au sein de la Grande Distribution nous défendons le renouveau du Grand Commerce traditionnel de centre ville, attaché au choix et à la qualité des produits, au service à la clientèle. Nous vous proposons de contribuer à ce renouveau comme*

### *DIRECTEUR DE NOTRE CENTRALE D'ACHATS.*

*Vous avez 35 ans environ, une formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent) et une expérience réussie d'homme de terrain, de préférence dans les Grands Magasins. Votre connaissance de l'achat et de la vente, vos qualités d'animateur, votre goût pour l'innovation, votre sens de la négociation doivent vous permettre d'évoluer rapidement.*
*Si cette offre vous intéresse, adressez lettre manuscrite, photo et C.V. sous référence M 27 à M. Hébert 149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS, qui transmettra et vous remercie de mentionner les Sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact.*

---

## TELETRAITEMENT BASE DE DONNÉES

"33" export

## ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Dans le cadre du développement de nos projets informatiques nous recherchons un Analyste-Programmeur ayant au moins 2 ans de pratique de l'analyse organique et de la programmation (batch et temps réel).

Connaissances TDS et IDS2 appréciées.

Lieu de travail : **PARIS (Etoile).**

Adresser dossier de candidature, C.V. et prétentions sous référence 2112-M à Olivier ISABELLE, Chef du Service Gestion du Personnel
**UNION DE BRASSERIES**
33, Avenue de Wagram - 75017 Paris

---

## GESTION DYNAMIQUE DE TOUT LE PERSONNEL

- Avec 2400 personnes et 950 MF de CA nous sommes le leader européen de notre secteur lié à l'agriculture (tant en technologie qu'en volume).
- La gestion du personnel doit évoluer à court et moyen terme, ce qui justifie la création de ce poste rattaché au Directeur Administratif et Financier.
- Vous avez une expérience confirmée de la fonction ou de certaines de ses composantes, acquise dans une société où le coût salarial représente une part importante de la valeur ajoutée.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous référence 132-11 à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

---



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME

Banlieue SUD EST
recherche

## INGENIEUR
### E.N.S.I.

ayant l'expérience de l'approvisionnement ou de l'achat dans un secteur industriel, si possible voisin de l'électronique ou de la mécanique de précision.

Connaissances d'informatique de gestion appréciées.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel, 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col. * | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Notre Division Avionique participe avec succès sur les marchés mondiaux à la compétition entre les grands des équipements électroniques. Notre développement nous amène à proposer des opportunités de carrière à des

## ingénieurs logiciels

De formation Grandes Écoles (ECP, ENST, ESE, IDN, ENSEEIHT, ENSIMAG, DEA INFORMATIQUE), ils seront chargés, au sein d'une équipe de haut niveau, de la *conception et du développement de logiciels de base sur* mini-systèmes.

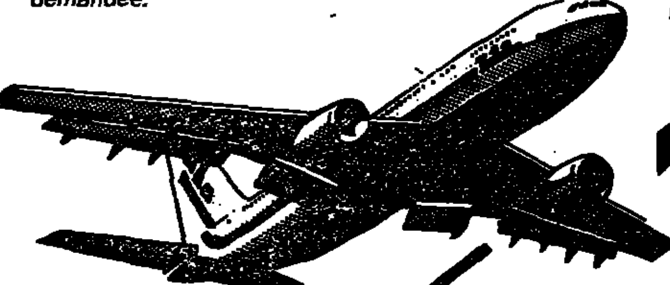
Une première expérience en réalisation de logiciel temps réel sur méga-minis, mini-calculateurs, microprocesseurs ou de logiciel de base pour des systèmes spécifiques, est *demandée.*

La connaissance des langages FORTRAN, PASCAL et des problèmes de méthodologie est souhaitée.

Ils entretiendront de nombreux contacts avec des interlocuteurs de haut niveau technique et devront être en mesure de s'intégrer dans une équipe dynamique.

*Les perspectives d'évolution vers des responsabilités* plus importantes sont très ouvertes.

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier accompagné d'une photo à Madame CHARRIER - THOMSON CSF 52, rue Guynemer - 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX sous référence IL.



**THOMSON-CSF**
DIVISION
ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES

HAVAS CONTACT

---

## GROUPE DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE

devant s'installer prochainement en banlieue ouest recherche un

## RESPONSABLE DE L'INFORMATION interne et externe

La fonction comprend : les relations publiques, les manifestations, l'édition des publications à usage interne et externe, les relations avec les médias et toutes les actions qui concourent à l'information du personnel et à l'image du groupe.

De formation supérieure, le responsable aura acquis une expérience complète de toutes les techniques de communication à la tête d'un service d'information ou de relations publiques au sein d'un groupe industriel ou de service important.

La position hiérarchique et les perspectives de carrière peuvent être élevées et *seront arrêtées, ainsi que* l'ensemble des conditions en fonction de l'expé*rience et de la personnalité des candidats.*

Nous vous remercions d'adresser votre candidature *sous réf.* 7451 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

Plain Champs

---

## INGÉNIEUR DIPLOMÉ
### A.M. - CENTRALE - MINES - OU ÉQUIVALENT

**NOUS** avons sur Paris - Ile-de-France un marché dynamique de **PME.**

**VOUS** avez une solide expérience industrielle.

**VOUS** avez mis en pratique une formation complémentaire en gestion des entreprises.

**VOUS** avez l'aptitude et le goût des relations commerciales, des qualités de rédacteur, une "teinture" informatique *que nous apprécierions.*

Si le diagnostic d'entreprises vous intéresse, étudions les possibilités de *notre* collaboration.

**BRED**

*Envoyer votre lettre avec C.V. et photo à :*
**Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts**
**D.E.F.I. - 8731**
**18, Quai de la Rapée - 75012 PARIS**

bleu

---

**LA SOCIETE NOUVELLE LOGABAX**
recherche
pour son **CENTRE TECHNIQUE D'EVRY**

## plusieurs Ingénieurs logiciel
**(Position II)**

Leur mission concernera :

**EN DEVELOPPEMENT** : l'évolution et le développement des logiciels, plus particulièrement sur les axes suivants :
— systèmes d'exploitation,
— langages,
— réseaux de télécommunication,
— intégration de périphériques intelligents.

**EN QUALIFICATION** : — l'élaboration d'outils de qualification des logiciels (systèmes, fichiers, langages,).

Les candidats, de formation supérieure, justifieront d'une première expérience réussie dans l'un des domaines précités. La pratique de l'Anglais est nécessaire et celle de l'Italien sera appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à
Direction du Personnel, Société Nouvelle LOGABAX
79 Avenue Aristide Briand - 94115 ARCUEIL CEDEX

---

LA SOCIÉTÉ DES PEINTURES
**astral**
recherche
pour son usine de VITRY-SUR-SEINE

## CHEF DE LOGISTIQUE
**(STATUT CADRE)**

*qui aura la responsabilité du flot des matières*

C'est-à-dire :
- L'approvisionnement.
- *La planification et le suivi des fabrications.*
- Les expéditions.

Formation souhaitée : Niveau ingénieur.
Expérience nécessaire : 5 ans minimum,
soit dans méthodes (type bureau d'études),
soit planning (type sous-traitance d'atelier *mécanique).*

*Envoyer C.V. et prétentions à M. PHILIPPE*
**Société ASTRAL**
13, Avenue du Président S. Allende
94400 VITRY-SUR-SEINE

bleu

---

## Applicon

Le constructeur de systèmes CAO à la pointe de l'innovation technologique *franchit une nouvelle étape* dans son expansion européenne :
- en ouvrant un centre européen de support
- en s'alliant à un grand Groupe industriel multinational
- en offrant les logiciels d'application les plus avancés dans le domaine mécanique : la modélisation des volumes.

Compte tenu de son très grand succès commercial au SICOB, et après la présentation de ses nouveaux produits, APPLICON recherche des

## Ingénieurs d'applications et des Techniciens

dans les domaines de la mécanique, architecture, ingénierie pour le support d'avant-vente. Contactez-nous rapidement pour un 1er rendez-vous en téléphonant au 704.32.00 ou en écrivant à notre Conseil sous réf.543.

**ALPHA CDI**
59, rue St Didier - 75116 PARIS

---

## INGÉNIEUR SYSTÈME

Le service *«INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE»* d'une importante Société d'ingénierie exploitant un gros ordinateur dans un réseau complexe, cherche à renforcer son équipe Système.

Ingénieur Grande Ecole (ENSIMAG - SUPELEC...) ou Universitaire, le candidat se verra confier les missions suivantes :
- veiller au bon fonctionnement du système d'exploitation de nos ordinateurs
- rapprocher nos besoins et l'évolution des techniques de l'Informatique en logiciel de base.

Après une période d'adaptation, évolution possible vers les systèmes de communication traditionnels et les réseaux à très hauts débits.

La préférence sera donnée à un candidat ayant une 1ère expérience des systèmes *CONTROL DATA.*

Adressez lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 6630 à rscg carrières *48 rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.*

rscg carrières

---

**INFOGEM**
SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES

recherche

## une secrétaire documentaliste

Ayant reçu une formation de documentaliste de type D.U.T.

Elle devra assurer la réalisation, la mise à jour et la diffusion de l'ensemble de la documentation technique de notre Société.

Elle sera familiarisée avec :
- les méthodes informatiques de préparation de documents,
- la dactylographie,
- *les méthodes de traitement de textes, si possible.*

Une expérience acquise dans un poste similaire ou en qualité d'assistante d'ingénieur est requise.

Adresser C.V. et prétentions à :
INFOGEM — Service du Personnel
B.P. 26 - 75562 PARIS Cédex 12

---

**CIT Alcatel**

DEPARTEMENT TRANSMISSION
recherche pour ses
ACTIVITES
TRANSMISSIONS OPTIQUES

## • ingénieur responsable du groupe

Chargé de promouvoir et de permettre l'utilisation de techniques ou composants nouveaux dans le domaine des communications optiques.

Diplômé grandes écoles, il a une expérience indispensable de plusieurs années dans les domaines cités.

## • ingénieurs électroniciens

Ils participeront à l'étude et au développement d'équipements de transmission sur fibres optiques.

De formation grandes écoles, ils auront si possible une expérience au minimum sous forme de stages ou de projets de fin d'études dans les domaines cités.

Lieu de travail : REGION DE MONTLHERY (91).

Ecrire avec C.V. et *prétentions* - CIT ALCATEL - Service Recrutement Cadres sous référence BOI/1 - 10bis rue Louis Lormand - B.P. 22 - 78320 LE MESNIL SAINT DENIS.

---

## CONSULTANTS EN BUREAUTIQUE

**Rejoignez notre équipe, qui souhaite se renforcer pour faire face à une expansion très rapide.**

*Nous sommes la première* Société Française de Service et de Conseil en Bureautique.

Vous avez *une formation* supérieure et une expérience réussie dans notre spécialité, ou un vécu de 3 à 5 ans dans le Conseil en Informatique ou la mise en place de systèmes d'information.

Vous êtes celui ou celle que nous recherchons.

Merci d'envoyer *votre dossier de candidature* (CV + lettre manuscrite) sous référence CCB 3M, à :



**BUREAUTIQUE SA**
GROUPE DATAID
*48 avenue Raymond Poincaré — 75116 Paris.*

sources

---



## ingénieurs d'affaires
## ELECTRICIENS
**PRES DE PARIS**

**CGEE ALSTHOM**
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

actuellement présente dans 44 pays recherche des Ingenieurs d'Affaires pour ses grands chantiers de l'étranger.

Ingenieurs diplômés, 35 ans minimum, parlant couramment l'anglais.

Ils sont les responsables des affaires qui leur sont confiées, pour : • l'étude des prix • *la négociation des contrats* • la conduite des réalisations • la relation avec les maîtres d'œuvre et les fournisseurs • la gestion administrative et financière.

Basés au Siège près de Paris, ils effectueront de brefs déplacements occasionnels sur les sites.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite sous réf. 4930-M à I.C.A. qui transmettra.

**I.C.A.** International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

هكذا من الأصل





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS




l'une des entreprises leader dans les travaux publics spécialisée dans la conception, l'étude et la réalisation d'études de travaux de génie civil, d'electromécanique, de tuyauterie...
recherche pour son département voies ferrées

# Ingénieur d'affaires

qui aura la responsabilité de la gestion d'affaires depuis l'etude jusqu'à la réalisation tant en France qu'à l'étranger.

Nous souhaitons confier ce poste à un homme d'entreprise ayant une formation d'ingénieur ESTP, ENSAM, ... et une pratique des affaires en milieu industriel d'environ 5 ans.
Une formation complémentaire dans le domaine des voies ferrees lui sera apportée.
La pratique de l'anglais est indispensable.

Écrire a Direction du Personnel sous ref. 2010 à SPIE BATIGNOLLES, 202 quai de Clichy, 92111 Clichy Cedex.

média-system

---

*INTERNATIONAL MÉTAL SERVICE*

*Société de Distribution de Produits Métallurgiques - implantée dans les principaux pays industrialisés du Monde - renforce sa Direction Internationale de la Gestion de ses Filiales à PARIS et recherche*

# 2 contrôleurs de gestion

*Ils participeront - dans un premier temps - à un travail d'analyse et d'exploitation des résultats, permettant de suivre et contrôler l'activité d'un certain nombre de Filiales.*
*Par la suite, ils se verront confier des missions plus étendues de Conseil et d'Assistance auprès des Directions de Filiales dans un esprit plus opérationnel.*

*Ces postes conviendraient à des DIPLÔMÉS d'ÉTUDES SUPÉRIEURES (ESSEC, ESC + DECS), possédant une première EXPÉRIENCE de 2 ANS environ, parlant couramment ANGLAIS et si possible une autre langue (ALLEMAND, ESPAGNOL...) et désireux de poursuivre leur carrière dans un environnement très international.*

*Les dossiers de candidatures - sous réf. 2275 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par*

DEVELOPPEMENT
*10, rue de la Paix - 75002 Paris.*

---

*Le Groupe*

BÉNÉDICTINE

*BÉNÉDICTINE, PIPPERMINT GET, VAT 69 scotch, rhum LA MAUNY...*

*recherche son FUTUR*

# directeur du marketing

*En position fonctionnelle auprès de la DIRECTION GÉNÉRALE du Groupe, il aura une première mission de CONSEIL - auprès des DIRECTEURS OPÉRATIONNELS de MARQUES - destinée à le préparer à prendre en charge par la suite des responsabilités plus étendues de planification marketing et de stratégie de communication à l'échelon du Groupe.*

*Basé à PARIS, ce poste conviendrait à un CHEF de GROUPE de PRODUITS ou RESPONSABLE MARKETING, âgé de 32 ans au moins, DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES de type HEC et possédant une très bonne compétence en Marketing acquise dans le domaine des Produits d'Image tels que Boissons alcoolisées, Parfums, Cosmétiques etc. Anglais courant indispensable.*

*Les dossiers de candidature - sous réf. 2271 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par*

DEVELOPPEMENT
*10, rue de la Paix - 75002 Paris.*

---

Importante Société d'ingénierie ayant pour vocation la fourniture d'ensembles industriels en France et à l'étranger recherche

# chef de section informatique

Rattaché au Chef du Département, il sera Responsable de la section «Technique, Informatique, Scientifique» et devra coordonner et animer une équipe de 5 ingénieurs.

Outre la parfaite connaissance du matériel CDC - systèmes SCOPE et NOS, des connaissances du matériel IBM seront appréciées.
Ce poste s'adresse à un ingénieur Grande Ecole (MINES - CENTRALE - ENSTA...), ayant une expérience minimum de 5 années dans une fonction similaire et dans les domaines de calculs numériques et graphiques.

Envoyez lettre manuscrite + CV détaillé + prétentions sous référence 6640 à rscg carrières 48 rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

rscg carrières

---

*JOUVEINAL LABORATOIRES*

*recherche pour renforcer son service de*

*galénique industrielle*

*implantée dans son usine*

*d'Angers - 49*

# pharmacien galéniste

*Son action portera sur la mise au point de produits et procédés, dans les domaines PHARMACEUTIQUE et DIÉTÉTIQUE.*

*Il devra avoir 30 ans minimum et une expérience d'environ 5 années dans un service de galénique.*

*Les dossiers de candidatures - sous réf. 2270 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par*

DEVELOPPEMENT
*10, rue de la Paix - 75002 Paris.*

---

# directeur de la distribution

*grande ville 200 km PARIS*
*150/180000F*

*Un GROUPE FRANÇAIS - fabriquant et commercialisant des BIENS d'ÉQUIPEMENT pour la MAISON - recherche pour l'une de ses plus importantes DIVISIONS (CA: 145 MF), un DIRECTEUR de la DISTRIBUTION.*
*Dépendant directement du Directeur de la Division - au même titre que les Directeurs des Ventes et le Responsable Marketing et Création - il sera chargé de parfaire l'organisation et le fonctionnement de l'ADMINISTRATION des VENTES (8 personnes assistées d'un outil informatique) et d'améliorer les performances des Services EXPÉDITIONS (20 personnes) et APRÈS-VENTE (3 personnes). En étroite relation avec ses pairs, il devra être capable d'élaborer - notamment à partir des documents traités par ses services - les prévisions de fabrication.*
*Ce poste impliquant un sens aigu de la clientèle conviendrait à un DIPLÔMÉ d'ÉTUDES COMMERCIALES SUPÉRIEURES du type ESC, âgé de 32 ans minimum, possédant une expérience équivalente (éventuellement en second). Il sera bien accueilli par des équipes contribuant à mettre en place, au sein de la Division, une nouvelle stratégie marketing.*

*Les dossiers de candidatures - sous réf. 2273 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par*

DEVELOPPEMENT
*10, rue de la Paix - 75002 Paris.*

---

# Directeur du Personnel 250/270.000 F an +

Filiale d'un grand groupe, nous sommes spécialisés dans un domaine technologique avancé en très forte expansion. Nous recherchons notre DIRECTEUR DU PERSONNEL.
A la tête d'une importante équipe comprenant plusieurs cadres, il aura à gérer, animer et développer nos ressources humaines (aujourd'hui 1.500 PERSONNES).
Directement rattaché à la Direction Générale, il jouera donc un rôle clé dans un domaine où la matière grise représente l'essentiel du potentiel de l'entreprise (très fort pourcentage d'ingénieurs).
Le poste est à pourvoir en banlieue parisienne sud (accès facile).
Nous avons confié la mission de découvrir les meilleurs candidats à un Cabinet de recherche de cadres dirigeants auquel vous pourrez adresser votre curriculum vitae qui sera examiné de manière tout à fait confidentielle.

Envoyez votre courrier sous référence 6865 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui le transmettra sans l'ouvrir au cabinet en charge de ce recrutement.

---

# Informaticien de haut niveau Télécom - Télématique Bureautique 230/260.000 F an

Important groupe industriel international, nous recherchons l'ingénieur confirmé qui prendra en charge chez nous les questions informatiques du futur.
Responsable à un haut niveau, il devra prévoir l'évolution des réseaux, assurer la réalisation de systèmes nouveaux, maitriser l'explosion de la bureautique et le développement des échanges d'informations inter-ordinateurs.
Il sera le moteur de l'élaboration d'un schéma directeur et de sa mise en œuvre. Le poste est à pourvoir à Paris.

Envoyez votre curriculum vitae sous référence 6866 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui le transmettra au consultant chargé de cette recherche.
Discrétion absolue assurée.

---

ENTREPRISE DE TRANSPORTS

A ETABLISSEMENTS DECENTRALISES, 800 PERSONNES CA 260 MF, FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche

# directeur financier

- 35 ans minimum. Formation supérieure en Gestion. Expérience d'une direction administrative et financière et/ou de contrôle de gestion en entreprise industrielle et commerciale. Pratique de l'outil informatique, de la comptabilité et des budgets.
- Membre actif du Comité de Direction, il dépendra directement du Président. Sa mission sera, à son côté, de prendre en charge l'aspect gestion/finances/organisation de l'entreprise.
- Il sera responsable des comptabilités générales et analytiques du siège et des établissements, du contrôle de gestion, de la mise en place et du suivi des budgets, de l'implantation informatique. Son action a une triple vocation : opérationnelle, d'assistance et de contrôle.
- Poste basé à Paris.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 858-14-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées).

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

---

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

recherche pour son Groupe Production d'Energie

# INGENIEURS D'AFFAIRES ELECTROMECANICIENS

Diplômés Grandes Ecoles

Si vous avez l'esprit d'entreprise, le sens des responsabilités, l'art de la diplomatie, le goût des contacts humains et des déplacements à l'étranger, le tout allié à une bonne connaissance des problèmes électriques et d'installation concernant les centrales de production d'énergie et à la pratique courante de l'anglais,

adressez votre candidature avec CV détaillé, photo et prétentions à R. ANDRY - CGEE ALSTHOM
13, rue Antonin Raynaud - 92309 LEVALLOIS.

---

# chef de projets conception d'un nouveau système de gestion

« Voilà la mission que nous voulons vous confier, si vous avez une formation supérieure et le certificat comptable du DECS et si vous êtes un professionnel de l'informatique ayant déjà mis en place une comptabilité analytique et un système de gestion dans une société industrielle. A l'issue de celle-ci, d'autres missions vous seront confiées dans le cadre du développement de notre plan informatique (base de données - télétraitement).

Nous sommes une société française de produits de grande consommation (CA 1 Milliard de F, 1400 personnes), en mesure de vous offrir ultérieurement des possibilités de carrière dans notre Groupe.

Poste à pourvoir : PARIS (Etoile).

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous référence 4920-M à Mamrégies qui transmettra. »

Mamrègies
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

---

GRANDE BANQUE INTERNATIONALE
recherche pour Paris

# Analyste de crédit DE HAUT NIVEAU

- Expérience de 3 à 5 ans, de préférence dans une banque américaine ou anglaise.
- Excellent anglais parlé et écrit indispensable

Le titulaire du poste sera chargé d'effectuer des études spéciales et analysera les dossiers les plus complexes.
Une possibilité d'évolution intéressante existe au sein de la Direction du Crédit pour un candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 3612/0 à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS
Discrétion assurée (préciser les noms des établissements auxquels votre dossier ne doit pas être communiqué)

---

Un important établissement bancaire cherche un

# ANALYSTE CHEF DE PROJET

ayant 3 à 4 ans d'expérience, connaissant bien CICS et si possible DL1.

Chargé d'applications de haut niveau (réseau, télétraitement, bases de données), il aura à concevoir l'architecture des projets et travaillera en relation avec le Département «Organisation». Il devra en outre encadrer une équipe de programmeurs.
De larges perspectives d'évolution lui seront ensuite ouvertes, dans le cadre des projets ou vers d'autres départements de l'entreprise.

GROUPE

Un dossier de candidature est à adresser sous réf. 72649/LM à
ETHNOS - Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83.50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24.70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56.45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56.45 |
| AGENDA | 48,00 | 56.45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164.64 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col. * | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

## OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

**apple computer**
**(Europe du Sud)**
recherche son

## DIRECTEUR DU PERSONNEL

*Nous étoffons notre équipe de managers.*
Ils sont déjà quatre: le Président, le Financier, le Commercial et l'homme de la Distribution.
Voulez-vous être le cinquième, celui du personnel?

Vous avez une formation supérieure (Maîtrise de Droit, IEP...).
*Au cours des 35 annees de votre vie* (environ), vous en avez déjà passées 10 dans la fonction Personnel.
Vous maîtrisez donc bien ses différents aspects: recrutement, formation, droit social français, politique salariale...
Votre expérience dans une entreprise multinationale vous a aidé à parler parfaitement l'anglais.
Alors, nous vous proposons 220 000 F la première annee pour nous rejoindre.
Si, vous aussi, vous avez envie de participer au développement d'APPLE COMPUTER, faites nous parvenir votre CV, sous la référence 72650. Nous vous rencontrerons rapidement.

**apple computer**
7 rue de Chartres 92200 Neuilly.

HAVAS CONTACT




**(Europe du Sud)**
recherche des

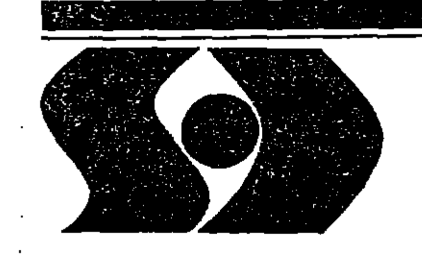
## INGENIEURS LOGICIEL

Ils seront jeunes diplômés de l'*enseignement* supérieur possédant une expérience professionnelle deja solide, au sein d'une SSCI ou d'un important service informatique.
*Les ingénieurs auront pour tâche l'évaluation et la sélection de logiciels. Ils seront responsables* du développement et de l'adaptation de logiciels d'application, et en assureront les démonstrations auprès de nos Revendeurs. *La formation des* Ingénieurs *Commerciaux et des Revendeurs* constituera en outre un aspect important de leur contribution au développement de la société.
*Les candidats devront connaître* BASIC *et* PASCAL. *Notre vocation européenne rend indispensable* une parfaite maîtrise de l'anglais.
*La rémunération offerte pour ces postes est très attractive.*
Faites nous parvenir votre CV sous référence 72670.




7 rue de Chartres 92200 Neuilly.

HAVAS CONTACT



**SPECIALISTE DE RANG INTERNATIONAL DANS LES ETUDES ET REALISATIONS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET DE SYSTEMES D'AUTOMATISMES INDUSTRIELS**

## entreprises saunier duval

recherche

### INGENIEURS CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

**PROFIL :**
- ingénieurs électroniciens
- expérience confirmée en analyse de systèmes temps réel
- expérience réussie dans la réalisation d'affaires d'automatisme, centralisation, contrôle commande sur mini-calculateur (de préférence *sur S.E.M.S. et/ou D.E.C.*)

**MISSION :**
- *étude et suivi de la réalisation de projets mettant en œuvre des calculateurs temps réel, du devis à la mise en* route
- pilotage du logiciel

### INGENIEURS PLATE-FORME SYSTEMES

**PROFIL :**
- ingénieurs électroniciens
- 5 ans d'expérience justifiée en maintenance et diagnostic sur minicalculateurs
- formés sur matériel S.E.M.S. et/ou D.E.C.

**MISSION :**
- mise en œuvre matérielle d'ensembles informatique industrielle et des systèmes utilisant des technologies variées (télétransmissions, instrumentation, automatisme...).

### INGENIEURS LOGICIEL

**PROFIL :**
- expérience d'au moins 5 ans en applications industrielles sur mini-ordinateurs en temps réel
- connaissance du SECOM et I.C.S. appréciée.

**MISSION :**
- participation à l'élaboration de différents projets logiciels.

### INGENIEURS INSTRUMENTATION SYSTEMES MICROPROCESSEURS

**PROFIL :**
- ingénieurs électroniciens diplômés
- instrumentistes ayant 5 années d'expérience industrielle (pétrochimie - chimie - sidérurgie - verrerie - cimenterie) et ayant acquis la maitrise de systèmes de contrôles à microprocesseurs associés aux techniques modernes d'automatisme, de transmission de données et d'informatique.

**MISSION :**
- participation à l'élaboration et au suivi des projets de contrôle et de régulation industrielle mettant en œuvre des systèmes d'instrumentation et de conduite centralisée, des automatismes programmés et des calculateurs industriels.

*Nous recevrons avec intérêt votre dossier personnel complet (C.V., photo et prétentions de salaire) à*
ENTREPRISES SAUNIER DUVAL - Service Relations Humaines
250, Route de l'Empereur - 92508 RUEIL MALMAISON Cedex.




**SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME**

**Banlieue SUD-EST**

recherche

## INGENIEUR EXPERIMENTE

Pour mener des travaux de réalisation de matériels électroniques *faisant appel à des technologies d'enrobage plastique.*

Sens du Commandement nécessaire.

Adresser C.V. manuscrit, photo au Service du Personnel,
1, *avenue Descartes*
94450 LIMEIL BREVANNES.

**IMPORTANTE ENTREPRISE B T P**

recherche

## JEUNE INGENIEUR

**ARTS et METIERS, ETP MECANIQUE, ELECTRICITE *ou similaire***

Désirant déplacements ou affectations à l'étranger après période de formation au siège social d'environ 2 ans (Paris Sud).

## MECANICIENS de DRAGUES et DRAGUEURS

**pour chantiers MOYEN-ORIENT**

**(statut ETAM)**

Adresser C.V. et prétentions sous no 13012 à
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

## Ingénieurs électroniciens

**à chaque instant et partout dans la vie vous nous rencontrez**

Nous sommes une des premieres societes specialisees dans l'application de l'électronique pour la construction d'équipements automobiles (alternateurs, demarreurs, allumage...).

L'important dans la période actuelle n'est pas le produit que nous fabriquons ou le service que nous vendons mais que nous nous developpions.

Nous recherchons des ingenieurs ayant au *minimum 2 ans d'expérience ou de jeunes debutants* titulaires d'un diplôme de Grande École, qui seront tout specialement charges :
- d'étudier – de realiser
- d'assurer – de développer

des systemes electroniques performants.

Si votre vocation est l'electronique.

Si votre spécialite est l'automobile.

Si vous vous sentez concernes par ce poste, envoyez votre candidature detaillee sous reference 2010 a Imago, 156, bd Haussmann, 75008 Paris qui nous la transmettra.

Imago

**SOCIÉTÉ DE RESTAURATION**
**EFFECTIF : 600 PERSONNES**
recherche

## CHEF DE PERSONNEL

**Expérience 5 ans minimum**
**La fonction comprend la direction d'un centre de formation.**
**Lieu de travail : banlieue OUEST**

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous la référence 3.189 à INTER PA. B.P. 508 - 75066 PARIS Cedex 02, qui tr.

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Service Technique des Programmes Aéronautiques*
recherche

## Ingénieur

25-36 ans
**GRANDES ÉCOLES, CNAM ou UNIVERSITÉS**

pour gestion et coordination d'études préparatoires (moteurs aéronautiques)

Expérience recherche appliquée souhaitable.
Anglais nécessaire.

Écrire avec C.V. à Service Technique des Programmes Aéronautiques. Bureau du personnel, 4, avenue de la Porte-d'Issy. 75996 PARIS ARMÉES.

Première Société française de **METALLURGIE FINE** des non-ferreux (métaux précieux et spéciaux); recherche un

## CADRE COMMERCIAL

pour développer ses ventes de **DEMI-PRODUITS** (fils, barres et profilés) *destinés aux industries :*
• du décolletage • de la lunetterie • du câblage.

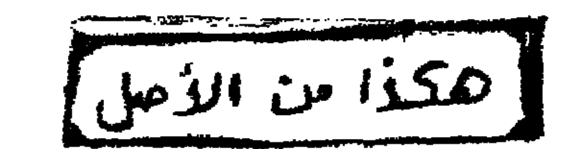
*De formation technique ou commerciale, le candidat devra* pouvoir justifier d'une expérience réussie de 5 ans dans la *vente de produits industriels, de préférence dans le même* type d'activités.

La connaissance d'*une langue étrangère (Anglais ou Allemand)* est souhaitée.

Basé à *Paris*, ce poste nécessite de fréquents deplacements et implique une grande disponibilité.

Envoyer C.V., photo et prétentions,
*sous référence A.I.T. au :*
CLAL - Service du Personnel
*13, rue de Montmorency*
75139 PARIS CEDEX 03



## chef de comptabilité analytique

**PARIS Ouest** **F 150.000+**

Un des tout premiers groupes de transports - marchandises et voyageurs - recherche le chef de sa section comptabilité analytique.

Assisté de 6 collaborateurs, dont un DECS, il sera en contact étroit avec les services d'exploitation (Paris/Province) et les responsables du budget.

Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de commerce + DECS, expertise comptable) ayant acquis une formation analytique élargie, puis une expérience confirmée, de préférence dans une entreprise de services. L'ascendant et le sens de la diplomatie seront en outre appréciés.

Des perspectives d'avenir sont ouvertes aux candidats de valeur.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, sous référence 119-M à

**ETCHEVERRY S.A.**
32, rue Perronet - 92200 Neuilly



## DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

NOUS OFFRONS : UN POSTE DE CONFIANCE AU SEIN D'UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RENTABLE ET EN EXPANSION CONTINUE ; UNE QUALITE DE VIE DANS UNE VILLE UNIVERSITAIRE.

Outre une expérience confirmée des techniques de comptabilité générale et analytique et de fiscalité, il faut être capable de participer à la mise en place et assurer la maintenance d'un système évolué d'informations comptables et financières à l'aide de moyens informatiques.

Ce poste conviendra à un candidat dynamique, travailleur, diplômé d'une école commerciale, option finance comptabilité + DECS, ou une formation équivalente et ayant acquis une solide expérience de la fonction au sein d'entreprises industrielles.

LE NIVEAU DE REMUNERATION NE DEVRAIT PAS PRESENTER D'OBSTACLE MAJEUR POUR UN CANDIDAT DE PREMIER PLAN.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 20.130-M à CLA Recrutement, 11, av. Delcassé 75008 Paris.




Notre Division Avionique participe avec succès sur les marchés mondiaux à la compétition entre les grands des équipements électroniques.

Afin de développer de nouveaux produits et de nouvelles technologies dans le domaine des matériaux, nous sommes amenés à rechercher un

## ingénieur physicien-chimiste

**Diplômé École de Chimie (Paris, Toulouse, Lyon, Nancy)**

Il aura de préférence, une première expérience en métallurgie, chimie minérale, organique et macromoléculaire.

Ce poste vivant et particulièrement attractif requiert des qualités de dynamisme, ainsi que des facultés d'adaptation rapide à des situations variées.

**THOMSON-CSF**
DIVISION
ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier, accompagné d'une photo à Madame CHARRIER, THOMSON CSF -52, rue Guynemer 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX sous référence IPC.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande Banlieue Nord de Paris
recherche pour son département
METALLURGIE

## jeune ingénieur

PHYSICIEN et/ou METALLURGISTE INSA ou équivalent. Il participera au sein d'une équipe au développement des techniques d'analyses (microscopie électronique à balayage, rayons X) dans le cadre de travaux d'assistance technique et de recherche appliquée.

Une première expérience en recherche dans un poste faisant appel à l'utilisation de ces techniques serait appréciée.

Connaissance de l'anglais et de l'allemand souhaitée.

Adresser CV, photo et prétentions à No 13.047 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

## jeune ingénieur

**PARIS**

Ingénieur Electricien-Electronicien débutant, vous souhaitez donner une dimension commerciale à votre carrière.

Nous vous proposons de prendre en charge la commercialisation de lignes de produits (systèmes d'alarme) destinées à une clientèle de professionnels, bureaux d'études, installateurs, etc...

Il vous faudra, pour être crédible, bien maîtriser les caractéristiques techniques de vos produits (élaboration d'une documentation, homologation auprès des Administrations, relations avec les usines), étudier le marché et intervenir comme un véritable conseil auprès de vos interlocuteurs.

Nous vous apportons la garantie du premier groupe mondial de sécurité, ainsi qu'une solide formation et la possibilité de devenir rapidement votre propre patron.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 5189 à Philippe SAMETT.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system
CSNCR

Génie climatique — Paris

Filiale française d'un groupe international, leader en son domaine cherche :

## Chef de secteur industrie

170 000 +

Dépendant du chef de la succursale Paris Nord, il sera chargé de poursuivre le développement de l'activité Industrie par une action commerciale soutenue - notamment dans le cadre des **économies d'énergie** - et par la supervision de projets d'installations faisant appel à des techniques de pointe.

Responsable d'une équipe d'ingénieurs chargés d'affaires il devra gérer son centre de profit.

## Ingénieur chargé d'affaires industrie

140 000 +

Sous l'autorité du précédent, il assurera :
- la recherche, la négociation de contrats,
- la coordination, le contrôle de l'exécution de projets importants,
- la gestion financière des affaires.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs de 30 ans minimum diplômés ECP, AM ou équivalent, possédant des connaissances approfondies en thermodynamique, régulation, électricité, aéraulique et de solides notions de génie climatique et techniques du froid.

Les candidats devront en outre justifier d'une expérience réussie de suivi d'affaires similaires ou de gestion d'un centre de profit dans le secteur industriel. La qualité et la durée de cette expérience conditionneront l'affectation à l'un ou l'autre poste.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. + CV + photo en indiquant la référence 3010/M à Claudine FERRY-CLEMENT Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux 204 rond point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX.

Membre de SYNTEC

## CONTRÔLE QUALITE: UN BON CALIBRE...

Vous possédez déjà plus d'une corde à votre arc : formation sérieuse d'abord (Grandes Ecoles) et une première expérience réussie dans l'industrie où vous aurez confirmé vos compétences en mécanique et électronique dans un poste opérationnel.

Mission proposée : RESPONSABLE DU SERVICE ASSURANCE QUALITE EN PRODUCTION pour notre Département CAPTEURS - ANALYSE.

Les produits fabriqués sont destinés à l'industrie nucléaire, pétrolière, chimique, alimentaire.

C'est dire le niveau de qualité exigé, les contrôles que cela suppose et les spécifications à respecter.

Votre expérience et vos connaissances vous permettront de maîtriser cette fonction sans difficulté à condition que vous puissiez compter aussi sur votre dynamisme, votre esprit d'analyse et de synthèse, votre sens de l'organisation et des responsabilités.

C'est ainsi que nous définirons votre profil autant pour ce poste que pour les perspectives d'évolution qu'il comporte... au sein de SEREG, spécialiste du contrôle industriel et de la robinetterie, ou du Groupe SCHLUMBERGER.

Adressez votre dossier de candidature à Denis BELLOCQ, SEREG, 100 rue de Paris, BP 65 - 91302 MASSY CEDEX.

lacq carrières

SEREG
Schlumberger

## TOTAL
### Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de ses activités d'exploration,
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION

recherche des

## GEOPHYSICIENS CONFIRMES

intéressés par la recherche appliquée dans le domaine des méthodes de prospection.

Nos programmes de recherche concernent le perfectionnement des méthodes d'exploration géophysique, au niveau de l'acquisition des données, de leur traitement et de leur interprétation.

Selon leur expérience, les candidats pourront se voir confier, dans le cadre d'objectifs définis par la Direction Exploration, des fonctions de différents niveaux dans l'exécution, la préparation et/ou la responsabilité de programmes de recherche.

Nous cherchons pour ces postes des ingénieurs Grandes Ecoles (X, ECP, Mines,...) ou des Universitaires ayant, au minimum, 3 à 4 ans d'expérience, de préférence en laboratoire ou en équipe de recherche géophysique, et connaissant suffisamment les problèmes d'acquisition, de traitement et d'interprétation des données. Un bon niveau en anglais est nécessaire.

Les postes à pourvoir sont situés à Paris. La carrière ultérieure comprendra des affectations dans nos filiales à l'étranger. Une réelle disponibilité pour l'expatriation sera donc, à terme, indispensable.

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez adresser une lettre de candidature manuscrite + CV + photo au Service Recrutement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION, Tour Mirabeau - 39 à 43, Quai André Citroën 75015 PARIS, sous la référence 1 MO 19.

IMPORTANTE ENTREPRISE B.T.P.
fortement implantée à l'Etranger
recherche

## UN INGENIEUR

— pour diriger en France un chantier T.P. de très haute technicité

Expérience indispensable d'environ 5 ans dans une fonction similaire et connaissance souhaitée des travaux maritimes.

## UN INGENIEUR

pour diriger une petite agence de travaux publics et VRD en AFRIQUE ANGLOPHONE

Age 30 ans environ. Bilingue anglais.

## PLUSIEURS METREURS ET CHIFFREURS

pour études de prix bâtiment au siège social.

Adresser C.V. et prétentions sous No 13010, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

## JEUNE MANAGER
**HEC-ESSEC**

Une direction de notre groupe recherche un cadre qui, après une expérience réussie de quelques années, a la volonté et les moyens de se situer à très haut niveau dans la gestion des réseaux commerciaux.

En relation étroite avec l'état-major, vous serez en position de réussir

Ce poste est basé à Paris.

Prenez contact avec notre Département Recrutement, 33 rue Lafayette 75009 Paris.




média-system

GROUPE DE PHOTOGRAVURES
Leader sur son marché recherche

## COLLABORATEUR COMMERCIAL

à HAUT POTENTIEL pour développer une clientèle d'agences de publicité et d'édition. Env. C.V. + photo à : PHOTOGRAVURE PERENCHIO, 14, rue Auguste-Lançon, PARIS-13e. Tél. : 580-92-22.

## secrétaire général

**INDUSTRIE DU CUIR** **250.000 F**

Nous sommes une des plus importantes entreprises françaises de notre secteur d'activité avec un C.A. de 120 M. et un effectif de 450 personnes. Le poste de Secrétaire Général va être vacant à la fin de l'année à la suite du départ en retraite de son actuel titulaire. Notre Président Directeur Général souhaite recruter un collaborateur capable de prendre en charge la fonction financière (il supervise le service comptable), administrative, juridique et fiscale. Ce poste de confiance pourrait convenir à un homme ayant déjà exercé des fonctions similaires dans une P.M.E. (Secrétariat Général ou Direction Administrative et Financière), et désireux de terminer sa carrière professionnelle (10-15 ans d'activité) dans une entreprise où l'on accorde autant d'importance à la qualité des relations interpersonnelles qu'à l'efficacité et la rentabilité. Le poste est à pourvoir à Paris.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous référence 11581 M à notre conseil 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS




Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col. * | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

## USINES CLEFS en MAIN
## RESPONSABLE du DEPARTEMENT
## PLANNING et RAPPORTS

*Notre Société, qui appartient à l'un des premiers groupes industriels français, vend et construit des usines dans le* monde entier.

La mise en vigueur d'une nouvelle génération d'affaires nous conduit à concevoir une fonction planning élargie. Pour ce nouveau poste, nous recherchons, bien sûr, un ingénieur diplômé ayant une parfaite maîtrise de la technique PERT (senior-planner) et de ses applications informatiques. Nous souhaitons qu'il ait acquis, soit en bureau d'études *soit sur chantier, une solide expérience pratique de l'ingéniérie et des travaux. Nous voulons surtout qu'il soit* homme de caractère, animateur de ses équipes et informateur perspicace des Divisions fonctionnelles.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable ; le poste est basé à Paris mais comporte de fréquents déplacements sur les sites.

Nous vous proposons, en garantissant une totale discrétion, de nous adresser votre C.V. par l'intermédiaire de CONTESSE PUBLICITE, sous référence 12814, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

## IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE

*C.A. 1 Milliard* - 5 000 p. - leader de sa profession
recherche pour son Siège à PARIS

## Jeunes cadres financiers

Formation H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.,... D.E.C.S.

- 1 poste est centré sur la **FISCALITE** des Entreprises et les procédures comptables. Une 1ère expérience (1 ou 2 ans) comme **AUDIT** ou **STAGIAIRE E.C.** est indispensable.
- 1 poste est centré sur le **REPORTING** et les plans au sein du Contrôle de Gestion. Une 1ère expérience en comptabilité -même de courte durée- est demandée

Pour ces 2 postes, l'**ANGLAIS** est nécessaire ainsi qu'un goût certain pour les techniques comptables.

*La dimension du groupe permet d'intéressantes perspectives d'évolution.*

Ecrire s/Réf. 120 M
*en précisant le poste*
11, rue La Boétie - 75008 PARIS
*Réponse et discrétion assurées*




## Des ingénieurs système pour un grand programme informatique.

Nous sommes devenus le premier groupe français de Bâtiment et de Travaux Publics. Grâce à la compétence de nos 22000 collaborateurs et leur volonté de réussir, notre chiffre d'affaires dépassera cette année les 10 milliards de Frs et progressera fortement dans les trois ans à venir.

Dans une entreprise où l'innovation, facteur de progrès, est depuis longtemps une habitude, l'informatique nous assure une meilleure gestion de nos hommes, de nos moyens, financiers et matériels, ainsi que de nos projets. Elle nous permet de *relever des défis et de répondre à nos exigences de qualité, de délai et de prix.*

Vous êtes ingénieur système, de formation Grande Ecole ou universitaire. Vous avez acquis une expérience de 3 ans au moins en DOS/VS/VSE et Télétraitement. Nous vous proposons de vous joindre à notre équipe, au siège social. Nous dis*posons de 2 IBM 4341 fonctionnant sous DOS/VSE, VM/CMS et de 100 terminaux.*

La taille et le dynamisme de notre groupe vous permettront d'intéressantes évolutions de carrière.




Merci d'adresser votre candidature à Danièle Petit - Direction du Personnel - (référence 6125 IS) - BOUYGUES - B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX

**Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.**

## SAINT-GOBAIN

*43 milliards de C.A. — 150.000 personnes*

Obligatoirement diplômé d'une Ecole de Commerce + DECS, vous possedez

### UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DES PROCÉDURES COMPTABLES ANGLO-SAXONNES.

Agé de 35 ans environ, vous avez bien réussi votre debut de carrière, acquis une forte experience en COMPTABILITE, en FINANCES et dans l'INFORMATISATION DES PROCEDURES.
Vous parlez couramment anglais.

Animateur, vous assurerez la parfaite coherence d'action d'une equipe dynamique de douze jeunes cadres.

Vos qualites de contact et votre competence vous permettront de «faire le poids» devant les Directions Financières des Societes du Groupe et les Auditeurs externes.

Aprés quelques mois de preparation, vous serez

### RESPONSABLE ADJOINT de la CONSOLIDATION DES COMPTES de 120 SOCIETES dans 17 PAYS

et vous avez l'ambition de devenir, dans quelques annees, le

**RESPONSABLE DE CE SERVICE,**

*estimant dès maintenant avoir le niveau nécessaire.*

Ce metier, passionnant mais difficile, vous permettra d'acquerir une experience trés valorisante de la comptabilite au plan international et une connaissance en profondeur du fonctionnement de notre Groupe.

Ce poste, base à Paris la Defense, pourra necessiter de courts deplacements.

Veuillez adresser votre dossier de candidature avec lettre manuscrite et photo sous reference D.A.S. 15, à :
SAINT GOBAIN — *Direction des Affaires Sociales*
62 Boulevard Victor-Hugo - B.P. 421 — 92209 NEUILLY CEDEX

## DIRECTION DES COMPTABILITES
### (NIVEAU GROUPE)

**Périphérie de Paris**

Une Societe française, fortement implantée à *l'etranger, réalisant plus de F 2 milliards* de C.A. dans les biens de grande consommation, recherche le RESPONSABLE DES COMPTABILITES du *groupe.*

**Il est responsable** • de la comptabilité genérale et analytique • des comptabilités clients et fournisseurs • de la gestion des immobilisations • des prévisions et de la gestion de la trésorerie à court terme • des déclarations et aspects fiscaux.

**Il s'assure** en permanence de l'efficacité de son service comprenant environ 50 personnes ; assure *la maintenance et le développement d'applications* nouvelles sur informatique ; veille au respect des pratiques comptables ; analyse et commente les résultats et les ecarts et apporte toutes suggestions permettant d'améliorer la fiabilité des résultats.

**Ce poste conviendra à un excellent technicien comptable** âgé de 30 ans minimum, niveau expertise comptable, ayant déjà acquis au moins 5 ans d'expérience à un poste de responsabilite avec uti*lisation de moyens informatiques.*

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C V., photo (ret.) et rémunération souhaitée sous référence *20.125-M à CLA Recrutement* 11, av. Delcasse 75008 Paris

CLA

## BTS - DUT
## ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE ou AUTOMATIQUE

CONTRIBUEZ A LA FORMATION DES ADULTES AUX TECHNIQUES ACTUELLES ET FUTURES EN DEVENANT

### FORMATEUR à l'AFPA
(Champs sur Marne (77))

Pour cela, il faut que vous ayez une solide expérience industrielle (au moins 5 ans) dans l'automatique, l'informatique industrielle ou les télécommunications. Il faut aussi que vous ayez un goût très marqué pour la pédagogie et l'envie de transmettre vos connaissances.
Nous vous formerons aux méthodes pédagogiques et vous donnerons tous les moyens nécessaires pour vous maintenir au courant des évolutions technologiques de votre spécialité.
Outre votre mission de formation, vous serez appelé à participer aux efforts d'innovation et de modernisation de l'AFPA.
Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature détaillée à
*N. LARDREAU - AFPA DRCO - 88, rue Robespierre -*
93100 MONTREUIL.

afpa — DES METIERS QUI VIVENT !

rscg carrières

## AGENCE FINANCIÈRE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE
Sous-Direction Ressource en Eau
3, rue Saint-Charles, PARIS-15e

*recherche*

## UN INGÉNIEUR HYDRAULICIEN OU AGRONOME

**PARIS** **+ ou − 120.000 F**

Le candidat retenu, Ingénieur hydraulicien (ENSI Grenoble ou Toulouse) ou Ingénieur Agronome (Paris, Rennes ou Montpellier), disposera de 5 années d'expér. dans le domaine de l'aménagement des cours d'eau.

*Il pilotera les études générales de gestion des ressources en* eau (Schémas d'aménagement et d'alimentation en eau) et appuiera les délégations régionales de l'Agence pour les études d'aménagement de rivière (défense contre les inondations, protections des berges et des ouvrages d'art, valorisation piscicole et touristique).

Il possédera de très bonnes qualités de contact, d'expression et de rédaction et devra faire preuve d'autonomie dans le travail.

Ecrire avec C.V. et photo en vue d'une convocation directe des candidats présélectionnés.

Un groupe de sociétés de services à vocation financière, de dimensions moyennes mais bien implanté sur son marché, (siège: Paris) cherche son

## chef des services comptables.

Celui-ci prend en charge la comptabilité générale (y compris la consolidation), l'audit et la trésorerie au terme d'une phase de formation et d'études des *procédures nécessaires à la mise en place d'une comptabilité de gestion.* Dans cinq ans, une bonne réussite lui permet d'accéder à la Direction Comptable et au Comité Financier.

Titulaire du DECS, c'est un praticien ayant acquis son expérience dans des groupes appartenant à des branches professionnelles variées.

Notre consultant, J.E. LEYMARIE, vous remercie de lui écrire (réf. 4061 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

*MEMBRE DE SYNTEC*

## responsable comptable de haut niveau, à Nantes — HF

Vous avez 32 ans minimum, une formation supérieure de type ESC plus DECS et une bonne expérience comptable acquise en entreprise ou en cabinet.

Nous sommes une importante société de promotion immobilière (1900 personnes), filiale d'un puissant groupe financier. Nous cherchons pour l'une de nos directions régionales un responsable comptable de haut niveau.

Sous l'autorité du chef de la division financière et assisté d'une équipe, vous gérez la comptabilité de l'ensemble des programmes immobiliers: comptabilité *générale et analytique, trésorerie, bilans et comptes d'exploitation mensuels,* rapports d'activité, etc., en liaison avec un centre informatique extérieur.

C'est un poste tremplin pour accéder à terme à des responsabilités plus larges au sein du groupe.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4004 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

*MEMBRE DE SYNTEC*

## un analyste parlant gap 2
## pour devenir le bon second.

Nous sommes la banque privée (Paris 8e) d'un groupe industriel et disposons d'un 4331/DOS-VSE. Nos applications existantes sont traitées en batch et nous abordons le télétraitement avec CICS en nous aidant d'ICCF et de SDF.

Vous secondez notre responsable informatique dans le suivi quotidien et la découpe organique des nouveaux traitements que vous réalisez avec deux programmeurs.

Titulaire d'un DUT, vous avez acquis en cinq ans de métier la maîtrise du GAP 2 et la pratique du DOS. Si une expérience DB/DC est la bienvenue, la connaissance *de la banque n'est pas indispensable.*

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4060 LM) à « Carrières de l'Informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

*MEMBRE DE SYNTEC*

## Jeune diplômé de l'enseignement supérieur

Un diplôme tout neuf (ou presque), une tête bien faite, des talents de négociateur, de l'énergie à revendre : Devenez Assistant de Gestion auprès de nos concessionnaires.
Vous serez investi d'une double mission :

- Conseil en gestion.
Vous saurez faire partager à un solide réseau vos compétences en planification et contrôle budgétaire, en gestion de trésorerie, évaluation des risques financiers, gestion des stocks.
- Conseil en organisation commerciale.
A partir de l'analyse des résultats obtenus par les concessionnaires, c'est vous qui apporterez les solutions au niveau du réseau.
Vous serez d'ailleurs à pied d'œuvre puisqu'intégré à l'équipe commerciale.

Nous faisons partie d'un groupe international, leader européen du machinisme agricole. rscg carrières nous transmettra la candidature que vous lui adresserez sous *référence 4154 - 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS.*

rscg carrières

هكذا من الأصل

GROUPE « INFORMATIQUE INTERNATIONALE »
recherche pour son activité
Informatique Scientifique en forte expansion
(Nucléaire, Aérospatial, Génie Civil, Pétrole)

## a) INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Dr. Ing. ou équivalent/quelques années d'expérience pour responsabilité d'équipes

1) Etudes avancées
et Développements de Programmes de Calcul
- MÉCANIQUE APPLIQUÉE (Structures - Fluides)
- Dynamique/Hydrodynamique (Chocs - Explosions - Crash)

2) Organisation BASES DE DONNÉES, Développement logiciels SGBD

## b) INGÉNIEURS D'ÉTUDES

quelques années d'expérience pour :
- Calculs de Mécanique Structurale/Milieux Continus
- Développement et adaptation de logiciels d'ingénierie.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL S.A.
SILIC 270 - 94578 RUNGIS CEDEX

---

# Animer, gérer, former...
# 3 priorités pour de jeunes diplômés !

## ESC, DUT, Licence ou Maîtrise de Droit

**Enregistrer 200 000 articles, accueillir 10 000 clients, c'est une réalité de tous les jours dans un hypermarché AUCHAN.** 40, 50, 60 caisses et parfois plus en activité, **un effectif de 120 personnes**, en grande majorité des femmes, travaillant par roulement, nécessitent une gestion rigoureuse, une planification constante des besoins en personnel.

C'est pourquoi, à **AUCHAN**, nous attachons une importance toute particulière au recrutement de nos **CHEFS DE CAISSE.**

Ce que nous leur confions ? La **responsabilité totale des caisses. L'encadrement, la formation** et **l'animation** du personnel, la **gestion** et la **planification** des besoins, en fonction des heures et des jours de pointe, les **contacts commerciaux avec la clientèle** (information, renseignements divers, litiges...).

Ceux que nous recherchons ? Des **diplômés de l'enseignement supérieur** (ESC, DUT, Licence ou Maîtrise de Droit...) ayant prouvé au cours d'options, de stages ou d'une éventuelle *expérience professionnelle*, **leur goût pour la gestion du personnel, le droit du travail et la communication.**

Ce seront avant tout des **hommes ou des femmes de contact et de relations**, capables de négocier, ayant le goût du recrutement, de la formation et de l'animation du personnel.

**L'ouverture d'esprit, la disponibilité, la capacité à réagir vite et au bon moment, l'aptitude à travailler de façon autonome** sans toutefois négliger le travail en équipe, font partie des exigences de ces postes qui, pour des éléments de valeur, représentent de **réelles perspectives d'avenir.** Le dynamisme et l'expansion **d'AUCHAN** (3 ouvertures de magasins par an) sont les garanties d'une évolution à moyen terme vers des postes à hautes responsabilités.

Intéressé(e) ? Proposez votre candidature sous référence M 700 à l'une des adresses ci-dessous :

**REGION PARISIENNE**
Patrice LEBRET - AUCHAN - Centre Commercial Les Quatre Temps -92092 PARIS LA DEFENSE Cedex.

**REGION RHONE-ALPES ET EST**
Maurice FARCY - AUCHAN LYON - B.P. 341 - ZAC du Champ du Pont - 69803 SAINT PRIEST Cedex.

# AUCHAN
**DES HOMMES RESPONSABLES !**

MEDIA PA

---

*Importante Société du secteur Aérospatial recherche pour son Siège Social Pont de Neuilly*

## INGENIEUR COMMERCIAL

responsable d'une famille de matériaux.

Il assure :
- la prospection,
- les études de marché,
- les propositions,
- les négociations et le suivi des commandes et contrats.

Ce poste nécessite :
- Une expérience dans le domaine des matériaux composites.
- La connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand.
- De nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Adresser CV détaillé sous N° 41421
HAVAS CONTACT,
156 bd Haussmann, 75008 PARIS
qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

## INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche
pour sa Direction Organisation et Informatique

## INGÉNIEUR INFORMATICIEN
DÉBUTANT
(REF. DO1-41)

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (écoles d'ingénieurs, Miage,...)

Au sein d'une équipe jeune, il participera à la conception et à la réalisation de différents projets de gestion en temps réel sur base de données à l'aide d'un mini-ordinateur REALITÉ 2000.

La diversité et l'originalité de ces projets ainsi que leur intérêt dans le domaine de l'informatique nouvelle permettront au candidat de développer ses connaissances et ses compétences et d'être à même, ultérieurement, d'assumer d'importantes responsabilités.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser curriculum vitae avec prétentions en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

---

responsable de la
## comptabilité d'exploitation

**PARIS Ouest** **F 135.000+**

Une importante chaîne de location de voitures, gérant un parc en plein essor de 2000 véhicules, crée un service autonome de comptabilité d'exploitation et recherche le chef de ce service.

Le responsable pourra voir ultérieurement ses fonctions élargies aux problèmes juridiques et d'assurances. Les contacts seront nombreux, notamment avec les responsables commerciaux régionaux. Des perspectives d'avenir sont ouvertes aux candidats de valeur.

Il est demandé une solide formation comptable greffée, par exemple, sur une Ecole de commerce. Les candidats devront faire état de 5 à 10 ans d'expérience réussie.

Ils seront imaginatifs, dynamiques, hommes de dialogue.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, sous référence 120-M à

**ETCHEVERRY S.A.**
32, rue Pierret - 92200 Neuilly.

---

## DANECOM
Groupe informatique
en pleine expansion recherche pour SON SIÈGE PARIS 17e, son

## responsable administratif
Comptable et Financier

- Ce collaborateur aura en charge la comptabilité générale et analytique de la Société, les commandes et la facturation, l'administration des importations et des exportations. Il s'occupera progressivement de la gestion du Personnel. Poste en création
- Formation D.E.C.S, D.U.T de Gestion, Sciences-Eco + connaissances en Droit des affaires et en Droit du travail
- Expérience comptabilité et gestion au sein d'une P.M.E. Anglais souhaité

Adressez votre curriculum vitae détaillé sous réf 132.
L.P.A., 11, square Jasmin
75016 PARIS.

P.R.B.

---

Association Tourisme Social
recherche

## DIRECTEURS
### VILLAGES DE VACANCES

Responsables :
- Gestion
- Animation
- Restauration
- Maintenance équipements
- Personnel

Qualités requises :
- Initiatives
- Organisation
- Aptitudes et expérience du commandement
- Sens développé des contacts humains

Expérience collectivités indispensable

Adresser curriculum vitae + photo à O.P.F (n° 112), 2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transmettra.

---

NOUS RECHERCHONS
POUR UNE ENTREPRISE CLIENTE

## UN COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ
pour L'ORDONNANCEMENT LANCEMENT

CE JEUNE CADRE AURA :
- Une formation solide ;
- La connaissance de langues étrangères ;
- Une mentalité d'ORGANISATEUR et de GESTIONNAIRE ;
- Des aptitudes à être Responsable d'Agence.

CE POSTE ÉVOLUTIF EST BASÉ SUR PARIS

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous référence n° 1377 à

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris

---

AIDE A LA DECISION
Organisme région parisienne
recherche

## JEUNES INGENIEURS
ou
## PHYSICIENS Dr. 3e CYCLE

Intéressés par les techniques d'analyse de système, de simulation et de recherche opérationnelle et ayant des connaissances en nucléaire, traitement du signal, optronique ou radar.

Ecrire s/réf. 4435 à PIERRE LICHAU S.A. B.P. 220 — 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

---

Chaine d'hôtels

## La comptabilité est opérationnelle même à haut niveau

C'est à la holding de notre groupe que nous vous proposons d'être l'adjoint du directeur de la comptabilité.

Vous serez chargé plus spécialement de la comptabilité générale, et participerez au développement de la comptabilité analytique et à la redéfinition des applications informatiques.

Vous réaliserez, avec votre service de 5 personnes les comptes consolidés annuels (situation intermédiaire à 6 mois) ainsi que la production des tableaux de bord mensuels (nous avons plusieurs centaines d'établissements en propres ou franchises).

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous réf. 139-16 à :

**ONOMA** 26, rue de Berri 75008 PARIS
(confidentialité, réponse assurées)

---

## CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche PLUSIEURS

## Négociateurs de Crédit à Moyen Terme à l'Exportation

Les candidats seront des cadres ayant pratiqué pendant plusieurs années la négociation de crédits à l'exportation dans un établissement bancaire et maitrisant parfaitement une ou plusieurs langues étrangères.
Une bonne connaissance des crédits en eurodevises liés aux crédits acheteur est souhaitée.

Adres. CV, phot., sal. et prét. sous réf. 5403 à CNCA Recrutement Carrières cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

LABO INFORMATIQUE
(RÉGION PARISIENNE)
recrute (Réf. INF/IA)

## INGÉNIEURS
OU
## CHERCHEURS EN INFORMATIQUE
(GRANDE ÉCOLE, DEA, THÈSE...)

Débutants ou quelques années d'expérience pour activité de RECHERCHE EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE et SYSTÈMES EXPERTS APPLIQUÉS AU TRAITEMENT DU SIGNAL.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé en précisant bien la référence INF/IA à n° 12.952, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui trans.

---

## Banque
## Cadre confirmé

Vous avez acquis au cours d'une carrière de 8 à 10 ans une large expérience de l'exploitation et de la gestion d'agences.
Patron d'une importante succursale, vous souhaitez accéder rapidement à un niveau supérieur de responsabilités.
Un grand groupe bancaire peut vous aider à franchir cette étape de carrière au sein de son réseau international.

Monsieur GARNIER - 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS est chargé de transmettre les dossiers de candidatures.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE VENTE DIRECTE
Produits d'entretien — Produits cosmétiques
NOUS RECHERCHONS :

## UN CHEF DE SERVICE ANIMATION MARKETING

Ce cadre aura pour mission de coordonner la réalisation matérielle et conceptuelle des voyages, des séminaires et des conférences que notre société organise pour ses Distributeurs.

Ce poste comporte une importante part de négociation avec des organismes divers pour obtenir les meilleures conditions possibles (agences de voyages, hôtels, matériels en location...) ainsi que la connaissance et l'utilisation des matériels audio-visuels.

Il nécessite, de ce fait, méthode, organisation et esprit d'initiative.
L'anglais sera un atout prépondérant.

La personne que nous nous adjoindrons bénéficiera dans un premier temps de l'aide d'une ASSISTANTE puis, très rapidement d'un certain nombre de COLLABORATEURS.

Envoyer C.V. + prétentions et photo sous n° 29884 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

## SEMCO Industries
16, Avenue Raspail — 94100 SAINT-MAUR
TELEMESURES - RADIONAV - SYSTEMES
recherche

## INGENIEURS ELECTRONICIENS diplômés

Connaissances techniques analogiques, numériques et micro-processeurs. Expérience appréciée.

Envoyer CV détaillé et prétentions à l'attention du Service du Personnel

---

CORNING MEDICAL
LE VÉSINET
recherche
pour son département technique

## électronicien
BTS - IUT ou équivalent

pour lui confier la maintenance de ses matériels auprès des clients de la Région Parisienne.
- expérience souhaitable
- formation assurée.

Envoyer c. v., photo, lettre manuscrite à
CORNING MEDICAL B. P. 36
78110 Le Vésinet

PA SVP

---

Entreprise en expansion continue recherche un

## RESPONSABLE ZONE EXPORT

- **Mission :**
  - Animation et extension du réseau de distribution ;
  - Suivi commercial des affaires.
- **Formation :**
  - E.S.C. + 5 ans expérience minimum ;
  - Langue de travail : Anglais
  - Connaissances décoration/architecture appréciées.
- **Lieu de travail : proche banlieue Est.**

Envoyer C.V. avec photo - Réf. C
M.J. FUCHS, 8, rue des Ecoles - 75005 PARIS.

---

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
cherche
pour développer son département obligataire

## SPÉCIALISTE
Marché primaire et secondaire

Il devra être capable notamment d'animer son département avec une clientèle privée et institutionnelle pour participer à la création et à la gestion des fonds de placements.

Larges possibilités, expérience exigée.

Envoyer C.V. lettre manuscrite détaillée sous n° 029934 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75009 Paris.

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,84 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col. * | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

## OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une PMI performante dans l'automatisme industriel, filiale d'un groupe européen. Notre marque est connue des professionnels. Nous recherchons le

### Directeur commercial

**200 000 +**

de notre Département Outillage Electrique et Pneumatique. De formation supérieure, ce cadre confirmé, 40 ans environ, est un homme de marketing des produits industriels et de terrain. Il doit connaître la distribution, par revendeurs, des biens d'équipement. L'allemand est indispensable. Déplacements fréquents entre notre siège en région parisienne et notre usine dans l'Est.

Bernard Brunel vous remercie de lui écrire sous référence 9522M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

**Bernard Julhiet Psycom** — Membre de Syntec

SOURCES

### ECONOMIES D'ENERGIE

### DIRECTEURS

**pour créer et développer nos agences régionales**

Filiale d'un des plus importants groupes français du Bâtiment et des Travaux Publics, nous voulons rapidement conquérir la première place sur le marché des techniques d'économie d'énergie destinées à l'habitat.

Nous disposons d'un produit complet et performant.

Si vous êtes ambitieux, bon commercial et bon gestionnaire, si vous savez animer une équipe, et si votre formation supérieure et votre expérience vous permettent de maîtriser rapidement les problèmes techniques liés à ce marché (thermique, bâtiment...), adressez nous rapidement votre candidature par l'intermédiaire de CONTESSE PUBLICITE, sous No 12564, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

*Discrétion absolue assurée.*

SOCIETE D'INGENIERIE OFFSHORE recherche

### ingénieur d'études mécanicien

BILINGUE ANGLAIS - MEME DEBUTANT

Pour conception, étude et calcul grosse mécanique. Formation type A&M, INSA, IPSA, BTS BE + CNAM, etc ...

Libre rapidement.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 33577 à: *projets publicité* 12 rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra.

### Animateur des ventes

**L'offre :** Nous vous proposons de créer cette fonction au sein de notre structure.

Responsable du développement du chiffre d'affaires pour la France, vous aurez pour mission de définir les objectifs, d'animer une équipe de 20 vendeurs, de lancer des produits nouveaux, d'assurer les relations avec les leaders d'opinion en milieu hospitalier.

**Vous êtes :** de formation supérieure scientifique (biochimie ou bactériologie), vous avez au moins trois ans de pratique de direction de force de vente, de préférence en milieu hospitalier.

La maîtrise de l'anglais et si possible de l'allemand constituera un atout.

**Nous sommes :** la filiale française en expansion d'un groupe international ayant pour vocation l'hygiène et la santé.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 11014 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC *BERNARD KRIEF CONSULTANTS* 115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

**TOLEDO SPECIALISTE MONDIAL EN SYSTEMES DE MESURE ET AUTOMATISMES ELECTRONIQUES** recrute

1) *pour sa filiale française Paris Nord-ouest*

### DIRECTEUR TECHNIQUE CHEF DE PRODUITS INDUSTRIE

SUP ELEC, ISEN, A et M ou équivalent

**Mission :**

- définir la politique produits et applications systèmes en liaison avec les autres sociétés du groupe,
- suivre et développer la vente de ces produits en collaboration avec la force de vente.

2) pour son Centre de Recherche et de Développement européen COLOGNE, R.F.A.

### JEUNE INGENIEUR SUP ELEC (ou équivalent)

**Mission :**

- Mettre au point et adapter aux besoins des marchés de langue française les matériels produits par différentes usines du groupe.

Ces poste-clés constituent un tremplin pour une évolution future au sein du groupe international. Ils s'adressent à des hommes dynamiques et efficaces.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Ecrire avec C.V. sous référence TOL à michel jouhannaud conseils 40 bis, avenue de Saxe 75007 PARIS

### DIRECTEUR USINE

Société de production de pièces d'alliage, leader européen dans sa branche - (C.A. 40 millions).

recherche un Ingénieur Arts et Métiers ou niveau *équivalent pour assumer la direction d'une unité de* production (fonderie et usinage).

Les tâches essentielles de ce Directeur consistent dans la gestion de l'ensemble des ateliers de fabrication, ainsi que dans l'entretien général et la responsabilité du personnel (Effectif 280).

Ce poste nécessite une formation d'atelier d'usinage et une expérience de la production en série. Une connaissance pratique de la fonderie coquille est souhaitable.

La pratique de quelques années de Directeur d'usine ou de Chef de fabrication est requise.

Climat général de collaboration excellent.

Le poste est à pourvoir en raison d'un départ à la retraite.

Lieu de travail : 80 kms Ouest de Paris.

Cabinet Leconte — Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous référence 12680 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉQUIPEMENT AÉRONAUTIQUE**

*Leader sur son marché pour plusieurs équipements ou sous-ensembles recherche*

### SON RESPONSABLE DES VENTES FRANCE

Rattaché au Directeur Général Adjoint, et en liaison avec les services techniques, il sera chargé de développer les ventes de la société auprès des principaux avionneurs et équipementiers.

**Ce poste convient à un candidat ayant :**

- 30 ans minimum.
- Une formation supérieure commerciale.
- Une expérience technico-commerciale impliquant négociations, gestion et suivi de clientèle, de préférence dans le secteur aéronautique : équipementiers ou sous-traitants, constructeurs, compagnies aériennes, ou dans le secteur des biens d'équipement.
- La connaissance de l'Anglais.

Poste à pourvoir en région Parisienne *comportant de nombreux déplacements*

*Merci d'adresser C.V. détaillé et prétentions sous réf. 27014 M à : BLEU Publicité - 41, Avenue du Château 94300 VINCENNES*

**ORGANISME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT**

**RECHERCHE POUR RÉSIDENCE PARIS**

1) son responsable information technico-économique. Diplôme supérieur forestier. Expérience technique confirmée, bon vulgarisateur, excellent contact. Élaborera documents divers notamment pour ses éditions propres.

2) Son responsable formation-*Saisons extérieures* ayant suivi un enseignement supérieur forestier ou agricole. Expérience en formation exigée. Goût et pratique des relations publiques souhaitées. Bonne connaissance du monde forestier et agricole.

**ET POUR RÉSIDENCE ET ACTIVITÉ CENTRE-EST** Durée 2 ans. Ingénieur bois ou ingénieur forestier. Chargé d'expérimentation et de vulgarisation auprès des sylviculteurs privés. Expérience de terrain.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions s/nº 7298 *Le Monde* Publ., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

**CENTRE DE RECHERCHE BANLIEUE OUEST**

rech. pour service de DOCUMENTATION RUSSE

### UN INGÉNIEUR

spécialiste sciences de la terre bilingue RUSSE/FRANÇAIS pour études bibliographiques, rédaction et synthèse. *Anglais nécessaire*

Toutes langues suplémentaires appréciées.

Env. C.V. et prét. nº 12.534, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

**SOPAR - SERFI** Lotisseur région parisienne *RECHERCHE*

### Prospecteur Foncier

137, bd Magenta, Paris (10e).

**STÉ D'ÉTUDES DE MARCHÉ** recherche CHARGÉ(E) D'ÉTUDES EXPÉRIMENTÉ(E)

Env. C.V. et prét. à REPÈRES, 21, rue de Miromesnil, Paris-8e.

**ORGANISME DE FORMATION** recherche des

### Animateurs vacataires

pour 1982, pour animer des stages de formation technico-ccïale, secteur de la distribution. En précisant vos spécialités. Prendre contact, par écrit uniquement, avec L'I.N.S.E.D., 9, rue du Plâtre, Paris (4e).

### INGÉNIEURS P 2

électroniciens VHF UHF Télé communications. 790-40-30.

**DÉFENSE NATIONALE**

Service Technique des Constructions et Armes Navales recherche

### Ingénieur compétent en calcul de structures

- *chargé d'études de résistance de structures complexes et de charpente de navires.*
- *Apte à utiliser d'importants moyens de calcul.*

Poste s'adresse à des ingénieurs français diplômés de grandes écoles, ayant acquis une formation approfondie en mécanique et résistance des matériaux et ayant la pratique du calcul par éléments finis.

Adresser lettre manus. et C.V. à STCAN/MSN, 8, bd Victor, 75732 Paris Cedex 15.

Importante société industrielle de Metz (57) embauche pour son service de production

### INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN ou *MÉCANICIEN*

Bnes connaissances en métallurgie et en chimie. Ecrire avec curric. vitae sous le nº 1.494, à Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

### INGÉNIEURS

Important groupe bureau d'études, recherche pour siège proximité

LA DÉFENSE

### INGÉNIEUR

conception structures béton pour bâtiments nucléaires.

### 2 INGÉNIEURS

conception structures béton pour l'industrie lourde.

Les candidats auront 3 à 6 ans de métier, une aptitude à l'emploi de gros moyens informatiques, à l'animation d'une équipe de projet, à la relation avec *maîtres d'ouvrages et entreprises.*

Perspectives d'avenir très variées grâce à diversité activités et implantations du groupe.

Possibilités déplacem. France et étranger pour missions courte ou longue durée.

Connaissance approfondie d'une langue étrangère.

Envoyer lettre man. + curriculum vitae et photo à S.E.E.E., 133, rue Salvador-Allende, 92007, NANTERRE CEDEX.

Recherche V R P Multicartes ou Agents commerciaux. Tél. : (53) 71-47-42.

**Commerciaux expérimentés à la recherche d'un poste**

**CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE**

Forme ts collab. et associés en marketing informatique 238-14-55 - 205-24-63 241-83-83.

**ORGANISME RÉGIONAL** *DU SECTEUR SOCIAL* recherche jeune

### ATTACHÉ TECHNICO-CCIAL

B.T.S. ou équivalent. *Expérience commerciale* connaissance du milieu industriel, motivé par l'assistance aux personnes handicapées. Dans le cadre d'une structure existante sera chargé de la recherche et mise en place de travaux de sous-traitance. Paris région. Ecr. s/nº 7.287 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**CAISSE RÉGIONALE ASSURANCE-MALADIE** *D'ILE-DE-FRANCE* recherche

### 3 INFIRMIÈRES D.E.

au titre de son équipe de réserve pour détachement dans ses établissements ou œuvres sanitaires.

Adr. lettre et C.V. détaillé à Mme *la Chef du Personnel,* 17/19, rue de Flandres, 75935 PARIS CEDEX 19.

**Sociétés PARIS (20e)** Activité Aéronautique recherche pour son *BUREAU D'ÉTUDES* ÉLECTRONIQUE

### INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

*DÉBUTANT* ou 3 ans d'expérience connaissances en MICROPROCESSEURS Niveau école « E.N.S.E.A. »

Adresser C.V. et prétentions sous le nº 12.588 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

**GROUPE DE PRESSE** recherche pour son département d'études et d'informations politiques

### RÉDACTEUR

avec sérieuse formation politique et expérience du fonctionnement institutions parlementaires et organisations politiques.

*Adresser candidature avec référence* à S.G.P., 13, av. Opéra, PARIS (1er).

*Société LONGJUMEAU (91)* recherche

### PERSONNE

TRÈS QUALIFIÉE EN GESTION Téléphone : 909-25-47.

Cabinet de recrutement cherche un

### JEUNE PSYCHOLOGUE

NIVEAU MAITRISE pr activité de RECRUTEMENT *et de FORMATION.*

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 4.931 M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

**L'ÉTUDIANT** pour renforcer son groupe de rédaction recherche un jeune DOCUMENTALISTE

- formation supérieure niveau maîtrise,
- dégagé des obligations *militaires.*

Ce poste, à pourvoir immédiatement, requiert :

- assurance dans l'analyse et *la synthèse,*
- ordre, méthode, rigueur,
- sens du contact,
- aisance dans la communication,
- bonne stabilité personnelle.

Lieu de travail : Mº Bonne-Nouvelle.

Les candidatures seront reçues par SCRIBE, 4, avenue Hoche, 75008 PARIS.

### ASSISTANTE SECRÉTAIRE

trilingue (anglais-allemand)

Le directeur Général d'un très important GROUPE FRANÇAIS à vocation internationale recherche une excellente ASSISTANTE 35 ans min., de formation supérieure et ayant impérativement joué un rôle de SECRÉTAIRE de DIRECTION de haut niveau pendant 5 à 10 ans.

Envoyer C.V. détaillé et photo sous réf. 2276 M à : DÉVELOPPEMENT 10, r. de la Paix, 75002 *Paris.*

**Ville d'ATHIS-MONS** recrute d'urgence *un animateur responsable* du service culturel municipal. Conditions statutaires conformes au décret du 15-07-1981 paru au *Journal officiel du 28-07-1981.*

*Adr. candidature avec C.V. à : Madame le Maire 91205 ATHIS-MONS.*

*Sa comptable partant à la retraite,* association jeunesse embauche vers le 5 ou 10 décembre, personne capable prendre petit poste, comptable menant à poste gestion et responsabilités, convient homme ou femme ayant *référence.* Ecrire CLUB DES 4 VENTS 1, rue Gozlin, Paris-6e.

*Entreprise recherche*

### TECHNICIEN

chauffage ventilation. Adresser C.V. à Sté LE CAMUS 175, rue de Charonne, 75001 PARIS.

### RADIAL

Société de composants électroniques Leader Européen recherche pour sa division internationale

### TECHNICO-COMMERCIAUX

- Formation technique.
- 25 ans minimum.
- 2 ans expér. vente.
- Anglais lu, écrit indispensable, *autres langues appréciées.*

Envoyer C.V. et prétentions, 101, rue Ph.-Hoffmann, 93116 Rosny-sous-Bois.

### UTI-SERVICES

recherche

### ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE GESTION

LANGAGE COBOL INDISPENSABLE

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous référ. 27.010 BLEU, 41, avenue du Château, 94300 *Vincennes qui transmettra.*

**Association gestionnaire d'espaces publics de loisirs en région parisienne** recherche

### COLLABORAT. (TRICES)

Travail motivant, au sein d'équipes réduites. Gde capacité d'adaptat., exp. de gestion et d'animat. *Forte contrainte d'horaire pendant l'été.* Salaire 80 à 100.000 F selon le poste. Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo sous nº 29924 M RÉGIE PRESSE 85 bis r. Réaumur, PARIS.-2e

S.C.P. Conseils Jur. & Fisc., ch.

### Juriste haut niveau

jeune entreprenant, apte à s'intégrer rapidem. à équipe dynamique. Adresser curric. vitae, *photo et prétent. à le Monde.* Ecr. s/nº 7.291 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**CENTRE DE SÉJOUR ET DE STAGES,** 40 km sud de Paris recherche Personnel expérimenté

### RESPONS. HOTELIER

(H ou F)

### RESPONS. ENTRETIEN

Env. C.V. et photo à : GROUPE DE CHAMARANDE *91730 Chamarande 491-24-54.*

## capitaux propositions commerciales

A vendre cause retraite très belle affaire plomberie, clés en main, Abidjan. R.C.I. Prix 50 millions C.F.A. dont 30 stock. Pour tts régl., T. (90) 32-56-64, France.

Devenez propriétaire aux

### U.S.A.

à l'abri de l'incertitude. Investissez solide et rentable dans l'agriculture. *Devenez « FARMER ».* Affaires de toutes tailles disponibles, possibilité de financement et de gestion sur place. Ecrire à nº 26.789 M Bleu, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

**OFUP MEDICAL**

### RECHERCHE 50 ÉTUDIANTS

(FRANCE ENTIÈRE)

- Études médicales *ou para médicales*
- Bons vendeurs
- Horaires souples
- Rémunération élevée
- Travail sur les lieux *d'étude.*

Écrire à l'OFUP Herve MARC 70, rue Mouffetard 75255 PARIS CEDEX 05

## information divers

Emplois et carrières de la Fonction Publique FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

## propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

## travail à domicile

Secrétaire de direction frappe tous textes et manuscrits, travail soigné. Téléph. : 051-44-49.

## travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. référ. effectue rapid. travaux peint., menuiserie, décor., coordinat., tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 & 893-30-02.

## automobiles

### ventes

*(de 5 à 7 C.V.)*

A vdre R8 Gordini 1969, b. état, moteur et carrosserie, 6.000 F. Tél. : 016-14-56, après 19 h.

SIMCA 1307 S, modèle 1977, 73.000 km, vert Adriatique, bon état général, 15.000 F. Px à débattre. Tél. 041-68-21, ap. 20 h.

## deux-roues

BMW R 100 S année 77, 47.000 km, b. vitesse, embrayage ref. nf. Pare-cylindre bulle, krauzer kick, porte-bagages et sacoches krauzer. *Prix : 13.000 F à débattre.* Téléph. : 501-54-13, M. LYON, domicile : 584-64-16.

## formation professionnelle

**FORMATION-ACTION « TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES »**

5 mois rémunérés à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chambéry pour 15 INGÉNIEURS et TECHNICIENS. En relation avec 15 PMI : 3/4 d'action sur le terrain, 1/4 de formation en centre pour préparer des transferts de technologies entre centre de recherches et PMI.

Renseignements : Centre de Formation Continue de la Chambre de Commerce de Chambéry. Route de Saint-Cassin-JACOB. Bellecombette 73000 Chambéry. Téléph. : (79) 69-52-36.

## conseils en carrière

### CADRES A LA RECHERCHE DE VOTRE 2e SOUFFLE

*Le poste que vous avez accepté hier,* le reprendriez-vous aujourd'hui ? Si, au fond de vous-même, c'est non, ne vous y résignez pas.

Nous aidons les cadres dirigeants à trouver leur deuxième souffle. Nous sommes les conseils en orientation les plus expérimentés en Europe.

Notre méthode consiste tout d'abord en une analyse en profondeur de votre cas. Puis nous vous aidons à obtenir les contacts qui vous conduiront à l'emploi le plus conforme à vos désirs.

Pour une evaluation, confidentielle et sans frais, de vos propres possibilités de redéploiement, prenez un rendez-vous par téléphone ou par lettre avec un de nos conseils en orientation ;

Frederick Chusid, 50, rue Saint-Ferdinand, 75017 Paris. Tel 574.24.24 - 574.25.20.

Nous ne recrutons pas. Meeting in English welcome.

**FREDERICK CHUSID & CO**

Vous cherchez, nous vous aidons à trouver.

هكذا من الأصل





| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

## DEMANDES D'EMPLOIS

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES CHERCHE EMPLOIS POUR EMPLOYÉS (ÉES) de service commercial connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie. Disponibles fin octobre.
Téléphoner au 547-18-30 - Poste 86.

**JOURNALISTE POLITIQUE**
– Diplômé de journalisme.
– Docteur SC. Po (3e cycle).
Libre le 1er janvier cherche collaboration plein temps dans : presse, édition, centres de recherches, organismes internationaux, département R.E., grandes entreprises.
Écrire sous nº T 29.820 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

**PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL**
d'une importante P.M.E.
Importation matériel électronique pour grand public.
LIBRE
Cherche situation, éventuellement participation dans une affaire DYNAMIQUE.
Écrire sous nº T 029.899 M à : RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Jeune fille 24 ans
**DIPLOMÉE MIAGE**
cherche poste
**ANALYSTE PROGRAMMEUR**
PARIS-COTE D'AZUR
Téléphoner (93) 81-99-73 - LE MATIN.

**TECHNICO-CCIAL**
46 ans, si vous recherchez pour l'Algérie un collaborateur efficace et bien informé je vous remercie de me contacter sous nº 029764 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

RESPONSABLE SERVICE Conception et production
**AUDIOVISUEL**
15 ans exp. communication pour et dans l'entreprise Cherche poste Paris/Province Sér. réf. (16-3) 478-13-74.

Licence Sciences Eco, certificat comptable du DECS cherche contrat durée déterminée 6 mois Ecrire sous le nº T029944M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Traductrice technique nucléaire angl., allem., dactylo. 34 ans cherche poste GRENOBLE Ecrire sous le nº T029943M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE FEMME 46 ANS Resp. de la compt. générale informatisée hors bilan :
– paie du personnel.
– déclaration fiscale et sociale.
– 6.000 F × 13. Libre le 1er janvier.
Cherche poste similaire sur Paris centre ou Paris est. 308-00-59 après 19 h. ou Ecrire sous le nº 29978M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 29 ans, rédactrice expérience presse fémin. et profess. Etud. ttes propos. plein temps, mi-temps, piges. Fab. CHEYER, 6, rue Puvis de Chavannes 92200 Neuilly-sur-Seine.

**CHEFS D'ENTREPRISE**
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.H. 27 ans, études de journalisme, histoire (maîtrise) + IEP Paris, 2 ans expérience dans la presse de province.
RECHERCHE : emploi (R.P. de préf.) dans la presse quot. ou périod., une agence, un service de presse : admini., collectivités loc., assoc., maison d'édition. (Section BCO/JCB 113).

PSYCHOLOGUE confirmé - 9 ans expérience professionnelle (secteur industriel et médico-psychologique) : sélection, promotion, gestion des ressources humaines, formation etc... Esprit imaginatif. Anglais, espagnol courants.
RECHERCHE : poste similaire dans entreprise désirant renforcer son service recrutement ou son service personnel. France ou étranger. (Section BCO/JCB 114).

F. 30 ans, B.T.S. secrétaire de direction, niveau DUT de gestion, Chambre de commerce britannique, bilingue anglais, bonnes notions d'espagnol, 7 ans expérience.
RECHERCHE : poste à responsabilité (avec possibilité d'évolution). (Section BCO/JCB 115).

JURISTE confirmé - 35 ans, Licencié en droit (option droit des affaires), anglais courant, bonnes notions d'allemand, séminaires et congrès internationaux divers (R.F.A., U.K., Belgique, Suisse), 10 ans expérience dans fonction personnel et animation de syndicats professionnels.
RECHERCHE : poste secrétariat général dans entreprise Paris, R.P. (Section BCO/JCB 116).




ECRIRE OU TÉLÉPHONER : 12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09 Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

**JOURNALISTE**
confirmée, 33 ans, bonne connaissance du monde politique et culturel, expérience édition. Examinerait toutes propositions. Tél. 887-01-51 le samedi 31 octobre ou écrire s/nº 6205, le Monde, service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Sec. Dir. 40 étudie toute offre disponible Paris, province, étranger, accepte recyclage, formation salaire décent. Tél. : 826-04-41, après 19 h. 30.

Secrétaire direction commerc., comptabilité, achats, clientèle, rech. 3/4 temps. 532-88-39.

J.F. 35 ans, maît. Lettres, Sc. Po, angl., arabe, allem., retour 3 ans ambassade au Liban apt synt. rédact. coord., rel. publ., contacts avec étranger, cherche poste infor. rel. ext. Ecr. s/nº 1.917 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 33 ans, licenciée espagnol, cherche emploi dans secteur culturel ou activités de rédaction. Tél. : 882-48-88.

Recherchons travail toutes sortes pour étudiants. Association APLI, 33, place Maubert. Tél. : 326-77-51.

Jne Femme 27 a., dynamique, très bon contact clientèle, rech. poste à responsabilités pour département administration des ventes, connaissances exportation, expérience 7 ans. Tél. : 798-92-75, Mme Plancq ou écrire 42, rue de l'Alma, 92400 COURBEVOIE.

**DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ**
H. 38 ans universitaire (Droit, Sc. Po), anglais, espagnol, allemand, italien. Expérience Direction et Gestion. Grande expérience clientèle française et internationale.
Lancement nouveaux produits, imagination et innovation.
Etud. propositions sérieuses.
Ecr. s/nº 6.203 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. débutante cherche emploi associant composition et maquette sur composphère, compocarte, multipoint, formation maquette photo Ecole Estienne. Ecr. s/nº 6.204 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Traductions techniques et commerciales, anglais, italien, français assurées par traductrice indépendante, diplômée. Frappe I.B.M. Tél. : 271-53-88.

**PHOTOGRAPHE**
Homme, 33 ans ayant expérience
– prise de vues ;
– direction de magasin ;
– encadrement stages photo :
cherche situation stable et étudie toutes propositions (tourisme, entreprise, autre).
Ecr. s/nº 6.200 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Analyste, 10 ans expérience, connaissance système et gestion cherche place.
Ecr. s/nº 7.276 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

39 ans, homme de terrain, dynamique, 15 ans vente prestations service rech. responsabilités coisles dans P.M.E.-P.M.I. région parisienne.
PETIT, 58, rue Saint-Georges, 75009 Paris, qui transmettra.

H. 37 ans, Maîtrise et Capès de Lettres Modernes, ch. emploi correction de manuscrits et d'articles et rewriting dans Editions ou Presse.
J.-P. GATTEGNO, 36, rue des Rigoles, 75020 PARIS.

**TECHNICO-CCIAL**
46 ans, si vous recherchez pour l'Algérie un collaborateur efficace et bien informé je vous remercie de me contacter sous nº 029765 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 18 ans, C.A.P Compt. Libre de suite, cherche emploi. Tél. 337-77-00, p. 323 ou 344.

**CADRE FONCIER COLL. PROGR. IMMOBILIER**
25 ans, 5 ans expérience : foncier, administratif, financier, commercial, recherche poste similaire Paris et région. Tél. : h.b. 576-95-79.

J.H. 29 ans, Sciences Po + licence lettres, grande expér. rédaction : journal quotidien, agences, presse éco. ch. poste INFORMATION RELAT. EXT. étudie toutes propositions. Ecr. s/nº 029.911 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 25 ans maîtrise gestion Paris-9-Dauphine. Ch. emploi. Téléph. 357-24-09 après 19 h.

J.F. 24 ans, disponible de suite BEP et Bac G1, 3 ans expér. secrétariat, 2 ans expér. hôt., stand. Rech. emploi fixe sur Paris. 631-44-96 ap. 17 h 30.

H. 38 chef de service dipl. ES Expérience :
Comptabilité, finances fiscalité personnel.
Multinationales, PME, cabinet France et Afrique.
Cherche pour 1 an Poste mi-temps 5.000 F/mois.
Ecrire sous le nº 5.081 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**INGÉNIEUR EEMI**
36 ans, marié sans enfant, 15 ans exp. variée sur chantier Afrique et Moyen-Orient anglais lu, parlé, écrit courant cherche situation similaire pour avril 1982.
Ecrire sous le nº T 029965 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE admin., 35 ans, tril. all., franç., angl., bonnes connaiss. informatiques (Cobol, Basic) ch. poste évolutif - 990-71-44.

# L'immobilier

## appartements vente

### 2e arrdt

**1, RUE MONTSIGNY**
LUXUEUSE REHABILITATION STUD. 2 P., liv. imm., sur pl. tous les jrs, 10 h./12 h. 30, 14 h. 30/17 h. 30. 261-15-15.

### 3e arrdt

**RÉPUBLIQUE, PRÈS**
Séj. + chbre, cuis., bns, poutres, refait nf. 325-75-42.

PRÈS BEAUBOURG, 3 P. 60 m² à rénover, gde hauteur sous-plafond. 280-34-47.

### 4e arrdt

PRÈS PLACE DES VOSGES 1974, dern. ét. except. duplex, 105 m². Calme, soleil, déc. raf. Park. «TAC» 329-33-30.

ILE SAINT-LOUIS Elégant Studio, 45 m², tt. cft. CHARME EXCEPTIONNEL. 326-22-63.

### 6e arrdt

DANS BEL IMM. ravalé du 17e. Pierre de taille. 70 m², 5e étage, ascenseur. Occupé, loi 48. VUE SUPERBE. Visite mercredi de 13 h à 15 h. Téléphone 503-12-13.

LUXEMBOURG, grand stand., profession libérale, 4 réceptions, 4 chambres, 2 bains, 3 services + box. Tél. : 504-49-13.

**PLACE ST-SULPICE**
dans imm. réhabilité pptaire vend du STUDIO au 3 P. GD STANDING, JARDIN. Téléphone 522-95-20.

### 7e arrdt

**VUE SOLEIL**
ESPLANADE des INVALIDES ANGLE QUAI ORSAY, 97 m². Séj., 1 chbre, balcon 29 m². 1 service, 3 park. 233-61-60.

**80, RUE UNIVERSITÉ**
Dans hôtel XVIIIe EXCEPT. s/verdure, dble hauteur s/plafond boiseries. 400 m² env. à diviser éventuellement. PRIX ÉLEVÉ JUSTIFIÉ. Téléphone 261-06-50.

SOLFER. 354-95-10. Calme.
**400 m² GD STANDING**
Gd jardin, hauts plafonds.

RUE MONTESSUY immeuble p. de taille, 4e étage, appt de 3 pièces à rénover. SANTANDREA FRANCE Téléph. : 260-67-36 (67-66).

### 8e arrdt

**COURS ALBERT-Ier**
S/Seine, soleil, étage élevé, somptueuse réception, salle à manger, 2 chambres, 156 m², box. TAC, 329-33-30.

**COURS ALBERT-1er**
S/SEINE, ét. élevé, liv. et s. à manger avec boiseries anc., cheminée + 2 chbres, 2 bains, gar. en ss-sol, 2.500.000 F., s/rendez-vous 577-96-85.

### 9e arrdt

Pierre de t., 4 p. tt cft UNE AFFAIRE vu urgence. 650.000 F. 875-23-75.

Magnifique 5 p., 125 m². Réf. ent. nf, 3 chbres, gd séj., 43 m², cheminée, 3e ét. rue et cour + chambre serv. 1.100.000 F. Peutrat. 526-05-55.

### 12e arrdt

**PROX. QUAI LA RAPÉE**
Près R.E.R., 6 p., dans imm. réc., gd cft, gde surf., poss. prof. lib., park. 1.350.000 F. DELFIEL. 346-95-27.

NATION. 685.000 F. 3 p., entrée, cuis., s. de bains, 5e étage, asc., terrasse 35 m², parfait état. 346-83-85.

RUE ERARD studio imm. neuf. 33 m², grand confort. 230.000 F. « F.A.C. ». 337-69-59.

PROCHE DU
**BOIS DE VINCENNES**
A 300 m. Mº Porte-Charenton 6, rue des Jardiniers. A vendre très beaux 4 pièces 96 m² + balc. Px 905.000 F. Habitables immédiatement. Visite sur rendez-vous les lundi, jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h. Téléphone : 825-29-48, ou CAPRI, 321-47-93.

### 13e arrdt

**R. CHARLES-FOURIER**
Beau 3 P., 76 m². Bien exposé. PARKING. 322-25-40.

### 14e arrdt

Studio, cuisine, w.-c., dche, moquette, chauffage central imm. Plein soleil. Px 120.000 F. I.D. 766-53-34.

MONTPARNASSE DUPLEX Liv. + 2 chbres rénovation, caractère gd cft. 550-34-00.

### 16e arrdt

MUETTE IMMEUBLE RÉCENT ÉTAGE ÉLEVÉ STANDING Très belle récept. + 3 chbres TRÈS ENSOLEILLÉ. BOX. Tél. 633-29-17. 577-38-38.

AUTEUIL 100 m². R. d. C. Séjour, 2 chambres, cuisine, bains, chbre, serv. GARBI 567-22-88.

SPÉCIAL INVESTISSEMENTS PETITE MAISON 2 PIÈCES cft, calme, chff. indiv. gaz. Px 330.000 F. T. 955-72-77.

**PORTE DAUPHINE**
Récent stand., gd 4 p. + chbre de serv. + box. 1.700.000 F. Téléphone : 549-54-99.

ORTF, 2 p., cft, balcons, clair, impeccable, imm. classé. 350.000 F. – 550-34-00.

### 17e arrdt

FACE PARC MONCEAU
**RARE**
Dans luxueux immeuble
**5 P. DUPLEX 186 m²**
Prestations raffinées
Réception 72 m², 3 chambres avec salles de bains attenantes, 3 w.-c., nombreux rangements, cave et parking. Prix justifié.
Sur rendez-vous S.R.A.I. 745-17-40.

**TERNES**
GRD 5 p., tt conft + service + parking, bel immeub, pierre de taille, ascenseur. 766-21-40.

### 18e arrdt

**CAULAINCOURT**
Immeuble pierre de taille. Grand 2 pièces. Tout confort, magnifiq. rénové. PPTAIRE SUR PLACE, MARDI 13-18 H. 113, RUE CAULAINCOURT.

**PLACE DU TERTRE**
CALME VUE SUR PARIS dble séj. + chbre, cuis. équip., bns + terrasse + jdin privé plein sud. Prix 1.575.000 F., à débattre. Tél. 289-45-46.

**RUE LAMARCK**
2 et 3 pièces LIBRES et OCCUPÉS, imm. pierre, asc. Propriétaire. 526-54-61.

Rue LEPIC, FACE MOULIN s/verdure, 3 p., cuisine, entr., w.-c., bains, 2e ét. s/rue. 530.000 F. 255-86-18.

### 19e arrdt

30 m. Métro Ourcq, 2 pièces, 4e étage, chauffage central individuel, douche, w.-c. indépendant. Libre le 1er mars 1982. 250.000 F. 201-30-52.

LOFTS Triplex 120 m², 6 P. Cft remis à neuf, plein sud, construction restaurée. 5.500 F/m². 346-68-10.

**PART. VD** APPART. 19e rue Curial immeuble récent, 6e étage, ascenseur, tr. clair, grand living, + 2 ch., salle de bains, rangement, 75 m² + loggia, excellent état, parking + cave, 570.000 F. Tél. : 344-57-45.

### 20e arrdt

PRÈS PORTE BAGNOLET 1, 2, 3 p., livrables 03/1982. Prix : 4.650 F m² hors œuvre. 90 % crédit poss. 766-53-34.

### 78-Yvelines

MANTES, 30 mn ST-LAZARE, superbe 5 poss. tt cft, avec 70.000 F. Tél. : 766-53-34.

Parc MAISONS-LAFFITTE dans résidence pierre de taille, bel appartement 4 pces 100 m², séjour, 3 chbres, bains, cuisine, cave, garage fermé. 750.000 F. Agence, téléphone 962-50-95.

### 91 - Essonne

**MONTGERON**
A louer dans petite résidence calme, soleil, 2 pièces, cuisine, s. de bns, chff. cent., parking, 1.300 par mois + charges. Caution et références exigées. Ecr. s/nº 6.202 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

### 92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, MAIRIE, 60 m² rez-de-ch. surélevé + jardin aménagé. Occupé Loi 1948. Visite 13 h à 14 h, lundi à vendredi, ou tél. 504-61-63.

**BOURG-LA-REINE**
magnifique appt grand stand. 110 m² + 20 m² terrasse, 2 s. de bains, imm. pierre de taille dans verdure, gar. et park. 1.300.000 F. ERBE 663-71-01.

**NEUILLY-YBRY**
Immeuble neuf, réception + 4 chbres, 5e étage, balcons, soleil. Téléphone : 574-87-47.

SABLONS, coquet 4 p., caractère, 75 m², 3e sans ascenseur. 590.000 F. Tél. 704-88-18.

### 94 Val-de-Marne

NOGENT. 610.000 F. Bois et RER. Beau 5 p., cuis. tt cft. loggia. 345-82-72.

A saisir 4 pièces dans bel immeuble rénové, beau quartier, proximité commerces, écoles, R.E.R. Tél. : 663-28-85 le soir.

**VILLIERS-SUR-MARNE**
15' porte DORÉE, magnifique petite pptée, pierre de Vigny 1972, 200 m², 6 p., très belle cuis. équipée, bains, w.-c., etc., garage; ss-sol aménagé, terrain 670 m². 1.230.000 F. DELFIEL. 346-95-27.

**ST-MANDÉ** résidentiel près bois
**5 P.** 104 m² plein sud imm. p. de taille récent Tt cft, sud-est, 2 parkings 995.000 F. Delfiel. 346-95-27.

Part. vend, 4 pièces, 77 m², Bonneuil-sur-Marne 94, 3 chbres, séj., cuis., bs, w.-c., grand rangt, 7e ét. ascens., prox. école, lycée, bus, métro 15' Créteil. Soleil. Prix. 270.000 F. Tél. p. visite, 339-72-01.

A saisir, 4 pièces dans bel immeuble rénové, beau quartier, proximité commerces, école, R.E.R. 663-28-85, le soir.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES LUXUEUX APPT., 15' Paris R.E.R., 70 m², 4 pces modif., entièr. équipé, soleil tt. le temps, en haut d'immeuble 10 étages, vue coteaux et Seine. 500.000 F. Tél. 389-50-52.

### 95- Val-d'Oise

**TAVERNY (centre)**
**F4** en DUPLEX + cave très bon état, avec jardin clos. PRIX 295.000 F Tél. au 960-18-93.

### Province

Au cœur de la France
Près de Vichy. Accès aisé par la route, le rail, les airs. Luxueux appartement grand confort, à vendre dans une résidence de qualité, très bien située.
Renseignements et vente : GETISA IMMOBILIÈRE boulevard de Grancy, 1 1006 Lausanne (CH). Tél. (21) 27-54-58. Télex Medome 26387.

## appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

**ACHÈTE** Studio, 2 pièces Comptant Paris Mme LEULIER : 261-39-78. ou le soir : 900-84-25.

RECHERCHE 2 à 4 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou ss trav. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, Même le soir.

## locations non meublées offres

### Paris

10e, 6 pces, cuis., bns, chauff., immeuble, balc. 4.500 F. + ch. 297-50-87.

R. DE LA POMPE, 6P., 200 m², refait nf. 2 bains, prof. libérale acceptée, 7.500 F. 297-50-87.

RANELAGH, 5 PCES, 150, m², cuisine, bains. Loyer 6.000 F. 297-50-87.

MICHEL-ANGE-AUTEUIL, 6 p., 150 m², 2 bains, chauff., imm. 6.800 F + ch. 297-50-87.

**BEAU 4 P. - BALCON,**
2 bains, cuis., asc., park., 3.400, soleil, 806-58-70.

## locations non meublées demandes

### Paris

Avocat recherche 3-4 pièces, 70 à 80 m², Maubert-Panthéon. Tél. : 723-78-01.

Part. à part., cherche STUDIO 6e, 7e, 8e, 15e, 16e, 17e, 20e, cuisine équipée. Téléphoner, 9 h. à 18 h. 233-44-21.

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pav., ttes banl. Loyer garanti 5.000 F. max. 283-57-02.

## locations meublées demandes

### Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa clientèle, beaux appts de standing. 4 pièces et plus. 281-10-20.

## bureaux

### Achats

L'Agence nationale pour l'emploi, centre régional de Paris, 23, rue Taitbout, 75009 Paris, recherche dans Paris des locaux à usage de bureaux dans les secteurs suivants :
2e ou 3e arrondissement, 520 m² et 180 m² en r.-de-ch. ; 17e arrondissement, 500 m² en r.-de-ch. ; République ou Nation, Bastille, Châtelet, Place d'Italie, Montparnasse, 800 à 900 m² en rez-de-chaussée.

### Ventes

**PLACEMENT**
MADELEINE. Ds bel immeuble p. de t., 2 appts, baux 3-6-9, 160 m², 1.150.000 F, rapport 100.000 F. 80 m², 550.000 F, rapport 43.000 F. 503-12-13.

### Locations

**DOMICILIATIONS et SIEGES SOCIAUX**
BUREAUX meublés - TELEX
Permanence téléphonique
**CONSTITUTION STES**
Prix compét., délais rapides
ASPAC 293.60.50
C P A 355.17.50

**CHAMPS-ÉLYSÉES**
loue directement 1 bureau ou + ds imm. stand. 563-17-27.

**BUREAUX MEUBLÉS**
SIÈGES DE STÉS AV. SECRÉTARIAT. Tél. Télex. Toutes démarches. Pour création d'entreprise
**ACTE S.A. 261-80-88.**
BORDEAUX (56) 81-96-80.

**SIÈGE SOCIAL**
secrétariat, tél., formalités
**CONSTITUTION**
de Société. TÉLEX.
**S.M.P. 268-08-90.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL (8e) LOYER 150 F à 300 F/MOIS. TÉLEX - SECRÉTARIAT SERVICES SÉRIEUX
**AGECO : 294-95-28.**
R.C. PARIS 319.127.080.

SPECIALISTE BUREAUX Petites et moyennes surfaces.
**LUTÈCE. 720-22-33.**

## locaux commerciaux

A vendre local commercial 650 m² zone industrielle à Bourges grand magasin exposition s'adresser : Cabinet THIAULT, 6, avenue J.-Chatelet, 18500 MEHUN-SUR-YÈVRE.

A vdre dans ville importante du Midi ; bar, restaurant, night-club (seul établiss. de la ville pouvant rester ouvert 24 heures sur 24), bon emplac., chiffre d'affaires important, parking à proximité. Prix du fond : 550.000 F. Tél. ap. 21 h. au (16-90) 96-11-44.

## fonds de commerce

IMPORTANT CAB. GESTIONS IMMOBILIÈRES, PARIS, tenu 19 ans, gros C.A. et bénéfice prouvés, à vendre cause retraite. Ecrire boîte postale, M. Mazet, 186, 75062 Paris, Cedex 02 (serv. 123), qui transmettra.

## forêts

RÉGION PARISIENNE FORÊT 120 hectares essentiellement feuillus. 7.000 m3 exploitable
**AGRI FRANCE**
9, rue de Vienne, PARIS-8e Tél. : 522-17-89.

## boutiques

**FAUB. SAINT-HONORÉ**
Bail à céder. Tél. 563-83-33.

AV. DE VILLIERS EMPLACT. Nº 1, boutique angle 135 m², MURS FONDS BON PLACT. Prix 1.300.000 F. 387-86-97.

Bon 5e, toute propriété.
**local 150 m² + 130 m².**
toutes possibilités, px exceptionnel, pptaire. 766-48-94.

## hôtels particuliers

RANELAGH, maison charme, à rénover, 160 m², petit jdin 30 m². 1.800.000 F. GARBI, tél. : 567-22-88.

## pavillons

Sartrouville 78, pav. sur 300 m², 5' comm. écoles, gare, corresp. R.E.R., parf. état, s/sol. tot., cuis. équip., séj. 30 m², 3/4 chbres, bain, 780.000 F. Tél. 913-09-09, mat. ou soir.

## villas

PRÈS CANNES, VILLA 3 CH., STUD. INDÉP. PISC., TERR. 1870 m². PX : 1.370.000 F. OLLIER. T. (93) 39-25-69.

**20 kms de CANNES**
Arrière-pays, près de Grasse, jolies maisons provençales en hameaux, 2/3 pièces, habitables immédiatement. 1er prix : 558.000 F. LES HAMEAUX DE PEYMEINADE. Départementale 2562. 06530 PEYMEINADE. Tél. : (93) 66-04-49.

## maisons de campagne

Particulier, vend ferme Angevine restaurée tuffeaux, 20 km. Angers, bord Loire - jardin 2.400 m² paysagé - gar. puits, 250 m² habitables - 2 salons, salle à manger, cuisine équipée, four à pain, cheminée, poutres, 4 chbres, 3 bains, 800.000 F. Tél. : (16-41) 80-52-72.

## propriétés

Normandie, DIEPPE - 76. Part. vend propr. prox. Centre et Mer, 10 pièces, tout cft, cuis. amén., 2 bains, 1 cab. toil., 2 w.-c., cour + maisonnette, 3 pces, w.-c., garage. Prix 600.000 F. Tél. (35) 82-20-08. Ecrire ou visiter P. MALASSIS, 40, av. Gambetta, 76200 DIEPPE.

**PRÈS MARSEILLE**
entre Marseille et Aix-en-Provence, Bouc-Bel-Air, dans 8.000 m² terrain. Belle maison caractère, 2 niveaux + cave, chaufferie + annexe. Prix 1.470.000 F, exclusivité
**Cabinet SANSONNET,**
39, rue Paradis, 13001 Marseille. Tél. : (91) 33-06-41.

**VAUCRESSON**
Particulier vd ppté récente parfait état décoration raffinée très gd living, 4 ch., 3 bns, salle jeux, logt gardien sur 1.100 m² env., jdin à l'anglaise, garage. Prix élevé justifié. 267-37-68.

Propr. vd 25 ha avec 3 étangs et volières, chasse canards, exceptionnelle avec pav. 5 ha s. terr. boisé avec plusieurs sources, département Cher.
Ecr. s/nº 7.300 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## domaines

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse préférence départs. 45.41.18.89.58. Ecrire HAVAS PARIS nº 200656, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-sur-SEINE.

## terrains

Parc MAISONS-LAFFITTE beau terrain 1.029 m², façade 31 m. Prix 650.000 F. AGENCE. 962-50-95.

## viagers

17e arrdt, imm. pierre de taille, bel appart. 2 p., tt cft, occupé hme 75 ans. Compt 18.000 F + 2.900 F rente. LODEL : 355.00-44.

les annonces classées
**Le Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

# régions

## ENVIRONNEMENT ET VIGILANCE

### E.D.F. et son mobilier

# Haute tension : des paysages en danger de mort

**Electricité de France n'est pas seulement *la première entreprise* énergétique du pays. Elle est aussi, appelons ça comme ça, le premier « paysagiste ». Il n'y a plus une seule agglomération (à l'exception de Paris et des centres de quelques métropoles régionales), plus un horizon campagnard qui ne soient marqués par un élément du « mobilier » électrique.**

**En quelques décennies, 13 millions de poteaux de béton et de bois, *220 000 pylônes métalliques, 440 000 transformateurs*, 1 400 postes de livraison et 45 postes d'interconnexion que relient 1 million de kilomètres de lignes ont couvert le territoire d'une gigantesque toile d'araignée.**

Les dirigeants d'E.D.F. n'apprécient guère cette image. Ils préféreraient que l'on compare leurs réseaux de transport et de distribution à un système artériel apportant en tout lieu une énergie désormais vitale. Malheureusement, les ingénieurs ont été *jusqu'ici incapables de copier la* nature, qui, elle, a su dissimuler ses artères.

Il faudra bien s'y faire, car l'électrification du pays est loin d'être achevée. D'ici à la fin du siècle, nos horizons vont se hisser encore d'une cinquantaine de tours de refroidissement, de 65 000 pylônes haute *tension*, de 2 millions de poteaux plus modestes, de 70 postes d'interconnexion et de 500 000 transformateurs. Sans compter les coffrets de compteurs extérieurs, au nombre de plusieurs millions, et qui se multiplient au rythme des constructions.

*On ne peut plus en tout cas* accuser l'établissement public de faire mystère de ses projets. Le schéma du futur réseau haute tension a été publié l'an dernier (*le Monde* du 8 mai 1980). Par deux *fois*, en 1976 et en 1981, *E.D.F. a organisé des colloques* au cours desquels l'impact des lignes électriques sur l'environnement a été minutieusement étudié. Le dernier en date — du 8 au 10 octobre — réunissait cent cinquante ingénieurs, fonctionnaires, représentants d'associations et journalistes dans l'ancien couvent des chartreux de Villeneuve-lès-Avignon. Trois jours durant, les ingénieurs ont ouvert leurs dossiers devant un auditoire qui les a pressés de questions, accablés de *critiques et nourris de suggestions.*

La main sur le cœur, les électriciens ont affirmé qu'ils souhaitent dialoguer avec leurs contempteurs et qu'ils feront le *maximum pour ménager notre* cadre de vie. Ils n'ont pas, à vrai dire, totalement convaincu.

Certes E.D.F. a fait appel à des architectes pour tenter de rendre moins agressifs les énormes volumes des centrales *nucléaires. Elle se plie bien* entendu à l'obligation des études d'impact pour toute nouvelle ligne à 400 000 volts. Cette contrainte, ajoute-t-elle, alourdit la facture de 10 %. Elle a constitué au sein de la direction du transport un « groupe environnement » et apprend à ses techniciens, grâce à une maquette perfectionnée, comment on insère une file de pylônes dans un paysage. Tous les centres de distribution ont reçu un matériel de sensibilisation à l'environnement comprenant un film, des brochures et des diapositives. A l'aide de ces images, on essaie durant une journée par an de faire comprendre aux agents de terrain qu'il ne faut plus planter n'importe quoi n'importe où.

E.D.F. s'enorgueillit d'avoir créé voici près de vingt-cinq ans un fonds spécial destiné à faire disparaître les écheveaux de fils et de potences qui déshonorent *monuments et quartiers historiques.*

Reconnaissant que les transformateurs d'antan — en forme de tours — étaient hideux et encombrants, les techniciens ont réduit leur taille au minimum. *Ils les suspendent à présent* à de simples poteaux, les dissimulent dans des cabines grandes comme des placards ou les intègrent dans les immeubles neufs.

### Un effort d'un centime

Tout cela est vrai mais de faible portée. M. François Ailleret, chef du service transport, qui devait faire la synthèse des travaux d'Avignon, l'a bien senti. *« Ce n'est que la partie émergée d'un iceberg dont le corps invisible est beaucoup plus important »*, a-t-il plaidé.

Les faits, hélas, sont têtus. En avançant des arguments techniques et financiers, les ingénieurs *soutiennent* qu'on ne peut pas enterrer les lignes à haute tension. Ces impossibilités s'évanouissent dès l'instant qu'il s'agit de relier les réseaux français et britanniques. Une ligne enterrée de *110 kilomètres franchissant* la Manche sera inaugurée en 1985. Elle nous fera faire, paraît-il, de substantielles économies. Et si l'on faisait disparaître des files de pylônes pour ne pas gaspiller certains sites de grande valeur ?

Enfouir les lignes à moyenne et basse tension, cela, les techniciens savent le faire, c'est une pratique généralisée chez nos voisins d'Europe du Nord. Or 12 % seulement de nos réseaux sont en souterrain, et, annonce-t-on, cette proportion ne dépassera pas 22 % en l'an 2000. Question de gros sous, paraît-il. Or, si on enterrait demain toutes les lignes nouvelles, le *prix moyen* du kilowatt-heure passerait de 40 à 41 centimes. Qui osera prétendre que les Français refuseraient de payer ce centime-là ?

C'est un ingénieur E.D.F. qui, il y a quinze ans, a inventé une bordure de trottoir pouvant recevoir l'équipement électrique des quartiers neufs. Or on continue à dresser des poteaux dans bien des lotissements.

Le fonds spécial de « nettoyage » des monuments classés ? L'E.D.F. vient d'en augmenter la dotation, mais ses 7 millions de francs ne représentent encore *que le millième des investissements* annuels du réseau de distribution. Au rythme actuel (vingt-cinq opérations annuelles), il faudra quarante ans pour achever la moitié du programme initialement fixé. Ce sont les *municipalités qui, pressées de remettre* en valeur leur patrimoine touristique, font le reste, à leurs frais.

Pour améliorer la concertation, le ministère de l'environnement demande à l'établissement public d'organiser des expériences d'audition publique, comme cela se pratique déjà pour les projets routiers. A Avignon, les responsables d'E.D.F. ont répondu qu'ils *n'y étaient pas hostiles mais ils* ont refusé de prendre un engagement précis.

A chaque sollicitation, E.D.F. réaffirme sa bonne volonté, promet qu'elle va lancer des études et reconnaît qu'elle pourrait faire davantage. Mais elle continue imperturbablement à meubler le paysage.

A Avignon, et pour clore le colloque « Electricité et environnement », M. François Ailleret a lancé cette formule : « *Notre entreprise est un service public au service du public.* » Mais il n'en a pas tiré les conséquences. Si la mission d'Electricité de France est de livrer du courant dans les meilleures conditions techniques, financières et d'environnement, elle ne remplit pas actuellement cette mission. Car le troisième volet de son travail n'est pas pris en compte avec *autant de sérieux* que les deux premiers, loin s'en faut. Songer au cadre dans lequel s'insère un ouvrage, modifier éventuellement celui-ci, lui appliquer les règles de l'esthétique industrielle, tout cela est considéré par les techni*ciens comme un coûteux superflu.*

Une telle étroitesse de vue a abouti, en moins de soixante ans, *à électrifier le territoire dans* les pires conditions. Seul le chemin de fer a marqué l'Hexagone aussi profondément et de manière aussi foudroyante. Les professions anciennes savaient allier le technique, le fonctionnel et l'harmonieux. *L'industrie automobile, par* exemple, a hérité du savoir-faire et du goût des voituriers d'antan. Les électriciens, eux, n'avaient aucune tradition. Ils ont fait « à leur idée ».

Le résultat n'est pas *toujours* désastreux. Le physicien nucléaire Louis Leprince-Ringuet, qui se *présente* aujourd'hui comme « artiste peintre », exprime son ravissement devant *« la majesté silencieuse des lignes à haute tension »*. Il est vrai qu'une ligne de 400 000 volts solidement plantée sur des pylônes Trianon apporte une valeur ajoutée au paysage sans borne de la Champagne. Mais le pylône Beaubourg de 50 mètres avec ses entretoises métalliques « façon dix-neuvième siècle » ne « passera » jamais à côté d'un hameau ancien ou d'un lotissement moderne, car il est anachronique et hors d'échelle.

Ne parlons pas des *poteaux* de ciment, dont on se préoccupe seulement cette année de normaliser les innombrables formes. Il paraît même qu'on essaie de les teinter dans la masse. Mais on n'en est pas encore à leur chercher des silhouettes élégantes comme l'ont fait les Italiens ou simplement adaptées aux différentes architectures qu'ils viennent « agrémenter ».

A Avignon il a donc fallu constater que, trente-cinq ans après la nationalisation, malgré un dynamisme remarquable et un personnel de grande qualité, E.D.F. n'a toujours pas de véritable politique en matière d'esthétique industrielle et d'environnement. Il est vrai que, hormis quelques associations, personne ne l'y a vraiment incité, même pas le ministère de l'environnement, qui, depuis dix ans, à part sur quelques tracés de ligne haute tension, s'incline sans broncher devant les coups de baguette de la fée Carabosse-Electricité.

MARC AMBROISE-RENDU.

### LES OUVRAGES ÉLECTRIQUES EN FRANCE

| Années | 1975 | 1980 | Extrapolation 2000 |
|---|---|---|---|
| • Lignes haute tension (en km) | 64 000 | 68 000 | 100 000 |
| dont lignes enterrées | 1 400 | 1 520 | 2 000 |
| • Lignes moyenne et basse tension (en km) | 960 000 | 1 050 000 | 1 400 000 |
| dont lignes enterrées | | 130 000 | 320 000 |
| • Pylônes haute tension | 170 000 | 200 000 | 285 000 |
| • Poteaux moyenne et basse tension | 11 700 000 | 13 000 000 | 15 000 000 |
| • Postes d'interconnexion haute tension | 263 | 311 | 631 |
| • Postes de livraison moyenne tension | 1 250 | 1 370 | 1 800 |
| • Transformateurs | 340 000 | 440 000 | 1 000 000 |
| dont dissimulés | 25 000 | 37 000 | 100 000 |
| • Sites urbains « nettoyés » | 225 | 350 | 1 000 |
| Rappel : consommation en milliards de kWh | 178 | 245 | 600 |

Le Monde

# économie

## AFFAIRES

### Honeywell pourrait se dégager progressivement de CII-H-B

**Minneapolis. — Les négociations jusqu'alors « informelles » sur l'avenir de CII-Honeywell-Bull entre, d'une part, le groupe américain Honeywell, qui détient 47 % de son capital et, d'autre part, Saint-Gobain et les autorités françaises, vont entrer dans une phase plus active. Les dirigeants de Saint-Gobain devaient effectuer une nouvelle visite aux Etats-Unis ce week-end et le président d'Honeywell, M. Spencer, devrait se rendre à Paris au cours de la première semaine de novembre afin d'y rencontrer diverses personnalités gouvernementales. Bien que tout pronostic sur l'issue de ces négociations soient quelque peu aléatoire, on peut penser que les deux partenaires tenteront de trouver une solution permettant une lente séparation à l'amiable qui n'exclurait pas des coopérations ponctuelles sur certains produits.**

Plus de cinq mois après l'arrivée de la gauche au pouvoir, aucun des protagonistes en présence dans CII-Honeywell-Bull ne semble encore avoir définitivement arrêté sa position. Chacun s'observe attendant que l'autre abatte ses cartes. Dans une lettre qu'il vient d'adresser à ses actionnaires, le président d'Honeywell indique que *« des négociations vont s'ouvrir avec le gouvernement français et le partenaire français* (Saint-Gobain) *au sujet de notre participation et des liens techniques avec CII-Honeywell-Bull. Nous ne savons pas comment ces discussions peuvent tourner, mais dans le cas d'une nationalisation, complète ou partielle, de notre participation, les intérêts des actionnaires d'Honeywell et de ses clients seront protégés »*.

Outre-Atlantique, on aurait quelque peu tendance à simplifier les choses. CII-Honeywell-Bull figurant sur la fameuse liste des nationalisables, Honeywell serait en quelque sorte suspendu à la décision du gouvernement français. Telle n'est pas, à vrai dire, la réalité. Un accord de 1976 prévoit, en effet, qu'à partir du moment où l'actionnaire français de CII-H.-B. — en l'occurrence Saint-Gobain — est nationalisé, le groupe américain Honeywell peut exiger le rachat de ses 47 % (pour *« la valeur en livres et en dollars »*). Or ni Saint-

De notre envoyé spécial

Gobain ni les pouvoirs publics français ne souhaitent débourser 300 millions de dollars cash, et on se satisferait à Paris d'un maintien d'Honeywell, quitte à renégocier les accords techniques existants. C'est d'ailleurs ce que reconnaît implicitement M. Spencer lorsqu'il fait état, dans sa lettre à ses actionnaires, *« d'indications officieuses selon lesquelles le gouvernement français voudrait maintenir des liens avec Honeywell »*.

#### Changement de cap

La balle est donc bel et bien dans le camp américain. Recevant lundi à Minneapolis quelques journalistes, M. Spencer s'est refusé à donner des indications sur l'attitude à venir de son groupe. Reste qu'au vu de la stratégie suivie actuellement par Honeywell, on peut se demander si les dirigeants de la firme ne souhaitent pas se désengager, de tout ou partie, de leurs intérêts financiers dans CII-Honeywell-Bull.

Au cours des deux précédentes décennies, Honeywell a basé son développement autour de trois grandes activités : l'informatique, les systèmes de contrôle et les automatismes, les produits pour l'aéronautique et la défense. Depuis, et compte tenu des évolutions technologiques, la compagnie a amorcé un redéploiement de ses activités autour de quatre grands axes : les économies d'énergie, et l'énergie solaire ; l'automatisation ; le service *informatique* au sens *le plus large* ; les activités militaires.

Ces quatre activités ont un point commun : les circuits intégrés. C'est ce qui explique que Honeywell fasse un important effort dans ce domaine avec souvent, il est vrai, des aides gouvernementales. La société vient ainsi de recevoir 19 millions de dollars pour développer des études sur les circuits à très grande vitesse (V.H.S.I.).

L'information donc ne figure plus parmi les axes majeurs du groupe. Dans l'approche commerciale et technologique d'Honeywell, il semble que les activités informatiques, la fabrication d'ordinateurs, soient de plus considérées comme un complément — certes indispensable — d'un plus grand ensemble. Ainsi les mini-ordinateurs serviront-ils à de multiples applications pour réguler l'énergie, les communications, les processus de production. Les ressources financières d'Honeywell n'étant pas illimitées, on peut se demander si le développement autonome de nouvelles gammes complètes d'ordinateurs figurera bien parmi les priorités du groupe. Certes, la firme a besoin pour le moment des revenus provenant de son parc d'ordinateurs... ne serait-ce que pour financer le développement de ses autres activités. Mais préserver un parc installé est une chose, l'accroître en est une autre !

Dans ces conditions on peut penser qu'Honeywell n'est guère enclin à fournir un effort financier supplémentaire en faveur de CII-Honeywell-Bull. Or, la compagnie française va probablement annoncer une perte pour son exercice 81. Déjà son déficit du troisième trimestre a passé sur les comptes d'Honeywell. Ce que l'on ne prise guère à Minneapolis. CII-H.-B. a un besoin urgent de capitaux frais. Son endettement étant déjà élevé, il va être nécessaire de procéder à une augmentation de capital de plusieurs centaines de millions de francs dans les prochains mois. Aussi, pourrait-on s'orienter vers un compromis entre Honeywell et ses interlocuteurs français.

Le groupe américain ne remettrait pas d'argent dans CII-H.-B. et verrait ainsi sa participation diminuer progressivement au gré des augmentations de capital. En revanche, une coopération technique étroite serait maintenue permettant à la compagnie française de préserver son chiffre d'affaires et à Honeywell de conserver une place privilégiée sur le marché français. On s'orienterait ainsi vers une lente séparation à l'amiable n'excluant pas des coopérations ponctuelles sur certains produits entre les deux firmes.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

● *M. Michel Jobert* a regretté, le 26 octobre, à Düsseldorf, que certains exportateurs français n'aient pas baissé leurs prix en Allemagne fédérale pour répercuter le réajustement du franc par rapport au mark. Le ministre du commerce extérieur a, en outre, mis en doute que ce réajustement entraîne une disparition du déficit commercial de la France vis-à-vis de la R.F.A.

### A la direction du budget

## M. Jean Choussat remplace M. Guy Vidal

M. Guy Vidal, actuel directeur du budget au ministère de l'économie et des finances, va être chargé d'une mission : le déménagement du ministère qui occupe une partie du palais du Louvre et dont M. Mitterrand a annoncé, le 24 septembre, qu'il retrouverait sa vocation première de musée.

L'importance de la tâche confiée au directeur du budget implique bien évidemment que celui-ci abandonne ses fonctions actuelles. M. Vidal sera donc remplacé à la direction du budget par M. Jean Choussat, actuel directeur général de la santé et des hôpitaux, et ancien chef de service à la direction du budget.

Ces nominations, qui seront annoncées à l'issue du conseil des ministres du mercredi 28 octobre risquent de faire quelque bruit. Certains mauvais esprits feront remarquer que si M. Choussat a toutes les qualités pour être un excellent directeur du budget (il les a montrées aux différents postes qu'il a occupés et le dernier en date — santé et hôpitaux — n'était pas le plus facile), il est aussi beaucoup plus proche du P.S. que ne l'est M. Vidal. C'est M. Giscard d'Estaing qui demanda, il y a presque trois ans, à M. Vidal d'abandonner ses fonctions de directeur des douanes pour succéder à la tête de la direction du budget à M. Paul Deroche, subitement décédé. Mais un tel rapprochement est sûrement fortuit puisque M. Vidal avait, à plusieurs reprises, été lavé de son *« giscardisme original »* par M. Fabius lui-même qui l'avait félicité de vive voix et par écrit pour son excellent travail.

D'autres mauvais esprits feront encore remarquer, il est vrai, que des compliments peuvent parfois cacher des exécutions, et que la mission qui est confiée à M. Vidal, pour glorieuse *qu'elle soit, aurait pu être menée* à bien par un sous-directeur compétent et dynamique, l'expérience acquise par M. Vidal pouvant être utilisée à d'autres tâches pour le plus grand bien de l'Etat.

Un détail a frappé les fonctionnaires qui écoutaient, vendredi 23 octobre, l'allocution que M. Fabius a adressée à la direction du budget réunie au complet. Comme il était question des difficultés que risque de rencontrer le projet d'impôt sur les grandes fortunes lors de son examen au Parlement, M. Fabius a déclaré en substance que les sénateurs qui étaient personnellement concernés tenteraient très certainement de bouleverser le texte gouvernemental.

Parmi les hauts fonctionnaires présents, cette déclaration peu flatteuse à l'égard des sénateurs et teintée d'une conception politique fit mauvaise impression. Mais trop de fonctionnaires sont encore insensibles à l'esprit de Valence. Cela aussi devra être corrigé... — *Al. V.*

## ÉTRANGER

### SAINT-GOBAIN DÉCIDE LA FERMETURE D'UNE INSTALLATION AU DANEMARK

Saint-Gobain a annoncé lundi 26 octobre que l'une de ses filiales au Danemark, la Scanglas, arrêterait dans quelques mois le four de verre à vitre de son usine de Korsor, entraînant le licenciement de quatre cents personnes.

Le maire de cete ville de vingt mille habitants, M. Paul Mortensen, s'est inquiété, nous signale notre correspondante à Copenhague, auprès du ministre de l'industrie, M. Erling Jensen, faisant valoir que cet arrêt ferait monter le taux de chômage de ses administrés à 23 %. Il estime en outre regrettable que la seule usine du Danemark qui fabrique des vitres isolantes renonce à cette activité. L'affaire prend une tournure presque politique puisque M. Egor Jensen, député social-démocrate et ancien ministre de l'intérieur, suggère au gouvernement de Copenhague d'intervenir auprès de M. Mitterrand, car *« entre socialistes, on se doit bien ce genre de service »*. Le parti communiste danois exige, lui, que Scanglas soit nationalisé.

● *La Confédération de l'industrie britannique* (C.B.I.), a protesté auprès du gouvernement de Londres contre l'avantage qu'assure au Japon l'accord sur le relèvement des taux des crédits à l'exportation récemment conclu entre les pays industrialisés. Aux termes de cet accord, le Japon pourra accorder ses prêts à seulement 9,25 %, alors que les autres pays exigeront entre 10 et 11,25 %, selon le « statut » du pays importateur (*le Monde* du 23 octobre). La C.B.I. demande au gouvernement de veiller à ce que la compétitivité des firmes britanniques ne souffre pas de ce désavantage, le cas échéant, en leur permettant d'offrir des taux d'intérêt au moins aussi bas que leurs concurrents japonais. — *(A.F.P.)*

● *Dévaluation du leu roumain de 10 %.* — Les nouveaux taux de change, publiés le lundi 26 octobre par l'agence Agerpress, maintiennent le dollar à sa parité permanente de 11 lei. Mais pour 100 marks la contrepartie en lei passe de 441,34 à 482,26 lei, pour 100 F de 184,10 à 192,91 lei et pour 100 F suisses de 512,24 à 580,80 lei. — *(A.F.P.)*

### Les multinationales américaines partent en guerre contre les projets de contrôle européens

**L'Assemblée européenne vient de se prononcer pour un plus grand contrôle des firmes multinationales. Dans une résolution adoptée, le 13 octobre, à Strasbourg, elle a demandé « la mise en place à l'échelon de la Communauté d'un cadre de réglementation contraignant ». Ce texte vise notamment l'accroissement de l'information du personnel et de la transparence des transferts de bénéfices, ainsi que la surveillance des fusions (« le Monde » du 15 octobre). L'attitude européenne a provoqué de vives réactions des sociétés multinationales américaines qui ont entamé une contre-offensive destinée à faire échec à une législation de ce genre.**

De notre correspondante

New-York. — Une vingtaine de multinationales américaines s'apprêtent à lancer une offensive de grand style contre des projets européens qui, estiment-elles, risquent de remettre en question leur politique d'investissements dans la Communauté. Parmi ces sociétés figurent International Harvester, Union Carbide, General Motors, Ford, Exxon, Kodak, Procter and Gamble, Goodyear, I.B.M., I.T.T.

Un avocat de Washington, spécialiste du commerce international, M. Bart Fischer, a été chargé de soutenir leur cause. Les projets sont, assure-t-on, destinés à contraindre les multinationales à appliquer certains règlements communautaires, comme la participation des représentants syndicaux à certaines décisions, la publicité de certaines informations commerciales ou financières, l'engagement de la responsabilité des membres du conseil d'administration.

Pour M. Fisher, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialiste en France prouve qu'il est grand temps de réagir. Il estime que la récession en Europe ne peut qu'inciter les syndicalistes à prendre les sociétés américaines comme boucs émissaires. La meilleure réplique à cette « *offensive* », pense-t-il, est la menace de retirer les investissements de ces entreprises de pays dont le taux de chômage ne cesse de croître.

*« Le marché européen, avec ses 271 millions de consommateurs, est, certes, tentant,* dit-il, *mais les entreprises américaines, qui détiennent la moitié du capital industriel de la Communauté, soit 80 milliards de dollars, ne sont pas dépourvues de moyens de pression. La plupart des Américains n'ont quasiment jamais entendu parler de la Communauté européenne, mais ils sont déjà très « montés » contre le gouvernement canadien, à la suite des mesures prises par Ottawa contre les investissements américains, qui ne représentent pourtant que 40 milliards de dollars ! »*

M. Fisher n'est pas sûr de pouvoir faire modifier la législation européenne, mais le *lobbying* des entreprises européennes qui peuvent être concernées est en cours, et, dans le climat de chauvinisme qui règne actuellement dans une bonne partie des Etats-Unis, la cause des multinationales « européennes » risque d'être très populaire.

Trois projets de lois sont en tout cas déjà déposés au Congrès pour tenter de faire échec à une législation destinée, selon M. Fisher, à *« provoquer une invraisemblable pagaille dans les opérations financières, affecter le taux des actions des sociétés, mettre en péril leurs capacités concurrentielles et, de toute façon, cauchemar »*. Deux projets sont *cauchemar*. Deux projets sont déposés devant la Chambre des représentants : le premier, déposé par M. Schulze (républicain de Pennsylvanie), doit, dès le 28 octobre, faire l'objet de débats à la sous-commission des « voies et moyens » de la Chambre des représentants. Il est destiné à *« permettre au président de répondre aux pratiques étrangères qui établissent une discrimination injuste contre les investissements américains »*. Le deuxième a été déposé devant la commission de l'énergie et du commerce par M. Luken (démocrate de l'Ohio), qui a joué un rôle important dans les discussions avec le gouvernement d'Ottawa. Il est destiné à bloquer la législation européenne en protégeant le droit au secret des opérations des entreprises américaines.

Un troisième projet a été déposé devant la commission judiciaire du Sénat par M. Symms (républicain de l'Idaho). Intitulé « protection du secret des affaires », il aurait, dit-on, la faveur du département d'Etat. Dans ses attendus, il accuse *« certaines nations »* d'envisager d'appliquer à des Américains une juridiction d'extraterritorialité et de les contraindre à divulguer *« certaines informations confidentielles qui n'offrent aucun intérêt légitime pour le public »*.

Pour convaincre les Américains de ne pas se laisser fléchir, le projet prévoit que le ministre de la justice des Etats-Unis pourra les contraindre, sous menace d'une amende allant jusqu'à 1 000 dollars, à lui faire connaître toute requête concernant le secret commercial qui leur serait présentée par un pays étranger. Tout manquement à ce secret — sauf nécessité prouvée — pourra faire condamner le coupable à une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 dollars.

Selon M. Fisher, aucun gouvernement de la Communauté n'a encore été officiellement approché dans cette affaire, mais le sujet aurait été abordé ces six derniers mois au cours de plusieurs conversations privées au niveau bilatéral. L'affaire risque en tout cas de provoquer de sérieux remous entre la C.E.E. et les Etats-Unis.

NICOLE BERNHEIM.

## AUTOMOBILE

### A PARTIR DU 1er JANVIER 1982

### Volkswagen vendra les camions Man en France

Deux groupes allemands de l'industrie de l'automobile, Volkswagen et Man, viennent de créer une société au capital de dix millions de francs qui sera chargée, à partir du 1er janvier 1982, de mettre en œuvre en France l'accord de coopération technique et commercial qui les lie. Pour l'essentiel, Volkswagen deviendra l'importateur des véhicules Man en France — comme il l'est déjà en Belgique et en Grande-Bretagne. Il se substituera ainsi à Renault véhicules industriels (R.V.I.) qui, depuis 1963, avait mis son réseau de vente à la disposition de Man.

L'accord entre R.V.I. et Man, qui vient à terme au 31 décembre — avait, il est vrai, une autre portée, puisque le groupe français achetait aussi à la firme allemande des moteurs pour ses camions de 6 à 12 tonnes, et il fabriquait en revanche pour son partenaire des éléments de cabine. Au reste, Man continuera à livrer à R.V.I. des moteurs de grande puissance et d'autres aux caractéristiques spécifiques (moteur plat) qui équipent par exemple les autobus des transports en commun de Paris et de sa région.

Le rapprochement entre R.V.I. et MAN avait beaucoup moins de raison depuis que la SAVIEM (appellation initiale de la filiale de Renault produisant des poids lourds) avait absorbé Berliet, il y a quatre ans. L'entreprise lyonnaise produit, en effet, les moteurs de haut de gamme, ceux précisément que SAVIEM ne construisait pas.

En revanche, l'accord, dit du « club des quatre », et qui réunit R.V.I., Volvo, DAF et Magirus-Deutz, n'est pas remis en cause. Il couvre les études, la conception la fabrication de certains véhicules de gamme moyenne.

Enfin, rappelons que Volkswagen et MAN construisent en commun, en Allemagne fédérale, depuis le début de 1977, des camions de 6 à 9 tonnes. Le premier de ces deux constructeurs ne fabrique seul que des automobiles particulières et des véhicules utilitaires jusqu'à 4 tonnes environ ; le second construit des camions de plus de 10 tonnes, des autocars et des autobus.

R.V.I. continuera à assurer le service après-vente des camions qu'il a vendu. En revanche il trouvera — lui et les autres distributeurs de camions en France — dans l'association Volkswagen-Man, un concurrent supplémentaire dans un marché déjà fortement déprimé.

A. T.

## ENVIRONNEMENT

# La consultation des communes sur les sites des centrales « gelées » par le gouvernement

## *Golfech et Le Pellerin : deux points de résistance au nucléaire*

**Conformément aux directives que le premier ministre a envoyées aux préfets, des consultations viennent d'avoir lieu auprès des soixante-cinq communes concernées par cinq sites sur lesquels devraient être construites des centrales nucléaires (*le Monde* du 17 octobre), Civaux (Vienne), Golfech (Tarn-et-Garonne), Chooz (Ardennes), Le Pellerin (Loire-Atlantique) et Cattenom (Moselle), pour laquelle les procédures de consultation des conseils municipaux devaient être closes le 26 octobre. Mis à part le cas de Civaux, où les élus sont en grande majorité favorables à la centrale, l'installation d'une usine nucléaire sur les autres sites ne provoque pas un grand enthousiasme comme on le notera dans les articles de nos correspondants ci-dessous. Pour Golfech et Le Pellerin, les conseils régionaux concernés, ceux de Midi-Pyrénées et des Pays de la Loire, vont être appelés à jouer un rôle d'arbitre.**

### ● GOLFECH (Tarn-et-Garonne) : huit « non » sur seize

Huit des seize conseils municipaux de Tarn-et-Garonne et de Lot-et-Garonne ont dit « *non* » à la poursuite des travaux sur le site de la centrale nucléaire de Golfech. Sept sont favorables à sa construction alors que les élus de Donzac (Tarn-et-Garonne) ont refusé, à l'unanimité, de donner leur avis « *sur un projet dépassant la compétence d'une commune ; à défaut d'un référendum régional – la seule voie démocratique – le Parlement et le gouvernement possèdent tous les éléments pour la décision* ».

M. Gorisse, le maire de cette commune, s'est fait le porte-parole de son conseil formé de communistes, de centristes et d'élus R.P.R.

Les communes déjà consultées lors de l'enquête préalable d'utilité publique sont restées sur leurs positions. Certaines, comme Lamagistère, Espalais ou Saint-Loup, jugent préjudiciable l'arrêt de la construction de la centrale. D'autres, Saint-Cirice ou Sistels par exemple, ne sont pas des cités d'accueil et n'envisagent que les inconvénients de cette implantation.

Dans la soirée du jeudi 22 octobre, les conseillers de Valence-d'Agen ont été les derniers à se réunir autour de leur maire, le député radical de gauche Jean-Michel Baylet. Une cinquantaine d'ouvriers les attendaient : « *Nous voulons du travail sur le site. Refusez de voter pour montrer votre désaccord devant ce simulacre de démocratie* », leur ont-ils demandé. Ils n'ont pas été entendus puisque dix-sept élus ont voté contre la reprise des travaux, un pour et cinq se sont abstenus.

Le conseil régional de Midi-Pyrénées devra maintenant donner son avis puisque, à une très faible majorité, les élus de la vallée de la Garonne ont refusé la centrale de Golfech.

### ● CHOOZ (Ardennes) : huit « oui » sur quatorze

Huit pour, quatre contre, un « ballottage » et un refus de se prononcer : c'est le bilan des votes enregistrés dans les quatorze conseils municipaux directement concernés par l'éventuelle construction de la seconde centrale nucléaire de Chooz.

Comme prévu, le conseil municipal de Chooz s'est prononcé contre le projet (par 7 voix contre 3 et un bulletin blanc). Dans la commune la plus importante, Givet, les élus locaux ont voté pour (par 14 voix contre 5, 2 bulletins blancs et un refus de vote).

A Aubrives, le conseil municipal a refusé de se prononcer, et la population a tranché elle-même, samedi 24 octobre : elle est contre.

Au début de la semaine, le conseil général des Ardennes avait voté une motion en faveur de la construction de la centrale nucléaire de Chooz par 21 voix (les conseillers de l'opposition et les trois conseillers communistes) contre 14 refus de vote, ceux des socialistes, hostiles à cette procédure de l'assemblée départementale.

Notons enfin que trois cents personnes environ ont manifesté le 24 octobre à Charleville-Mézières contre le projet de centrale.

### ● LE PELLERIN (Loire-Atlantique) : sept « non » sur douze

Sur les douze communes riveraines de la Loire situées en aval de l'agglomération nantaise et appelées à donner leur avis sur le site du Pellerin comme lieu d'implantation d'une centrale nucléaire, sept se sont déclarées opposées au projet. Cinq y sont favorables. La question va maintenant être posée au conseil régional des Pays de la Loire, qui doit réunir une séance extraordinaire début novembre. Cette assemblée s'est toujours, jusqu'ici, prononcée en faveur d'une centrale en Basse-Loire. Entre le « non » local et le « oui » régional, le gouvernement devra donc trancher.

« *Trahison ! Démission ! A bulletin secret, c'est plus facile !* » Les antinucléaires du sud de la Loire ont salué par ces invectives le dépouillement du vote à bulletin secret, jeudi soir 22 octobre, à la mairie du Pellerin. Les sept bulletins « oui » à la centrale ont déchaîné la colère de la trentaine de militants qui se pressaient dans les couloirs et l'escalier de la mairie pour mieux suivre le déroulement de la séance extraordinaire.

Le docteur Villenne, maire du Pellerin, savait que son conseil municipal se diviserait sur le sujet et ce fut le cas lors de la consultation (1). L'aggravation considérable du chômage dans la région nantaise rend plus difficile l'intransigeance des élus locaux, dont les entrepreneurs de travaux publics font, par ailleurs, le siège pour réclamer l'ouverture sans délai de ce grand chantier nucléaire.

L'ardeur des militants antinucléaires s'est, dans le même temps, sérieusement émoussée. Le « gel » du site a accentué la démobilisation. Il n'y a guère eu que mille cinq cents participants à la mi-septembre à la fête de rentrée sur le site autour du thème : « *Le gel, c'est bien, l'abandon, c'est mieux.* » Les années passées, l'assistance à une telle manifestation avoisinait quatre mille à cinq mille personnes.

Il n'y a eu au Pellerin et à Cheix-en-Retz, commune voisine la plus directement visée, que les « écologistes » qui sont venus voir les élus locaux voter. C'est dans ces deux localités que la lutte avait été la plus vive depuis cinq ans, au point que E.D.F. dut même recourir à l'utilisation de camionnettes au printemps 1977 lors de l'enquête d'utilité publique, les élus ayant refusé d'ouvrir leur mairie. A Cheix-en-Retz, cette fois, on a compté huit « non », mais aussi trois « oui » qui ont causé la surprise, tout comme au Pellerin.

Les cinq communes favorables à la centrale (Bouaye, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Aignan-Grandlieu, Rouans et Vue) sont les plus rurales et les moins politisées de la région.

Dans le camp des sept communes qui y sont opposées, on trouve les plus proches du site et les trois à direction socialiste (Coueron, La Montagne et Saint-Jean-de-Boiseau)..

Les communistes ont répété clairement, à l'occasion de la consultation, qu'ils appelaient la centrale de leurs vœux et fondaient sur elle de grands espoirs pour le développement industriel de la Basse-Loire... tout comme la C.G.T. Seuls, les élus (sans étiquette) du site proprement dit et la C.F.D.T. (« non à toute implantation en Basse-Loire ») restent dans le cartel d'opposition aux côtés des socialistes.

Un autre nom de site a été prononcé ici : celui du Carnet, sur la rive gauche de la Loire, à une quinzaine de kilomètres en aval du Pellerin. Le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, propriétaire d'une partie des terrains, les a déjà proposés à E.D.F.

(1) Résultats du vote au conseil municipal du Pellerin : 13 non, 7 oui et une abstention.

### ● CIVAUX (Vienne) : six « oui » sur neuf

« Gel » ou « dégel » à Civaux ? Les neuf communes intéressées viennent de se prononcer, mais la situation ne semble pas éclaircie pour autant. Les votes ont été acquis le plus souvent dans un climat de fébrilité, les partisans et adversaires du nucléaire venant défendre leurs intérêts jusqu'à la porte des salles des conseils municipaux.

#### « Non-vote »

Six communes sur neuf sont favorables au projet ; mais, sur 125 élus qui se sont prononcés, 57 seulement ont souhaité franchement la reprise des travaux, les autres ayant opté pour des dispositions telles que « contre », « refus de vote », « abstention », « vote blanc », ou encore l'attitude de certains élus qui se sont estimés « non mandatés » pour une telle consultation. Reste le cas particulier de Civaux, la commune la plus intéressée, où le vote s'est transformé en fait en un non-vote (1). Face à l'incertitude qui règne sur le projet de Civaux, le député de la circonscription, M. Raoul Cartraud (P.S.), propose d'appliquer « la nouvelle procédure » décidée par le gouvernement en matière d'implantation nucléaire, c'est-à-dire la mise en place d'une agence régionale pour l'énergie.

Si le conseil régional de Poitou-Charentes est saisi, quelle sera sa décision ? La majorité nouvelle dispose de 24 voix sur 46..., mais comprend, dans ses rangs, trois élus communistes. Si la logique politique était respectée, le vote serait sans doute en faveur de la reprise des travaux. Du côté E.D.F., on reste discret, cependant que l'on se réjouit de constater que six communes sur neuf ont dit « *oui* » au projet et qu'aucune autre commune n'a franchement dit « *non* ».

(1) A Civaux, 3 conseillers ont voté pour, 1 s'est abstenu et 9 se sont estimés non mandatés.

### ● CATTENOM (Moselle) : les « oui » l'emportent

Sur seize conseils municipaux concernés par la reprise des travaux des tranches 3 et 4 de Cattenom, sept avaient, à la date du 25 octobre, donné un avis favorable à cette reprise et trois s'étaient déclarés hostiles. Deux n'avaient pu se départager.

De la part de la commune de Thionville, qui devait se déterminer le 26 octobre, on attendait un vote positif.

هكذا من الأصل



# TRANSPORTS

## Le projet de T.G.V. Sud-Ouest prend forme

**Les premières rames du T.G.V. Sud-Ouest pourraient circuler à la fin de 1988 à 260 kilomètres/heure entre Paris, d'une part, Le Mans et Tours, de l'autre, mettant la capitale à deux heures de Nantes et de Rennes, à trois heures de Bordeaux et à quatre heures de Brest et Quimper. A condition, bien sûr, que le gouvernement se prononce rapidement sur le dossier technique et économique que la S.N.C.F. doit lui soumettre avant la fin de cette année.**

### 330 kilomètres de lignes 6 milliards d'investissements

Le projet retenu prévoit la construction, en six ans, de 330 kilomètres de ligne nouvelle. Partant de la gare de Paris-Montparnasse (et décongestionnant du même coup celle de Paris-Austerlitz), celle-ci traverserait d'abord la banlieue en empruntant la plate-forme de Gallardon — prévue avant la guerre pour accueillir une ligne Paris-Chartres qui ne fut jamais construite. Parvenu à Voves, près de Chartres, le T.G.V. Sud-Ouest se subdiviserait en deux branches, l'une partant vers l'ouest et se raccordant à l'actuelle ligne Paris-Rennes à hauteur de Connerre, en amont du Mans, qui serait contournée par le nord, l'autre gagnant Saint-Pierre-des-Corps, dans l'Indre-et-Loire, après avoir évité Tour par l'est.

Le tracé de la future ligne est beaucoup moin accidenté que celui de Paris-Sud-Est. Aucune pente ne dépassera 15 pour 1 000 (contre 35 pour 1 000 dans le Morvan), si bien qu'à puissance développée égale, les trains pourront offrir davantage de place.

Pour la S.N.C.F., l'intérêt économique de la nouvelle liaison est évident. Certes, l'investissement est lourd : environ 6 milliards de francs pour les infrastructures. Mais l'entreprise estime sa rentabilité à 14 % (contre 20 % pour la ligne Paris-Lyon). La double desserte vers l'Ouest et le Sud-Ouest concerne 20 % de la population française. Actuellement, le trafic annuel dans ces régions est de quinze millions de voyageurs, et on prévoit qu'il atteindra vingt millions en 1990.

La S.N.C.F. va entreprendre, dans les prochaines semaines, un vaste effort de sensibilisation à son projet des élus des zones traversées. Ils seront invités à venir se rendre compte d'eux-mêmes, sur la ligne Paris-Sud-Est, de l'impact du T.G.V. sur l'environnement général. La société nationale entend aussi ne pas négliger les gestes qui pourraient aider à emporter l'adhésion des riverains : déjà, il est prévu de faire passer la ligne nouvelle en tunnel — une innovation pour le T.G.V. — à l'est de Tours afin de préserver le vignoble de Vouvray... Les premières réactions des élus montrent que cet effort devra être suivi de beaucoup d'autres. — J. Sn.

### La rentrée dans Paris

Parce qu'en 1903 fut déclarée d'utilité publique la création d'une liaison ferrée entre Paris et Chartres par Gallardon (Eure-et-Loir), le T.G.V. sud-ouest pourra pénétrer au cœur de Paris.

Au début du siècle — déjà — certains projets traînaient en longueur. Plus de vingt-cinq ans après que cette nouvelle ligne entre Paris et la Beauce eut été prévue, il manquait toujours une dizaine de kilomètres de rails pour traverser la banlieue parisienne et atteindre Montrouge et les voies reliées à la gare Montparnasse. Aussi, en 1929, seule une section — à voie unique — Chartres-Massy-Palaiseau peut être mise en service.

Survint la guerre et les combats de la Libération. Les viaducs de Villebon-sur-Yvette et de Limours (Essonne) furent détruits. Leur reconstruction ne fut pas jugée prioritaire. Bien au contraire, la ligne fut abandonnée, et, dès 1945, la voie entre Gallardon et Massy déposée... L'acier manquait. Aujourd'hui, ne sont plus en état que la section entre Chartres et Gallardon et les rails qui relient la gare Montparnasse au « garage » de trains de Montrouge.

Prudente, la S.N.C.F. est restée propriétaire de la « plate-forme », une bande de terrain de 40 à 100 mètres de large, presque ininterrompue, qui va de Paris à Chartres, qui fut d'ailleurs utilisée pour les premiers essais de l'Aérotrain. Ailleurs, elle n'est le plus souvent qu'un terrain vague, qu'un dépotoir. Dans les années 60, la voiture tenta de s'emparer de cet espace vide pour faire aboutir l'autoroute de Poitiers au cœur de Paris.

Ce projet abandonné lors de la bataille des municipales parisiennes, les « écologistes » proposèrent de transformer la plate-forme dans sa traversée de la banlieue parisienne en « coulée verte ». Cela aurait permis de relier le bois de Verrière et le parc de Sceaux à Paris par une promenade de verdure (*le Monde* du 17 juin 1980).

La S.N.C.F. souhaitait, au contraire, garder la disposition de ses terrains pour permettre de désembouteiller la desserte de la banlieue sud. Déjà, M. Jean-Pierre Fourcade, quand il était ministre de l'équipement, avait envisagé d'utiliser cette plate-forme pour faire passer un T.G.V. sud-ouest.

M. Michel d'Ornano, en revanche, dans les dernières semaines de sa présence au ministère de l'environnement et du cadre de vie, avait retenu l'idée des écologistes, au moins en attendant que les projets de la S.N.C.F. se concrétisent. Le T.G.V., il est vrai, n'est pas pour demain, mais si la « coulée verte » voyait le jour sera-t-il possible dans quelques années de couper les fleurs pour faire passer le train ?

### LE LOIR-ET-CHER PRÊT A SUBIR...

*(De notre correspondante.)*

Blois. — Au cours d'une réunion d'information, le 15 octobre, à Blois, la S.N.C.F. a présenté aux élus du Loir-et-Cher et aux responsables des organisations agricoles locales la première esquisse de son T.G.V. Sud-Ouest.

En Loir-et-Cher, vingt communes — des petits bourgs ruraux dont la majorité en Beauce — sont concernées par le tracé du futur T.G.V. Entrant dans le département au nord par Membrolles, la ligne en sortirait, après une traversée de 60 kilomètres, à l'ouest par Saint-Etienne-des-Guérets, pour rejoindre l'Indre-et-Loire et Tours.

Le moins que l'on puisse dire est que la perspective de voir un T.G.V. traverser le département sans s'y arrêter n'a pas réjoui les élus : « *Ce ne sera pas la première fois*, a notamment déclaré M. Charles Beaupetit, sénateur (Gauche démocratique), *qu'on verra passer un train sans que celui-ci nous profite.* »

Mais, puisqu'il leur semble évident que leur manque d'enthousiasme, pour ne pas dire leur hostilité, n'influenceront en rien les décisions de la S.N.C.F., les élus ont choisi une autre tactique. D'accord pour le T.G.V., disent-ils en substance, mais pas sans compensation. C'est ainsi que, avec M. Jean Desanlis, député (U.D.F.) de la circonscription de Vendôme, ils ont réclamé l'électrification de la ligne Paris-Vendôme aujourd'hui désservie par trois autorails quotidiens en deux heures vingt minutes, durée qu'ils aimeraient voir réduite à deux heures. D'accord pour le T.G.V., mais pas sans que des dédommagements financiers soient accordés aux communes qui en subiront les nuisances sans en avoir les avantages. D'accord pour le T.G.V., a également estimé M. Lamé, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, mais sur un autre tracé plus à l'est, afin de ne pas toucher aux exploitations agricoles, dont M. Henri Giscard d'Estaing, conseiller général d'un canton qui devra « subir » le T.G.V., a souligné qu'elles contribuaient aussi à l'intérêt national.

La S.N.C.F. s'est engagée à prendre en charge les travaux de remembrement suscités par la création de la voie nouvelle, qui grignotera 150 hectares de terre dans le département.

BÉATRICE HOUCHARD.

### PARIS-TOURS EN UNE HEURE

(De notre correspondant.)

**Tours. — « La S.N.C.F. ne s'amuse pas avec un gadget. Elle cherche à désaturer ses axes et ses nœuds. » En présentant aux élus d'Indre-et-Loire et aux fonctionnaires concernés le projet du T.G.V.-Atlantique, vendredi 16 octobre à Tours, la S.N.C.F. avait tenu à désamorcer toute polémique. Mais cette précaution était superflue : le T.G.V., longtemps essayé en Touraine, a fait la conquête, sinon des expropriés, du moins de leurs élus. La réunion a donc été essentiellement descriptive.**

**En ce qui concerne l'Indre-et-Loire, on a surtout appris que Paris serait à 1 h. 5 de la gare de Tours, soit deux fois moins de temps qu'avec les plus rapides des trains actuels. Quant au déroulement du projet, le représentant de la S.N.C.F. l'a évoqué en esquissant le calendrier des travaux : l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique devrait être close en septembre 1982. La déclaration elle-même intervenant en 1983, les travaux d'infrastructure se dérouleront de 1983 à 1987, et, à partir de 1986, les travaux de superstructure, à l'achèvement desquels, en 1988, le T.G.V. entrera en service. — Ch. R.**

### Auto-Défense demande la suppression des commissions administratives de retrait du permis de conduire

**Prix du carburant, vignette, retrait de permis... tous les thèmes qui, depuis des années, irritent les automobilistes, ont été analysés lors du septième congrès annuel d'Auto-Défense, association d'automobilistes contestataires, qui s'est réuni le 24 octobre à Paris.**

Les codes en ville ont tenu la vedette. « *Ils sont unanimement condamnés par les associations d'usagers, la faculté, les maires des grandes villes et le Parlement. Cette mesure n'a apporté aucune amélioration sur le plan de la sécurité, et ce sont les piétons qui en sont les principales victimes* », a souligné M. Francis Rongier, fondateur d'Auto-Défense. « *En outre, cette mesure se traduit par une dépense moyenne pour la nation de 100 000 tonnes équivalent-pétrole, soit le tiers des économies réalisées par l'heure d'été.* » Rappelant que M. Gaston Defferre avait, en tant que président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, exprimé son hostilité aux codes en ville, il a demandé que cette mesure soit rapportée sans délai.

La ceinture « *instrument de protection individuelle sans incidence sur la sécurité d'autrui ne doit plus*, estime aussi M. Rongier, *être obligatoire* ». La ceinture « trois points » présentant des dangers, seul le « harnais » peut, selon lui, apporter une protection efficace, et encore sous réserve de la standardisation d'un système de bouclage excluant toute pièce en matière plastique, et avec l'adjonction d'un appuie-tête.

Pour ce qui concerne les limitations de vitesse, Auto-Défense demande leur suppression pure et simple. « *C'est au niveau de l'apprentissage de la conduite* », déclare l'association, « *que le conducteur débutant doit apprendre qu'il est nécessaire de moduler constamment sa vitesse* ».

Pour l'alcootest, l'association souhaite que l'indication justifiant une prise de sang pour contrôler le taux d'alcoolémie dans le sang soit porté de 0,5 gramme à 0,8 gramme. En effet, fait-elle remarquer, si la loi a fixé à 0,8 gramme le taux maximum d'alcoolémie autorisé, l'alcootest est gradué de manière à donner une réaction positive, imposant une prise de sang à 0,5 gramme.

La lutte contre les « *commissions administratives de suspension du permis de conduire* », raison première de la création d' « Auto-Défense » en 1974, reste sept ans plus tard l'objectif prioritaire de l'association. « *Ce sont*, selon elle, *de véritables juridictions parallèles, soumises à d'innombrables trafics d'influence. La répression des infractions au code de la route doivent être l'apanage de l'autorité judiciaire, qui dispose de tous les moyens pour faire respecter la loi, avec urgence, si les conditions l'exigent.* »

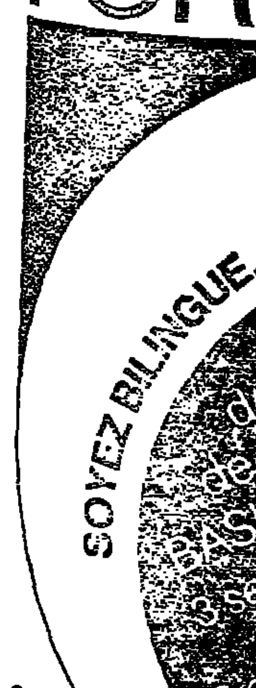
★ Auto-Défense, 93, Cours Fauriel, 42010 Saint-Etienne, Cedex BP 111. Tél. (77) 25-02-08.

● *La morosité la plus sombre* régnait à l'ouverture des travaux de la trente-septième assemblée générale de l'Association du transport aérien international (IATA) le lundi 26 octobre à Cannes.

Cette année, les compagnies internationales s'attendent à enregistrer un déficit global de 2,1 milliards de dollars.

La crise économique, les problèmes monétaires, la hausse du prix du pétrole n'expliquent pas tout. M. Pierre Giraudet, président d'Air France et, cette année, de l'IATA, a dénoncé « *la concurrence excessive née de la surcapacité ainsi que les tentatives délibérées de destruction de toute coordination tarifaire multilatérale* ».

M. Charles Fiterman, ministre des transports, qui lui répondait, s'est déclaré lui aussi hostile à une « *déréglementation totale* », mais a ajouté : « *La concurrence peut et doit jouer, non pas dans le seul but de faire gagner de l'argent aux compagnies, mais pour satisfaire les besoins des nations et les aspirations des passagers.* ». — J. Sn.




هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



## SOCIAL

### En lançant une « quinzaine d'action »

# La C.F.D.T. entend influencer les négociations sur la réduction de la durée du travail

La lutte pour l'emploi continue de provoquer de nombreux conflits. Ainsi, à la S.N.C.F., le 26 octobre, une vingtaine de cheminots C.F.D.T. et F.O. ont occupé pendant plusieurs heures le poste d'aiguillage de Villeneuve-Saint-Georges (Essonne) pour protester contre la suppression de sept postes. Selon la direction, les perturbations ont été « limitées » sur le trafic de grande banlieue, mais les syndicats déclarent que des retards de dix minutes à une heure ont affecté le trafic grandes lignes du Sud-Est.

A la S.N.C.F. encore, le trafic Transmanche des bateaux-ferries a été interrompu le 26 octobre à Dieppe, Dunkerque et Calais en raison de la grève des marins de l'armement naval S.N.C.F., à l'appel de la C.G.T., pour protester contre les réductions d'effectifs. Le mot d'ordre de grève est de quarante-huit heures à Dieppe, voire soixante-douze heures, selon l'évolution de la situation à Calais et à Dunkerque.

A Dijon (Côte-d'Or), la décision prise par le juge des référés d'ordonner l' « évacuation immédiate » de l'usine FAR (deux cent vingt-six salariés) de Lacanche, occupée, depuis sa fermeture le 1er octobre, par le personnel, a été jugée « scandaleuse » par le syndicat C.G.T. Les grévistes occupent les locaux où sont stockées quinze mille cuisinières que la direction veut récupérer.

Aux Assedic de Paris, la grève continue depuis une semaine, les syndicats demandant des effectifs supplémentaires.

A Brest, les cent cinquante ouvriers et techniciens du Centre océanographique de Bretagne ont fait grève le 26 octobre pour obtenir le statut en vigueur au Centre national d'exploitation des océans dont ils dépendent.

Ailleurs, des grèves ont pour objet les classifications (chez Epéda à Mer dans le Loir-et-Cher), le respect de la convention collective (chez Rank Xerox France, où le personnel est en grève depuis le 23 octobre, à l'appel de la C.F.E.-C.G.C., de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de F.O.).

Réuni du 22 au 24 octobre, le conseil de la C.F.D.T. a décidé une quinzaine d'actions du 2 au 14 novembre. La centrale syndicale entend ainsi se démarquer du gouvernement et surtout faire pression sur le patronat dans les négociations sur la durée du travail.

En annonçant, au cours d'une conférence de presse réunie lundi (*le Monde* du 27 octobre), une « *quinzaine d'action* », du 2 au 14 novembre, qui doit se traduire par des assemblées, des manifestations et des débrayages tous azimuts visant à faire accélérer les négociations sur la réduction de la durée du travail en cours dans les branches professionnelles, la C.F.D.T. apparaît comme la première centrale ouvrière à projeter une action sociale d'envergure depuis l'élection de M. Mitterrand.

C'est son conseil national — sa plus large instance entre deux congrès, — réuni du 22 au 24 octobre à Paris pour la première fois depuis l'installation du nouveau président de la République, qui en a décidé ainsi, dans la résolution générale qu'il a adoptée à près de 85 % des suffrages exprimés (1).

Désireuse, aussi, de détruire « *l'image inexacte et dangereuse* » que certains ont forgée sur son soutien inconditionnel au gouvernement, la centrale de la rue Cadet, qui estime que son projet de société autogestionnaire — non avalisé par le pouvoir — est le meilleur gage de son indépendance, porte essentiellement son attaque en direction du patronat.

Pour les dirigeants cédétistes, qui assurent que leur organisation est celle « *qui souhaite le plus la réussite de la gauche et et du changement* », le protocole d'accord sur la réduction de la durée du travail, signé le 17 juillet, a marqué « *le réveil certain* » de l'action syndicale. L'attentisme et la morosité sont « *derrière nous* », a jugé M. Pierre Hureau, secrétaire national, au cours de cette conférence de presse, en prenant pour preuve la multiplication des conflits locaux.

### L'attitude du C.N.P.F.

Mais ce mouvement social, qui « inquiète » Force ouvrière, est dispersé, sinon confus, aux yeux du conseil national de la C.F.D.T. La cause essentielle tient, selon lui, à l'attitude du C.N.P.F. « *Nous portons un jugement équilibré*, a souligné M. Hureau. *Nous ne disons pas que le patronat sabote l'économie, à quelques exceptions près. Mais nous affirmons qu'il continue de mener et qu'il durcit la lutte de classes. Depuis le 10 mai, il fait tout pour freiner la mise en place de la politique nouvelle.* »

Réaffirmant ses trois objectifs prioritaires — l'emploi et la réduction du temps de travail ; le relèvement du SMIC et des bas salaires ; l'instauration des droits nouveaux, — le conseil national de la C.F.D.T. entend, par cette « quinzaine d'action » que « *la pression des salariés s'exerce pendant, et non pas après, les négociations sur la durée du travail dans les branches professionnelles* ». Cela veut dire implicitement qu'elle diverge ainsi de la C.G.T., qui l'accuse de rester « *l'arme au pied* », mais qui, elle-même, a du mal à « bouger » et serait ainsi tentée d'attendre le débat parlementaire.

Du reste, M. Edmond Maire n'a pas caché, lundi, devant la presse, que le problème de l'unité d'action constituait, pour son organisation « *une très grande préoccupation* ». Pour le secrétaire général de la C.F.D.T., la classe ouvrière est actuellement « *divisée, éclatée dans les faits, matériellement, idéologiquement, syndicalement* ». « *Il y a une extraordinaire division*, a insisté M. Maire, *à la fois entre les secteurs garantis et les secteurs non garantis et entre les syndicats. La politique de l'action unitaire doit être au centre du changement, du renouvellement du syndicalisme. Il faut que les secteurs les plus forts du syndicalisme, les mieux implantés historiquement, entrent en compréhension, mènent cette politique.* »

Revenant, enfin, sur son attitude face au gouvernement, la C.F.D.T. a affirmé, avec quelque solennité, qu'elle exprimait vis-à-vis de lui ses accords « *sans honte ni gêne* » et ses désaccords « *sans fard* ». — M. C.

(1) La résolution générale a recueilli 1 231 voix (84,72 % des suffrages exprimés contre 26 (1,78 %) et 196 abstentions (13,49 %). Aucune organisation n'a voté en totalité contre cette résolution. Ont partagé leurs voix entre des votes négatifs et des abstentions : une union régionale, la Basse-Normandie, et deux fédérations, celles des affaires sociales et de la banque. Quatre organisations se sont abstenues totalement : celles de la défense nationale, d'Hacuitex (habillement, cuir, textile), de la justice et la fédération générale agro-alimentaire, qui ont émis des réserves à la fois sur la ligne confédérale et sur les modalités d'action relatives notamment aux négociations sur la durée du travail.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | + haut | UN MOIS Rep + ou Dép − | | DEUX MOIS Rep + ou Dép − | | SIX MOIS Rep + ou Dép | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 5,7925 | 5,7975 | — 30 | + 5 | — 75 | — 10 | — 330 | — 190 |
| $ can. | 4,7950 | 4,8050 | — 190 | — 50 | — 320 | — 240 | — 800 | — 625 |
| Yen (100) | 2,4600 | 2,4670 | + 165 | + 205 | + 335 | + 385 | + 925 | +1030 |
| D.M. | 2,5090 | 2,5150 | + 85 | + 110 | + 160 | + 200 | + 490 | + 580 |
| Florin | 2,2720 | 2,2780 | + 35 | + 65 | + 75 | + 115 | + 280 | + 360 |
| F.B. (100) | 15,0400 | 15,0650 | — 750 | — 480 | —1360 | —1000 | —3280 | —2700 |
| F.S. | 3,0185 | 3,0265 | + 80 | + 120 | + 195 | + 245 | + 595 | + 730 |
| L. (1 000) | 4,7375 | 4,7475 | — 310 | — 210 | — 600 | — 465 | —1850 | —1550 |
| £ | 10,4875 | 10,5975 | — 125 | 0 | — 215 | — 35 | — 525 | — 200 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D.M. | 10 7/8 | 11 1/8 | 11 | 11 3/8 | 11 1/16 | 11 7/16 | 11 3/16 | 11 9/16 |
| $ E.-U. | 14 5/8 | 15 1/8 | 15 1/2 | 15 7/8 | 15 3/4 | 16 1/8 | 16 11/16 | 17 1/16 |
| Florin | 12 3/4 | 13 1/4 | 12 5/8 | 13 5/16 | 12 5/8 | 13 5/16 | 12 1/2 | 13 1/4 |
| F.B. (100) | 15 | 17 | 18 | 20 | 18 | 20 | 18 1/2 | 20 1/2 |
| F.S. | 3 3/4 | 4 3/4 | 11 1/16 | 11 11/16 | 10 7/8 | 11 1/2 | 10 7/8 | 11 1/2 |
| L. (1 000) | 18 | 19 | 20 | 22 1/2 | 21 | 23 | 22 | 23 1/4 |
| £ | 15 3/8 | 16 | 16 3/16 | 16 13/16 | 16 3/8 | 17 | 16 1/2 | 17 1/8 |
| F. français | 15 1/2 | 15 3/4 | 16 | 16 1/2 | 16 1/4 | 16 3/4 | 18 | 18 1/2 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



## PATRONAT

### DEVANT LE CONSEIL EXÉCUTIF DU C.N.P.F.

# M. Ceyrac confirme qu'il refuse une prolongation de son mandat de président

Devant le conseil exécutif du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), M. François Ceyrac a annoncé, lundi 26 octobre, qu'il n'accepterait pas de prolonger son mandat. Elu président du C.N.P.F. en 1972, M. Ceyrac doit abandonner ses fonctions le 31 décembre 1981. Le conseil exécutif se réunira à nouveau le 16 novembre pour donner son avis sur les candidatures qui ont été déposées le 14 octobre, à savoir, celles de MM. Yvon Chotard, Yvon Gattaz et Antoine Verhaeghe (« le Monde » du 16 octobre).

La pression amicale, mais semble-t-il insistante, de plusieurs fédérations ou encore patronales n'aura pas suffi à faire revenir M. Ceyrac sur sa décision. Le président du C.N.P.F. quittera ses fonctions à la fin de l'année malgré l'avis de ceux qui voyaient en lui le seul homme capable, sinon de maintenir, du moins de manifester l'unité du patronat. Le maintien de deux candidatures « *sérieuses* », celle de M. Chotard et celle de M. Ganay, ne pouvait, estimait-on dans l'entourage immédiat de M. Ceyrac, qu'accentuer ces divisions.

Deux éléments ont cependant joué dans la détermination du président du C.N.P.F. D'une part, il estime que la conjoncture économique et politique impose que les rênes soient prises par un homme qui ait la pour lui, autrement dit qui soit élu pour cinq ans et non pas simplement prolongé d'un ou deux ans. D'autre part, il s'est assuré que les deux candidats en lice s'engageaient à soutenir celui des deux qui serait retenu par le conseil exécutif.

A cela s'ajoute un argument qui plaira en faveur le la continuité : M. Chotard, comme M. Gattaz sont des hommes de l'organisation patronale, le premier occupant même le poste de vice-président du C.N.P.F., le second étant membre du conseil exécutif. M. Ceyrac considère que, de ce fait, l'élection de l'un comme de l'autre, loin de menacer l'unité du patronat, comme on le prétend, ne fera que la favoriser une fois oubliées les véritables querelles électorales.

Dans les milieux patronaux, on estime généralement que M. Ceyrac n'a pu prendre sa décision à la légère, et qu'il est persuadé que l'affaire sera mieux engagée sans lui qu'avec lui. Reste à savoir s'il entend appuyer un candidat à la succession plutôt que l'autre. En ce cas, sa vieille amitié avec M. Yvon Chotard, qui milite à ses côtés depuis neuf ans, et le fait que ce dernier ait manifesté son autorité au lendemain des élections — en montrant à la fois sa fermeté et son sens de la nuance — laisse supposer que c'est lui qui aurait les faveurs de l'actuel président.

FRANÇOIS SIMON.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

# INFORMATIONS « SERVICES »

## LA MODE

### Messieurs en tricot

**Tricots pour hommes, d'où viennent-ils? Un peu de France, beaucoup d'Italie, notre principal fournisseur qui joue les deux extrêmes dans les prix. Les importantes bonneteries de l'île Maurice produisent les shetlands standards à premiers prix pour les grandes marques internationales.**

En France, *Rodier* fabrique la plupart de ses modèles masculins à Cambrai. Les études de marché montreraient que les *hommes cherchent à diversifier* leur garde-robe et achètent les tricots sans l'aide de leurs compagnes. Dans les mailles fines, le kasha reste le fil de base, *un mélange* avec 60 % de laine et 40 % d'acrylique, avec un premier prix à 180 F pour *le* pull à manches longues, encolure en V. Les grosses vestes de laine rustiques se vendent entre 400 et 500 F dans plus de cinq *cents* points de *vente à travers la France.*

Les cachemires sont imbattables *pour* le *confort et* la solidité. Ils existent à plusieurs prix selon qu'ils sont diminués au tricotage en Europe et à Hongkong ou coupés-cousus à *Macao*, Taïwan ou Singapour. Pour s'en rendre compte, il suffit de tirer sur l'emmanchure, la palme de la souplesse allant à la meilleure qualité. Les plus *cotés présentent* des dessins de losanges appelés intersias, les pointes des motifs reprises en broderie. Mais le cachemire, en Europe, n'est plus l'exclusivité de Hawick en Ecosse, concurrencée par la beauté des contextures et des couleurs italiennes.

En effet, d'Italie arrivent à la fois les premiers prix, très lar*gement distribués en réseaux de* boutiques contrôlés par les fabricants, et les modèles de créateurs. Ayant un sens inné de la maille, appuyés de longue date *par un excellent matériel de* production, ces stylistes retrouvent leurs nouveautés dans les points de vente des grandes griffes du faubourg Saint-Honoré *et de l'avenue Montaigne.*

*Burberrys*, qui vient d'ouvrir *rive gauche, propose* ses classiques en lambswool chameau, marine, gris chiné, ciel et jaune poussin, en pulls sans manches, encolure V, et vestes *boutonnées, de* 345 F à 895 F en cachemire.

Chez *Old England*, les prix sont sensiblement les mêmes, la veste de sport en cachemire deux fils, col châle et boutons de cuir à 1 190 F.

*Charvet* consacre au cachemire toute une boutique, avec des modèles pour enfants à partir de six ans. Les unis, à manches longues commencent à 780 F, *les intersias en camaïeu* de rouge, de bleu ou de brun à 1 750 F en chandails. On a le choix entre quelque quarante coloris.

*Les Cashmere Alexandre Savin* enregistrent les premiers en chandails à col roulé, ras du cou ou en V à 645 F, en *promotion* spéciale jusqu'à demain. Les coloris comprennent *le ciel, le* rouge, le beige, le marron et le brique, en fil simple.

*Cerruti 1881* fabrique dans ses usines d'Ecosse des coordonnés unis en laine d'agneau (500 F), gros pulls jacquard bi*colores rouge et bleu ou bor*deaux, jaune et gris, à partir de 600 F, et les cachemires à petits dessins géométriques, à partir de 1 750 F.

*Gianni Versace* travaille les mélanges de laine et d'alpaga en dessins et motifs asymétriques sur un côté ou une manche. Les couleurs mêlent le noir *au brun et au vert, en modèles* oscillant entre 1 200 et 1 500 F.

*Prix plus accessibles chez Jeff Sayre*, où l'on trouve de séduisants tricots tweed, faussement tissés en grosses laines et alpagas rustiques, en coloris naturels relevés d'un ton vif. Les pulls sans manches sont à 200 F, les vestes à 700 F.

*Laura Biagiotti*, vedette italienne de la mode féminine, vient de s'installer rue Cambon, avec une gamme masculine de cachemires *MacPherson*, dont elle vient de reprendre l'usine de Pise. L'utilisation de deux fils *en contraste forme des dessins* géométriques fondus (de 800 à 930 F) en ras du cou à manches longues, tandis que les pulls en grosses mailles à emman*chures raglan soulignées sont* en mélange de cachemire et de coton (1 500 F).

Chez *Marks & Spencer*, les tricots masculins sont parmi les best-sellers, offerts en synthétiques à 89 F, mélangés à la *laine et l'angora, mais aussi laine* d'agneau et cachemire. Ces lambswools se vendent en unis et rayés, mais aussi en intersia à 199 F. Il y a des jacquards à *partir de 149 F. Enfin, les vestes* de cachemire et agneau sont à 475 F et à 599 F en cachemire, en tons classiques. Le groupe ouvre le 4 novembre un nouveau *magasin à Strasbourg, place* Kléber

*Stefanel*, important fabricant de tricots italiens, vient d'ouvrir deux points de vente à Paris, rive gauche, et au Forum des Halles, bientôt suivis de Lyon, *Bordeaux, Nancy, Saint-Genis et* Thionville. Il s'agit de coupés-cousus en pure laine neuve et en mélanges de celle-ci avec l'angora, le polyamide, le mohair ou *l'acrylique. Les prix des* unis, jacquards ou intersia oscillent de 135 à 280 F.

**NATHALIE MONT-SERVAN.**

★ Burberrys, 8 - 10, boulevard Malesherbes, 266-13-01 ; 55, rue de Rennes, 548-52-71.

★ Old England, 12, boulevard des Capucines, 742-81-99.

★ Charvet, 10, rue de Castiglione, 260-89-40.

★ Cashmere Alexandre Savin, 14, *rue d'Alger*, 260-52-61.

★ Cerruti 1881, 27, rue Royale, 265-68-72.

★ *Gianni Versace*, 59 *ter*, rue Bonaparte, 326-01-07.

★ Jeff Sayre, 4, place André-Malraux, 296-29-13.

★ Laura Biagiotti, 29, rue Cambon, 261-52-66.

★ Mark et Spencer, 35-37, boulevard Haussmann, Lyon - La Part-Dieu.

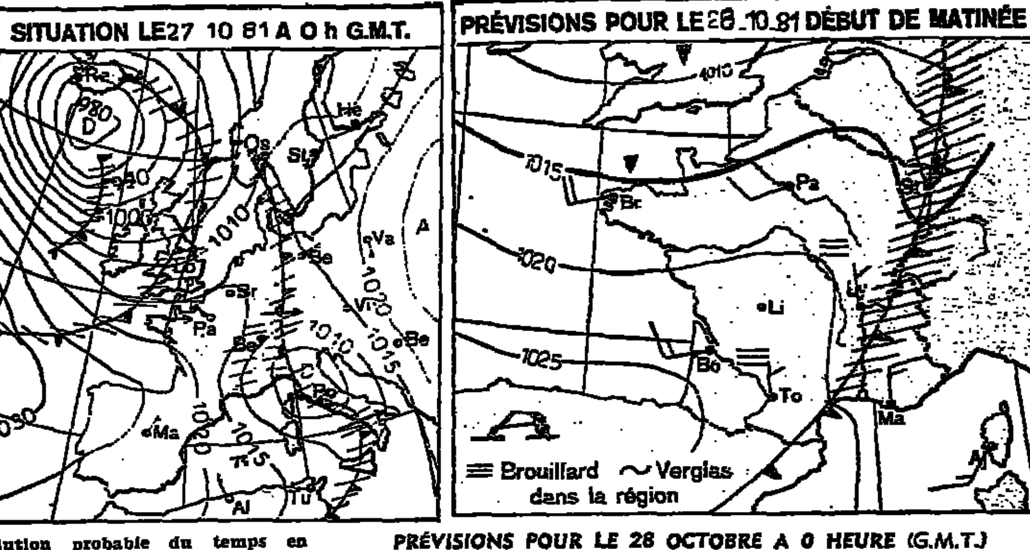
★ Stefanel, 28-30, rue de Buci, 354-88-27, Forum des Halles, 297-53-30.

### Le court de Saint-Laurent



**YVES SAINT-LAURENT :** *blazer zazou en toile de lin à dessins* géométriques noir et blanc sur tee-shirt en crêpe de satin noir et jupette en crêpe plissé. Collants et escarpins à talons hauts noirs comme le petit chapeau. *Pochette* rouge, collier boule.

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 28 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

**Evolution probable du temps en France entre le mardi 27 octobre à 0 heure et le mercredi 28 octobre à 24 heures :**

Dans un rapide courant d'ouest-nord-ouest, une perturbation traversera la France mardi. *Une autre* atteindra la Bretagne dès mercredi après-midi ; elle traversera ensuite *toute la moitié nord du pays.*

Mercredi 28 octobre, il y aura, le matin, des pluies ou des averses sur les Vosges, le Jura, les Alpes et les Pyrénées : un temps frais ailleurs et des brouillards de l'Aquitaine au Massif Central et à la Lorraine. *Dans la journée, le ciel se couvrira* progressivement sur la moitié ouest et il pleuvra l'après-midi et le soir en Bretagne, en Normandie et en Vendée ; avec l'arrivée de ces pluies, les vents d'ouest deviendront assez forts. En même temps, les pluies des régions de l'est s'éloigneront assez rapidement vers l'Europe centrale et le ciel sera généralement peu nuageux *l'après-midi dans* l'Est et le Midi.

Le mardi 27 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,2 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 octobre ; le *second*, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 11 et 6 degrés ; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 13 et 4 ; Bourges, 7 et 1 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 10 et 4 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 7 et 4 ; *Dijon, 5 et 3 ; Grenoble, 13 et 4 ;* Lille, 8 et 1 ; Lyon, 8 et 3 ; Marseille, 7 et 2 ; Le Caire, 30 et 19 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 13 et 7 ; Nancy, 7 et −2 ; Nantes, 12 et 3 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 8 et 1 ; Pau, 10 et 4 ; Perpignan, 13 et 10 ; Rennes, 11 et 5 ; Strasbourg, 7 et 4 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 12 et 5 ; Pointe-*à-Pitre, 29 et 23.*

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 14 degrés ; Amsterdam, 11 et 2 ; Athènes, 21 et 18 ; Berlin, 10 et 2 ; Bonn, 8 et 2 ; Bruxelles, 9 et 3 ; Dakar, 32 et 25 ; Genève, 8 et 2 ; *Jérusalem, 27 et 14* ; Lisbonne, 19 et 11 ; Londres, 10 et 6 ; Madrid, 16 et 1 ; Moscou, 10 et 2 ; Nairobi, 20 et 15 ; New-York, 14 et 11 ; Palma-de-Majorque, 19 et 10 ; Rome, 20 et 12 ; Stockholm, 2 et 2.

**TEMPS PROBABLE DU JEUDI 29 OCTOBRE AU DIMANCHE 1er NOVEMBRE**

**Jeudi.** — Sur la moitié nord, temps humide plus doux le matin, surtout en Bretagne et en Normandie, avec des pluies ou des averses et des vents d'ouest irréguliers assez forts près des côtes. Sur la moitié sud, malgré des passages nuageux le matin de l'Aquitaine aux Alpes, les éclaircies prédomineront *l'après-midi.*

**Vendredi.** — Sur les régions méridionales, les périodes ensoleillées *seront prédominantes. Ailleurs,* les nuages souvent abondants donneront des pluies intermittentes. Les vents d'ouest-sud-ouest *souffleront* assez fort par moments, surtout près des côtes.

**Samedi.** — Au nord d'une ligne Bordeaux-Mulhouse, le temps doux et humide persistera avec quelques pluies se localisant surtout près de la Manche ; ailleurs, il fera beau en général.

**Dimanche.** — Une amélioration *quasi générale se développera, les* nuages ne persistant plus que près de la Manche. Les vents faibliront sur la moitié nord. *Les températures* dépasseront les normales saisonnières, atteignant le matin 7 à 10 degrés, l'après-midi 15 à 18 degrés du nord au sud, et même 20 degrés dans le midi.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 26 et 27 octobre 1981 :

UN DECRET

● *Portant abrogation de* l'article R.373-2 du code des communes et du décret du 31 août 1959 *relatif au cahier des charges type* pour l'entreprise de la collecte et de l'évacuation des ordures ménagères.

DES LISTES

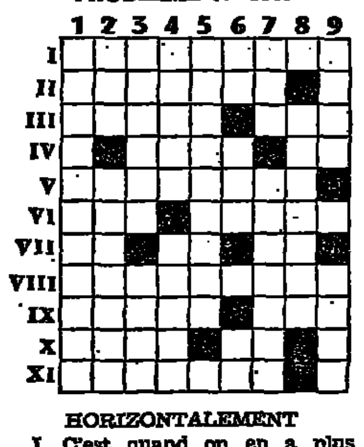
● D'admissibilité à l'Ecole nationale d'administration ;

● Supplémentaire d'admission à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1981.



## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3047



**HORIZONTALEMENT**

I. C'est quand on en a plus besoin qu'on risque de le perdre. — II. Son enrichissement peut conduire à la ruine. — III. Parent pauvre d'une romaine. On y consomme plus d'eau que de faro. — IV. Rassemblement en masse. Préposition. — V. Lever le pied à la vue de la maréchaussée. — VI. Rassise après s'être levée depuis trop longtemps. Illustre général ou simple agent. — VII. Voisines de palier. Grecque mathématicienne. Cri d'insurrection de jeunes révolutionnaires. — VIII. Celui qui est à cheval dessus risque de sévir contre celui qui s'assoit dessus. — IX. S'exprimer de vive voix. Congé liturgique. — X. Sa dégustation pose d'épineux problèmes. Adjoint au patron. — XI. Dont les cordons allumeurs sont sur le point de détoner.

**VERTICALEMENT**

1. Vaste champ de courses. — 2. Unité utilisée dans certains plans de campagne. Le guide du pèlerin. — 3. Fosse commune. Lit des bouquins. — 4. Esprit conservateur. Davantage versé dans le mélo que dans la comédie classique. — 5. Homme d'actions se préoccupant de son portefeuille en général et de la Bourse en général. — 6. Peut être le berceau d'un futur grand lit. Triste occupation infligée à des gens déjà occupés. Personnel. — 7. L'Inter-nationale de la Santé. Caractère de ce qui ne doit rien à l'expérience. — 8. Peut être théoriquement rassuré sur la fidélité de son épouse. — 9. Capitaine de *cap-hornier portugais*. Certains la perdent, d'autres la font.

***Solution du problème n° 3046***

*Horizontalement*

I. *Divorce.* — II. *Initiales.* — III. Soda, Bart. — IV. Ariane. — V. Ornions. — VI. Toge. Gê. — *VII. Hue. Réa. — VIII. Exubérant.* — IX. Remède. — X. Us. Benêts. — XI. Espère. Se.

*Verticalement*

1. Discothèque. — 2. Ino. Roux. Ses. — 3. Vidangeur. — 4. Otarie. Bébé. — 5. Ri. Io. Semer. — 6. Cabane. René. — 7. Elans. Rade. — 8. Ere. Genêts. — 9. Est. Béat. Se.

**GUY BROUTY.**

## BREF

### DOCUMENTATION

**PNEU MICHELIN 1900-1920.** — René Bletterie explique, dans un ouvrage intitulé « *Michelin Clermont-Ferrand, capitale du pneu 1900-1920* », les origines du pneu, les grands moments de l'épopée Michelin, à travers l'histoire de la ville.

Cet ouvrage est abondamment illustré de plus de cent cinquante documents, pour la plupart rares.

★ Ed. de Civry, 89, rue de Lyon, 89200 Avallon, 168 pages, 198 F environ.

### TROISIÈME AGE

**LE SOCIAL - DES METIERS, UNE EVOLUTION.** — Le jeudi 29 octobre 1981, de 9 h à 18 h, l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) organise une « cadroscopie » sur le thème « Le social - des métiers, une évolution » pour en évoquer les problèmes de la formation, de l'emploi, de l'évolution du travail social, du bénévolat, etc.

★ Cadroscopie-APEC, 6, rue Piccini, 75116 Paris. Tél. : 502-13-58. L'inscription est indispensable pour participer à cette journée.

### VIVRE A PARIS

**CHAMBRES POUR JEUNES ETRANGERS.** — Le service d'accueil des cours de civilisation française à la Sorbonne, destinés aux étudiants étrangers, recherche des familles désirant des aides familiales ou les services de jeunes gens en échange d'*une chambre ou d'une* rétribution horaire ; il recherche aussi des chambres à louer.

★ Cours de civilisation française. Service d'accueil, 18, rue de la Sorbonne 75005 Paris. Tél. : 633-81-13. Lundi, mercredi, vendredi, de 11 heures à 16 heures.

## PARIS EN VISITES

**JEUDI 29 OCTOBRE**

« Le siècle de Charles V », 11 h., Grand Palais, Mme Vermeersch.

« Crypte de Notre-Dame », 14 h. 30, entrée, Mme Legregeois.

« Bibliothèque nationale », 15 h., 58, *rue de Richelieu, Mme Hulot* (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'art baroque en Bohême », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Le Père-Lachaise », 15 h., entrée boulevard de Ménilmontant (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Maison des Carmes », 14 h. 30, 70, rue de Vaugirard (Mme Ferrand).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Histoire et archéologie).

« Les fastes du gothique », 15 h., entrée Grand Palais (Paris et son histoire).

## CONFÉRENCES

**JEUDI 29 OCTOBRE**

15 h., Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, docteur Geza von Habsburg : « Peter Carl Faberge, *orfèvre à la cour de Russie* ».

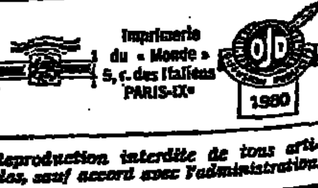
15 h., 62, rue Madame : « L'art de la cour à la fin du Moyen Age » *(Arcus).*

18 h. 15, Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt : « La Suisse et ses glaciers ».



Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*

Gérants :
*Jacques Fauvet, directeur de la publication.*
*Claude Julien.*






Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

26 OCTOBRE

### La baisse reprend

*Bien ralentie à la veille du week-end pour le premier jour du nouveau mois boursier, la baisse des cours a repris lundi à bonne cadence dans un marché toujours assez creux en matière d'échanges concernant tout ce qui n'est pas nationalisable. Déjà assez marqué à l'ouverture, le mouvement s'est accéléré en cours de séance et en clôture, l'indicateur instantané accusait une perte de 0,9 % environ.*

*Beaucoup attribuaient la mauvaise tenue du marché au contexte international, faisant notamment valoir que Paris ne pouvait se désolidariser des autres places toutes en perte de vitesse, Wall Street en tête. Mais d'autres, tout aussi nombreux, l'imputaient aux orientations prises par le P.S. lors de son Congrès de Valence. « Les maximalistes et les doctrinaires l'ont emporté sur les modérés. Les masques sont tombés, et nous pouvons désormais tout craindre de la politique qui sera menée par le gouvernement, notamment en matière fiscale dont la charge sera sans nul doute aggravée ».*

*Le moins que l'on puisse dire est que les boursiers n'avaient vraiment pas le moral. Aussi la nouvelle détente enregistrée sur le marché monétaire, où le taux de l'argent au jour le jour a encore fléchi de d'un quart de point à 15 3/4 %, n'a pas eu la moindre répercussion.*

*Malgré la hausse du dollar, la devise-titre a peu varié. Elle a d'abord valu 6,65 F-6,75 F. Puis la fourchette s'est resserée à 6,68 F-6,72 F.*

*Le prix de l'or a été fixé en baisse à Londres : 428 dollars l'once contre 432,50 dollars. Mais il a monté à Paris avec le lingot à 80.985 F (+ 885 F). Nouvelle avance du Napoléon, qui a progressé cette fois de 25 F à 775 F. Du coup, le 4 1/2 % 1973 est remonté (+ 5 %).*

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ.** – La firme annonce pour le premier semestre 1981 un bénéfice avant amortissements et impôts de 190,7 millions de francs, soit une augmentation de 16 % environ sur celui de la période correspondante du précédent exercice.

**ARJOMARI-PRIOUX.** – Le chiffre d'affaires de la société Arjomari-Prioux, réalisé pour les neufs premiers mois de l'exercice en cours, a atteint 1,35 milliard de francs, marquant ainsi une croissance supérieure à 11 % sur la période comparative de l'exercice 1980.

**BAYER A. G.** – La société allemande a été portée sur la « liste noire » en Jordanie pour être passée outre aux recommandations arabes de boycottage d'Israël, indique-t-on à Amman, où on précise que cette décision a été prise par le ministre jordanien des finances et qu'elle vise également les cinquante-six ramifications internationales de Bayer.

**EASTMAN KODAK.** – Le bénéfice net pour les neuf premiers mois a été de 867,2 millions de dollars (contre 748,8 millions) dont 334 millions de dollars (316 millions) dégagés durant le troisième trimestre.

**WESTINGHOUSE ELECTRIC.** – Bénéfice net du troisième trimestre : 104.6 millions de dollars, contre 91,4 millions.

Pour les neuf mois, le résultat net s'élève ainsi à 334,9 millions de dollars contre 295,9 millions pour un chiffre d'affaires de 6,84 milliards de dollars, contre 6,24 milliards.

**INDICES QUOTIDIENS**
**(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)**

| | 23 oct. | 26 oct. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 84,5 | 83,4 |
| Valeurs étrangères | 129 | 127,4 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
**(Base 100 : 29 déc. 1961)**

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 90,1 | 89,2 |

**TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE**
Effets privés du 26 oct. ....... 15 3/4 %

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 26/10 | 27/10 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 234,95 | 235,85 |

## NEW-YORK

### Désarroi

A quarante-huit heures de la publication par le gouvernement américain de son plan de financement, un élément qui devrait peser sur le marché, compte tenu des besoins croissants du Trésor, Wall Street demeure plongé dans le désarroi.

Outre les traditionnelles préoccupations que suscitent l'évolution des taux d'intérêt et la situation économique, les résultats financiers décevants annoncés par quelques « géants » de la cote, tels Exxon, General Motors et I.B.M., sont défavorablement interprétés par les boursiers, et le ton s'en ressent sur le marché new-yorkais.

Dès l'ouverture de la séance de lundi, l'indice Dow Jones des industrielles accusait un repli voisin de 8 points, dont il ne devait guère s'écarter puisqu'il reflétait en clôture un recul de 7,03 points pour s'établir à 830,96, soit un niveau très proche du plus bas depuis seize mois qu'il affichait le 24 septembre en s'inscrivant à 824,01.

Au fil de la cote, les replis l'ont emporté sur les gains dans la proportion de deux contre un et le volume des échanges a été ramené à 38,21 millions d'actions contre 41,99 millions le vendredi précédent.

L'affaire Santa Fe International, du nom de cette compagnie pétrolière américaine qui fait l'objet d'une offre d'achat pour le compte d'intérêts koweïtiens, a enregistré un nouveau rebondissement avec la plainte déposée par les autorités boursières américaines à l'encontre de « certains acheteurs inconnus » qui auraient bénéficié d'informations privilégiées.

| VALEURS | Cours 23 oct. | Cours 26 oct. |
|---|---|---|
| Alcoa | 24 5/8 | 24 1/4 |
| A.T.T. | 57 7/8 | 57 1/2 |
| Boeing | 26 | 25 5/8 |
| Chase Manhattan Bank | 53 1/2 | 53 |
| Du Pont de Nemours | 36 1/2 | 36 1/4 |
| Eastman Kodak | 64 1/4 | 63 1/2 |
| Exxon | 30 1/8 | 30 |
| Ford | 17 3/8 | 16 1/4 |
| General Electric | 53 3/4 | 54 1/8 |
| General Foods | 30 1/2 | 30 1/4 |
| General Motors | 38 1/4 | 37 1/8 |
| Goodyear | 16 1/2 | 16 |
| I.B.M. | 50 7/8 | 50 1/2 |
| I.T.T. | 27 5/8 | 26 3/4 |
| Mobil Oil | 27 | 27 |
| Pfizer | 44 3/4 | 45 1/4 |
| Schlumberger | 54 3/4 | 56 |
| Texaco | 32 1/4 | 32 5/8 |
| U.A.L. Inc. | 18 3/4 | 18 1/2 |
| Union Carbide | 46 3/4 | 46 1/2 |
| U.S. Steel | 27 7/8 | 26 7/8 |
| Westinghouse | 24 1/2 | 23 3/4 |
| Xerox Corp. | 39 1/8 | 39 1/4 |

# BOURSE DE PARIS 26 OCTOBRE COMPTANT

# MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 26/10 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 721 | 5 810 | 5 650 | 5 910 |
| Allemagne (100 DM) | 250 770 | 250 790 | 244 | 256 |
| Belgique (100 F) | 14 995 | 15 035 | 13 250 | 13 860 |
| Pays Bas (100 fl.) | 227 600 | 227 200 | 221 | 232 |
| Danemark (100 krd) | 78 170 | 78 150 | 75 500 | 80 500 |
| Norvège (100 k) | 96 350 | 96 130 | 93 | 98 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 395 | 10 471 | 10 150 | 10 650 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 955 | 9 965 | .... | .... |
| Italie (1 000 lires) | 4 737 | 4 741 | 4 550 | 4 850 |
| Suisse (100 fr.) | 301 530 | 301 800 | 296 | 306 |
| Suède (100 krs) | 102 220 | 102 830 | 98 500 | 104 |
| Autriche (100 sch) | 35 760 | 35 750 | 34 700 | 36 300 |
| Espagne (100 pes.) | 5 884 | 5 903 | 5 500 | 5 950 |
| Portugal (100 esc.) | 8 750 | 8 770 | 7 700 | 8 700 |
| Canada ($ can 1) | 4 751 | 4 817 | 4 670 | 4 900 |
| Japon (100 yens) | 2 451 | 2 466 | 2 350 | 2 480 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 26/10 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 80500 | 80495 |
| Or fin (en lingot) | 80100 | 80985 |
| Pièce française (20 fr) | 750 | 775 |
| Pièce française (10 fr) | 490 | 491 |
| Pièce suisse (20 fr) | 723 | 739 |
| Pièce latine (20 fr) | 650 10 | 676 |
| Souverain | 730 | 740 |
| Pièce de 20 dollars | 3680 | 3700 40 |
| Pièce de 10 dollars | 1900 | 2000 |
| Pièce de 5 dollars | 950 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3680 | 3830 |
| Pièce de 10 florins | 700 | 735 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 27 octobre 1981 a été tiré à 801 951 exemplaires.

A B C D F G H

# M. Jacques Delors propose aux syndicats une nouvelle politique salariale

**M. Jacques Delors rendra compte, mercredi 28 octobre, aux membres du gouvernement réunis pour le conseil des ministres hebdomadaire, des discussions qu'il a eues la semaine dernière avec les syndicats pour tenter de ralentir les hausses des prix et des salaires.**

Ce qu'on se refuse à appeler rue de Rivoli « *politique des revenus* », et qu'on nomme « *nouvelles règles de fixation des salaires* », a *pour objectif de ramener* les évolutions actuelles (14 % à 15 % l'an en prix et en salaires) à des niveaux inférieurs (10 % l'an dans un premier temps) tout en garantissant *globalement le maintien du pouvoir* d'achat. Cela pour que les salaires et les prix retrouvent peu à peu en France des rythmes comparables à ceux de la R.F.A.

Pour simple et de bon sens qu'elle paraisse, l'idée a toujours achoppé *sur la même difficulté* : sont-ce les prix qui, en augmentant moins vite, entraînent — après coup — un ralentissement des hausses de salaires ; ou bien sont-ce les salariés qui *doivent accepter de modérer* leurs revendications pour provoquer un mouvement de freinage des prix ? La difficulté a toujours porté sur le point de savoir qui des prix ou des *salaires devait enclencher* le processus vertueux de désinflation.

Les propositions de M. Delors aux syndicats sont à peu près les suivantes :

● POUR LE SECTEUR PUBLIC, les salaires seraient augmentés en février 1982 de telle sorte que les *retards pris sur l'évolution du coût* de la vie soit rattrapé. Le mois de février serait choisi, car c'est à cette date seulement qu'on aura une bonne idée de ce qui s'est réellement passé sur l'ensemble de l'année 1981. *A la* même époque, serait — en plus de cette remise à niveau — proposé un calendrier de hausses de salaires qui interviendrait en 1982 au début de *chaque trimestre et anticiperait* en quelque sorte les hausses des prix. Ce calendrier d'augmentation trimestrielle serait établi sur un objectif de hausse des prix très ralentie de 10 % l'an.

C'est dire que *grosso modo* les augmentations de salaires accordées au début de chaque trimestre dans le secteur public seraient d'environ 2,5 %. *Dans le cas où les prix augmenteraient* plus vite que prévu — c'est-à-dire de plus de 2,5 % par trimestre, — les traitements du secteur public seraient réajustés à la fin du semestre. *Il faut donc bien* distinguer les divers temps de cette procédure : augmentation trimestrielle, réajustement (ou mise à niveau) semestriel en cas de dérapages des prix.

● POUR LE SECTEUR PRIVÉ, le principe de la liberté contractuelle étant respecté, de même que celui de l'amélioration *du pouvoir d'achat* des travailleurs payés au SMIC, l'innovation serait la suivante : deux fois par an (en janvier et en juillet), seraient accordées des hausses de salaires qui tiendraient compte à la fois de la productivité des branches et de la hausse des prix de détail *que le gouvernement* s'est fixée comme objectif de ne pas dépasser. En l'occurrence 10 %.

Après une première augmentation en début d'année — comme cela *se fait en R.F.A.* — *le niveau des* salaires serait réexaminé à la fin du premie. semestre. S'il apparaissait que les prix ont évolué sensiblement plus vite que les salaires, ces *derniers seraient immédiatement* réajustés. Si l'écart était inférieur à 1 %, le réajustement ne se ferait qu'en fin d'année.

Tel est le schéma proposé par *M. Delors aux syndicalistes. On en* voit les avantages et les risques. A l'évidence, le processus imaginé innove et peut enclencher un processus de désinflation, si les hausses *de prix se ralentissent suffisamment* ces prochains mois. Les blocages des prix et des tarifs décidés il y a quelque temps, les recommandations de modération faites aux industriels prennent de ce point de *vue une* toute nouvelle signification.

A l'inverse, il est probable que, si le rythme de hausse des prix restait sensiblement supérieur à 10 % l'an, les salariés du secteur privé devraient accepter pendant un temps une *perte de leur pouvoir d'achat* avant le réajustement semestriel ou annuel. C'est donc sur ce « *temps d'attente* », sur son acceptation par les syndicats, mais aussi par les salariés de la *base, sur l'importance du sacrifice* momentané qui pourrait être demandé que se jouera la réussite ou l'échec de la politique de M. Jacques Delors dans ce domaine.

ALAIN VERNHOLES.

# Mgr Jean Vilnet est élu président de l'épiscopat français

De notre envoyé spécial

**Lourdes. — Mgr Jean Vilnet, évêque de Saint-Dié (Vosges), a été élu, ce mardi 27 octobre, président de la conférence épiscopale française, dont il était déjà le vice-président, pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Il succède au cardinal Roger Etchegaray, qui est parvenu au terme de son second mandat de trois ans. Mgr Albert Decourtray, évêque de Dijon, a été élu vice-président.**

**Le nom de Mgr Jean Vilnet était sur toutes les lèvres depuis plusieurs semaines. Pour trois ans au minimum, l'assemblée s'est donc dotée d'une direction nouvelle qui aura à faire face à de multiples difficultés. Elle aura à préparer la mue de l'Eglise, qui accomplit une sorte de « traversée du désert » pour une multitude de raisons, souvent analysées. Mais le diagnostic est plus facile que la mise en œuvre de la thérapie.**

## *Une autorité naturelle*

Mgr Vilnet est un homme calme, du moins en apparence. Il est doté d'une grande maîtrise de soi. Distingué, courtois, discret, il jouit d'une *autorité naturelle qui provient*, pour une bonne part, de la qualité de ses *propos* et de *son* intelligence, mais aussi d'une extraordinaire attention à autrui. Le respect va au respect, et *Mgr Vilnet prend* toujours son interlocuteur au sérieux, *ce qui ne l'empêche nullement de* sourire ou de faire sourire. Les médias ont souvent eu l'occasion d'apprécier la disponibilité de cet évêque et le soin qu'il prend à *expliquer, à mettre en situation*, à donner de la hauteur à une conversation.

Cet homme effacé ne se laisse pas facilement déborder. *Généralement doux et affable, il sait à* l'occasion couper court : il ne supporte ni la vulgarité ni la médisance.

Pour sa première conférence de presse improvisée à Lourdes, Mgr Vilnet a exprimé sa volonté de mettre ses pas dans ceux de son prédécesseur, ainsi que son profond attachement à une Eglise *collégiale et à la communauté* des laïcs dont le rôle doit être privilégié si l'on veut rester fidèle à Vatican II.

Evêque de Saint-Dié depuis 1964 — il était alors le plus jeune évêque de France, — Mgr Vilnet a, en *maintes occasions, pris position* lors des événements économiques et sociaux qui ont gravement atteint le département des Vosges (fermetures d'usines textile). A Lourdes, *il a affirmé* qu'en tant que président de la conférence il continuerait à suivre de près ce genre de secteur, conformément à l'esprit de l'Evangile.

Il voit l'avenir de l'Eglise de France sans anxiété car, explique-t-il, *si la quantité* des croyants est en baisse, tel n'est pas le cas de leur qualité.

HENRI FESQUET.

[*Né le 8 avril 1922, à Chaumont (Haute-Marne), Mgr Jean Vilnet a fait ses études au lycée de la ville. Il est entré au grand séminaire de Langres en 1938. Il a continué ses études à l'Institut catholique de Paris et en Sorbonne, puis est devenu chapelain de Saint-Louis-des-Français à Rome, où il a approfondi ses études à l'Université grégorienne et à l'Institut biblique. Ordonné en 1944, il est nommé docteur en théologie pour une thèse sur Jean-de-la-Croix. Il est licencié en écritures saintes et en droit canonique. Après avoir été professeur au séminaire de Langres, il est directeur du grand séminaire interdiocésain de Châlons-sur-Marne de 1957 à 1964. Nommé évêque de Saint-Dié le 24 septembre 1964, il est ordonné le 13 décembre et participe aux deux dernières sessions du concile, travaillant plus particulièrement aux décrets sur le ministère. De 1972 à 1975, il est président de la commission épiscopale des religieuses ; de 1973 à 1978, il est membre de la congrégation pour les religieux. Après le vote de la loi française sur l'intégration des prêtres à la Sécurité sociale, il a été chargé par l'épiscopat des contacts avec les pouvoirs publics.*

*Il est élu vice-président de la conférence épiscopale en octobre 1978.*]

[*Né à Wattignies (Nord) le 9 avril 1923, Mgr Albert Decourtray a fait ses études au petit séminaire de Haubourdin, puis au séminaire diocésain de Lille. Ordonné en 1947, il continue ses études à la faculté catholique de Lille pendant un an, tout en assurant un ministère de vicaire. Prêtre étudiant à Rome de 1948 à 1951 à l'Université grégorienne et à l'Institut biblique, il en sort docteur en théologie et licencié en sciences bibliques. Vicaire à Halluin en 1951, il devient, l'année suivante, directeur du grand séminaire de Lille, où il est professeur d'écritures saintes pendant six ans, puis est chargé de la formation permanente du clergé depuis 1965. Mgr Decourtray est membre de la commission épiscopale du clergé. Depuis 1966, il est archidiacre de Roubaix-Tourcoing, vicaire général du diocèse de Lille et chargé des aumôniers de l'enseignement public. Il devient auxiliaire de Mgr de la Brousse, évêque de Dijon en 1971. Après la démission de Mgr de la Brousse en 1974, il devient évêque de Dijon ; de 1973 à 1979, il fait partie du conseil permanent de l'épiscopat. Il est aussi président, depuis 1979, de la commission épiscopale des milieux indépendants.*]

Malgré la poursuite de la grève-bouchon à Billancourt

# La direction de Renault ouvre une négociation générale avec les syndicats

**Alors que devaient s'ouvrir ce mardi 27 octobre à Boulogne-Billancourt les conversations paritaires destinées à fixer les étapes d'une renégociation anticipée de l'accord d'entreprise (« le Monde » du 27 octobre) on observait, lundi soir 26 octobre, à la régie Renault un nouveau durcissement des conflits catégoriels des O.S., à Billancourt et à Sandouville. Dans la première de ces *usines, un vote ambigu, obtenu* avec un *effectif restreint*, avait décidé la poursuite de la grève.**

Les grévistes de l'atelier de montage 74, noyau dur de l'île Seguin, se sont prononcés lundi contre la reprise du travail. Ils ont repoussé les propositions de la direction : prime de 200 F pour octobre — indépendamment des 150 F d'augmentation uni*forme accordés à tout le person*nel, — compensation des jours de grève à 70 % et passage de soixante ouvriers spécialisés à la catégorie des ouvriers professionnels P-1 dans un délai à préciser.

Sur un effectif de six cent soixante-deux salariés lors de l'éclatement du conflit à l'atelier de montage 74, dont quatre cent vingt-huit grévistes, deux cent dix-neuf ouvriers *ont participé* au vote à bulletin secret organisé sur l'initiative des sections C.G.T. et C.F.D.T. Selon ces organisations, cent douze d'entre eux (soit 16,9 % de l'effectif, note la direction) se sont prononcés contre la reprise du travail et *cent six pour cette* reprise, outre un bulletin nul.

Ce scrutin négatif a surpris les *syndicats, qui avaient jugé « positive »* la « *nouvelle attitude* » de la direction. Cette dernière envisageait mardi de reprendre contact avec les syndicats pour discuter implicitement des problèmes de travail au « 74 » — officiellement, pour « *préparer la levée éventuelle du chômage technique* » qui frappe quatre mille cent cinquante salariés.

Durcissement également à Sandouville où les grévistes de l'atelier de sellerie, dont les dé*brayages quotidiens n'excédaient* pas deux heures, ont décidé, lundi, un arrêt de travail prolongé, pratiquement total.

Ces rebondissements sont intervenus au moment où la direction s'apprêtait à recevoir le syndicat C.G.T. du groupe, dans le cadre des consultations visant à préparer la renégociation de l'accord d'entreprise.

## TRENTE-TROIS RÉFUGIÉS HAÏTIENS SE SONT NOYÉS PRÈS DES COTES DE FLORIDE

Hillsboro Inlet (Floride). — Trente-trois personnes, au moins, se sont noyées, lundi 26 octobre, dans le naufrage d'un voilier en bois transportant soixante-sept réfugiés haïtiens qui a coulé à 500 mètres de la plage de Hillsboro Inlet, en Floride, indiquent les gardes-côtes américains. Trente des naufragés ont réussi *à gagner la plage à la nage, ont* déclaré les gardes-côtes, qui estiment que le capitaine du bateau et les trois hommes d'équipage, tous Haïtiens, sont parmi les survivants et ont pris la fuite après avoir gagné la plage.

Le bateau surchargé — selon la police, *il pouvait transporter, au* maximum, dix passagers — avait été secoué par la houle, dans la nuit de dimanche à lundi, et avait commencé à faire eau. Lundi, au petit matin, une dernière lame a disloqué le voilier, précipitant ses occupants à l'eau. Les trente survivants (vingt hommes et dix femmes, dont une est enceinte) ont reçu des soins sur place, mais aucun n'a été hospitalisé. — (*A.F.P.*)

[*Cette catastrophe, qui n'est pas la première mais qui est la plus importante connue jusqu'ici, pose à nouveau la question de l'immigration, jugée illégale par les autorités américaines, d'Haïtiens qui fuient leur pays pour des raisons économiques (Washington a érigé en principe de n'accepter que les « authentiques » réfugiés politiques). Elle intervient au moment où le navire garde-côte « Chase », conformément aux instructions de l'administration Reagan, commence à intercepter en haute mer, dans des conditions choquantes, les candidats haïtiens à l'émigration, pour renvoyer vers leur île d'origine ceux qui ne peuvent apporter la preuve qu'ils fuient Haïti par peur de persécutions politiques.*]

## LA MUNICIPALITÉ DE THIONVILLE SE PRONONCE A UNE VOIX DE MAJORITÉ POUR LA CENTRALE DE CATTENOM

*(De notre correspondant.)*

Metz. — La majorité du conseil municipal de Thionville s'est prononcée le lundi 26 octobre dans la soirée pour la construction des tranches 3 et 4 de la centrale nucléaire de Cattenom. Le vote n'a été acquis qu'à un eseule voix de majorité (17 pour, 16 contre). L'un des représentants du M.R.G. *ayant annoncé qu'il était favora*ble à la centrale et compte tenu de la représentation politique au sein du conseil municipal (17 P.C., 14 P.S., 2 M.R.G.), il semble bien qu'un conseiller communiste ait voté contre.

Le débat, qui intervenait à peine vingt-quatre heures après la défaite du Dr Paul Souffrin (P.C.F.) maire de Thionville, candidat *unique* de la gauche aux élections cantonales paritelles, s'est déroulé dans une ambiance très tendue.

Le nucléaire, et plus particulièrement la construction de la centrale de Cattenom divisent en effet depuis bon nombre de *mois* socialistes et communistes dans la région. Ces derniers notamment ont fait une campagne pro-nucléaire très active *sur* le terrain, ne ménageant pas en plusieurs occasions leurs partenaires de *gauche et liant l'emploi* et la relance économique du secteur à l'achèvement de Cattenom. En revanche, les socialistes, et plus particulièrement les léus, ont fait toute leur campagne électorale, et dernièrement celle des législatives, contre Cattenom.

*(Lire notre dossier page 38.)*

## LE FRANC SUISSE AU PLUS HAUT A PARIS : 3,0250 FRANCS

Sur des marchés des changes très calmes, le franc suisse a poursuivi, *mardi 27 octobre*, sa *lente* progression des dernières semaines, battant à nouveau ses records à Paris, où son cours a atteint 3,0250 F, après avoir franchi la barre des 3 F la semaine dernière. Le dollar s'est maintenu à des cours élevés, aux alentours de 2,31 D.M. à Francfort et de 5,79 - 5,80 F à Paris, sous l'effet d'une certaine tension des taux aux Etats-Unis.

● *La dixième partie du championnat du monde d'échecs*, qui devait se disputer le lundi 26 au soir à Merano (Italie), a été reportée à jeudi à la demande de Victor Kortchnoï. Le champion du monde, Anatoly Karpov, mène actuellement par quatre victoires à une.

## L'enquête sur l'assassinat du juge Michel

### VINGT-CINQ INTERPELLATIONS A MARSEILLE ET A NICE

Six jours après l'assassinat, à Marseille, du juge d'instruction Pierre Michel, les enquêteurs ont interpellé, à l'aube du mardi 27 octobre, vingt-cinq personnes — dix-sept à Marseille et huit à Nice — dans le milieu des trafiquants de drogue et des toxicomanes. Ces personnes, dont les identités n'ont pas été révélées, ont été conduites à l'hôtel de police de Marseille pour y être interrogées.



